

UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

THESE

PRESENTEE A L'UNIVERSITE DU QUEBEC A TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE
DU DOCTORAT EN PHILOSOPHIE

PAR
RICHARD VALLEE

SIGNIFIER NON LITTERALEMENT

AOUT 1989

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

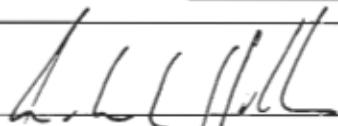
Résumé:^{*}

Lors de certaines énonciations, ce que signifie le locuteur est distinct de ce que signifie l'expression qu'il utilise. Par exemple, dans certains contextes, un locuteur utilisant "Tu travailles trop" signifie ce que signifie "Tu ne travailles pas assez". Ce phénomène, celui de la non-littéralité, que l'on reconnaît dans les figures de style (métaphore, ironie, métonymie), peut être traité dans les termes de la philosophie de l'action, sans modifier la sémantique. On a, pour ce, recours à des plans d'action contenant des intentions et des croyances, plans qui permettent de caractériser les cas où les locuteurs s'expriment non littéralement et fournissent un modèle de compréhension de ce que signifie le locuteur. Ce traitement de la non-littéralité est inspiré des travaux de Grice et de Searle en théorie de la signification, et des travaux de Bratman en philosophie de l'action. Il permet de préserver une notion classique de compétence sémantique en liant la non-littéralité non à des mots, des phrases ou des énoncés mais à des énonciations.

Les approches de Black ou de Davidson sont déficientes en ce qu'elles ne reconnaissent pas que le locuteur doit avoir des intentions fort précises lorsqu'il s'exprime non littéralement. Grice, tout en reconnaissant ce trait, développe trop peu sa théorie dans les termes de la philosophie de l'action. Si on le fait, (1) on peut distinguer ce que signifie non littéralement un locuteur – qui est intentionnel – de ce que suggère son énonciation pour un allocataire – qui n'est pas intentionnel – et (2) on peut faire disparaître les maximes conversationnelles, lesquelles deviennent superflues puisqu'elles se confondent avec un principe de rationalité.

^{*} Le résumé doit être dactylographié à double interligne

Je soutiens plus particulièrement que (1) un locuteur ne peut jamais modifier la signification conventionnelle des expressions de sa langue pour leur faire signifier ce qu'il veut signifier si ce qu'il veut signifier est distinct de ce que signifie l'expression qu'il utilise; que (2) ce que signifie non littéralement un locuteur est toujours exprimable dans sa langue; et que (3) la possibilité de signifier non littéralement est essentiellement liée aux intentions du locuteur, à sa rationalité et à la possibilité de reconnaître certaines énonciations comme non littérales grâce à l'attribution de plans d'action, généralement utilisés pour rendre intelligible le comportement d'autrui. Ce traitement s'applique aussi bien aux cas où le locuteur ne signifie pas ce que signifie l'énoncé qu'il utilise (les figures de style) qu'aux cas où il signifie ce que signifie cet énoncé, mais signifie aussi autre chose (les implicitations). Ce que signifie non littéralement le locuteur est toujours et à jamais intentionnel. Si ce qui est signifié non littéralement se conventionalise, on ne peut plus parler de signification non littérale, il faut parler de signification conventionnelle ou de signification dans la langue.



Signature du candidat

Date: 16 Aout 89



Signature du directeur de recherche

Date: 22 aout 89

Signature du co-auteur (s'il y a lieu)

Date:

Signature du co-directeur (s'il y a lieu)

Date:

Table des matières

Table des matières	II
Remerciements	VI
Introduction	1
Chapitre 1 <u>Signification littérale et non littérale</u>	24
1. La sémantique des langues naturelles	26
1.1 Sens et dénotation	26
1.2 Les forces illocutoires	28
1.3 La sémantique	32
2. Introduction à la théorie intentionaliste de la signification	35
2.1 Le programme griceen	36
2.2 La notion de signification	40
2.3 Signification du locuteur et signification de l'énoncé	49
3. La problématique de la non-littéralité	58
4. Cadre général	68
4.1 Non-littéralité, signification du locuteur et signification de l'énoncé	71
4.2 La relation entre signification du locuteur et signification de l'énoncé	74
4.3 Les maximes conversationnelles	80
4.4 L'arrière-fond conversationnel	85
4.5 Inférer la signification du locuteur: les inférences pratiques	87
4.6 Quelques généralités	95
4.7 L'identification des figures de style	98

Chapitre 2 <u>Intentions de signifier et conventions linguistiques</u>	103
1. La signification conventionnelle	105
2. Signification et convention linguistique	108
3. Signification non littérale et signification dans un idiolecte	111
4. Intention et signification	117
5. Réponses à quelques critiques	124
6. Clarifications	126
7. Intentions et conventions	130
Premier argument	132
Second argument	135
Chapitre 3 <u>Approches de la non-littéralité</u>	140
1. La métaphore: Approche sémantique	141
2. Changement de signification et contexte d'énonciation	147
3. La non-littéralité: approche pragmatique radicale	152
3.1 La position de Davidson	153
3.2 Règles d'usage et métaphore	156
3.3 Règles d'usage et règles linguistiques: une critique de Black	159
3.4 Conditions à une énonciation métaphorique:	
une critique de Loewenberg	160
3.5 Enoncés vrais et énonciations métaphoriques: critique de Davidson	163
3.6 Référence et métaphore	166
3.7 "Voir comme"	169
3.8 Règles et référence	170
4. La métaphore: un cas exemplaire	172
4.1 En termes de comparaison	173
4.2 En termes substitutionnels	173
4.3 En termes interactionnistes	174
4.4 A la Searle	176
5. L'indirection: approches sémantiques	177
6. Les implications	182
Chapitre 4 <u>Implicitations et intentions de signifier</u>	183
1. Implicitations	185
2. Locuteurs, énonciations et implicitations	186
3. Impliciter et suggérer	190
4. Disparition d'une incohérence de la théorie gricéenne	198
5. Une liste ouverte d' <i>implicature</i>	201
6. Clarification du problème de la liste ouverte	208
7. Implicitation, suggestion et métaphore	212
8. Le problème des intentions	214

Chapitre 5 <u>Action et non-littéralité</u>	216
1. Quelques intuitions de base: redescription des exemples de Grice	217
2. Enonciations, implicitations et actions	224
2.1 Impliciter et relation "en"	224
2.2 Caractérisation de la relation "en"	226
2.3 L'engendrement par convention	230
2.4 Intention et action	232
3. L'énonciation comme action	236
4. Quelques thèses générales	245
5. Théorie de la signification non littérale et théorie de l'action	248
Chapitre 6 <u>Les maximes conversationnelles comme maximes d'action rationnelle</u>	250
1. Les maximes conversationnelles comme maximes d'action	251
2. Le principe de coopération	255
3. Les maximes de Grice et la rationalité	263
3.1 Maximes de quantité et de qualité	265
3.2 Principe de rationalité et compétence linguistique	273
3.3 La pertinence	276
3.4 Note sur le principe de rationalité	277
3.5 Plans d'action et rationalité	278
4. Maximes et rationalité	282
Chapitre 7 <u>Signifier non littéralement et comprendre ce qui est signifié non littéralement</u>	287
1. Inférer ce qui a été non littéralement signifié	289
2. Positions générales	290
2.1 Postulats de rationalité et de littéralité	290
2.2 Signifier non littéralement	293
2.3 Identifier ce qui est signifié non littéralement	299
3. Les plans d'action	304
4. Construire l'acte principal	310
5. Quelques problèmes	312
6. L'approche en termes de plans d'action. Quelques détails	324
7. Les actes illocutoires non littéraux	326
7.1 Les figures de style	326
7.2 Les implicitations	332
8. Les actes illocutoires indirects	333
Conclusion	337

Conclusion <u>Compétence linguistique et compréhension des actions</u>	338
1. La théorie de la conversation	339
2. La compétence linguistique	341
 Bibliographie	 344

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur de thèse, Daniel Vanderveken, pour avoir accepté de superviser mes recherches. Les membres du Groupe de Recherche en Philosophie Analytique de l'U.Q.T.R., sous la direction de D. Vanderveken, ont aussi été, tout au long des dernières années, une source de stimulation. J'ai une dette vis-à-vis de Michel Seymour pour ses commentaires d'une version préliminaire du chapitre deux. Enfin, des remerciements particuliers à Renée Bilodeau, pour ses encouragements et ses commentaires sur diverses parties de cette thèse, à partir des intuitions de base jusqu'à la version finale.

Cette thèse n'aurait pu voir le jour sans le C.R.S.H.C. et le F.C.A.R. qui m'accordèrent des bourses de recherche. Puissent ces institutions continuer à aider de jeunes chercheurs. Le Syndicat des professeurs de l'U.Q.T.R. a aussi contribué financièrement à mes recherches, et je lui en suis reconnaissant.

introduction

1. D'Aristote à Davidson, en passant par Du Marsais et Fontanier, les figures de style (métaphore, ironie, synecdoque, etc.) ont exercé une grande fascination sur les théoriciens du langage. Diverses raisons ont incité ces derniers à les étudier. Certains s'y sont intéressés à cause de leur valeur rhétorique et de leur pouvoir évocateur (on peut penser ici à l'attrait exercé par les métaphores chez les rhéteurs). Il faut convenir qu'il est remarquable que, par exemple, certaines métaphores puissent fortement impressionner certains auditoires. D'autres les ont abordées comme des phénomènes purement linguistiques et ont tenté d'en rendre compte dans une théorie de la signification. Il est en effet étonnant que lorsqu'un énoncé a valeur de figure de style sa signification semble affectée. Ainsi parfois "Cent voiles surgirent à l'horizon" n'est pas utilisé pour parler de cent voiles mais de cent navires et semble avoir le sens exprimé par "Cent navires surgirent à l'horizon". On a même parlé de changement de signification pour thématiser la façon dont certaines expressions en venaient à avoir une valeur de figure

de style. On comprendra dès lors les enjeux liés à celles-ci dans le contexte de la théorie de la signification: il y a apparemment dans ces cas changement de signification des expressions linguistiques, ce qui constitue un phénomène intéressant en soi. Plus encore, certaines expressions utilisées aujourd'hui avec une certaine signification conventionnelle semblent avoir été à l'origine des figures de style, par exemple des métaphores. Ainsi, on parle du "pied" de la montagne. Avec une théorie des figures de style, on pourrait donc avoir une fenêtre ouverte sur les changements linguistiques et l'enrichissement de la langue.

Malheureusement, les figures résistent encore à la théorisation et le paragraphe qu'on vient de lire, s'il peut paraître clair, ne l'est sans doute qu'en raison de son caractère superficiel. Même le vocabulaire permettant de les classifier est insatisfaisant, car non seulement certaines semblent-elles tomber sous plusieurs catégories, mais d'autres ne tombent clairement sous aucune. De plus, leur caractérisation laisse songeur. Il suffit de lire, dans le *Larousse*, que la synecdoque consiste à prendre le tout pour la partie, ou l'inverse, le genre pour l'espèce, ou l'inverse, etc., et que par la métonymie on exprime ... le tout pour la partie! Dans le cas de la métaphore, on nous dit qu'il y a changement de signification. On peut alors se demander dans quel genre de classification on se trouve, alors qu'il est parfois question de signification et parfois pas, et sur quoi se base cette classification. Par ailleurs, on peut se demander si les synecdoques ne sont pas des métonymies, ou inversement. Enfin, la nature des changements de signification demeure obscure en l'absence d'une théorie de la signification.

Cette thèse est une contribution à notre connaissance des figures de style et plus généralement de ce que j'appellerai le phénomène de la non-littéralité. J'examinerai comment il est possible de faire comprendre à quelqu'un exactement le contraire de ce que signifie l'énoncé que l'on utilise en faisant de l'ironie ("Que tu es brillant !"), de lui faire comprendre autre chose que ce que signifie l'énoncé que l'on utilise, par la métaphore par exemple ("Pierre est un requin"), ou de lui faire comprendre plus, par exemple lorsqu'on dit "Il va souvent à Québec" pour laisser entendre que quelqu'un a une petite amie dans cette ville. Mais avant d'aller plus loin, il faut dissiper quelques malentendus.

Il est évident qu'il existe sur le sujet de nombreux livres et articles répartis dans de nombreuses disciplines: théorie littéraire, psychanalyse, esthétique, linguistique, etc., sans compter l'histoire des théories des figures. L'approche que je présente n'est ni psychanalytique ni esthétique, n'a rien à voir avec les théories littéraires, et si elle entretient quelques rapports avec les théories linguistiques, elle s'en éloigne considérablement. Enfin, je ne dirai rien de l'histoire des théories des figures de style, sinon pour rappeler une histoire si récente qu'il devient difficile de savoir s'il s'agit du présent ou du passé. De plus, je n'accorderai pas une grande importance à une classification des figures de style. De telles classifications n'ont pas un grand pouvoir explicatif; or, ce que nous cherchons c'est une explication du phénomène de la non-littéralité – une explication du fait qu'un locuteur peut signifier quelque chose de différent de ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise.

Je dois aussi souligner que je ne discuterai que des figures de style qui ne sont pas conventionalisées. Je ne m'intéresserai pas aux figures mortes (comme "le pied de la montagne") ou aux expressions qui sont en voie d'acquérir une nouvelle signification conventionnelle. L'attention sera portée aux figures encore vivantes, celles pour lesquelles les locuteurs ne peuvent immédiatement associer avec certitude une signification en se fiant aux usages passés.

Mon travail ne vient, en partie, que fournir des réponses à des questions telles que: comment peut-on dire "Que c'est beau !" avec l'intention de signifier "Que c'est laid !" et en pensant "Que c'est laid !" ? Comment peut-on dire "La guillotine vient de tomber" pour parler de la mise en branle d'une procédure administrative et signifier quelque chose de sensé? Comment peut-on signifier à quelqu'un que l'on ne veut pas aller à un certain endroit en lui affirmant "Je suis pris"? Ces exemples peuvent paraître banals et sans intérêt. Mais s'attaquer au langage ordinaire est une procédure commune dans une tradition qui exige qu'on commence par les choses ordinaires: la tradition analytique.

2. Au XX^e siècle, le mouvement analytique aura été un des plus marquants en philosophie. Un des thèmes majeurs qu'on y retrouve est celui de la signification. Cette dernière est caractérisée par la formule désormais célèbre: connaître la signification d'un énoncé, c'est connaître ses conditions de vérité. Ce slogan fut souvent repris de Frege à Austin. Mais ce dernier, comme Wittgenstein avant lui, constata que certaines expressions

comme "Je promets de venir demain" ou "Quelle heure est-il?" n'étaient ni vraies ni fausses, mais n'étaient pas pour autant dépourvues de signification (Austin, 1962). De cette critique et de l'esquisse de théorie présentée par Austin, Searle tira la théorie des actes illocutoires (Searle, 1968, 1969).

Selon Searle (1969), la plupart des actes illocutoires sont de la forme $F(P)$ ¹, où F est une force illocutoire et P un contenu propositionnel. Le contenu propositionnel est la proposition exprimée par l'énoncé et est conçue en termes vériconditionnels. Par exemple, si je fais l'assertion "Le ministre est présent", la force est celle de l'assertion, et le contenu est la proposition exprimée par "Le ministre est présent". La force est une composante de la signification. On peut appliquer une force à plusieurs contenus propositionnels. Par exemple, je puis faire l'assertion que Pierre est mortel ou que le Canada est au nord des Etats-Unis. Un même contenu propositionnel peut aussi se voir appliquer diverses forces: je puis promettre que je viendrai demain, jurer que je viendrai demain, ou nier que je viendrai demain. Ainsi, comprendre par exemple, la signification de "La mer est agitée", c'est comprendre non seulement le contenu propositionnel de cette assertion mais aussi sa force assertive.

La théorie des actes illocutoires a été développée pour rendre compte de la signification d'actes illocutoires accomplis par l'utilisation littérale

¹ Dans cette thèse, il ne sera question que des actes illocutoires de cette forme. Il n'est pas nécessaire pour mon propos de tenir compte d'actes illocutoires de forme $F(n)$ où F est une force et n une expression dénotant un objet, ni des actes illocutoires complexes de forme $F_1(P_1) \& F_2(P_2)$, $P \rightarrow F_1(P_1)$. Voir Searle et Vanderveken (1985) pour plus de détails sur les actes illocutoires complexes.

d'énoncés dans des contextes d'énonciation. On n'a donc tenu compte que des cas où un locuteur utilisant un énoncé signifiait exactement ce que signifiait conventionnellement l'énoncé utilisé dans le contexte d'énonciation, en écartant les figures de style (Austin, 1962, Searle, 1968, 1969). Mais, très tôt, Searle a voulu développer la théorie des actes illocutoires (Searle, 1979) afin de rendre compte de ces dernières. Indépendamment, Grice (1975), tout en aménageant une place pour la non-littéralité dans sa théorie de la signification (1957, p. 42), avait judicieusement fait remarquer que parfois un locuteur utilisant un énoncé signifie plus que ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte. Par exemple, un locuteur disant "Il y a un garage au coin" véhicule ou communique, la plupart du temps, l'information que le garage est ouvert. Mais ce qu'il véhicule ainsi n'est pas lié uniquement à la signification conventionnelle des expressions qu'il utilise dans ce contexte. Pour expliquer la non-littéralité, Searle a eu recours à la distinction gricéenne (Grice, 1968, 1969) entre ce que signifie l'énoncé utilisé par le locuteur dans un contexte d'énonciation et ce que signifie le locuteur par l'utilisation de cet énoncé dans ce contexte. Malheureusement, la théorie de la signification non littérale présentée par Searle demeure insatisfaisante, comme on le verra. Dans cette thèse, je développerai une théorie qui, tout en s'inscrivant dans le paradigme des théories de Grice et de Searle, présente une nouvelle approche de la non-littéralité. La théorie que je défends réutilise donc des notions gricéennes mais, tout en précisant certains résultats obtenus par Grice, elle développe certains aspects des thèses de ce dernier. Je crois devoir déjà au lecteur quelques explications sur mes positions générales. Je vais donc exposer les grandes lignes des thèses que je soutiendrai dans les pages qui suivent. Le lecteur ne sera donc pas

surpris par la teneur de mes arguments et sera mieux en mesure d'en examiner les détails.

3. Ma position peut se résumer en quelques phrases. Le phénomène de la non-littéralité peut être traité sans modifier la théorie de la signification et sans parler de changement de signification d'expressions linguistiques. Il suffit pour cela de faire appel à des notions empruntées à la philosophie de l'action.

Ma thèse fondamentale est que l'on doit parler d'énonciations non littérales faites en utilisant des énoncés ayant une signification conventionnelle. Conséquemment, on doit dire que la non-littéralité n'est pas le fait de mots, de phrases ou d'énoncés, mais d'énonciations. Une énonciation est une action accomplie par un locuteur qui utilise un énoncé dans un contexte et un énoncé est une expression linguistique. Lors des énonciations non littérales, les énoncés gardent leur signification conventionnelle mais sont utilisés par des locuteurs pour signifier autre chose que ce qu'ils (les énoncés) signifient conventionnellement. La sémantique est la théorie de la signification conventionnelle des énoncés types et ne peut constituer une théorie de la signification non littérale, puisque celle-ci est le fait d'énonciations, non d'énoncés types. Pour identifier ce que signifie un locuteur par une énonciation non littérale, il faut connaître plus que la signification de l'énoncé type dans le contexte. On doit comprendre, en plus de la signification de l'énoncé dans ce contexte, la rationalité qui sous-tend cette énonciation dans ce contexte. Il faut être

capable de rendre intelligible l'action accomplie par le locuteur qui utilise cet énoncé. La notion de compréhension est ambiguë. Aussi faut-il distinguer la compréhension de la signification de l'énoncé et la compréhension de l'action. Je m'efforcerai ici de distinguer quelle interprétation il faut accorder à "compréhension" grâce au contexte dans lequel j'utiliserais ce terme.

Pour comprendre la signification d'un énoncé utilisé littéralement par un locuteur, sauf exception, il suffit de comprendre la signification de l'énoncé². Les exceptions sont les cas où l'énoncé est ambigu dans le contexte. L'allocutaire a alors recours à des hypothèses sur la rationalité du locuteur pour identifier l'interprétation qu'il doit accorder à l'énoncé dans le contexte, pour identifier le sens conventionnel de l'énoncé en contexte. Il va sans dire que les énonciations littérales peuvent aussi être analysées en termes d'action. La raison en est simplement que l'usage de certains énoncés dans certains contextes constitue un bon moyen de réaliser certaines intentions prélinguistiques, en ce sens qu'elles ne sont pas essentiellement dépendantes du langage, ou linguistiques. Par exemple, pour avertir quelqu'un, utiliser un énoncé ayant la force de l'avertissement est un moyen adéquat. Mais un agent pourrait avoir cette intention sans maîtriser une langue. Le contenu de ce que l'on a l'intention de communiquer à l'allocutaire peut aussi être communiqué en utilisant des moyens conventionnels permettant de véhiculer ce contenu – ce qui, dans l'énoncé, permet d'exprimer un contenu propositionnel. Un agent qui ne maîtrise pas une langue pourrait aussi avoir l'intention de communiquer quelque chose. Il

² Un locuteur utilise littéralement un énoncé s'il signifie ce que signifie conventionnellement ce dernier.

devrait dès lors utiliser des moyens non conventionnels. Dans le cas de la signification non littérale, des hypothèses sur la rationalité du locuteur permettent d'identifier l'énonciation comme non littérale parce que le locuteur ne pourrait, s'il est rationnel, sincère³ et s'il comprend la signification de l'énoncé qu'il utilise, utiliser cet énoncé et signifier ce que signifie cet énoncé dans ce contexte. Par exemple, dans un contexte où locuteur et allocitaire savent que Pierre est un humain, le premier, s'il est rationnel, sincère et linguistiquement compétent ne peut avoir l'intention d'informer le second que Pierre est un gorille. Dès lors, l'allocitaire devra identifier un énoncé qui signifie ce que peut avoir signifié le locuteur dans le contexte et qu'aurait utilisé le locuteur pour faire son énonciation s'il s'était exprimé littéralement pour accomplir une action rationnelle dans le contexte d'énonciation. Pour ce, le recours à la capacité de comprendre non seulement les énoncés, mais les actions des agents est essentiel. Par exemple, l'allocitaire, dans notre dernier exemple, ne peut prêter au locuteur l'intention de l'informer de ce dont il l'informe apparemment dans le contexte d'énonciation. Ainsi, pour expliquer la possibilité de signifier et de comprendre autre chose ou plus que ce que signifie l'énoncé qui est utilisé dans un contexte d'énonciation, on doit porter attention non pas uniquement à ce qui permet de comprendre la signification conventionnelle d'une expression linguistique (la compétence linguistique) – ou d'une expression linguistique en contexte – mais aussi à ce qui permet de "rationaliser", pour parler comme Davidson, la place d'une certaine action accomplie par un agent dans un certain contexte. Ici l'action est l'accomplissement d'un certain acte illocutoire.

³ S'il ne ment pas.

En fait, le problème de la non-littéralité relève de la philosophie de l'action, et non de la philosophie du langage. Ceci n'implique pas qu'il n'y ait aucune relation entre l'énoncé et l'énonciation. Comme nous l'avons mentionné, dans la mesure où l'énoncé utilisé pour faire une énonciation peut être un moyen de réaliser certaines intentions pour un locuteur rationnel, l'énonciation de cet énoncé est un acte rationnel pour réaliser ces intentions. Et, je le répète, si la rationalité de l'usage de cet énoncé peut être évaluée, c'est que l'usage de certains énoncés constitue un moyen adéquat⁴ pour l'accomplissement de certaines actions – les actions correspondant à la force illocutoire de l'énoncé et ayant pour contenu le contenu propositionnel de cet énoncé. Par exemple, l'énonciation de l'énoncé "Je vous demande pardon" est un bon moyen de demander pardon, et l'énonciation de "Je cherche un livre" est un bon moyen d'informer que l'on cherche un livre. Dans la plupart des cas, l'action que le locuteur a l'intention d'accomplir peut être accomplie en utilisant des moyens conventionnels permettant de réaliser cette intention: en utilisant un énoncé. Comme on peut le constater, la compétence linguistique est une condition nécessaire et suffisante pour accomplir et comprendre certaines actions, pour accomplir et comprendre énonciations littérales. Mais elle est nécessaire et non suffisante pour accomplir et comprendre certaines autres, les énonciations non littérales. Par exemple, si l'énoncé utilisé par un locuteur est un moyen pour accomplir une certaine action qui ne peut être accomplie par un locuteur rationnel dans un contexte d'énonciation et si

⁴ J'utilise ce terme relativement vague afin de ne pas m'engager dans une discussion sur la question de savoir si le moyen est nécessaire ou suffisant. J'y reviendrai plus loin.

pourtant on veut continuer d'admettre que le locuteur est rationnel, on dira que ce qu'il a l'intention de signifier est distinct de ce que signifie le moyen conventionnel qu'il utilise pour ce faire. Le problème majeur en théorie de la non-littéralité est d'identifier ce que le locuteur avait alors l'intention de signifier. On verra plus loin des relations en fait très fortes entre les énoncés et les énonciations.

Dans la perspective d'analyse d'énonciations qui est la nôtre, on peut faire appel à l'attribution aux locuteurs de croyances et d'intentions à l'intérieur de schémas de syllogismes pratiques ou plans d'action. Ces derniers permettent d'expliquer ou de comprendre (ou de rendre intelligibles ou de rationaliser) n'importe quelle action rationnelle et sont abondamment utilisés en philosophie de l'action (Davidson, 1963, Churchland, 1970, Goldman, 1970, Von Wright, 1972). On peut aussi faire appel à des maximes d'action. Afin d'expliquer comment un locuteur peut signifier plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise lorsqu'il dit, par exemple, "Il y a un garage au coin", il suffit banalalement de considérer que le locuteur a l'intention de venir en aide à l'allocataire et croit que par cette énonciation il peut lui venir en aide, que par l'usage de cet énoncé dans ce contexte il lui indique un endroit où trouver de l'essence et que cette indication ne peut être utile que si le garage est ouvert et qu'on peut s'y procurer de l'essence. Il a donc l'intention de signifier ce que signifie l'énoncé qu'il utilise tout en signifiant que ce garage est ouvert et que de l'essence y est disponible. C'est là, à grands traits, l'explication que je développerai. Le problème est plus compliqué avec les métaphores et l'ironie mais la procédure est, pour l'essentiel, identique. On verra que la théorie de l'action nous permet aussi

de distinguer avec une relative simplicité les actes illocutoires non littéraux des implicitations conversationnelles.

Je ferai aussi appel à des maximes d'action rationnelle. Ces dernières, comme je le soutiendrai, ne sont pas constitutives, au sens de Rawls (1955) et de Searle (1969), d'une langue, mais constitutives du comportement linguistique.

Cette approche se situe en marge de toutes les théories de la non-littéralité où l'on pose un changement de signification et où il est question, par exemple, de signification métaphorique (Black, 1978). La théorie que je propose ne postule aucun changement de signification des expressions linguistiques. Elle peut toutefois expliquer comment, dans une perspective diachronique, de tels changements sont possibles. C'est là une de ses forces: elle n'exige aucune modification de notre conception de la compétence linguistique comme capacité de comprendre la signification conventionnelle des énoncés. Il n'est pas nécessaire de faire appel à une aptitude particulière pour expliquer la compréhension de métaphores par exemple. Il n'est pas non plus nécessaire de recourir à une intuition particulière.

Il va sans dire que dans cette théorie on ne traitera pas des émotions que peuvent soulever les figures de style, ou de leur valeur rhétorique. La valeur rhétorique concerne l'effet perlocutoire de l'usage littéral ou non littéral de certains énoncés puisqu'elle concerne l'effet produit chez l'allocutaire par l'usage de ces expressions dans certains contextes. Dans la mesure où les énoncés utilisés littéralement ont aussi une valeur rhétorique, on peut affirmer que cette dernière est relativement

indépendante de l'usage non littéral d'énoncés. Cet effet n'est évidemment pas la compréhension de ce que signifie le locuteur. Il peut s'agir de la peur, du rire, de la persuasion, etc. Nous ne nous intéresserons pas à l'effet perlocutoire.

4. Cette thèse comporte trois parties. La première est axée sur la philosophie du langage et comprend les quatre premiers chapitres. Dans le premier, j'expose la théorie de la signification qui constitue la base de mes thèses. J'introduis aussi la problématique de la non-littéralité dans le cadre de la philosophie analytique et donne les grandes lignes de mon approche. J'y distingue enfin la signification du locuteur⁵ et la signification de l'énoncé⁶, qui fait l'objet d'une longue discussion dans le second chapitre. Searle (1979) écrit assez laconiquement que cette distinction est nécessaire, sans donner de raisons de croire que la seconde notion ne peut pas être définie à l'aide de la première, à la Grice (1957, 1968), et sans chercher à montrer qu'il n'est pas possible que la seconde soit toujours identique à la première.

On pourrait soutenir que dans certaines circonstances un locuteur peut modifier la signification conventionnelle des expressions qu'il utilise et que parfois les expressions linguistiques d'une langue signifient exactement ce qu'un locuteur a l'intention de leur faire signifier. On peut heureusement présenter des arguments pour affirmer qu'un locuteur ne peut modifier à volonté, dans un contexte, la signification associée à certaines expressions

⁵ Ce que le locuteur a l'intention de signifier dans le contexte.

⁶ Ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte.

linguistiques par convention. Ces arguments pèseront fort lourd par la suite et constitueront une des bases de ma théorie.

Dans le troisième chapitre, j'examine quelques approches sémantiques de la non-littéralité (où une approche sémantique est caractérisée par un appel à un changement de signification des énoncés utilisés lors des énonciations non littérales), de même que quelques théories pragmatiques (où une théorie pragmatique est caractérisée par le recours à la notion d'énonciation pour expliquer la non-littéralité, sans qu'il soit question de changement dans la signification de l'énoncé). Toutes ces théories sont critiquées et divers arguments militant pour leur rejet sont présentés.

Dans un quatrième chapitre, j'examine la délicate question des intentions en théorie de la signification non littérale. Chez Grice comme chez Searle, la signification non littérale est fonction des intentions des locuteurs. Par exemple, si un locuteur utilise ironiquement "Votre chapeau est magnifique", bien que cet énoncé dans ce contexte signifie que le chapeau de l'allocutaire est magnifique, ce qu'a l'intention de signifier le locuteur par cette énonciation - et ce qu'il signifie de fait- est ce qui serait exprimé par "Votre chapeau est très laid". Le problème est que souvent à l'intérieur d'une théorie de ce type il faut faire appel à trop d'intentions et que l'exigence d'identification des intentions du locuteur est trop forte, ne pouvant être satisfaite par aucun locuteur/allocutaire. Je distinguerai donc ce que le locuteur a l'intention de signifier et ce que suggère son énonciation pour un allocutaire. Les intentions ne jouent aucun rôle dans ce dernier cas. Cette distinction permet de traiter des exemples où les intentions peuvent être inexistantes et où le locuteur "communique" tout de même quelque

chose qui est distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Enfin, elle permet de clarifier de nombreux cas problématiques présents dans la littérature.

La seconde section comprend les chapitres cinq, six et sept, et le centre d'intérêt est déplacé de la philosophie du langage vers la philosophie de l'action. Dans le chapitre cinq, j'introduis, en la justifiant, l'approche de la non-littéralité dans le cadre de la philosophie de l'action. Les intuitions sous-jacentes à cette démarche sont partiellement liées aux thèses gricéennes voulant que ce que "véhicule" un locuteur et qui est distinct de ce qu'il signifie littéralement soit produit par la relation "en"⁷, une relation omniprésente en philosophie de l'action (Goldman, 1970) et négligée en théorie des actes illocutoires. Cette relation lie des occurrences d'actions. Austin l'avait bien présentée et problématisée dans How to Do Things With Words, lors de la caractérisation de l'acte perlocutoire, en tentant de distinguer ce dernier de l'acte illocutoire. On se rappellera que l'acte perlocutoire est défini par Austin en termes de relation "en" et qu'il affirme qu'on accomplit un acte perlocutoire en accomplissant un autre acte, paradigmatiquement un acte illocutoire. Austin a longuement développé ce point en tentant de distinguer l'illocution de la perlocution (Austin, 1962, sections 8, 9 et 10 en particulier). Malheureusement, par la suite on s'est peu intéressé aux actes perlocutoires et à la relation "en" en théorie des actes de discours (voir cependant T. Cohen, 1973, S. Davis, 1979a, 1984, qui sont deux exceptions intéressantes). Chez Grice (1957, 1968), cette relation est aussi importante mais elle est négligée par les gricéens (voir,

⁷ La "by relation".

cependant, Lombard et Stine, 1974 sur son importance). Par exemple Bennett (1976), bien qu'il mentionne qu'il est question d'action chez Grice, abandonne la problématique de l'action qui est, de son aveu même (Bennett, 1976, p. 15) à l'origine de la théorie gricéenne de la signification, en axant sa théorie sur le produit de l'action (l'énoncé)⁸. Mes intuitions sont aussi liées au fait que les maximes gricéennes sont des maximes d'action, comme le souligne Grice (1975). De plus, il semble clair que les syllogismes pratiques permettent un traitement adéquat du mécanisme d'inférence de ce que signifie un locuteur à partir de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans un contexte d'énonciation, quand ce qu'il a l'intention de signifier est distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte.

Kasher (1976) a déjà soutenu que les maximes conversationnelles pouvaient être dérivées d'une maxime de rationalité. Cette thèse est discutable, et l'endosser paraît affaiblir notre compréhension de la non-littéralité. Cependant, il n'en est rien et la maxime de rationalité clarifie la maxime gricéenne de pertinence, comme je le soutiendrai dans le chapitre six. J'aimerais souligner que parler de rationalité dans ce contexte n'est pas un rajout important, puisque Grice (1975), Searle (1979), Sperber et Wilson (1986), pour ne mentionner que ceux-là, font intervenir un principe de rationalité en un endroit ou un autre dans leur théorie. Parler de rationalité dans le contexte d'une théorie de l'action n'est pas nouveau non plus puisque de nombreux théoriciens de l'action utilisent un principe de rationalité (voir Føllesdal, 1982, et Davidson, 1980). Par la suite, il devient facile de statuer sur la fonction de chaque maxime.

⁸ Voir aussi Bennett, 1973, p. 154, où est reconnue l'importance de l'action, mais où l'auteur évite aussi de s'engager sur ce terrain.

La maxime de pertinence construite en termes de rationalité fait bon ménage avec les syllogismes pratiques ou plans d'action, dont l'intérêt est aussi montré dans ce chapitre. J'exploiterai ces syllogismes pour en établir la valeur dans l'analyse de notre compréhension du phénomène qui nous intéresse. Je montrerai en particulier comment ils permettent de distinguer clairement les énonciations non littérales et les implicitations conversationnelles. On verra aussi, dans ces chapitres, comment notre compétence linguistique et une capacité très générale de comprendre des actions sont étroitement imbriquées dans notre capacité de percevoir la non-littéralité de certaines énonciations. Il va sans dire que dans la mesure où les énonciations littérales sont des actions, elles peuvent aussi être introduites dans de tels syllogismes. Mais contrairement à ce qui se passe pour les énonciations non littérales, ceci n'est ni nécessaire ni suffisant pour l'identification de ce que signifie le locuteur si ce dernier utilise une expression qui a une signification conventionnelle. Ce faisant, on montrera comment philosophie du langage et philosophie de l'action peuvent être mises en rapport.

Dans le chapitre huit, qui constitue la troisième section, j'insisterai sur quelques conséquences de ce rapprochement entre philosophie du langage et philosophie de l'action, relativement à notre notion de compétence linguistique, à la capacité de comprendre des actions, etc. Ce chapitre aura valeur de conclusion.

5. Je ne prétends pas résoudre tous les problèmes en théorie de la non-littéralité. Je pense néanmoins que philosophie du langage et philosophie de l'action ne peuvent que tirer avantage du rapprochement que j'effectue entre elles. Je ne prétends pas non plus être le premier à tenter un tel rapprochement. A cet égard, mon approche est un développement des travaux d'Austin (1962), Grice (1957, 1968, 1969, 1975, 1978, 1982) et Searle (1968, 1969, 1979, 1983, 1986), envers lesquels ma dette est évidente.

Il convient ici encore de faire quelques mises en garde. La théorie de l'action que j'utiliserais pour analyser la non-littéralité est celle de Goldman (1970). Ce dernier est causaliste et prolifiste et je serais engagé, conséquemment, à ces positions. Pour Goldman, des plans d'action conçus en termes de croyances et de désirs causent l'action. Pour un philosophe plus près de von Wright par exemple, ces plans la rendraient intelligible, mais ne prendraient pas place dans une chaîne causale. Dans un premier temps, il doit être évident que l'interprétation goldmannienne de la valeur explicative des syllogismes pratiques n'est pas la seule possible et que l'usage de plans d'action ne m'engage pas nécessairement à un causalisme. Je ne prendrai donc pas position dans le débat opposant causalistes (Goldman) et anti-causalistes (von Wright) (voir Stoutland, 1976, 1980 à ce sujet). Il en va tout autrement avec le prolifisme, auquel je semble fortement lié. Pour les prolifistes (Goldman, 1970) si quelqu'un joue du piano à un certain moment, ce qui réveille Georges et enchante Marie, il accomplit trois actions: il joue du piano, il réveille Georges et il enchante Marie. Il est intéressant de noter que Goldman (1970, p. 8) fait aussi explicitement référence à Austin et le considère comme un de ses prédecesseurs au niveau du prolifisme. Pour un uniciste (tels Anscombe ou Davidson), on n'aurait là que trois descriptions

d'une seule et même action. Ni Austin ni Searle ne se sont clairement prononcés en faveur de l'une ou l'autre position. Searle dans Speech Acts semble adopter une approche uniciste (1969, p. 24), qui serait encore la sienne. Selon l'uniciste, à une occurrence d'acte peuvent correspondre plusieurs types d'actes – alors que chez Goldman à chaque occurrence d'acte correspond un type d'acte. Par exemple, l'occurrence d'un acte de discours exemplifie trois actes types (d'énonciation, propositionnel et illocutoire) (Searle, 1969, p. 24). Vanderveken a emboîté le pas dans Les Actes de discours. Certains philosophes qui ont abordé cette question, comme Davis (1984), ont emprunté la voie prolifiste.

Je dois souligner que j'ai utilisé la théorie goldmannienne à dessein, tout en en reconnaissant les faiblesses évidentes. Car je crois que c'est dans A Theory of Human Action que la relation "en" est la mieux examinée. Et cette clarté est essentielle pour qui veut thématiser certains problèmes de philosophie du langage dans les termes de la philosophie de l'action. Je ne nie donc pas que l'on puisse m'adresser toutes les critiques que l'on soulève traditionnellement contre une approche prolifiste en théorie de l'action. Mais cela n'affaiblit pas irrémédiablement ma thèse. On pourrait envisager de traduire le tout dans un modèle uniciste. Mon intention est de formuler la problématique de la non-littéralité dans le cadre de la philosophie de l'action. Par la suite, on pourra discuter certains problèmes liés à la philosophie de l'action que j'ai utilisée et éventuellement reformuler ma théorie dans un modèle uniciste. Mon but sera atteint si je réussis à montrer que l'on doit traiter le problème de la non-littéralité comme relevant de la philosophie de l'action. Quel type de philosophie de l'action

est le plus adéquat est une question que l'on ne peut se poser qu'une fois cette première étape franchie.

Toujours en philosophie de l'action, je dois avouer avoir effectué un autre choix. Il est assez étonnant que bien que la notion d'intention soit présente en philosophie du langage, peu de philosophes du langage s'y soient intéressés. Grice a considéré cette notion comme primitive, en se réservant le droit de la caractériser ultérieurement. Il n'a cependant pas développé cet aspect de sa théorie, sinon dans un court texte en 1972. On peut toutefois déceler deux approches de la notion d'intention qui ont été reprises par deux philosophes du langage importants. Dans une première, on définit la notion d'intention en termes de désirs (ou de pro-attitudes) et de croyances, faisant ainsi disparaître les intentions du monde des entités mentales. Davidson (1963) est partisan de cette approche (voir aussi Churchland, 1970, et surtout Audi, 1973)⁹. Dans une seconde, la notion d'intention est irréductible. Searle (1983) s'est récemment fait le défenseur de cette dernière approche, que je fais aussi mienne (voir aussi Bratman, 1984, 1985, 1987). Je ne puis, malheureusement, justifier ce choix dans cette introduction. Il suffira de mentionner que les tentatives de réduction me semblent des échecs.

On peut effectuer d'autres distinctions. Pour certains, si un agent a l'intention de faire quelque chose, il croit qu'il va le faire (Grice, 1957, p. 145, 1968, p. 60, 1969, pp. 158 et 161, et 1972 défend une position qui

⁹ Dans 'Intention and Uncertainty', p. 13, Grice propose de réduire la notion d'intention à celles de volonté ("意志") et de croyance. Mais cette approche est marginale et je ne veux pas la discuter ici.

s'apparente à celle-ci), ou il est certain qu'il va le faire, ou il ne croit pas qu'il est impossible de le faire (Hampshire et Hart, 1958), ou il croit qu'il lui est possible de le faire (von Wright, 1972, Nordenfelt, 1974, Baier, 1976, Bennett, 1976, Davidson, 1978a, 1985, Searle, 1983). Selon cette position, un agent qui a l'intention de faire quelque chose croit, en gros, qu'il peut ou va le faire. Pour d'autres, un agent peut avoir l'intention de faire quelque chose qu'il croit impossible de faire (pour une défense nuancée de cette thèse, voir Thalberg, 1963). Cette dernière approche est souvent soutenue en utilisant des arguments éthiques. Ainsi, selon certains un locuteur pourrait avoir l'intention d'accomplir quelque chose sans croire qu'il peut réaliser l'action qu'il a l'intention d'accomplir, parce qu'il croit que le monde dans lequel il a cette intention est meilleur qu'un monde dans lequel il ne l'aurait pas. Par exemple, quelqu'un pourrait avoir l'intention de résister à la torture, même s'il ne croit pas qu'il pourra résister à la torture, parce qu'il croit qu'un monde dans lequel il a cette intention est meilleur qu'un monde dans lequel il ne l'a pas (voir Hedman, 1970, Brandt, 1983, et surtout McCann, 1986). On peut aussi adopter une position à la Bratman (1984, 1987). Selon cette dernière, avoir une intention n'implique pas que l'on croit possible d'accomplir l'action que l'on a l'intention d'accomplir. Cependant, cette croyance est en quelque sorte récupérée par l'introduction des intentions à l'intérieur de plans d'action où un requisit de consistance, que je définirai en temps et lieu, entre intentions et croyances doit être respecté, en ce sens qu'un locuteur qui aurait l'intention d'accomplir une action qu'il croit ne pas pouvoir accomplir aurait un plan d'action qui, croit-il, ne peut conduire au résultat pour lequel ce plan a été construit, un plan en quelque sorte défectueux. J'opterai pour cette position. Ce choix ne peut non plus être rapidement justifié dans cette introduction. On constatera

cependant l'intérêt de ce dernier pour ma théorie tout au long de cette thèse. En particulier, on notera comment les plans d'action me permettent de structurer croyances et intentions, formant habituellement une masse assez indistincte, et d'établir des relations raisonnablement précises entre les éléments de l'arrière-fond conversationnel.

6. Il est certains sujets que je n'ai pu aborder, faute d'espace et de temps. J'aimerais mentionner en particulier le problème de l'attribution d'attitudes propositionnelles. Il est évident que la théorie que je présente s'appuie fortement sur cette capacité qu'ont les humains d'attribuer à autrui des états mentaux, et un critique pourrait fort pertinemment me demander comment les agents procèdent pour attribuer à autrui certaines croyances ou certaines intentions. De fait, c'est là le problème bien connu de l'arrière-fond conversationnel, problème que je ne puis résoudre de façon satisfaisante. Ce problème est le suivant: comment, dans un contexte d'énonciation, un allocutaire peut-il attribuer certaines croyances et certaines intentions au locuteur afin d'identifier ce que signifie non littéralement ce dernier? J'ai développé ma théorie en le repoussant et en le simplifiant artificiellement. Mais je dois reconnaître la présence d'un résidu irréductible. Je demande à mon lecteur d'être indulgent. Je reconnais l'importance de cette question. Mais sa complexité aurait exigé que j'y consacre une thèse entière. Aussi, qu'on excuse cette absence qui n'est pas le résultat d'un oubli. Je ne crois pas, cependant, que ce résidu remette en question toute ma théorie. Je ne m'intéresse qu'à un modèle qui permet de

permet de traiter tous les cas possibles, et ce résidu n'a de pertinence que dans la mesure où l'on veut traiter des cas particuliers.

Dans mon texte, pour paraphraser ce que dit Schiffer à propos du programme gricéen, je ne fournis pas les moyens de déterminer ce que le locuteur a signifié non littéralement par une énonciation en une occasion, mais un critère donnant les conditions qui doivent être remplies pour affirmer qu'il a signifié non littéralement quelque chose.

Chapitre 1

Signification littérale et non littérale

Les philosophes du langage travaillant dans les divers courants que l'on retrouve en philosophie analytique, soit par exemple dans la tradition austiniennne, soit dans le paradigme carnapien de la sémantique des mondes possibles, ont abordé à de rares exceptions près la question de la signification en ne considérant que la signification littérale, c'est-à-dire les cas où un locuteur signifie ce que signifie conventionnellement l'expression linguistique qu'il utilise. Par exemple, Austin écarte les usages non littéraux des énoncés lors de l'élaboration de la distinction entre l'acte locutoire, l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire (Austin, 1962, p. 122). Ce faisant, il articule toute la théorie des actes de discours en ne tenant compte que de l'usage littéral du langage. Searle, jusqu'à récemment, avait

suivi cette voie. Davidson n'a que très tardivement précisé ses positions relativement aux métaphores.

Grice (1957, 1968, pp. 56-57, 1975) est une exception majeure à cette règle. Et c'est lui qui, en introduisant la problématique de la non-littéralité, a soulevé un nouveau problème pour les philosophes du langage. Searle l'a très rapidement suivi sur ce point et posé le problème avec une grande acuité (Searle, 1979).

Bien sûr, quelques articles ou sections de livre avaient été consacrés à la question (Black, 1962, Beardsley, 1962, Alston, 1964). Mais la recherche n'avait ni l'ampleur ni la systématique qu'en lui connaît aujourd'hui. En conséquence, les théories de la signification ont été développées en considérant le seul usage littéral du langage.

Dans la première partie de ce chapitre, j'exposerai brièvement la sémantique conçue comme théorie de la signification conventionnelle afin de fournir la base de la théorie que je développerai. La théorie de la signification conventionnelle est essentielle à mon projet. Loin de la dénigrer ou de croire que le phénomène de la non-littéralité la rends caduque, je considère que c'est la seule base sérieuse permettant de thématiser la non-littéralité. Il va sans dire que l'un des reproches que l'on peut faire aux nombreux écrits sur la non-littéralité (et en particulier sur la métaphore) est justement le peu d'intérêt que les auteurs manifestent pour la signification conventionnelle. En fait, il ne serait pas excessif de parler, pour la grande majorité des cas, d'absence totale de théorie de la signification conventionnelle. Dans la seconde partie, je produirai les

grandes lignes du cadre griceen/searlien dans lequel est construite la théorie qui sera développée dans cette thèse. Enfin, dans une dernière section, j'introduirai la problématique de la non-littéralité. Cette section a une grande importance puisque son propos est d'esquisser les grands traits de mon approche et de présenter les questions majeures auxquelles devrait répondre une théorie de la signification non littérale. .

1. La sémantique des langues naturelles

1.1 Sens et dénotation

Frege (1892) a marqué la sémantique par un célèbre argument qui établissait la distinction entre sens et dénotation. Soit deux énoncés de forme " $A = B$ " et " $A = A$ ". Le premier a une valeur informative et peut représenter une importante découverte, tandis que le second est *a priori* et n'a pas de valeur informative. Si la relation d'égalité liait des objets, ces deux énoncés ne différeraient pas en termes de valeur cognitive et rendraient compte de la relation d'une chose avec elle-même. Dans ces conditions, la différence cognitive entre ces deux énoncés devient inexplicable. Si la relation ne liait que des signes, cette différence de valeur informative deviendrait aussi inexplicable puisque " $A = B$ " ne porterait que sur une convention relative à la manière dont nous parlons d'un certain objet en disant que deux signes désignent la même chose. Pour

expliquer la différence cognitive entre "A = A" et "A = B", Frege distingue le signe, ce que désigne le signe, et qui est la dénotation de ce signe, et le "mode de donation de l'objet", qui est le sens du signe. Il écrit:

Or il est naturel d'associer à un signe (nom, groupe de mots, caractères), outre ce qu'il désigne, et que l'on pourrait appeler sa dénotation, ce que je voudrais appeler le sens du signe, où est contenu le mode de donation de l'objet. Pour reprendre l'exemple ci-dessus, la dénotation des expressions «point d'intersection de A et B» et «point d'intersection de B et C» serait bien la même, mais non leur sens. La dénotation d'«étoile du matin» et d'«étoile du soir» serait la même, mais leur sens serait différent.

Frege, 1892, p. 103

Lorsqu'on apprend une langue, on apprend les règles syntaxiques permettant de construire des formules bien formées de cette langue. On apprend aussi les règles sémantiques liant les signes de cette langue à leur sens. Les dénotations de ces expressions ne sont pas toujours immédiatement données. Un signe peut avoir plusieurs sens et plusieurs sens peuvent avoir même dénotation. Par ailleurs, si, dans une langue, tous les signes ont un sens, chacun n'a pas, pour autant, une dénotation. Par exemple, "la montagne d'or" n'a pas de dénotation, dans le monde actuel tout au moins. Les sens ont un trait essentiel: ils sont la propriété commune de tous les individus, et non d'un individu, et doivent être distingués des représentations particulières associées à ces signes (ou à ces sens) par divers individus.

Les sens sont liés conventionnellement aux expressions linguistiques élémentaires d'une langue, et les conventions liant signes et sens constituent partiellement une langue. Par exemple, le fait que l'expression "cheval" ait un certain sens en français dépend des conventions linguistiques constituant la langue française.

Les expressions complexes d'une langue, comme les phrases, ont aussi un sens, qui est fonction du sens des constituants de ces expressions complexes. L'intuition en faveur de cette compositionnalité des sens est relativement simple: si on substitue à une expression composant une expression complexe une autre expression ayant un sens différent, on change le sens de l'expression complexe, ce qui n'est pas le cas si on substitue une expression ayant même sens.

Pour Frege, par ailleurs, la dénotation d'un énoncé est une valeur de vérité, et il est devenu commun en sémantique de dire que la dénotation d'une phrase assertive est sa valeur de vérité. Il est aussi commun de dire que si l'on comprend le sens d'une phrase assertive, on comprends, minimalement, les conditions dans lesquelles elle serait vraie.

1.2 Les forces illocutoires

Il est clair que ce tableau est incomplet. Il ne tient pas compte des forces illocutoires introduites pour rendre compte du fait que bien que tous

les énoncés n'aient pas de valeur de vérité et que, par exemple, les promesses et les ordres ne sont ni vrais ni faux, ils ont tout de même un sens. Une théorie de la signification doit tenir compte des forces illocutoires. Dans une telle théorie, les actes sont de forme $F(P)$ où "F" est une force illocutoire et "P" un contenu propositionnel (la proposition exprimée lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire). On parlera désormais d'énoncés " $f(p)$ ", où le " f " est un indicateur de force illocutoire et " p " le contenu propositionnel (Searle, 1969, Searle et Vanderveken, 1985).

Une force illocutoire a sept composantes (Vanderveken, 1981, 1985):

(1) Le but illocutoire. Le but illocutoire est interne à l'acte illocutoire. Par un accomplissement réussi de l'acte illocutoire, le locuteur atteint automatiquement ce but. La notion de but illocutoire est primitive. On peut distinguer cinq types de buts illocutoires primitifs (voir Searle, 1979, chapitre 1):

- (a) le but assertif : dire comment est le monde
- (b) le but commissif : engager le locuteur à faire quelque chose
- (c) le but directif : tenter que l'allocataire fasse quelque chose
- (d) le but déclaratif : changer le monde par le fait de dire quelque chose
- (e) le but expressif : exprimer sentiments et émotions

Ces buts correspondent aux quatre types de relations que peuvent entretenir le langage et le monde soit, respectivement, que le langage représente quelque chose qui existe dans le monde actuel, qu'il représente

quelque chose qui n'existe pas dans le monde actuel, mais que le locuteur s'engage à réaliser ou que le locuteur tente de faire réaliser par quelqu'un, rendre actuel un état de choses par le fait de l'accomplissement d'un acte de langage, et finalement l'absence de relation. Ces buts distinguent cinq types d'actes illocutoires.

(2) Le mode d'accomplissement du but illocutoire. Le but doit parfois être atteint d'une certaine façon, par exemple en invoquant une position d'autorité. Parfois, il n'y a pas de mode particulier d'accomplissement.

(3) Le degré de force du but illocutoire. Chaque but peut être plus ou moins fort, selon l'engagement vis-à-vis le contenu propositionnel de l'acte illocutoire. Par exemple, si on fait une hypothèse, le but est assertif et le degré de force faible. Si on jure, le but est toujours assertif, mais l'engagement du locuteur vis-à-vis la vérité du contenu propositionnel est plus fort. Chaque force a un degré caractéristique que l'on peut représenter par un nombre entier. On peut ainsi ordonner les forces ayant un même but en prenant pour base le degré zéro.

(4) Les conditions sur le contenu propositionnel. Une force illocutoire ne peut être appliquée à n'importe quel contenu. Ainsi, une promesse doit avoir un contenu représentant un acte futur du locuteur.

(5) Les conditions préparatoires. Le locuteur doit présupposer la réalité d'un certain nombre d'états de choses s'il veut accomplir un acte illocutoire réussi. Par exemple, si je jure de parler au chef de police, je présuppose qu'il existe un chef de police. Si je m'engage à faire quelque

chose, je présuppose que je suis capable de faire ce à quoi je m'engage. Il y a aussi des conditions sur le contenu propositionnel. Par exemple, si je vous demande si vous avez cessé de battre votre femme, je présuppose que vous avez une femme.

(6) Les conditions de sincérité. Pour accomplir un acte illocutoire sans défaut, je dois exprimer certains états psychologiques. Si j'affirme que p , je dois croire que p . Si je m'excuse que p , je dois regretter que p , etc. La plupart du temps, le contenu des conditions de sincérité est identique au contenu de l'acte illocutoire.

(7) Le degré de force des conditions de sincérité. Les états psychologiques peuvent varier par leur degré de force. Si je vous demande de faire quelque chose, je désire que vous le fassiez, tandis que si je vous supplie de faire quelque chose, je désire fortement que vous le fassiez.

On dira qu'un locuteur accomplit un acte illocutoire réussi et sans défaut si et seulement si toutes les conditions déterminées par les composantes sont respectées. Si les conditions déterminées par le but, le mode d'accomplissement, le degré de force du but ou les conditions sur le contenu propositionnel ne sont pas atteintes, l'acte illocutoire n'est pas réussi. Si les conditions préparatoires, les conditions sur les états psychologiques ou le degré de force des états psychologiques ne sont pas atteintes, alors que les autres le sont, l'acte illocutoire est réussi mais défectueux.

1.3 La sémantique

Les langues naturelles se composent d'un vocabulaire de base et d'expressions complexes engendrées à partir du vocabulaire de base de cette langue par des règles de formation syntaxiques (ou grammaticales) de celle-ci. Les expressions complexes ont une structure que la syntaxe doit mettre au jour. La sémantique a pour tâche d'assigner à chaque expression d'une langue le sens de cette expression dans la langue. Le vocabulaire de base doit comprendre un nombre fini de termes auxquels les règles sémantiques assignent une interprétation. Cette contrainte est posée afin de distinguer les langues naturelles et humaines d'autres langues ayant un vocabulaire infini et un nombre infini de règles d'assignation de sens aux expressions de base. Ces dernières langues ne pourraient être apprises et comprises par des locuteurs humains aux capacités finies. Cependant, il peut y avoir un nombre infini d'expressions complexes. Ceci ne nous oblige toutefois pas à postuler un locuteur aux capacités infinies puisque les expressions complexes sont engendrées à l'aide d'un nombre fini de règles syntaxiques. Les locuteurs peuvent ainsi maîtriser la signification des expressions complexes, qui est fonction de la signification des constituantes de ces expressions. Et, d'autre part, un nombre fini d'expressions peuvent permettre la construction d'un nombre infini d'expressions complexes.¹

¹ Voir Searle, "The Philosophy of Language: Some Basic Principles" (inédit non daté) et Blackburn, Spreading the Word à ce sujet. Voir aussi Davidson, "Theories of Meaning and Learnable Languages" et "On Saying That".

Certaines expressions ont plusieurs sens dans la langue et sont dites polysémiques ou sémantiquement ambiguës. Par exemple, en français, "livre" peut être utilisé comme désignant une unité de poids ou un bouquin. La théorie de la signification devrait assigner à chaque expression sémantiquement ambiguë toutes les interprétations de cette expression, c'est-à-dire qu'elle devrait fournir toutes les significations possibles de cette expression dans la langue. Un même énoncé peut aussi exprimer différents actes illocutoires dans différents contextes d'énonciation. Par exemple, "Va chercher du pain" peut parfois exprimer un souhait et parfois un ordre. Ainsi, les énoncés sont sujets à une certaine ambiguïté relativement à l'acte illocutoire qu'ils expriment, ambiguïté qui est due au fait qu'un même énoncé peut exprimer différents actes illocutoires dans différents contextes d'énonciation. On doit noter que les forces ne sont pas ambiguës, mais que ce sont les indicateurs de force qui peuvent l'être. D'autres énoncés expriment le même acte illocutoire dans tous les contextes.

Enfin, soulignons que la sémantique a pour objet la signification des expressions dans la langue et que les locuteurs apprenant une langue apprennent la signification des expressions de base dans la langue et n'ont aucun contrôle sur celle-ci, qui est fonction des conventions linguistiques et non de leurs intentions.²

² Je ne veux pas nier la possibilité d'introduire de nouveaux termes par des déclaration du genre "Par "x" je signifie..." Mais dans ce cas, il n'est pas question de changement de sens d'une expression. On parlera plutôt d'introduction d'un nouveau terme ou d'un usage particulier, plus précis, d'un ancien terme d'une langue. Mais avant de parler de changement dans la langue, il faut que cette expression d'un idiolecte se conventionnalise. Je reviendrai sur ce sujet.

Dans la théorie de la signification, habituellement, on ne construit pas la signification des expressions de base pour ensuite donner celle d'expressions complexes. Comme chez Davidson, on donne la signification d'expressions complexes d'abord, en affirmant qu'on a donné *ipso facto* celle des expressions de base. Dans la plupart des théories l'unité minimale de signification est l'énoncé ou la phrase, et non le mot.

On devrait distinguer la signification d'une expression du sens de cette expression dans un contexte d'énonciation. Par exemple, l'énoncé "Je reviens dans cinq minutes" peut exprimer une certaine proposition dans un contexte et une autre dans un autre contexte à cause de la présence du "je" qui est une expression qui dénote différents objets en fonction du contexte d'énonciation. Cependant, la signification linguistique de cet énoncé ne change pas. Le sens d'énoncés – la proposition exprimée par un énoncé – contenant de telles expressions – des expressions indexicales – varie systématiquement selon les contextes d'énonciation. Un contexte ici comprend un locuteur, un allocuaire, un temps, un lieu et un monde d'énonciation. D'autres énoncés expriment la même proposition dans tous les contextes d'énonciation. Par exemple, "Toutes les araignées ont des pattes" exprime la même proposition dans tous les contextes d'énonciation. La sémantique devrait fournir des règles qui tiennent compte du fait que certaines expressions expriment différentes propositions, en fonction du contexte d'usage de cette expression. Dans les pages qui suivent, je ne m'intéresserai qu'à la valeur sémantique d'occurrences d'énoncés et fixerai au besoin la force d'un énoncé qui pourrait exprimer différentes forces – bref je le désambiguïserai. Cette valeur sémantique sera indistinctement

appelée le sens ou la signification d'un énoncé. De fait, je négligerai les complications que l'on doit introduire en sémantique à cause des expressions indexicales, entre autres la différence entre la proposition exprimée par un énoncé dans un contexte et la signification linguistique de cet énoncé. En tenir compte alourdirait mon propos inutilement puisque les indexicaux sont d'une importance négligeable dans le contexte actuel.³

2. Introduction à la théorie intentionaliste de la signification

Dans les pages qui suivent, je m'appuierai sur une théorie intentionaliste de la signification, où la signification est définie en termes d'intentions prélinguistiques. Grice (1957, 1968, 1969, 1982) a développé ce type de théorie en utilisant une intention de communiquer et Searle (1983, 1986) une intention de représenter. Je présenterai essentiellement les thèses de Grice, qui constituent le programme intentionaliste initial. Je ne puis défendre le programme gricéen contre toutes les critiques qui lui ont été adressées. Je dois m'appuyer sur certaines données. Mais que le lecteur ne croie pas que j'ignore l'existence de problèmes en théorie gricéenne de la signification.

³ Ceci ne signifie pas que ces complications n'ont aucune importance, mais qu'elles n'en ont pas pour mon propos.

2.1 Le programme gricéen

Grice propose la construction d'une théorie de la signification qui ne s'appuie que sur la notion d'intention, et non sur la notion de vérité (à la Davidson) ou sur la notion de règle (ou de convention) comme il est courant de le faire. On peut distinguer dans le programme gricéen les étapes suivantes.

(1) La construction d'une notion de signification ne faisant appel qu'à la notion d'intention, pour avoir une explication de la signification du locuteur dans un contexte (*utterer's occasion meaning*):

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE

En énonçant x , S signifie que $f(p)$ ⁴

Grice, 1968, p. 55

Notons que la signification du locuteur est la signification d'une énonciation de ce locuteur. Il est important de souligner que le locuteur signifie par une action, une énonciation, et non un énoncé.⁵ Dans "Meaning", Grice faisait mal cette distinction, qui fut précisée en 1968, à la suite de

⁴ Chez Grice, la notation est la suivante:

"By (when) uttering x , U meant that $*P$ "

où " x " est une variable pour expression linguistique, " U " une variable pour locuteur, " $*$ " une variable pour indicateur de mode ou de force (assertif, directif, etc.) et " P " une variable pour phrase.

⁵ Voir en particulier Grice, 1969, p. 151, où il est souligné qu'il s'agit d'une performance.

critiques de Ziff (1967). Vlach (1981) comme Blackburn (1984) insistent à juste titre sur ce point, qui fut souvent négligé, par Bennett par exemple.

(2) Sur la base de cette caractérisation, construire une notion de signification conventionnelle d'un énoncé type, c'est-à-dire définir la signification intemporelle d'un énoncé type (*timeless meaning of a utterance type*) ou la signification d'un énoncé dans la langue:

SIGNIFICATION INTEMPORELLE D'UN ENONCE TYPE

"f(p)" signifie "..."⁶

Grice, 1968, p. 55

On devra cependant distinguer l'idiolecte d'un locuteur et la langue d'un locuteur puisqu'il est possible que les deux ne coïncident pas. On aura donc la signification intemporelle d'un énoncé dans un idiolecte (*timeless idialect-meaning*):

SIGNIFICATION D'UN ENONCE TYPE DANS UN IDIOLECTE

Pour S (dans l'idiolecte de S) f(p) signifie "..."⁷

Grice, 1968, p. 55

6 ""x" means "...""

7 "For U (in U's idialect) x means "...""
où "U" est une variable pour locuteur.

et la signification intemporelle dans une langue (*timeless language meaning*)

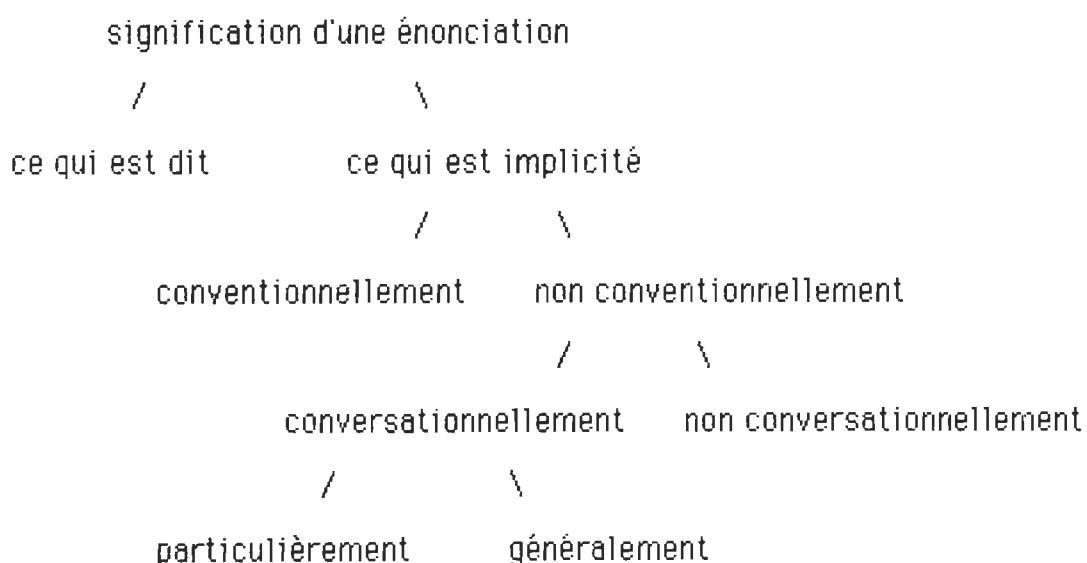
SIGNIFICATION D'UN ENONCE TYPE DANS UNE LANGUE

Dans L (langue L) $f(p)$ signifie "..."⁸

Grice, 1968, p. 55

Parce qu'il arrive aussi qu'une expression ait plusieurs significations conventionnelles dans une langue ou un idiolecte, on devra distinguer la signification intemporelle d'un énoncé type dans une langue ou dans un idiolecte et la signification intemporelle d'un énoncé type d'une langue ou d'un idiolecte dans un contexte (*applied timeless meaning*).

(3) Enfin, distinguer dans la signification d'une énonciation (*utterance*):



Nous n'expliciterons, dans cette section, que la partie relative à ce qui est dit et que l'on peut identifier à la signification conventionnelle de l'énoncé type dans un contexte.⁹ Après avoir exposé et justifié les grandes étapes du programme gricéen, nous examinerons quelques critiques qui nous forceront à apporter des précisions ou des thèses supplémentaires. Pour ce, nous ferons occasionnellement appel à des variantes de la théorie de Grice, variantes que l'on retrouvera en particulier chez Searle (1969), Schiffer (1972) et Bennett (1973, 1976). Nous reviendrons à la question de ce qui est implicité dans la section 4.3 de ce chapitre.

Le fait que la notion d'intention soit primitive doit être bien compris. Il ne s'agit pas d'affirmer que l'on peut construire une théorie de la signification des expressions linguistiques sans notion de règle ou de convention, ou que les langues ne sont pas, partiellement tout au moins, constituées par des règles ou des conventions. Le fait qu'on utilise comme primitive la notion d'intention implique simplement que si on fait intervenir la notion de règle ou de convention, cette notion devra être définie en termes d'intention. On se rappellera que Searle (1969) utilise une notion de règle (constitutive) que l'on trouve chez Rawls, sans que cette notion soit clairement justifiée ou définie. L'existence de règles constitutives semble évidente pour Searle (voir la critique de Searle (1969) dans Bennett (1973)). Un des intérêts du programme gricéen est que si cette notion de règle (ou

⁹ Cette identification implique une certaine simplification, puisque Grice mentionne (1975, p. 44) que pour identifier tout ce qui a été dit, il faut identifier les traits contextuels de l'énonciation d'une phrase. Il n'est pas nécessaire de le faire pour identifier la signification conventionnelle.

une autre) doit être utilisée, elle devra être définie à l'aide de la notion d'intention. Il faut aussi souligner que les intentions dont il est question sont prélinguistiques. Autrement la théorie serait circulaire.

Comprendons aussi, par l'affirmation du caractère primitif de la notion d'intention, que cette notion ne reçoit pas, pour l'instant, d'interprétation et peut, par conséquent, être interprétée tout aussi bien en termes mentalistes qu'en termes behavioristes ou encore physicalistes. Eventuellement, on pourrait l'interpréter en d'autres termes échappant aux problèmes liés à ces trois positions en philosophie de l'esprit. En ce sens, la notion d'intention est neutre.

Enfin, il ne faut surtout pas exclure la possibilité de définir plus tard la notion d'intention à l'aide de notions plus primitives. Mais si la théorie est bien construite, on devrait pouvoir le faire sans affecter le reste de l'édifice.

2.2 La notion de signification

Grice entend produire une caractérisation de la signification qui ne soit pas circulaire, en ce sens qu'on ne retrouvera pas de notions sémantiques dans le *definiens* de ce qui constitue un acte de signifier. Conséquemment, il doit utiliser des notions qui ne sont pas linguistiques ou sémantiques et qui ne présupposent pas une précompréhension de ce qu'est un langage (ou une langue) ou de la signification conventionnelle de

certaines expressions de certaines langues. Si elle utilisait de telles notions, la théorie serait circulaire en ce qu'elle présupposerait une notion de signification linguistique ou de signification conventionnelle avant la caractérisation de ce qu'est la signification. On doit définir la signification d'un énoncé par la signification du locuteur et non l'inverse. D'autres intuitions sous-tendent cette approche. Il semble qu'on ne puisse dire que "x" signifie que ..., où "x" est une variable pour expression linguistique, en l'absence d'individus qui signifieraient (ou ont déjà signifié) que ... par "x". Aussi, il semble qu'on ne puisse caractériser ce que signifie un énoncé sans considérer ce que signifie(nt) (ou ont signifié) un (des) locuteur(s) (utilisant cet énoncé)¹⁰. Mais l'inverse est faux puisqu'un locuteur peut signifier quelque chose sans utiliser un moyen conventionnel, que ce moyen soit linguistique ou non¹¹. Par exemple, je puis signifier quelque chose en laissant tomber un chapeau. Il est aussi possible pour quelqu'un de signifier quelque chose en utilisant quelque moyen sans que celui-ci soit doté de signification conventionnelle. Par exemple, on peut signifier que l'on doit partir en prenant ses gants sans que prendre ses gants ait de signification conventionnelle ou soit même porteur de signification. Par conséquent, on ne peut affirmer que signifier puisse être caractérisé uniquement à partir de la

¹⁰ Voir aussi Bennett, 1973.

¹¹ Notons que cette thèse est non seulement compatible avec le principe d'exprimabilité de Searle, mais aussi requise par ce dernier. Ce principe veut que 'tout ce qui peut être signifié peut être dit' (Searle, 1969, p.19). Dans le cas où il n'existerait pas d'expression dans une langue, le locuteur pourrait en emprunter une dans une autre ou enrichir sa propre langue en créant une nouvelle expression qui signifierait ce qu'il a l'intention de lui faire signifier. Dans ce dernier cas, il y aurait signification du locuteur en une occasion. Eventuellement, l'expression serait introduite dans la langue. On peut considérer que la théorie de Grice est fondée sur l'existence de ce principe, mais en considérant une situation initiale où il n'y a pas de langue.

signification conventionnelle ou d'une notion de signification qui se confondrait avec une notion de signification linguistique (Grice, 1957, Schiffer, 1972). Pour certains, la thèse de Grice a aussi un grand intérêt parce qu'elle semble respecter des thèses fondamentales sur le développement d'une langue dans une population en termes historiques (Suppes, 1986). Mais je ne me prononcerai pas sur ce point.

Cette approche pose des exigences relatives à l'attribution d'intentions à des individus. On devra en effet leur attribuer des intentions et des croyances sans tenir compte du fait que ces individus puissent maîtriser une langue. Les intentions et croyances devront être, conséquemment, relativement simples. Si on tenait compte de leur comportement linguistique, notre programme ne serait pas respecté, puisqu'on supposerait une compréhension de cette langue et donc une théorie de cette langue. Par conséquent, on ne se fiera, initialement, qu'aux comportements non linguistiques. Il ne s'agit évidemment pas de dire que tous les comportements sont indépendants de la langue. On affirme simplement que l'on peut identifier certains comportements comme indépendants du comportement linguistique. Comment peut-on procéder pour partir de ces comportements et aller vers la signification du locuteur? Bennett (1973) nous invite à envisager l'exemple suivant. Imaginons que nous ayons une certaine connaissance d'une certaine tribu et que nous sachions quelque chose à propos des besoins, des perceptions, des croyances et des intentions des membres de cette tribu. Cependant on ne peut toujours pas affirmer que les membres de cette tribu ont une langue ou signifient quoi que ce soit. Arrive alors un événement singulier. On voit un membre de la tribu agir comme quelqu'un qui reçoit un choc sur la tête et on voit un

autre indigène, à la vue de ce que fait le premier s'éloigner du palmier sous lequel il se trouve juste avant qu'une noix de coco tombe à l'endroit où il était. Selon Bennett, on pourrait affirmer que le locuteur avait l'intention de signifier quelque chose qu'a compris l'allocataire. Ce n'est là, bien sûr, qu'une illustration.

La première définition de la signification du locuteur proposée par Grice est la suivante:

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE 1957)

S a signifié quelque chose par x est (en gros) équivalent à

S a énoncé x avec l'intention de produire un effet chez un certain auditoire au moyen de la reconnaissance de cette intention.¹²

Grice, 1957, p. 46

On a là en fait une définition de ce qu'est signifier quelque chose pour un locuteur. Nous simplifierons la définition de 1957 en utilisant celle, plus claire, que nous donne Schiffer (1972):

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE SCHIFFER)

S a signifié quelque chose en énonçant x si et seulement si S a énoncé x avec l'intention

12 "A meant something by x is (roughly) equivalent to
A intended the utterance of x to produce some effect in an
audience by means of the recognition of this intention"

- (1) que son énonciation de x produise une certaine réponse r chez un certain auditoire;
- (2) que A reconnaîsse l'intention (1) de S ;
- (3) que la reconnaissance par A de l'intention (1) de S fonctionne comme entrant au moins partiellement dans la raison de A à sa réponse r ¹³.

Schiffer, 1972, p. 11.

Plus tard, Grice caractérisera ce que signifie un locuteur par une énonciation :

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE 1968)

En énonçant x S a signifié que $f(p)$

(E A) (S a énoncé x avec la M-intention que A devrait $\#^t$ que p)¹⁴

Grice, 1968, p. 59

¹³ "S meant something by (or in) uttering x iff S uttered x intending

- (1) that his utterance of x produce a certain response r in a certain audience A ;
- (2) that A recognize S 's intention (1);
- (3) that A 's recognition of S 's intention (1) shall function as at least part of A 's reason for A 's response r ".

¹⁴ "By (when) uttering x U meant that $\#^t P =$

(E A) (U uttered x M-intending that A should $\#^t$ that P)"

où $\#^t$ est une place pour indicateur de mode ayant pour correspondant une attitude propositionnelle (' $\#^t$ -ing' par exemple, indique une assertion et ' $\#$ ' correspond à croire; ' P ' dans le définiens est une variable pour phrase; ' U M-intends to produce in A effect E ' est une abréviation pour ' U intends to produce in A effect E by means of the recognition of that intention'; et ' $\#^t$ ' se lit 'that A should $\#^t$ that p ' qui peut être identique à 'That A should think U to $\#$ that P ' ou 'that A should $\#$ that p (via thinking U to $\#$ that p)'. Il ne faut pas non plus s'étonner de l'expression "signifier que $f(p)$ ", qui peut paraître incorrecte aux yeux de certains. Je suis l'usage de Grice, qui mentionne qu'on peut y effectuer des transformations afin d'obtenir une expression plus correcte (Grice, 1968, p.55). Notons qu'on peut l'interpréter plus banalement en disant qu'un locuteur signifie qu'il affirme ou promet que p .

où la M-intention est l'intention de produire cet effet, croire que p (une proposition) par exemple, au moyen de la reconnaissance de cette intention, et "¥" est un indicateur d'état psychologique associé à un indicateur de force illocutoire (à l'assertion correspond la croyance) et se lit "que A devrait ¥ que p" qui peut être identique à "que A devrait croire de S qu'il croit que p" ou "que A devrait que croire que p (via la pensée que S croit que p)".

La formule se lit donc:

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE 1968 EXPLIQUEE)

En énonçant x S a signifié que (assertion que p) =

(E A) S a énoncé x avec l'intention de produire l'effet E
au moyen de la reconnaissance de cette intention,
l'effet étant que A devrait penser que S ¥ (croit,
a l'intention) que p ou que A devrait ¥ que p via la
pensée que S ¥ que p.¹⁵

15 "By uttering x U meant that (assertion that p) =
(E A) U uttered x with the intention of producing the effect E by
means of the recognition of this intention, the effect
being that A should think U to ¥ (believe, intend) that P or
that A should ¥ that p via thinking U to ¥ that p." (Ma
formulation).

ce qui revient à dire, en d'autres termes, qu' "Il existe un auditeur A tel que le locuteur S a énoncé "x" avec l'intention de faire en sorte que l'auditeur croie ou ait l'intention que p et a l'intention de produire cet effet au moyen de la reconnaissance de cette intention". Notons que ce faisant Grice a corrigé sa version de 1957, qui ne tenait compte que de la communication d'information et négligeait les impératifs. Ces derniers sont récupérés en 1968 puisqu'on peut tenter de faire en sorte que quelqu'un ait l'intention de faire quelque chose.

On remarquera que dans les deux définitions (soit celle de signifier quelque chose et celle de signifier que $f(p)$) l'autoréférentialité du *definiens*. Dans la dernière partie de l'explication on fait référence à la première partie de l'explication. On verra aussi quels problèmes peuvent être liés à cette autoréférentialité. Il est très important que l'allocutaire reconnaissse les intentions du locuteur et que ce dernier croie qu'il a une chance que ses intentions soient reconnues. Autrement, son action se ferait dans le vide puisqu'il agirait pour signifier quelque chose à quelqu'un en croyant que cette dernière personne ne peut identifier ce qu'il a l'intention de signifier (voir Schiffer, 1972, à ce sujet). Il est aussi très important que la réponse soit contrôlée par l'allocutaire et que ce qui le fasse agir soit des raisons, et non des causes. On peut ainsi écarter des cas étranges de manipulation du cerveau.

Si dans la première partie le "x" n'a pas de champ de variation de valeur spécifié, il en reçoit un dans l'explication puisque manifestement il s'agit de l'énonciation d'un énoncé. Mais on ne doit voir là aucune nécessité. Grice aurait pu substituer à "x" une description d'action non linguistique et

remplacer "énonciation de x" par cette description sans que la définition soit affectée. Il est en effet important de rappeler que chez Grice un locuteur peut signifier par des actions non linguistiques. Cette possibilité est importante pour Grice puisque s'il ne l'admettait pas, il devrait affirmer que la signification est indissociablement liée au langage et même à la signification conventionnelle des expressions linguistiques, au point de ne pouvoir en être dissociée. En ce cas tout le programme gricéen s'écroulerait puisqu'il n'y aurait plus aucune raison de tenter de définir la signification sans faire appel à la signification non linguistique. Il devrait affirmer qu'à chaque fois que quelqu'un signifie quelque chose, il le signifie parce que ce qu'il fait ou dit a une signification conventionnelle et qu'on ne peut caractériser ce que c'est que signifier quelque chose sans caractériser ce qu'est la signification conventionnelle. Dès lors, le programme devient futile.

Notre définition n'est qu'une étape vers la caractérisation de ce qui est signifié par un locuteur et ne tient pas compte de ce qui est implicite. En ce sens, on ne pourra donner toute la signification d'une énonciation en s'appuyant uniquement sur une telle définition. Les problèmes surgissent dans certains cas où on ne peut faire l'équivalence entre

En énonçant x S a dit que f(p)

et

En énonçant x S a signifié que f(p) et lorsqu'énoncé par S
x a signifié que f(p)¹⁶

Grice, 1968, p. 56.

¹⁶ Respectivement, "In uttering x U said that *p"
et

"By uttering x U meant that *p" and "when uttered by U x meant that *p."

Cette équivalence entre ce qui est dit et ce qui est signifié vaut seulement quand on a la forme classique "x signifie "f(p)"". Parfois un locuteur signifie par une énonciation plus qu'il dit parce qu'il utilise certaines expressions qui nous autorisent à affirmer que le locuteur a implicité quelque chose, mais pas qu'il l'a affirmé. Ainsi, un locuteur disant "Il est administrateur donc il est très calculateur" a dit de quelqu'un qu'il était administrateur et a aussi dit qu'il était très calculateur. Mais il n'a pas dit que le fait qu'il soit très calculateur suivait du fait qu'il était administrateur. Il semble tout de même avoir signifié quelque chose de tel. Grice dira que le locuteur a implicité que le fait qu'il soit très calculateur découlait du fait qu'il est administrateur à cause de l'usage du "donc" qui indique que le fait qu'il est très calculateur découle du fait qu'il est administrateur. On dira alors que le locuteur implicité que le fait d'être très calculateur découle du fait qu'il est administrateur. Plus précisément, ce qui est implicité l'est conventionnellement parce que lié à la signification de "donc".

Notons aussi qu'on ne doit pas confondre la signification d'un énoncé en contexte et la signification occasionnelle d'une énonciation de "x" par S, puisque parfois il n'y a pas identité. Ce sont là tous des cas de signification non littérale. Ainsi, l'énoncé "Pierre est un gentil garçon" peut signifier que Pierre est un gentil garçon, mais un locuteur pourrait signifier, par cette énonciation, que Pierre est quelqu'un de très désagréable en faisant de l'ironie. En évitant cette confusion, Grice a fourni les moyens de traiter le problème de la non littéralité. On dira que parfois ce que signifie un

locuteur par une énonciation est distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise.¹⁷

2.3 Signification du locuteur et signification de l'énoncé

A l'aide de la définition de la signification du locuteur en une occasion, on peut définir la signification d'un énoncé dans un idiolecte.

SIGNIFICATION D'UN ENONCE TYPE DANS UN IDIOLECTE

Pour S l'énoncé-type x signifie (a comme une de ses significations)

"f(p)" =

S a dans son répertoire la procédure suivante: énoncer une occurrence de x si S a l'intention (veut) que A \neq^t que p.¹⁸

Grice, 1968, p. 61

et finalement la signification d'un énoncé dans la langue:

¹⁷ Voir Grice, 1969, p. 168.

¹⁸ "For U utterance-type x means (has one of its meaning) "* \neq^t p" =
 'U has in his repertoire the following procedure: to utter a token of x if U intends (wants) A to \neq^t that p.'

SIGNIFICATION D'UN ENONCE TYPE DANS UNE LANGUE

Pour le groupe G, l'énoncé type x signifie "f(p)" =

Au moins certains (plusieurs?) membres du groupe G
ont dans leur répertoire la procédure d'énoncer une
occurrence de x si pour quelque A, ils veulent que A
¥† que p; la rétention de cette procédure étant
pour eux conditionnelle à l'assumption qu'au moins
certains (autres) membres de G ont, ou ont eu, cette
procédure dans leur répertoire.¹⁹

Grice, 1968, p. 62.

On doit noter qu'on ne peut identifier "ce que signifie x dans L" et "à toutes les fois que quelqu'un dans cette communauté énonce x, il signifie par cela que f(p)" puisque l'identité pourrait n'être que le fait du hasard. On ne peut définir la signification d'une expression dans une langue en faisant une simple généralisation (Bennett, 1976). La dernière partie de la définition fait conséquemment référence à la notion de convention. Nous reviendrons sur cette notion.

Enfin, on peut caractériser ce qu'est la signification intemporelle d'un énoncé dans un contexte:

¹⁹ 'For group G, utterance-type x means "*¥p" =
'At least some (? many) members of group G have in their
repertoires the procedure of uttering a token of x if, for some A, they
want A to ¥† that p; the retention of this procedure being for them
conditional on the assumption that at least some (other) members of
G have, or have had, this procedure in their repertoires.'

SIGNIFICATION INTEMPORELLE D'UN ENONCE DANS UN CONTEXTE

Lorsque S a énoncé x, x signifiait " $f(p)$ " =

$(E \ A) (E \ q) (S \text{ a signifié en énonçant } x \text{ que } 'f(q)'; \text{ et } S \text{ avait l'intention que } A \text{ reconnaisse (? et reconnaître qu'on avait l'intention qu'il reconnaît) que par l'énonciation de } x \text{ S signifiait que } f(q) \text{ via la connaissance (assumption) de } A \text{ que dans le répertoire de } S \text{ il y a la procédure d'énoncer } x \text{ si, pour quelque } A, S \text{ veut que } A \neq \text{ que } p)$ ²⁰.

Grice, 1968, p. 63.

Notons qu'on a défini la signification d'énoncés types en traitant ces énoncés comme des touts non structurés et qu'on n'a pas défini la signification de mots ou de segments de phrases ni précisé ce que devenait le principe de compositionnalité des sens à l'intérieur de notre théorie. Grice n'a pas réalisé cette partie de son projet. Il est aussi évident que l'expression gricéenne "avoir dans son répertoire" aurait besoin de clarifications.

Ce programme a fait l'objet de nombreuses critiques (Grice, 1969; Vlach, 1981), parmi lesquelles une de Searle (1969, pp. 42) qui doit recevoir une réponse.

²⁰ "When U uttered x, x meant " $*\neq p$ " =

$(E \ A) (E \ q) (U \text{ meant by uttering } x \text{ that } '*q; \text{ and } U \text{ intended } A \text{ to recognize (? and to recognize that he was intended to recognize) that by uttering } x \text{ U meant that } '*q \text{ via } A's \text{ knowledge (assumption) that in } U's \text{ repertoire is the procedure of uttering } x \text{ if, for some } A', U \text{ wants } A' \text{ to } \neq \text{ that } p.)$

Searle a deux arguments contre Grice (Searle, 1969). Le premier est simple et peut rapidement être écarté. Selon Searle, la notion gricéenne de signification ne rend pas compte du fait que le sens est aussi affaire de convention puisqu'elle ne montre pas le lien entre ce que signifie un locuteur et ce que signifie dans une langue ce que dit le locuteur. Bien sûr, dans la mesure où la caractérisation de la notion de signification du locuteur se situe à un niveau pré conventionnel la critique est sans effet. Si Grice avait eu recours à des éléments linguistiques ou conventionnels, sa notion aurait été insatisfaisante pour les raisons que l'on connaît. Par ailleurs, le lien que cherche Searle se retrouve au niveau d'une autre notion gricéenne dont la fonction est justement de faire ce lien, la notion de signification d'un énoncé type dans une langue. (Voir aussi Bennett, 1973, pour une réponse à cet argument de Searle).

La seconde critique est plus sérieuse. Searle écrit:

Deuxièmement, en définissant la signification en termes d'effet que l'on a l'intention de produire, elle confond l'acte illocutoire et l'acte perlocutoire. En gros, Grice en effet définit la signification en termes d'intention de produire un acte perlocutoire, mais dire quelque chose et le signifier est affaire d'intention d'accomplir un acte illocutoire, et non un acte perlocutoire.

Searle, 1969, pp. 43-44.21

²¹ "Secondly, by defining meaning in terms of intended effects, it confuses illocutionary and perlocutionary acts. Put crudely, Grice in effect defines meaning in terms of intending to perform a perlocutionary act, but saying something and meaning it is a matter of intending to perform an illocutionary, not a perlocutionary, act."

Mais je crois que cette interprétation de Grice est injustifiée. Il est facile de distinguer l'effet perlocutoire de l'effet que tente de produire le locuteur gricéen en faisant une énonciation. L'acte perlocutoire est accompli en faisant l'énonciation, et ce que le locuteur a l'intention de produire chez le locuteur par cette énonciation devrait être causé par l'énonciation. Par exemple, quelqu'un peut avoir l'intention de faire rire une autre personne. Mais l'effet qu'a l'intention de produire le locuteur gricéen doit être atteint via la reconnaissance par l'allocutaire de cette intention – et le locuteur a l'intention de voir l'allocutaire reconnaître son intention de produire cet effet. Et si l'allocutaire agit suite à cette énonciation du locuteur, son action devrait avoir pour raison, et non pour cause, l'énonciation.

Prenons le cas de l'indigène qui veut avertir son confrère qu'une noix de coco va lui tomber sur la tête. On dira qu'il énonce x avec l'intention que l'autre croie qu'une noix de coco va lui tomber sur la tête, avec l'intention que l'autre reconnaîsse cette première intention et que l'autre croie qu'une noix de coco va lui tomber sur la tête sur la base de la reconnaissance qu'il a l'intention de lui communiquer qu'une noix de coco va lui tomber sur la tête. S'il était question d'effet perlocutoire, cet effet ne serait pas atteint via la reconnaissance de l'intention du locuteur mais serait causé par l'énonciation. Ici l'intention de voir reconnue son intention est non pertinente. Aussi je crois justifié de dire que le locuteur gricéen cherche à être compris, et non simplement à causer un effet chez l'allocutaire.

Searle a proposé une nouvelle version de la définition de la signification du locuteur:

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR (VERSION DE SEARLE, 1969)

S énonce la phrase T et signifie ce qu'elle signifie (signifie littéralement ce qu'il dit) = S énonce T et

- (a) S a l'intention (i-1) que l'énonciation de T produise sur A la connaissance (reconnaissance) que l'état de choses spécifié par (certaines) des règles de T est réalisé (appelons cela l'effet illocutoire EI);
- (b) S a l'intention que son énonciation produise EI au moyen de la reconnaissance de i-1;
- (c) S a l'intention que i-1 soit reconnue en vertu (au moyen) de la connaissance par A de (certaines des) règles gouvernant (les éléments) de T.²²

Searle, 1969, p. 50

22 "S utters sentence T and means it (means literally what he says) = S utters T and

- (a) S intends (i-1) the utterance U of T to produce in H the knowledge (recognition, awareness) that the state of affairs specified by (certain of) the rules of T obtain. (Call this effect the illocutionary effect, IE);
- (b) S intends U to produce IE by means of the recognition of i-1;
- (c) S intends that i-1 will be recognized in virtue of (by means of) H's knowledge of (certain of) the rules governing (the elements of) T."

L'effet n'est plus l'effet perlocutoire mais la compréhension.

Malheureusement, cette définition recourt à la notion de règle linguistique. Elle ne peut donc servir à caractériser ce que sont des règles linguistiques, sinon de façon circulaire²³. Mais on peut corriger ce défaut sans problème. La définition de Searle a été reformulée de façon plus simple à la suite de la critique formulée par Vlach (1981):

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE SEARLE, 1969,
REFORMULATION DE VLACH)

S signifie p par x si et seulement si S fait x avec
la croyance que ce faisant il s'engage à p.²⁴

Vlach, 1981, p.382.

où "p" est une variable pour proposition et "x" une variable pour acte d'énonciation. La notion d'engagement n'est malheureusement pas définie.

Récemment Searle (1983, 1986) a soutenu que le programme de Grice permettait en fait de définir la communication, et non la signification²⁵. Conséquemment, il a modifié ses propres positions en rejetant l'idée que l'effet sur l'auditoire était pertinent pour la définition de la signification. Il soutient actuellement que l'intention de faire représenter à une séquence

²³ Ce qui disqualifie définitivement l'analyse de Searle. Voir aussi Bennett, 1973, pp. 161, et Vlach, 1981.

²⁴ "U means p by x if and only if U does x in the belief
that he is thereby committing himself to p."

²⁵ Voir Schiffer, 1982, pour une réponse à cette critique.

de termes ou un événement physique (une énonciation) le contenu d'une pensée était suffisante. On imposerait à une séquence d'expressions les conditions de vérité ou de satisfaction (les conditions de vérité sont liées aux états qui représentent le monde et la satisfaction est une généralisation de cette notion, par exemple aux désirs, qui ont pour équivalent des conditions de vérité les conditions qui les satisfont) de certains états mentaux.

On aurait alors cette nouvelle version:

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (VERSION DE SEARLE, 1986)

Par l'énonciation de x, S signifie que p =
 par l'énonciation de x, S a l'intention que x représente
 l'état de choses p.²⁶

Searle, 1986, p. 217.

où "x" est une variable pour entité (linguistique). Cette définition permet de définir la signification du locuteur dans un contexte

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR DANS UN CONTEXTE (NOUVELLE VERSION DE 1986)

Par l'énonciation de x, S a l'intention 1 de représenter
 l'état de choses que p et S a l'intention 2 que A reconnaisse

26 "In U (utterance) of x, S means that A =
 In U of x, S intends that x represents the state of affairs A."

l'intention 1. A reconnaît l'intention 2 et ce faisant reconnaît l'intention 127.

Searle, 1986, p. 217

où la notion de signification est définie essentiellement en termes d'intention de représenter. Searle peut ensuite, dans les mêmes termes, caractériser la signification d'énoncés de différentes forces (Searle, 1986, pp. 221 et ss.). Notons que la circularité notée plus haut n'est plus présente puisqu'il n'y a pas de notion sémantique dans le *definiens*²⁸. Notons aussi que l'on devrait pouvoir reconstruire les notions gricéennes de signification dans un idiolecte et de signification dans la langue sur la base de la version searlienne de la notion de signification du locuteur. Je ne réaliserai pas ce programme. Je considère aussi la critique de Searle comme une discussion à l'intérieur du paradigme intentionaliste et non comme une remise en question de ce paradigme.

J'utiliserai la notion gricéenne – et non la caractérisation searlienne – comme notion primitive de signification du locuteur.²⁹ Cette notion est primitive en ce sens qu'elle permet de définir la signification d'énoncés types dans un idiolecte et dans une langue. Mais cette notion ne pourra être utilisée pour caractériser ce que signifie non littéralement un locuteur, puisque dans ce cas le locuteur n'a pas l'intention de représenter l'état de choses représenté par l'énoncé dans un contexte. Il n'a que l'intention de

²⁷ "In U of x, S intends₁ that S represents the state of affairs that A and S intends₂ that H recognizes intention₁. H recognizes intention₂ and thereby recognizes intention₁."

²⁸ Bien que ceci soit discutable puisqu'on pourrait arguer du caractère sémantique de la notion de représentation.

²⁹ On pourrait faire le même travail avec une notion searlienne.

faire comprendre à l'allocutaire par son énonciation quelque chose qui est distinct de ce qui est signifié conventionnellement par l'énoncé qu'il utilise et il croit qu'il est possible à l'allocutaire d'identifier un énoncé exprimant ce qu'il a l'intention de signifier.

Lors d'une énonciation non littérale, les intentions de signifier du locuteur ont certains traits distincts des cas où le locuteur a l'intention de signifier littéralement. Dans le premier cas, il doit minimalement avoir l'intention de signifier quelque chose de distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Cette différence sera développée au chapitre 2.

Revenons à la problématique de la non-littéralité.

3. La problématique de la non-littéralité

Il est assez évident que la plupart du temps les locuteurs utilisent des énoncés, disons assertifs, pour signifier ce que signifient conventionnellement ces énoncés. Ils les utilisent pour parler de ce que dénote l'expression en position sujet dans un énoncé et lui attribuer une propriété que possède ou ne possède pas cet objet. Lorsque quelqu'un dit "Le bureau de Pierre est au fond du corridor", normalement il veut parler du bureau de Pierre, l'objet dénoté par l'expression en position de sujet dans l'énoncé, et lui attribuer la propriété d'être au fond du corridor, propriété qu'a ou non ce bureau. De même, si quelqu'un dit à propos d'un chien nommé

Fido, "Fido est malade", il veut parler du chien Fido et lui attribuer la propriété d'être malade.

Toutefois, ce modèle idéal d'utilisation des expressions linguistiques n'est pas toujours respecté par les locuteurs.

Parfois, par exemple, l'expression "l'homme qui boit de la vodka" peut être utilisée par un locuteur pour parler d'un homme qui boit de l'eau. Cet usage des descriptions définies introduit par K. Donnellan (1966) s'appelle usage référentiel des descriptions définies et se caractérise par le fait qu'un locuteur utilise, pour faire référence à un objet, une expression qui ne dénote pas cet objet et réussit pourtant à dire quelque chose de vrai à propos de ce à quoi il veut faire référence si l'objet auquel il veut référer a la propriété exprimée par le prédicat qu'il lui applique. Son acte de référence est quant à lui réussi s'il arrive à faire identifier par les auditeurs l'objet auquel il veut faire référence en utilisant cette expression. Ainsi un locuteur peut réussir à faire référence à un homme qui boit de l'eau à l'aide de "l'homme qui boit de la vodka" s'il réussit à faire identifier ce dernier par ses auditeurs et dire quelque chose de vrai à propos de cet individu s'il attribue à cet individu une propriété que possède ce dernier. L'usage référentiel des descriptions définies a entamé la simplicité du modèle frégéen du fonctionnement des langues naturelles et ouvert un débat qui fait encore rage.³⁰

³⁰ Voir Searle, 1979, chapitre 6.

On reconnaît depuis toujours l'existence de phénomènes linguistiques, appelés figures de style sans être vraiment parvenu à les faire entrer dans les théories sémantiques des langues naturelles. Les figures de style les plus connues sont certainement la métaphore, l'ironie, la métonymie, l'euphémisme.

Un locuteur peut utiliser dans un contexte d'énonciation l'expression "Le cafard veut boire un verre" pour parler de son patron qui veut boire un verre. Ici, "le cafard" est utilisé pour référer à l'objet dénoté par "le patron", qui n'est pas un cafard mais un humain. Un locuteur peut aussi utiliser "Le patron a jappé toute la journée" et attribuer au patron la propriété d'avoir jappé toute la journée, alors que le patron, n'étant pas un chien, n'a évidemment pas jappé toute la journée. Cependant, dans chaque cas il pourrait être dit avoir affirmé quelque chose de vrai si par exemple le patron veut boire un verre ou si le patron a crié toute la journée. Le lecteur aura reconnu deux métaphores dans les derniers exemples. Il aura aussi reconnu, grâce au second exemple, que les métaphores ne sont pas essentiellement liées à l'usage de descriptions définies.

Un locuteur peut aussi utiliser dans un contexte d'énonciation "Cent voiles ont attaqué la ville", un énoncé exprimant une proposition fausse dans le contexte d'énonciation que, manifestement, le locuteur sait littéralement fausse. Mais ce serait faire preuve de peu de perspicacité que de dire que le locuteur utilisant cet énoncé exprime tout simplement une proposition fausse, tout simplement, parce que le locuteur peut avoir signifié quelque chose de vrai. Et on se tromperait en affirmant que cet exemple peut être facilement analysé à l'aide de la distinction entre usage référentiel et usage

attributif, puisque cette distinction ne couvre que les descriptions définies et que nous n'avons pas affaire à une description définie avec l'expression "Cent voiles". Pour cette raison, les figures de style ne peuvent être assimilées à des cas d'usages référentiels de descriptions définies. De plus, on verra que dans le cas des figures de style, l'expression utilisée n'est pas utilisée uniquement pour faire référence à un objet, comme dans le cas de l'usage référentiel des descriptions définies, mais que la signification de l'expression utilisée a une importance qu'on ne retrouve pas dans l'usage référentiel.

Ce serait aussi faire preuve de peu de clairvoyance que de croire que les locuteurs s'amusent à énoncer des tautologies devant les décombres d'une ville lorsqu'ils disent "La guerre est la guerre." En effet, ce disant un locuteur peut signifier plus que ce qu'exprime conventionnellement l'énoncé qu'il utilise.

Le sens commun peut nous offrir une première caractérisation de ces phénomènes. Grevisse, dans "Le Bon Usage", reprend la plupart des théories lorsqu'il affirme que dans ces figures les mots changent de signification. Le dictionnaire *Larousse* caractérise chacune de ces figures de la façon suivante. Pour la métaphore, il parle de "procédé par lequel on transporte la signification propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison sous-entendue". Par exemple, si on dit, en voyant Pierre, un humain, "Pierre est un gorille", on fait une métaphore et il y aurait comparaison sous-entendue entre Pierre et les gorilles.

Par "métonymie", on entend un procédé par lequel on exprime l'effet par la cause, le contenu par le contenant, le tout par la partie, etc. Par exemple, si quelqu'un énonce "La ville se défendit vaillamment", il fait une métonymie et il faut comprendre que les habitants de la ville, et non la ville, se défendirent vaillamment. Pour l'euphémisme, on parle "d'adoucissement d'une expression trop crue, trop choquante", comme par exemple lorsqu'on dit "Il n'est plus très jeune", au lieu de "Il est vraiment vieux". Finalement, l'ironie est, bien sûr, une "raillerie qui consiste à dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre", par exemple, en disant "Que c'est beau !" pour laisser entendre "Que c'est laid !".

Mais ces définitions et exemples nous laissent dans l'embarras. Si on parle parfois de changement de signification, on demeure vague sur la façon dont s'effectue ce changement. Pour la sémantique, si cette signification est la ou une signification conventionnelle de l'expression linguistique, alors les figures de style ne posent apparemment aucun problème puisque ces figures sont assimilables aux expressions littérales³¹. Dès lors, la théorie de la signification non littérale peut être identifiée à la théorie de la signification conventionnelle et il n'y a plus de raison de parler de théorie de la signification non littérale. Si cette signification n'est pas une signification conventionnelle, alors des problèmes nouveaux surgissent, puisqu'on devrait parler de l'introduction d'une "nouvelle sorte de signification", à laquelle il faut donner une place au côté de la signification conventionnelle. Dans ce dernier cas, on devrait caractériser cette signification, en plus de donner les critères qui permettront aux locuteurs

³¹ On verra plus loin (chapitres 2 et 3) l'effet désastreux qu'a, de fait, cette identification.

d'identifier, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles une expression a sa signification conventionnelle habituelle et celles dans lesquelles elle n'a pas cette signification, ayant plutôt son "autre sorte de signification".

Wittgenstein (1953) exposait d'une façon crue les problèmes créés par l'ironie en particulier en proposant de faire l'expérience de dire "Il fait froid ici !" en signifiant "Il fait chaud ici !", et en demandant si on pouvait le faire, ce qu'on faisait quand on le faisait (sous-entendant ainsi qu'on pouvait le faire), et s'il n'y avait qu'une façon de le faire (Wittgenstein, 1953, § 510).

Grice (1975) a ajouté à ces figures traditionnelles un autre phénomène, celui des implicitations ('*implicatures*'): on fait une implication lorsqu'en utilisant un énoncé pour accomplir une énonciation, on signifie plus que ce que signifie conventionnellement l'énoncé que l'on utilise dans le contexte d'énonciation, tout en signifiant ce que signifie cet énoncé. L'exemple classique est le suivant. Si vous dites à Y que vous manquez d'essence et qu'il vous répond "Il y a un garage au coin", il signifie qu'il y a un garage au coin et, généralement, signifie aussi, par sous-entendu ou implication, selon le terme de Grice, qu'on peut se procurer de l'essence à cet endroit, que le garage est ouvert, etc. Il est important de souligner que ce qu'implicite le locuteur ne fait pas partie de la signification de l'énoncé qu'il utilise³². Il est facile de s'en convaincre en notant que ce que

³² Je ne tiens compte, bien sûr, que des implicitations conversationnelles. Searle avait-il envisagé ces implicitations lorsqu'il écrivait dans Speech

signifie littéralement le locuteur peut-être vrai, alors que ce qu'il implicite peut être faux.³³ Searle, quant à lui, a mis de l'avant le problème des actes illocutoires indirects, qui sont caractérisés comme des actes illocutoires que l'on accomplit par l'accomplissement d'un autre acte illocutoire. Par exemple, on peut utiliser l'énoncé "Pouvez-vous me passer le sel?", qui exprime une question, afin de faire une demande, celle de passer le sel. Selon Searle, lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire indirect, on accomplit de fait deux actes illocutoires. Dans le cas de l'exemple précédent, on dirait que l'on pose une question et que l'on fait une demande. Wittgenstein (1953) a aussi fait part du problème des actes illocutoires indirects en écrivant:

(Bien sûr, on pourrait utiliser les mots "affirmation et ordre" pour tenir lieu de formes grammaticales de phrases et intonations: nous appelons de fait "N'est-ce pas une journée magnifique?" une question bien que ce soit utilisé comme une affirmation.) Nous pourrions imaginer une langue dans laquelle tous les énoncés ont la forme et le ton de questions rhétoriques et chaque ordre la forme d'une question "Pourriez-vous... ?" Peut-être dira-t-on alors: "Ce qu'il dit a la forme d'une question mais est en fait un ordre" – c'est-à-dire a la fonction d'un ordre dans la technique d'usage de la langue.³⁴

Wittgenstein, 1953, § 21

Acts qu'un locuteur pouvait signifier plus que ce qu'il disait (Searle, 1969, p. 18)? Si non, à quel phénomène pensait-il?

³³ Et inversement.

³⁴ "(Of course, we might use the words "statement and command" to stand for grammatical forms of sentence and intonations: we do in fact call "Isn't the weather glorious today?" a question, although it is used as a statement.) We could imagine a language in which all statements had the form and tone of rhetorical questions; and every command the form of the question "Would you like to ...?". Perhaps it will then be said: "What he says has the form of a question but is really a command"- that is, has the function of a command in the technique of using the language."

Le problème général posé par la non-littéralité est celui de savoir comment des énoncés peuvent remplir d'autres fonctions que celles qu'ils ont conventionnellement, par exemple comment une question peut être utilisée afin de donner un ordre dans un contexte d'énonciation, comment un locuteur utilisant un énoncé peut signifier, en utilisant cet énoncé, le contraire de ce que signifie ce dernier dans le contexte d'énonciation, ou comment il peut signifier plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans un contexte d'énonciation. On peut examiner quelques solutions possibles en commençant par les cas où un locuteur signifie quelque chose de distinct de ce que signifie dans le contexte d'énonciation l'énoncé qu'il utilise, sans signifier ce que signifie cet énoncé.

On pourrait affirmer que le problème se situe au niveau des dénotations. On dirait alors que les expressions préservent leur sens, mais changent de dénotation, et que l'introduction d'une nouvelle dénotation à cette expression dans ce contexte a pour effet que l'expression prend valeur de figure de style. Ainsi on pourrait parfois admettre le patron parmi les dénotations possibles de "cafard" et parmi la classe des objets qui jappent, et cent navires comme dénotation de "cent voiles". Cette procédure est un cul-de-sac. Dans ce cas, le patron devient littéralement un cafard ou un objet qui jappe et "le cafard veut un verre" et "le patron a jappé toute la journée" deviennent des énoncés vrais. On fait tout simplement disparaître les figures de style. Remarquons que la figure de style dépend justement du fait que, par exemple, le patron n'est pas dénoté par "le cafard".

On pourrait aussi imaginer que, par exemple, avec les métaphores on compare l'objet dénoté par l'expression que l'on utilise et celui auquel on veut faire référence, comme ce serait le cas dans l'exemple précédent, ou deux objets dénotés par les expressions que l'on utilise, par exemple lorsque l'on dit que Pierre est un loup. Mais il est évident que dans ce cas on ne compareraient pas deux objets, mais des propriétés que l'on croit possédées par ces objets. En effet, les métaphores dépendent des propriétés que l'on croit possédées par certains objets et non de celles qu'ils possèdent effectivement. On pourrait se tromper quant aux propriétés que l'on accorde à ces objets sans que les métaphores que l'on fait cessent d'être des métaphores (voir Beardsley, 1962). On doit aussi remarquer que dans ces conditions la métaphore "Le gorille est un véritable loup.", où on ne compare pas des gorilles et des loups, devient inexplicable (voir aussi Searle, 1979, chap. 4, à ce sujet). On ne peut simplement rester au niveau des dénotations des expressions linguistiques.

On pourrait affirmer que le problème se situe au niveau des significations en considérant un sens invariant selon les contextes.

On pourrait alors poser que dans ces cas, les expressions changent de signification et de fait sont polysémiques – on leur adjoindrait une nouvelle signification, invariante dans tous les contextes d'énonciation – et que, par exemple, "le cafard" a parfois comme signification dans un certain contexte celle de "le patron", et "a jappé toute la journée" celle de "a crié toute la journée". "Le cafard" deviendrait alors sémantiquement ambigu. Mais encore là on perdrait l'aspect caractéristique de ces figures de style, puisque par cette modification de la signification des expressions les énoncés

deviendraient littéralement vrais ou littéralement faux. On ferait disparaître encore une fois les figures de style.³⁵

On pourrait aussi être tenté d'affirmer qu'il s'agit là simplement d'un changement de sens et que l'on a affaire à un phénomène commun, celui du changement systématique de ce qui est exprimé par certaines expressions complexes dans différents contextes d'énonciation – comme c'est le cas pour le "Je", le "Tu", le "Ceci", etc.. Malheureusement, là encore, on ferait disparaître les figures de style puisqu'on aurait un phénomène sémantique qui serait fonction de règles gouvernant l'usage de certaines expressions. On peut opposer en outre deux objections majeures à ce traitement de la non-littéralité. Dans un premier temps, on doit reconnaître que les expressions "Je", "Tu" etc., ayant une occurrence dans des énoncés font que ceux-ci expriment des propositions différentes en fonction de traits contextuels connus (locuteur, allocuaire, temps, lieu d'énonciation). Mais cette variation n'est pas fonction des intentions de communication des locuteurs, comme c'est le cas pour le phénomène de la non-littéralité. En effet, dans les cas d'utilisation non littérale de certaines expressions, ces dernières en viennent à véhiculer le sens qu'a l'intention de leur faire véhiculer le locuteur. De plus, on force nos intuitions linguistiques, puisque manifestement "Tous les gorilles sont paresseux" ne varie pas de sens systématiquement dans les contextes d'énonciation et peut pourtant être utilisé pour faire une énonciation métaphorique.

³⁵ En plus de poser d'insolubles problèmes (voir chap. 2 et 3).

Peut être le problème se situe-t-il au niveau des forces illocutoires? Peut-être y a-t-il une force illocutoire de métaphore ou de métonymie, par exemple? Là aussi, on doit battre en retraite, puisque n'importe quelle force peut être utilisée par un locuteur pour faire une métaphore ou pour ironiser. Par exemple, je puis accomplir un acte illocutoire expressif ironique en énonçant "Qu'il fait beau !" ou un autre commissif ironique en disant "Je vous promets de tout vous donner".

Les figures de style ne sont pas immédiatement analysables dans le cadre de la théorie de la signification et n'admettent pas les thématisations simplistes présentées plus haut, dont nous verrons plus loin des versions sophistiquées. Dans les prochaines pages, j'exposerai les grandes lignes de la théorie de la signification non littérale que je défendrai et dont je donnerai les détails à partir du chapitre trois.

4. Cadre général

L'approche que je défends fait essentiellement appel à la distinction (qu'elle soit thématisée dans les termes griceens ou bien searliens nous importe peu pour l'instant) entre ce que signifie un locuteur dans un contexte d'énonciation – provisoirement, on peut comprendre qu'il s'agit de ce que Grice appelle la signification du locuteur en une occasion³⁵ – et ce

³⁵ Cette thèse est une clarification de ce que c'est, pour un locuteur, de signifier non littéralement quelque chose.

que signifie l'énoncé utilisé par le locuteur dans ce contexte – ce que Grice appelle la signification appliquée intemporelle d'un énoncé type ou signification dans la langue. Dans les prochaines pages, j'exposerai les grands traits de la position searlienne. Par la suite, j'en présenterai, en les critiquant, des aspects particuliers.

Dans la plupart des contextes d'énonciation, un locuteur utilisant un énoncé signifie exactement ce que signifie cet énoncé dans ce contexte. On dit alors que la signification du locuteur et la signification de l'énoncé dans ce contexte coïncident et que le locuteur s'exprime littéralement. Par exemple, la plupart du temps quelqu'un énonçant "Je te promets de venir" promet de venir. Dans d'autres contextes, signification du locuteur et signification de l'énoncé ne coïncident cependant pas, le locuteur signifiant plus ou autre chose que ce que signifie dans le contexte l'énoncé qu'il utilise. Par exemple quelqu'un disant "Je te remercie de ne pas m'avoir aidé" dans un contexte où il est évident qu'il aurait aimé recevoir de l'aide de l'allocataire ne remercie pas ce dernier de ne pas l'avoir aidé; de même quelqu'un disant "Mon frère est une tortue" ne veut certainement pas affirmer que sa mère a accouché d'une tortue ou que ses parents ont adopté une tortue.³⁶ Quelqu'un disant "Il y a un garage au coin" peut signifier, en plus que ce garage est ouvert; de même, un locuteur énonçant "Je suis fatigué" peut signifier, en plus de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, qu'il désire que l'allocataire prépare le souper. Comment expliquer ces phénomènes ?

³⁶ On retrouve cette différence entre le sens conventionnel et la signification du locuteur en une occasion chez Grice, 1968, p. 56, et 1969, p. 168, de même que chez Searle, 1979, pp. 30 et 76.

Dans une telle conception de la signification non littérale, on doit répondre à des questions comme celles qui suivent: par quel(s) moyen(s) un locuteur peut-il signifier autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans un contexte? Comment un allocataire fait-il pour identifier ce que signifie non littéralement un locuteur? Quelle est la relation entre signification du locuteur et signification de l'énoncé? Quelle notion de signification du locuteur doit-on utiliser, celle de Grice, celle de Searle ou bien une autre ? Je ferai aussi place, à l'aide de la distinction introduite plus haut, au problème gricéen des circonstances dans lesquelles un locuteur signifie non seulement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans un contexte, mais quelque chose de plus. Je répondrai donc à une question qui pourrait se formuler ainsi: Comment un locuteur peut-il signifier plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans un contexte? Dans cette thèse je répondrai à ces questions et mes réponses reposeront sur la position gricéenne/searlienne suivante: on peut rendre compte de la signification non littérale en ayant recours: (1) à la théorie de actes illocutoires, (2) à la distinction entre signification du locuteur définie en termes gricéens ou searliens et signification de l'énoncé, et (3) à un principe de rationalité, (4) à la notion d'arrière-fond conversationnel et (5) à celle d'inférence pratique. Grice (1975) et Searle (1979, chap. 2) ont présenté des théories utilisant ces notions, sauf celle d'inférence pratique, bien que Searle (1979, chap. 2) y ait recours sans insister sur ce point. La théorie que je construirai est, sous certains aspects, inconciliable avec celle de Searle de même qu'avec celle de Grice mais entend préserver et développer les résultats déjà obtenus par ces derniers.

4.1 Non-littéralité, signification du locuteur et signification de l'énoncé

Dans certains contextes d'énonciation, un locuteur signifie plus que ce que signifie dans ce contexte l'énoncé qu'il utilise, tout en signifiant ce que signifie cet énoncé. Par exemple, si quelqu'un à qui vous dites que vous manquez d'essence vous répond 'Il y a un garage au coin', cette personne affirme qu'il y a un garage au coin et vous communique, à moins d'avis contraire, que ce garage est ouvert et qu'on peut s'y procurer de l'essence. On dit dans ce cas que le locuteur a implicité quelque chose. Ce qui est implicité est une proposition ou une conjonction de propositions contenant un nombre fini de termes.

Dans certains contextes d'énonciation un locuteur ne signifie pas ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte, signifiant autre chose que ce que signifie cet énoncé. Les métaphores sont de telles énonciations. Par exemple, si quelqu'un dit 'Paul est un gorille', il ne signifie certainement pas ce que signifie dans le contexte d'énonciation l'énoncé qu'il utilise³⁷, et qui est manifestement faux, mais peut vouloir signifier, par exemple, que Paul est violent. Ce que le locuteur signifie est alors représentable par un acte illocutoire ou une conjonction d'actes illocutoires contenant un nombre fini de termes.

³⁷ Grice (1975, p. 53) affirme que le locuteur fait comme s'il disait que Paul est un gorille. On peut comprendre dans ce contexte qu'il n'a pas signifié ce que signifie l'énoncé utilisé.

Mes positions sont ici fort distinctes de celle de Grice (1975), qui confond apparemment énonciations ayant des implicitations et énonciations non littérales ou, plus simplement, ce qu'implique un locuteur et ce qu'il peut vouloir signifier non littéralement (Grice, 1975, p.53). (Voir Sperber et Wilson, 1981, et Vanderveken, 1985 à ce sujet). Mais on doit éviter ce qui pourrait apparaître à certains comme une unification désirable. Il existe au moins deux différences majeures entre impliciter conversationnellement et signifier non littéralement: dans le premier cas, on signifie ce que signifie l'énoncé que l'on utilise dans le contexte d'énonciation de même que ce que l'on implicite, ce qui est implicite venant rétablir le respect des maximes conversationnelles par le locuteur; dans le second cas, le locuteur ne signifie pas, et ne peut signifier s'il est un agent rationnel et comprend la signification des expressions qu'il utilise, ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Il doit signifier autre chose que ce que signifie cet énoncé, et l'identification d'une énonciation comme non littérale passe par l'identification de ce qui est exprimé par l'énoncé comme n'étant pas ce qui est signifié principalement par le locuteur. Ce qui est signifié par le locuteur faisant une énonciation non littérale se substitue, et ne se rajoute pas, à ce que signifie conventionnellement dans le contexte l'énoncé qu'il utilise. (Voir aussi Sperber et Wilson, 1981(a), p. 160, et 1981 (b))

Pour les mêmes raisons mes positions se distinguent de celles de Searle (1979, chapitres 2 et 4), pour qui un locuteur accomplissant un acte illocutoire indirect signifie ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, en plus de signifier ce qu'il signifie non littéralement.

Les énonciations métaphoriques et celles ayant des implicitations – dans la théorie de Searle et dans la théorie de Grice, respectivement – ont certains traits particuliers qui les rendent très résistantes à l'analyse. Parmi ceux-ci, le plus remarquable est que les implicitations et ce que signifie non littéralement un locuteur par une énonciation métaphorique peuvent apparemment former une liste ouverte. Par exemple, un locuteur disant "Pierre va souvent à New York" peut apparemment impliciter que Pierre y a une petite amie, y fait des affaires, aime New York, et ce en même temps. De même, quelqu'un disant "Pierre est un ours" peut signifier métaphoriquement que Pierre est fort, velu, etc. Stevenson (1944) avait déjà remarqué ce grand pouvoir suggestif des métaphores. Je contesterai, au chapitre 4 principalement, ce trait attribué par Grice aux implicitations.

Ce qui est implicité par un locuteur faisant une énonciation, de même que ce qui est signifié par une énonciation métaphorique, admet d'importantes variations selon les contextes d'énonciation. Par exemple, "Jean est un enfant" peut être utilisé pour signifier, selon les contextes, que Jean est naïf, qu'il s'amuse avec des riens, qu'il manque de maturité, qu'il est turbulent, qu'il croit au père Noël, qu'il aime les jouets, qu'il est facile à distraire, qu'il a besoin d'attention, qu'il est capricieux, qu'il s'entête pour rien, qu'il aime les dessins animés, etc.

Il en va tout autrement avec les actes illocutoires indirects, par lesquels un locuteur signifie autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte d'énonciation mais où ce qui est signifié ne forme pas une liste ouverte. Par exemple, si à la question "Viens-tu au cinéma?" quelqu'un répond "J'ai un examen demain", il signifie son refus d'aller au

cinéma. De même, si quelqu'un dit "Pouvez-vous me passer le sel?", il signifie exactement ce que signifie "Passez-moi le sel!".

Il en va de même avec l'ironie. Par une énonciation ironique de "Que c'est beau!", par exemple, quelqu'un peut signifier exactement ce que signifie "Que c'est laid!".

De plus, ces deux derniers types d'énonciations non littérales obéissent, comme nous le verrons, à des règles assez précises et ne se comportent pas d'une façon aussi anarchique que les métaphores et les implicitations dans les divers contextes d'énonciation, n'admettant pas des variations aussi importantes. Ainsi, une énonciation ironique de "Tu es intelligent" dans différents contextes d'énonciations n'admet pas un nombre important d'interprétations. Comme on le verra, ceci est dû au fait qu'il y a entre l'énoncé utilisé et ce qui a été signifié, dans ces cas, une relation très stricte qu'on ne retrouve pas entre ce qui a été dit et ce qui a été signifié dans le cas des métaphores et des implicitations.

4.2. La relation entre signification du locuteur et signification de l'énoncé

Avant d'aller plus loin, il convient d'apporter quelques détails à la distinction entre signification du locuteur et signification de l'énoncé (dans un contexte) en établissant quelques relations entre ce que signifie un énoncé dans un contexte et ce que signifie un locuteur utilisant non littéralement un énoncé dans un contexte, afin d'en montrer l'intérêt. A

partir de maintenant (section 4.2) j'axerai la discussion sur les cas où un locuteur signifie autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte, et ne réintroduirai les cas où il signifie plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise (les implications conversationnelles) que dans la prochaine section. De plus, la notion de signification du locuteur que j'utiliserais provisoirement est la notion griceenne, et non la notion searlienne. La raison en est sa familiarité. On verra plus loin comment il faut réinterpréter cette notion lors de la discussion du problème de la signification non littérale. Au prochain chapitre, je qualifierai les intentions de signifier lorsqu'il est question de non-littéralité.

Tout d'abord, il faut souligner que dans les cas qui nous intéressent – les cas de non-littéralité – la signification du locuteur n'est certainement pas prêtée à l'énoncé, qui signifierait dès lors exactement ce que veut lui faire signifier le locuteur. On aurait dans ces conditions une approche sémantique dont nous verrons les faiblesses au prochain chapitre. Signification de l'énoncé et signification du locuteur demeurent distinctes, à moins que le locuteur ait l'intention de signifier exactement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. En vertu de cette théorie, on dira donc que parfois un locuteur utilise un énoncé qui a une signification conventionnelle, mais ne signifie pas ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte. Ceci n'implique pas qu'il n'y ait pas d'énoncé exprimant exactement ce qu'a l'intention de signifier le locuteur dans ce contexte. En fait, il doit exister un tel énoncé exprimant ce que signifie non littéralement le locuteur dans le contexte d'énonciation. S'il en était autrement la signification du locuteur

serait inexprimable³⁸. L'allocataire qui comprend, par exemple, une énonciation métaphorique ou ironique comprend ce que signifie l'énoncé ou, éventuellement, les énoncés exprimant ce que signifie non littéralement le locuteur faisant cette énonciation.

Que devient dans ce contexte l'épineuse question de la paraphrase des métaphores ? On sait que plusieurs auteurs refuseraient de dire qu'il y a un énoncé exprimant ce que signifie non littéralement un locuteur dans un contexte d'énonciation lorsqu'il s'agit d'énonciations métaphoriques. Il faut tout d'abord faire quelques clarifications. Dans le cadre de la sémantique, paraphraser c'est formuler un synonyme: deux expressions sont des paraphrases l'une de l'autre si et seulement si elles sont synonymes. Ainsi, pour paraphraser "Paul est un lion", il suffit de trouver un synonyme à cet énoncé. Evidemment on ne formulera pas dans ce cas ce que pourrait signifier non littéralement un locuteur utilisant cet énoncé dans un contexte d'énonciation. On peut aussi essayer de formuler une paraphrase de ce que signifie non littéralement un locuteur utilisant cet énoncé dans un contexte d'énonciation, par exemple une expression synonyme de "Paul est brave". Mais on n'aura toujours pas répondu à la question de la paraphrase en théorie de la signification non littérale, qui est celle de la formulation d'une expression qui signifierait exactement ce que signifie non littéralement un locuteur utilisant une expression dans un contexte d'énonciation.

³⁸ On violerait le principe d'exprimabilité de Searle ("Whatever can be meant can be said") qui, malgré les quelques réserves qui ont été formulées à son égard (Searle et Vanderveken, 1985), ne peut être remis en question dans ce cas.

En fait, lorsqu'il est question de paraphrase d'une métaphore, on parle habituellement de ce que signifie le locuteur faisant une énonciation métaphorique. Searle a d'ailleurs noté que la paraphrase d'une métaphore est l'énoncé exprimant ce que signifie non littéralement un locuteur utilisant un énoncé métaphoriquement dans un contexte d'énonciation. Ainsi, il "traduit" "Richard est un gorille" par "Richard est féroce, sale et enclin à la violence".(Searle, 1979, chap. 2, p. 82). Henle fait de même, me semble-t-il, lorsqu'il écrit:

Il peut arriver que le sens d'une métaphore soit identique au sens littéral d'un autre terme. Si cela n'arrive pas, il y aurait au moins toujours un sens littéral aussi près du sens figuré que peut l'être un sens littéral. C'est ce sens littéral que nous appellerons le sens littéral de la métaphore.³⁹

Henle, 1966, p. 175.

Mais il n'affirme pas que le sens de la métaphore est le sens du locuteur.

Black (1962), de même que Loewenberg, Beardsley, Scheffler et Alston se retrouvent avec Searle et Henle: ce qu'on a appelé paraphrase d'une métaphore n'est jamais et n'a jamais été que l'énoncé exprimant ce que signifie non littéralement celui qui utilise métaphoriquement un énoncé.

³⁹ "It may happen that the figurative sense of a term in a metaphor is identical with the literal sense of some other term. If this does not occur, there would at least always be a literal sense which is as close to the figurative sense call the paraphrase of the metaphor. This literal sense we shall call the paraphrase of the metaphor."

Tous ces auteurs s'entendent toutefois sur un autre sujet: une énonciation métaphorique ne peut être "paraphrasée", ou du moins pas sans perte (voir surtout Black, 1962 et Searle, 1979), en ce sens que l'énoncé exprimant ce que le locuteur a l'intention de signifier fait parfois piètre figure à côté de la richesse de son énonciation métaphorique. Alston exprime bien l'opinion de la majorité des chercheurs sur ce sujet lorsqu'il écrit, à propos de la "paraphrase" de "Sleep knits up the ravelled sleeve of care" par "After a good night of sleep your cares and worries will not seem so pressing as they did before": ' Cette sorte de paraphrase ne réussit pas à montrer comment ce que l'on dit à propos du sommeil est basé sur l'idée de quelqu'un réparant la manche d'un habit en la tricotant. En ignorant l'extension métaphorique, on échoue à montrer la richesse de ce qui a été dit.'⁴⁰ (Alston, 1964, p. 100.).

L'utilisation de l'expression "paraphrase" dans le contexte de la théorie de la signification non littérale me semble inadéquate pour diverses raisons. La plus importante est la suivante. La relation de paraphrase est une relation sémantique qui lie deux expressions linguistiques. On n'a pas une telle relation entre, par exemple, la métaphore fournie par Alston et la paraphrase qu'il en donne, où il est évident qu'on a affaire à une relation entre ce que signifie l'énoncé utilisé par le locuteur et ce que veut signifier non littéralement le locuteur par une énonciation. Si la relation entre signification du locuteur et signification de l'énoncé était sémantique, on

⁴⁰ "This kind of paraphrase fails to bring out the way in which what we are saying about sleep is based on the notion of someone repairing the sleeve of a garment by knitting. In bypassing the metaphorical extension, it thereby fails to bring out the richness of what has been said."

pourrait dire qu'on a une relation de paraphrase. Mais ce n'est pas une relation sémantique et elle ne peut être réduite à une relation sémantique parce que pour la thématiser les concepts sémantiques ne suffisent pas – la signification du locuteur dans le contexte n'est pas la signification d'un énoncé utilisé dans ce contexte – et il faut avoir recours à des concepts de la philosophie de l'action pour lier signification du locuteur et signification de l'énoncé – en particulier à la notion d'intention puisqu'il est question de ce que le locuteur a l'intention de signifier.

Une seconde réserve vient de la formulation même du problème de la paraphrase. Dans le cadre searlien il est question d'énonciations métaphoriques, et non d'énoncés métaphoriques. Dans le premier cas, on dit qu'un locuteur utilise un énoncé pour faire une énonciation métaphorique dans un contexte, dans le second, qu'un énoncé ne signifie pas ce qu'il signifie conventionnellement, c'est-à-dire qu'il a une signification métaphorique. Etant donné que la relation de paraphrase est une relation sémantique, on ne peut jamais paraphraser que des énoncés ou des énoncés en contexte, et non des énonciations, puisque les énonciations sont des actions. Aussi parler de paraphrases d'énonciations métaphoriques est-il un abus de langage. Les énonciations sont accomplies en utilisant des énoncés, mais on ne paraphrase jamais que ces énoncés.

On peut toutefois continuer de dire que dans le cas des énonciations métaphoriques la richesse de ce qui est signifié par un locuteur n'est que rarement, sinon jamais présente dans l'énoncé exprimant conventionnellement ce qui est signifié non littéralement. On pourrait noter que même trouver une paraphrase à un énoncé utilisé littéralement n'est pas

une mince affaire (Loewenberg, 1973), mais que, dans le cas de la métaphore par exemple, le fait que l'énoncé exprimant ce qui peut être signifié par le locuteur ne rend pas ce que signifie ce dernier, et de loin, est un phénomène particulièrement important. Certes l'énoncé exprimant ce que peut signifier non littéralement un locuteur faisant une énonciation métaphorique paraît bien plat face à la richesse de la métaphore. Encore une fois, je tiens à souligner qu'il s'agit d'un aspect cognitif, et non émotif, des métaphores. On expliquera plus loin ce trait de certaines énonciations non littérales.

Ce que signifie non littéralement un locuteur devrait de plus être exprimable littéralement par un énoncé de la langue dans laquelle se déroule la conversation. Ceci vaut pour toutes les figures de style. J'appuierai plus loin cette thèse sur quelques arguments, dont le principal est qu'autrement on ne pourrait distinguer les figures de style de l'introduction de nouveaux termes dans la langue.

4.3 Les maximes conversationnelles

Selon Grice, certaines implications, les implications conversationnelles, peuvent être faites grâce au fait que les échanges linguistiques entre locuteurs respectent un principe, et des maximes générales, les célèbres maximes conversationnelles:

Principe de coopération: Faites une contribution conversationnelle
tel que requis, au moment où elle a lieu,
par le but accepté ou la direction de l'échange
verbal dans lequel vous êtes engagé.

Maximes de quantité : Faites une contribution aussi informative que
requis (par le but de l'échange).

Ne faites pas une contribution plus informative que
requis.

Maximes de qualité : Faites que votre contribution soit vraie.

Ne dites pas ce que vous croyez faux.

Ne dites pas ce pour quoi vous manquez d'éléments.

Maxime de relation : Soyez pertinent.

Maximes de manière: Soyez clair.

Evitez les obscurités.

Evitez les ambiguïtés.

Soyez bref (évitez d'être inutilement prolix).

Soyez ordonné.⁴¹

Grice, 1975, p. 45-46.

Ainsi, quelqu'un disant "Il y a un garage au coin" peut impliciter que le garage est ouvert à cause de la maxime de relation, laquelle serait franchement transgessée par le locuteur si ce dernier croyait que ce garage n'est pas ouvert et tentait de donner une réponse pertinente à la question qu'on lui a posée. Ce qui est implicite est ce que doit avoir signifié le locuteur pour respecter les maximes conversationnelles. Il est extrêmement important de souligner que le locuteur signifie ce qu'il implicite conversationnellement (voir aussi Walker, 1975, Vlach, 1981) et qu'il doit avoir l'intention de voir l'allocataire reconnaître ce qu'il implicite. Ce trait des *implicates* est souvent négligé dans la littérature, chez Gazdar (1979) par exemple⁴².

⁴¹ Principle of cooperation: 'Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged'

Maxims of quantity: 'Make your contribution as informative as is required (for the current purpose of the exchange)'
 'Do not make your contribution more informative than is required'

Maxims of quality: 'Try to make your contribution one that is true'
 'Do not say what you believe to be false'
 'Do not say that for which you lack adequate evidence'

Maxim of relation: 'Be relevant'

Maxims of manner: 'Be perspicuous'
 'Avoid obscurity of expression'
 'Avoid ambiguity'
 'Be brief (avoid unnecessary prolixity)'
 'Be orderly"

⁴² J'argumenterai longuement sur ce sujet au chapitre 4.

Ces maximes servent aussi, dans la théorie que je développe comme dans celle de Searle, à l'identification d'énonciations non littérales. Ainsi, si quelqu'un énonce dans un contexte d'énonciation où tous savent que Pierre est un humain "Pierre est un gorille", il transgresse une maxime de qualité – en faisant une énonciation d'un énoncé qui est faux et qu'il sait faux, par exemple – de quantité ou, éventuellement, la maxime de pertinence. Cette transgression peut n'être qu'apparente. Si l'allocutaire suppose qu'il en est ainsi, il peut identifier l'énonciation comme non littérale et reconnaître le fait que le locuteur peut avoir l'intention de signifier autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte.

Nous reviendrons longuement sur ces maximes, qui seront discutées au chapitre 6. Il suffira de dire ici que je conserverai la thèse selon laquelle les échanges linguistiques sont faits dans le respect – en un sens à définir – de principes généraux comme les maximes griceennes.

J'aimerais apporter deux précisions qui seront fort utiles. Le locuteur faisant une énonciation respecte les maximes et c'est son énonciation qui est évaluée relativement aux maximes. En ce sens, ce que signifie le locuteur, et non simplement l'énoncé qu'il utilise, doit être pertinent.

Les maximes ne sont pas caractéristiques d'une langue et ne constituent pas des conventions caractérisant une langue, comme les conventions syntaxiques et sémantiques. Elles devraient être respectées par des locuteurs de toutes les langues. En ce sens on ne peut dire qu'elles sont constitutives d'une langue.

Il convient cependant d'apporter une autre précision. Les maximes conversationnelles permettent d'impliciter et d'identifier ce qui est implicité ou de signifier quelque chose de distinct de ce que signifie l'énoncé utilisé et d'identifier ce qui est signifié littéralement comme distinct de ce qui est signifié par le locuteur. Cependant, elles ne déterminent pas, en plus, ce qui est énoncé, contrairement à ce que pensaient Sperber et Wilson (1981 (a)). L'argument de Sperber et Wilson repose sur le fait que les locuteurs peuvent parfois faire appel aux maximes conversationnelles pour assigner une interprétation à un énoncé sémantiquement ambigu ou pour identifier la référence d'un nom propre ou d'une description définie. Mais ils commettent un erreur en affirmant que les maximes jouent un rôle aussi important dans la détermination du contenu de ce qui a été énoncé que dans la détermination de ce qui a été implicité ou signifié non littéralement en général. En fait, elles ne jouent aucun rôle dans la détermination de la signification de l'énoncé dans le contexte d'énonciation – qui est fixée par des conventions sémantiques et non des maximes conversationnelles.

Si les locuteurs se servent des maximes pour signifier non littéralement quelque chose et si les allocutaires font appel aux mêmes maximes pour identifier ce qui est signifié non littéralement, un locuteur utilise un énoncé avec, le plus souvent, l'intention de signifier exactement ce que signifie cet énoncé, ou ce que signifie une interprétation de cet énoncé dans le cas où ce dernier a plusieurs interprétations possibles. Mais ils ne font pas appel aux maximes pour signifier ce qu'ils énoncent, avec l'intention que l'allocutaire fasse la même inférence qu'eux, comme c'est le

cas avec les implicitations. Les maximes ne jouent aucun rôle dans la détermination de la signification conventionnelle. Elles peuvent cependant en jouer un dans l'identification de la signification conventionnelle dans un contexte. L'allocutaire peut parfois faire appel aux maximes pour identifier ce qui a été énoncé si l'énoncé est ambigu, mais autrement ce recours est inutile. Si c'est la thèse que soutiennent Sperber et Wilson, je ne puis que me joindre à eux. Le recours aux maximes conversationnelles est toujours nécessaire pour impliciter et identifier ce qui a été implicité. On voit que les maximes ont des rôles fort différents dans le cas où on les utilise pour désambiguïser et dans celui où l'on veut impliciter ou identifier une implication, par exemple, contrairement à ce que laissent croire Sperber et Wilson. Ces derniers sont revenus sur ces positions en les corrigeant dans Relevance (pp. 185 et ss.), où les maximes ne servent qu'à désambiguïser certains énoncés, et non à déterminer la signification de ces énoncés.

4.4 L'arrière-fond conversationnel

Nous n'avons pas remis en question le recours aux maximes conversationnelles ou à des maximes gouvernant l'accomplissement d'actes illocutoires dans un contexte. En fait, ces maximes s'avèrent nécessaires pour identifier un acte illocutoire comme non littéral. Si elles sont nécessaires, elles ne sont pas suffisantes. *In vacuo* elles n'ont aucun intérêt car il n'y a aucun moyen de savoir si elles sont respectées ou non par un locuteur dans un contexte d'énonciation. Pour ce faire, il faut faire appel,

comme chez Grice et Searle, à un arrière-fond conversationnel. Par exemple, une des maximes auxquelles nous pourrions avoir recours est la maxime de qualité "Performez un acte illocutoire réussi, sans défaut et satisfait!"⁴³ Mais pour que votre énonciation de l'assertion "Cà n'a pas d'importance" soit identifiée comme ironique (et donc pour identifier la transgression apparente de la maxime (de qualité) dans le contexte d'énonciation après que quelqu'un eût brisé un vase important, il faut faire appel à l'arrière-fond conversationnel. De même pour identifier une énonciation de "Jean est un porc" comme métaphorique. Dans cet arrière-fond on devrait retrouver minimalement, pour notre premier cas, une croyance que le vase qui a été brisé par l'allocutaire a une grande valeur, ce qui permet d'identifier ce qui a été dit comme ironique. Pour le second, si on retrouve une croyance que Jean est humain, on peut identifier l'énonciation comme métaphorique. Sperber et Wilson (1986) caractérisent d'une façon classique cet arrière-fond en affirmant qu'il s'agit d'un ensemble d'assomptions (Sperber et Wilson, 1986, p. 15).

L'arrière-fond permet de déterminer si un locuteur respecte ou non les maximes conversationnelles au moment où il fait une énonciation. Cette fonction de cet aspect du contexte d'énonciation qu'est l'arrière-fond conversationnel – identifier une énonciation comme non littérale – a déjà été reconnue par Cohen (1970), Loewenberg (1975) et Bergmann (1982). L'arrière-fond conversationnel soulève, comme nous le verrons, de nombreux problèmes. En particulier, il est très difficile de décrire un moyen utilisé par un allocutaire afin d'identifier l'arrière-fond dans le contexte et, au

⁴³ Voir Vanderveken, 1988a.

sens de Sperber et Wilson, un ensemble pertinent d'éléments de l'arrière-fond afin de comprendre l'énonciation.

Pour l'instant je désire simplement mentionner que l'arrière-fond est représentable linguistiquement et qu'on peut l'identifier au réseau au sens de Searle (Searle, 1983). La raison en est essentiellement que si l'arrière-fond doit fournir des éléments pour effectuer des inférences, et si ces inférences sont représentables linguistiquement, ces éléments doivent aussi l'être. Et les inférences doivent être représentables linguistiquement⁴⁴. On verra plus loin comment je m'éloigne de Sperber et Wilson ou de Searle dans le traitement du problème de l'arrière-fond.

4.5 Inférer la signification du locuteur: les inférences pratiques

On doit aussi produire un mécanisme qui permet d'inférer ce qui a été signifié principalement par le locuteur ou ce qui a été implicité à partir de ce qui a été énoncé en utilisant les maximes conversationnelles et l'arrière-fond conversationnel. Peu d'auteurs se sont intéressés à ce problème (voir cependant Sainsbury, 1984), et certains s'y sont penchés pour dire uniquement – sans démonstration cependant – qu'il n'y avait pas de tel mécanisme (T. Cohen, 1973). Le problème est essentiellement celui, dans un contexte sémantique, de l'identification de la signification métaphorique à partir de la signification littérale et, dans un contexte pragmatique, de

⁴⁴ Voir aussi Vanderveken, 1988a.

l'identification de la signification du locuteur à partir de la signification de l'énoncé. Grice (1975) a présenté une telle inférence pour les implicitations. Dans la formulation de Dascal (1976) on a:

- (a) il a dit que $f(p)$;
- (b) il n'y a pas de raison de supposer qu'il ne respecte pas les maximes ou au moins le principe de coopération;
- (c) il ne pourrait faire cela s'il ne croyait pas que q ;
- (d) il sait (et sait que je sais qu'il sait) que q s'impose;
- (e) il n'a rien fait pour m'empêcher de penser que q ;

donc

- (f) il a l'intention que je pense, ou au moins est disposé à ce que je pense que q ;

et conséquemment

- (g) il a implicité que q .⁴⁵

Dascal, 1976, p. 173.

45

- (a) he has said that p ;
- (b) there is no reason to suppose that he is not observing the maxims, or at least the C.P.;
- (c) he could not be doing this unless he thought that q ;
- (d) he knows (and knows that I know that he knows) that q is required;
- (e) he has done nothing to stop me thinking that q ;

therefore

- (f) he intends me to think, or at least is willing to allow me to think that q ;

and so

- (g) he has implicated that q "

Ce schéma n'est pas satisfaisant, comme on le verra. Il peut cependant être clarifié par une reconstruction dans le modèle des inférences pratiques.

Ces dernières sont omniprésentes en philosophie de l'action et servent à expliquer (Goldman, 1970), comprendre (von Wright, 1981) ou rationaliser (Davidson, 1978a) les actions des agents. Dans le cadre qui nous occupe, ces actions sont des énonciations – il ne s'agit donc pas de traiter seulement des énoncés ou des occurrences d'énoncés⁴⁶. Ces inférences ont certains traits caractéristiques que l'on peut dégager à partir du cas paradigmique d'inférence pratique (à la première personne) suivant⁴⁷:

- (1) Que je convainque l'examinateur que je suis bon conducteur.
- (2) Si je signale pour tourner, je vais convaincre mon examinateur que je suis un conducteur compétent.
- (3) Que je signale pour tourner.'

Goldman, 1970, p. 104.

⁴⁶ Un énoncé est un énoncé type, une occurrence d'énoncé est un énoncé type dans un contexte, et une énonciation d'un énoncé est l'utilisation d'un énoncé par un locuteur dans un contexte. On peut identifier une énonciation à un quadruplet comprenant un locuteur, un énoncé, un moment du temps et un lieu d'énonciation.

⁴⁷ "(1)Let it be the case that I convince my examiner that I am a good driver'
 (2) If I signal for a turn, I will convince my examiner that I am a competent driver.
 (3) Let it be the case that I signal for a turn."

Notons d'abord que l'on retrouve en prémisses et en conclusion des propositions particulières et aucune proposition universelle.

La première prémissse est la formulation d'un désir ou d'une intention d'atteindre un certain but. La seconde prémissse est celle d'un moyen pour réaliser ce désir ou cette intention. Dans notre exemple, l'agent identifie un moyen suffisant pour ce faire. Selon certains (von Wright), on doit introduire un moyen nécessaire. J'adopte une perspective goldmannienne en disant que le locuteur doit choisir un moyen suffisant. La nature de la conclusion est controversée: est-ce une volonté d'agir? Les positions à ce sujet sont fort variées. Chez Goldman (1970, p. 103), pour un énoncé à la première personne, c'est une décision d'agir. J'adopte une position selon laquelle c'est une intention d'accomplir une action qui peut permettre de réaliser la première intention (voir Robins, 1984, et Bratman, 1987). On peut d'ailleurs clarifier ce point dans une perspective searlienne (Searle, 1979, 1983) en utilisant la notion de direction d'ajustement, utilisée pour caractériser la relation entre le contenu propositionnel et le monde, et correspondant aux types de relation que peuvent entretenir le langage et le monde exposés plus haut. Il suffira d'affirmer que la première prémissse et la conclusion ont la direction d'ajustement monde-langage: dans la première on exprime une intention de changer le monde pour rendre vrai le contenu de la première prémissse et dans la conclusion on s'engage à changer le monde pour rendre vrai le contenu de celle-ci. En théorie des actes de discours, pour la conclusion, on parlera de commissif (voir aussi Robins, 1984). La seconde prémissse a la direction d'ajustement langage-monde: c'est la formulation d'une croyance qui peut être vraie ou fausse. Dans l'exemple précédent, c'est la croyance que si j'indique mon intention de tourner, je

convaincrai mon examinateur que je suis un conducteur compétent. La conclusion a la direction d'ajustement monde-langage. On peut donc représenter l'exemple précédent, en ne retenant que sa forme, par le schéma suivant:

- (1) Int (p)
- (2) Bel (q->p)
- (3) Int (q)

où "Int" représente une intention, qui a une direction d'ajustement monde-langage et "Bel" une croyance qui a la direction d'ajustement langage-monde. En ce sens les inférences pratiques se distinguent nettement des inférences théoriques dont tous les éléments ont la direction d'ajustement langage-monde.

On doit cependant noter qu'une inférence pratique formulée à la troisième personne a le second (mais pas le premier) trait des inférences théoriques avec cette caractéristique que ces énoncés sont des énoncés attribuant des états mentaux (croyances, désirs, intentions). Sa conclusion est par ailleurs une description de l'action que tente d'accomplir l'agent. Strictement, les inférences pratiques sont toujours à la première personne; à la troisième personne, elles n'engagent pas à l'action et ont un pouvoir explicatif. Dans cette thèse, je parlerai, pour simplifier l'exposition, d'inférence pratique dans le cas de la première et de la troisième personne. Les inférences pratiques à la troisième personne du singulier n'ont pas de

valeur nomologique pour des raisons évidentes. Un agent peut en effet faire telle inférence pratique, et on pourrait lui attribuer cette inférence, sans qu'il s'ensuive qu'il tente d'accomplir l'action à laquelle elle engage. En ce sens, on ne peut faire de prédictions et encore moins formuler de lois en utilisant de telles inférences.

Mais on doit remarquer que l'inférence précédente n'est pas valide puisqu'on y retrouve l'erreur de l'affirmation du conséquent (Aune, 1977). Searle, dans "The Intentionality of Practical Reason" (inédit) a proposé de remédier à ce problème en donnant la forme suivante aux inférences pratiques:

- (1) Int (p)
- (2) Bel (q → p)
- (3) Bel (q = r)
- (4) Int (r)

qui intègre (en (2)) une prémissse cachée: l'agent veut utiliser le meilleur moyen à sa disposition, représenté par "q". Clarke Jr. (1985, p. 22) soutient aussi cette position: on peut formuler une disjonction de moyens et considérer que l'agent choisit un moyen (parmi ceux dont il dispose) dans les circonstances. Ce moyen sera celui qui est introduit dans le syllogisme. J'abrégerai le tout en affirmant que le locuteur veut choisir le meilleur moyen ("q"). En (3) on indique quel est ce meilleur moyen en affirmant que le meilleur moyen ("q") est r. Il est important de souligner qu'il n'est pas nécessaire que le jugement de l'agent soit partagé par autrui. J'utiliserai une variété d'inférence pratique légèrement plus sophistiquée que

l'inférence searlienne. Il va sans dire qu'il sera question d'attribution d'intentions d'accomplir certaines énonciations et de croyances en la valeur de l'accomplissement de certains actes illocutoires comme moyen de réaliser ces intentions. Il est intéressant de noter que von Wright a déjà indiqué que l'accomplissement de certaines énonciations était un bon moyen de réaliser certaines intentions (von Wright, 1963, section X. Voir aussi Schiffer, 1982.). Ces inférences pratiques me permettront de plus d'apporter une structure minimale aux arrière-fonds conversationnels, en y distinguant des croyances et des intentions entre lesquelles je pourrai identifier certaines relations. Ces croyances et intentions, en retour, pourront être distinguées par la place qu'elles occupent dans la rationalisation ou l'explication de l'action. Elles me permettront de plus de donner un modèle standard d'inférence de la signification du locuteur.

Comment mettrai-je à profit les inférences qui nous intéressent? On attribuera au locuteur l'intention de faire quelque chose et la croyance que l'énonciation d'un énoncé est un bon moyen de réaliser cette intention. On lui attribuera ensuite l'intention de signifier exactement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte afin de réaliser cette intention. Si l'utilisation littérale de cet énoncé n'est pas un moyen adéquat, quatre choix s'offrent à nous. Ou nous nous sommes trompés sur sa première intention, ou il ment, ou il ne s'exprime pas littéralement, ou il est irrationnel. Il y a des moyens d'identifier l'adéquation de l'énoncé utilisé par le locuteur: le recours aux maximes de qualité et de quantité. Enfin, si le syllogisme pratique ou plan d'action attribué ne permet pas de rationaliser l'énonciation aux yeux de l'allocataire, le moyen sera jugé inadéquat par ce dernier, qui envisagera les quatre possibilités que nous avons déjà mentionnées.

Par exemple, on pourrait attribuer à un locuteur dans un contexte l'intention de nous aider à prendre une décision et lui attribuer la croyance qu'un moyen adéquat de nous aider est d'utiliser un énoncé. Le locuteur pourrait utiliser l'énoncé "Tu ne le regretteras pas", qui exprime une prédiction. Mais faire une prédiction n'est peut-être pas un moyen adéquat, dans le contexte, d'aider l'allocataire à prendre une décision. Le locuteur ne veut pas savoir quels seront ses sentiments dans l'avenir vis-à-vis l'action qu'il envisage d'accomplir s'il l'accomplit. L'allocataire ne considère cependant pas le locuteur comme irrationnel et n'a aucune raison de croire que la première intention qu'il a attribuée au locuteur – l'intention de l'aider – l'a été à tort. Il doit donc examiner la possibilité que le locuteur se soit exprimé non littéralement et identifier un énoncé qui réaliseraient l'intention qu'il a attribuée au locuteur. Si ce dernier croit que l'allocataire ne regrettera pas l'accomplissement de l'action s'il l'accomplit, l'allocataire peut croire que le locuteur lui a conseillé (faiblement? fortement?) d'accomplir cette action. Cette esquisse d'inférence vers ce qui est signifié non littéralement par un locuteur tient compte implicitement, des maximes conversationnelles. On suppose en effet que le locuteur aurait signifié quelque chose de vrai, aurait été informatif, etc. Plus loin, nous montrerons comment elles interviennent. Le principe de rationalité est implicite puisque l'énoncé qui, croit-on, exprime ce que le locuteur a l'intention de signifier permet de rationaliser l'action de ce dernier. Nous développerons au chapitre 7 cette esquisse d'inférence vers ce qui est signifié non littéralement.

Il convient de clarifier un autre point. Les inférences pratiques sont des reconstructions de raisonnements. Il ne s'agit pas de dire que les locuteurs pensent constamment en ces termes, dans cet ordre, avant d'accomplir une action. Je ne m'engage pas quant à la réalité psychologique des inférences pratiques (contrairement à Bratman, par exemple).

4.6 Quelques généralités

Etant donnée la variété des théories relatives à la non-littéralité, il convient de faire, au départ, certaines remarques très générales qui serviront de garde-fou et permettront au lecteur de situer les pages qui suivent dans la jungle des théories des figures de style.

(A) Il ne sera jamais fait mention d'intuition particulière pour faire ou comprendre des énonciations qui ont une signification non littérale, comme les énonciations métaphoriques. En effet, comme l'écrit Scheffler: "L'appel à l'intuition, cependant, ne donne aucune explication; c'est simplement nommer le problème.⁴⁸" (Scheffler, 1979, p. 87). La théorie que je propose est un modèle de compréhension qui justement rend superflu l'appel à une intuition.

(B) On ne tiendra pas compte des sentiments ou émotions soulevés par les métaphores par exemple. Emotions et sentiments dépassent le domaine de la

⁴⁸ "The appeal to intuition, however, provides no positive explanation; it simply puts a label on the problem."

théorie de la signification en ce qu'ils tombent sous ce que l'on appelle l'effet perlocutoire, l'effet qu'a une énonciation sur un allocataire et qui n'est pas le fait de conventions. Par exemple, une énonciation peut amuser quelqu'un, mais cet effet n'est pas le résultat de conventions linguistiques et n'est pas lié à quelque convention que ce soit. Une métaphore peut plaire ou déplaire, et il n'y a pas de conventions faisant qu'une métaphore plaise ou déplaise, émeuve ou n'émeuve pas. Notons, de plus, que sentiments et émotions ne sont pas caractéristiques des énoncés utilisés non littéralement, puisque des énoncés utilisés littéralement peuvent aussi soulever certaines émotions, éventuellement identiques à celles que soulèverait une énonciation non littérale.

(C) Il faut aussi souligner qu'une conception émotiviste de la théorie de la signification non littérale, qui n'associerait qu'une valeur émotive et non une valeur cognitive aux énonciations non littérales, ne saurait non plus être retenue. En effet, quelqu'un disant "Fais entrer cette larve !", de même que quelqu'un disant que son patron est un requin, communique quelque chose à l'allocataire, et ce qu'il dit a une valeur cognitive qui n'est pas réductible à certaines émotions.

(D) Je tiens à insister sur le fait qu' "être métaphorique" ou "être non littéral" ne sont pas des propriétés d'expressions du vocabulaire de base, ou même d'expressions complexes telles les phrases, mais bien d'énonciations (voir aussi Searle, "The Philosophy of Language: Some Basic Principles"). La théorie qui sera développée se distingue donc nettement de celles affirmant que la non-littéralité est liée à des expressions linguistiques. (Voir Dascal,

1976, pour une discussion de ce point dans le contexte du problème des implicitations conversationnelles).

(E) On ne doit pas confondre ce que le locuteur a l'intention de signifier non littéralement et l'acte perlocutoire qu'un locuteur peut tenter d'accomplir. Dans le premier cas on retrouve la présence essentielle de règles ou conventions et l'exigence de la reconnaissance de certaines intentions, alors que dans le second il n'y a pas de telles règles auxquelles un locuteur puisse avoir recours. Dans le premier cas, le locuteur tente de communiquer un contenu propositionnel via la reconnaissance de certaines intentions, dans le second il tente de causer un effet sur l'allocataire. Si le locuteur tente de produire une effet chez un allocataire en faisant une énonciation non littérale, cet effet est essentiellement la compréhension de ce qu'il signifie non littéralement.

(F) Je dois ajouter que j'accepte un postulat selon lequel ce que signifie un locuteur en faisant une énonciation est toujours bien défini. Ainsi, même si un locuteur signifie plus ou autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, ce qu'il signifie est toujours bien défini. Dans le cas où il signifie plus – essentiellement ce que Grice appelle les implicitations – ce qui est signifié est identique à la signification de son énoncé et aux contenus propositionnels – aux propositions – qu'il tente de communiquer par implication. Ces dernières sont bien définies en ce sens qu'elles peuvent former une conjonction contenant un nombre fini de termes⁴⁹. Dans le cas où

⁴⁹ On pourrait soutenir que le locuteur implicite non des contenus propositionnels, mais des actes illocutoires. Je ne veux pas me prononcer sur cette question.

il signifie autre chose – les figures de style – ce qu'il signifie est identique à la signification d'un énoncé ou de plusieurs. Mais s'il y en a plusieurs, il s'agira d'une conjonction contenant un nombre fini de termes, et non d'une disjonction. Soutenir le postulat inverse me semble peu plausible, puisque si signifier c'est accomplir une action et si le contenu de l'intention donne ce que le locuteur veut signifier, un contenu mal défini impliquerait une intention d'agir mal définie.

4.7 L'identification des figures de style

La non-littéralité d'une énonciation n'est pas identifiable par des marques syntaxiques de l'énoncé utilisé pour faire cette énonciation. Il est facile de se convaincre que les actes illocutoires indirects, d'ironie et les métaphores sont faits à l'aide d'énoncés grammaticaux. En fait on doit même admettre que tous les énoncés grammaticaux peuvent être utilisés non littéralement ou recevoir une interprétation non littérale dans un certain contexte d'énonciation (Loewenberg, 1975). De plus, ce n'est pas parce qu'une phrase est mal formée qu'elle est utilisée non littéralement ou doit recevoir une interprétation non littérale.

On pourrait affirmer qu'il y a des signes sémantiques particuliers sur la base d'exemples comme "Golf plays John", un énoncé sémantiquement bizarre selon certains. Mais si cet énoncé est inhabituel, on peut dire qu'il n'est pas bizarre, mais tout simplement faux. Parce que tous les énoncés peuvent être utilisés non littéralement et que dans cette catégorie on

retrouve des énoncés ayant une signification conventionnelle claire, un critère sémantique ne saurait permettre d'isoler certains énoncés qui doivent recevoir une interprétation non littérale.

De nombreux linguistes (dont Matthews, 1971) ont cru que les métaphores étaient identifiables par le fait que les énoncés utilisées étaient déviants, c'est-à-dire agrammaticaux ou transgressant des restrictions de sélection. Mais il ne peut rendre compte du fait que, par exemple, l'énonciation de "Tu n'es pas une lumière", habituellement une énonciation métaphorique ou ironique, est faite à l'aide d'une phrase grammaticale et vraie. Curieusement, Matthews écrit, à la fin de son article, que "La présence de la violation d'une restriction de sélection est donc nécessaire et suffisante pour distinguer une métaphore d'une non métaphore." Il ajoute, "sauf dans les cas où l'énonciation n'est pas faite avec l'intention de faire une énonciation pleine de sens⁵⁰" Avec cette dernière restriction, Matthews nie carrément son critère, puisque pour qu'une énonciation soit métaphorique, la dernière clause spécifie que la phrase utilisée pour accomplir cette énonciation doit être déviante et énoncée par un locuteur qui doit l'énoncer avec une certaine intention. Dans ces conditions, les intentions du locuteur occupent le premier rôle. Levin (1977) a bien montré qu'une certaine "déviance sémantique" n'était pas, par ailleurs, une condition nécessaire et suffisante pour qu'il y ait métaphore. Ainsi, "Paul est un monstre" est syntaxiquement et sémantiquement

⁵⁰ "The presence of a selectional restriction violation is thus a necessary and sufficient condition for the distinguishing of metaphor from non-metaphor," et rajoute, 'excepting of course those cases where the utterances are not intended to be meaningful."

irréprochable, mais est, le plus souvent utilisé pour faire des énoncations métaphoriques.

Il est tentant de croire que les énoncés utilisés pour accomplir des énoncations non littérales sont toujours faux dans le cas des assertifs (Loewenberg, 1975), ou absurdes, ce qui distinguerait les énoncations littérales des énoncations non littérales. Tout d'abord, un énoncé peut être faux dans un contexte d'énonciation sans être utilisé pour accomplir une énonciation non littérale – c'est le cas des mensonges, par exemple. Ainsi, quelqu'un peut dire qu'il travaille alors qu'il ne travaille pas, sans véhiculer non-littéralement quoi que ce soit. De même, un énoncé peut être sémantiquement bizarre dans un contexte d'énonciation sans qu'il puisse recevoir d'interprétation non littérale; un locuteur peut faire un lapsus ou, plus simplement, dire un non-sens pour le plaisir de dire un non-sens. Une énonciation peut aussi violer les règles gouvernant l'accomplissement d'actes illocutoires sans être une énonciation non littérale; ce peut être tout simplement un acte illocutoire défectueux.

D'autre part, on peut aussi utiliser des énoncés vrais pour accomplir des énoncations métaphoriques, comme lorsqu'on dit "No man is an island"; quelqu'un peut utiliser un énoncé qui a un sens et qui n'est pas absurde pour faire de l'ironie ou une métaphore; quelqu'un peut aussi faire un acte illocutoire réussi, et satisfait dans un contexte d'énonciation pour accomplir un acte illocutoire indirect, comme lorsque quelqu'un dit "Pouvez-vous me passer le sel ?" pour demander indirectement de passer le sel.

Il faut donc se replier sur d'autres positions si l'on veut rendre compte de cette capacité qu'ont les locuteurs d'accomplir et d'identifier des énonciations comme non littérales. Il faut que le locuteurs utilisent des moyens autres que syntaxiques ou sémantiques. C'est dans ce contexte que j'ai mentionné le recours à la rationalité de l'énonciation dans le contexte. Je développerai ce point au prochain chapitre.

J'ai parlé d'un mécanisme d'inférence, ou, mieux, de compréhension de ce qui a été signifié non littéralement à partir de ce qui a été énoncé, laissant ainsi entendre que, dans un premier temps, il existe des conditions qui doivent être respectées pour qu'une énonciation apparaisse comme une énonciation non littérale et, plus précisément, comme énonciation ironique, métaphorique, etc., et que, dans un second temps, à partir de cette identification, on peut identifier ce qui a été signifié non littéralement. Ces postulats ne sont pas partagés par tous. Ainsi, Davidson (1978b) suggère, du fait qu'il fournit des conditions pour qu'une énonciation apparaisse comme une énonciation métaphorique sans produire de généralisation, qu'il n'y a pas de règles générales permettant d'identifier une énonciation comme métaphorique dans tous les contextes d'énonciation. T. Cohen (1973) fait clairement part de ce type de conviction en affirmant que "(...) la métaphore est un élément intrinsèque de l'usage du langage, qu'on puisse en rendre compte ou non en termes de grammaire, et que la compréhension des métaphores n'est pas accomplie en termes de règles que l'on puisse formuler."⁵¹ (T. Cohen, 1973, p. 671.) Cette dernière est partagée par Black qui soutient qu'il n'y a pas de règles pour transgresser les règles.

51 "(...) metaphor is an intrinsic element in the use of language, whether or not it is accounted for in grammar, and that the production and

Mes positions à ce sujet sont claires: il y a de telles règles générales. Si elles n'existaient pas, on se demande comment les locuteurs feraient et identifieraient des énoncations métaphoriques, ironiques, etc., ce qu'ils font pourtant. Ceci ne signifie pas qu'ils réussissent toujours à les identifier. Cela implique seulement qu'ils peuvent les identifier. Si de telles règles n'existaient pas, on pourrait affirmer qu'ils les identifient à la pièce, à l'aide de mécanismes *ad hoc*. Mais, dans ces conditions, produire une théorie des figures de style est un travail condamné à la stérilité et la métaphore demeurerait le phénomène mystérieux que certains veulent y voir. Dans cette thèse, je ferai des généralisations qui iront à l'encontre des dernières positions formulées dans ce paragraphe. Je crois que sans ces généralisations aucune théorie n'est possible et que la métaphore, par exemple, n'est pas un phénomène qui puisse être *a priori* thématisé comme résistant à tout travail théorique.

Nous avons vu le problème général de la non-littéralité et les grands traits de la théorie que j'entends développer. Mais avant d'aller plus loin, il faut clarifier les relations entre la signification du locuteur et la signification de l'énoncé. C'est l'objet du prochain chapitre.

Chapitre 2

Intentions de signifier et conventions linguistiques

Humpty-Dumpty affirmait que les mots signifiaient exactement ce qu'il lui plaisait qu'ils signifient, "ni plus, ni moins". Il a aujourd'hui des défenseurs chez les chercheurs qui se sont penchés sur le problème de la non-littéralité. On peut cependant soutenir qu'un locuteur, s'il utilise des expressions qui ont une signification conventionnelle, ne peut en changer à volonté la signification pour leur faire signifier exactement ce qu'il a l'intention de leur faire signifier. C'est la thèse que je défendrai dans le présent chapitre. On verra aussi quelles intentions de signifier doit avoir un locuteur qui aurait l'intention de signifier non littéralement quelque chose.

Je soutiendrai que la signification du locuteur¹, quand elle est distincte de la signification de l'énoncé parce que le locuteur s'exprime non littéralement, ne peut être prêtée à ce dernier sinon au prix de conséquences indésirables. On ne peut, conséquemment, arguer qu'un locuteur utilisant une expression linguistique non littéralement change la signification de cette dernière. Ainsi, un locuteur faisant de l'ironie ne change pas la signification de l'énoncé qu'il utilise pour lui faire signifier le contraire de ce qu'il signifie conventionnellement. Ma thèse s'appuie sur la caractérisation de la signification du locuteur et de la signification de l'énoncé dans la langue ou dans un idiolecte dans les termes gricéens (Grice, 1957, 1968). Elle donnera une base philosophique à la thématisation de la non-littéralité faite, à l'aide de ces notions, par Searle (1979). Je tiens à souligner que je devrai déborder et préciser le strict cadre gricéen afin de défendre mes positions. Il faut plus que les intentions d'un agent pour changer des conventions linguistiques. L'argument que je développerai se trouve chez Donnellan (1968) sous une forme embryonnaire et chez Bennett (1973, 1976) sous une forme plus articulée. J'entends en fait donner toute sa force à la version de Bennett, de même qu'à certaines autres thèses de ce dernier, dont l'importance n'a pas été appréciée à sa juste valeur².

¹ Ce que le locuteur a l'intention de signifier dans un contexte d'énonciation (voir Searle, 1979).

² Certains auteurs affirment que les expressions changent de signification, mais ce changement ne serait pas dû selon eux aux intentions des locuteurs (Beardsley, 1962). Je ne discuterai pas cette position.

1. La signification conventionnelle

On doit considérer dans un premier temps " $f(p)$ ", un énoncé qui a une signification conventionnelle³. Je néglige ici la possibilité qu'un énoncé puisse être sémantiquement ambigu en ce sens que différentes significations puissent lui être conventionnellement associées. On accordera sans doute cette prémissse, qui est tout simplement l'affirmation que les signes signifient conventionnellement quelque chose et qu'ils peuvent être sémantiquement ambigus – mais aussi qu'ils peuvent être désambiguïsés – en nous demandant peut-être ce que signifie "conventionnellement associée". Tournons-nous d'abord vers la notion de convention.

Afin de caractériser ce que j'entends par convention, on peut faire appel à la notion développée par Lewis (1969, 1975) dans sa version corrigée suite à des arguments de Bennett (1973, 1976). On dira alors que:

Une régularité R concernant le comportement ou les croyances de certains individus est une convention dans la population K si et seulement si, au sein de K , les six conditions suivantes sont réunies. Quelques exceptions à "chacun" peuvent être tolérées.

- (1) chacun se conforme à R ;
- (2) chacun croit que les autres se conforment à R ;

³ En ce sens qu'il a une signification dans la langue.

- (3) la croyance que les autres se conforment à R donne à chacun une raison décisive de se conformer à R;
- (4) il y a une préférence générale pour une conformité générale à R plutôt que pour une conformité pas tout à fait générale – en particulier plutôt que pour une conformité générale sauf pour un;
- (5) R n'est pas la seule régularité possible qui satisfasse les deux dernières conditions. Il y a au moins une alternative à R, R', telle que la croyance que les autres se conforment à R' donnerait à chacun une raison décisive, pratique ou épistémologique, de se conformer tout aussi bien à R', telle qu'il y a une préférence générale pour une conformité générale à R' plutôt qu'une conformité pas tout à fait générale à R', et telle qu'il n'y a normalement pas de façon de se conformer à la fois à R et à R';
- (6) tous les membres de K croient mutuellement que (1)-(5); c'est-à-dire, tous les membres de K croient que (1)-(5); croient que tous les membres de K croient que (1)-(5); croient que tous les membres de K croient que tous les membres de K croient que (1)-(5), etc.⁴

Lewis, 1975, pp. 164-165.

4 "... a regularity R, in action or in action and belief, is a convention in a population P if and only if, within P, the following six conditions hold. A few exceptions to the "everyone"'s can be tolerated.)

- (1) Everyone conforms to R.
- (2) Everyone believes that the others conform to R.
- (3) This belief that the others conform to R give everyone a good and decisive reason to conform to R himself.
- (4) There is a general preference for general conformity to R rather than slightly-less-than-general conformity – in particular, rather than conformity by all but any one.

Cette définition a ses défauts (Burge, 1975) mais elle saisit l'aspect essentiel des conventions: leur relative indépendance vis-à-vis des individus qui la partagent. Toute définition de ce qu'est une convention devra tenir compte de cette propriété, *a fortiori* la caractérisation de ce qu'est une convention linguistique⁵. Dans le contexte de notre discussion, l'expression "changer la signification d'une expression", où la signification est conventionnellement associée à une expression, peut être clarifiée à la lumière de cette caractérisation minimale de la notion de convention en disant qu'il existe une régularité R liant un terme à une force illocutoire et un contenu de pensée (dans une théorie gricéenne ou searlienne) ou une intension⁶ (dans une théorie carnapienne) et que le locuteur veut modifier cette régularité. Cette définition sera défendue un peu plus loin contre certaines critiques. J'aimerais souligner que la définition de Lewis permet de caractériser ce qu'est une convention linguistique, mais ne prouve pas

(5) R is not the only possible regularity meeting the last two conditions. There is at least one alternative R' such that the belief that the others conformed to R' would give everyone a good and decisive practical or epistemic reason to conform to R' likewise; such that there is a general preference for general conformity to R' rather than a slightly-less-than-general conformity to R'; and such that there is normally no way of conforming to R and R' both.

(6) Finally, the various facts listed in conditions (1)-(5) are matter of common (or mutual) knowledge: they are known to everyone, it is known to everyone that they are known to everyone, and so on."

⁵ Notons que la caractérisation lewissienne de la notion de convention peut servir à clarifier la notion de signification intemporelle d'un énoncé type à la Grice (Bennett, 1973, 1976).

⁶ Si le lecteur n'aime pas le terme 'intension', il peut lui substituer quoi que ce soit qui puisse constituer la valeur sémantique de l'expression.

qu'il en existe actuellement (je dois ce point à Blackburn, 1984). Pour l'instant, on peut le présupposer. Mais je reviendrai sur le sujet.

2. Signification et convention linguistique

Considérons l'affirmation selon laquelle les locuteurs peuvent changer à volonté la signification des expressions linguistiques d'une langue. Dans un premier temps, on pourrait comprendre qu'un locuteur puisse utiliser une expression d'une langue avec l'intention de signifier ce qu'il a l'intention de signifier et qui est distinct de ce que signifie cette expression dans la langue.

Un locuteur peut-il utiliser un énoncé " $f(p)$ ", en sachant que cet énoncé a une signification dans la langue qu'il utilise, pour lui faire signifier quelque chose de distinct de ce qu'il signifie dans cette langue et qui est ce qu'il a l'intention de lui faire signifier (dans un contexte d'énonciation, ou dans tous les contextes d'énonciation)? La réponse est non. Il faut d'abord admettre que l'agent ne peut faire que " $f(p)$ " cesse de signifier ce qu'il signifie conventionnellement. La raison en est simplement que l'agent ne peut rendre fausse une des conditions qui font qu'à l'énoncé " $f(p)$ " est associée par convention une certaine signification, soit les conditions (1), (2), (3), (4), (5) et (6) ou des conditions équivalentes. Aussi n'est-il pas en son pouvoir de faire que " $f(p)$ " ne signifie pas ce qu'il signifie conventionnellement ou cesse de signifier ce qu'il signifie

conventionnellement. Par cet argument, on exclut la possibilité qu'un agent change la signification conventionnellement associée à une expression linguistique, en lui en substituant une nouvelle signification.

Ne pourrait-on pas dire que si l'agent ne peut modifier la signification d'une expression en lui en substituant une autre, il peut néanmoins enrichir une expression? Ne pourrait-il faire qu'une expression signifie, en plus de ce qu'elle signifie conventionnellement, exactement ce que le locuteur à l'intention de lui faire signifier? En modifiant légèrement notre premier argument, on peut contester cette suggestion. Si un locuteur utilise " $f(p)$ ", qui a une signification conventionnelle, pour lui faire signifier quelque chose de distinct de ce qui est conventionnellement associé à " $f(p)$ ", et qui se rajoute à la signification de " $f(p)$ ", il n'est pas en son pouvoir de faire que ce qu'il a l'intention de signifier fasse partie de la signification conventionnelle de " $f(p)$ ", puisqu'il n'est pas en son pouvoir de rendre vraies les conditions qui font qu'une relation R existant entre une expression linguistique et ce qu'elle signifie est une relation conventionnelle. Il ne peut donc faire qu'une signification soit conventionnellement associée à " $f(p)$ ". Ceci implique qu'il est impossible qu'un locuteur utilisant " $f(p)$ ", dans un contexte d'énonciation où " $f(p)$ " a une signification conventionnelle, fasse signifier à cette expression quelque chose de distinct de ce qu'elle signifie conventionnellement et qui s'ajouterait à ce qu'elle signifie conventionnellement. Si on veut continuer d'affirmer que l'expression peut prendre la signification que le locuteur a l'intention de lui accorder, il est plus plausible de dire non pas qu'il change la signification d'une expression existante dans une langue, mais soit qu'il tente d'introduire un nouveau

terme dans la langue, soit qu'il parle un idiolecte (Skulsky, 1986). Examinons ces deux possibilités.

Dans le cas de la tentative d'introduction d'un nouveau terme dans la langue, il faut admettre qu'un locuteur puisse utiliser un signe – qui n'a pas de valeur sémantique dans la langue (si on parle d'introduction d'un nouveau mot), ou qui n'a pas une certaine valeur sémantique dans la langue (si on parle d'association d'une nouvelle signification à un signe qui a une signification dans la langue) avec certaines intentions de signifier qui éventuellement pourraient être liées par convention à cette expression. On peut voir l'origine gricéenne de la signification de certains énoncés dans une langue. Notons cependant qu'on ne peut dire qu'un locuteur introduit un nouveau terme dans la langue puisque la présence d'un terme dans une langue est fonction de conventions et qu'il n'y a pas, dans le cas qui nous intéresse, conventionnalité. On peut dire qu'il signifie quelque chose et qu'il tente d'introduire un nouveau terme dans la langue. Cette possibilité laissée au locuteur de signifier sans conventions linguistiques est caractéristique de la théorie gricéenne de la signification.

S'il tente d'introduire un nouveau terme, on perd l'idée de la non-littéralité et on confond l'usage non littéral des expressions linguistiques avec la tentative d'introduction d'une nouvelle expression dans la langue (voir Davidson, 1978b, sur ce point). Le fait que l'usage d'une expression compte comme un usage ironique, par exemple, dépend justement du fait que le locuteur signifie le contraire de ce que signifie dans la langue (qu'il utilise) l'expression qu'il utilise, et non qu'il tente d'exprimer quelque chose que les moyens linguistiques de sa langue ne lui permettent pas d'exprimer.

Si on fait disparaître la pertinence de la signification de l'énoncé dans la langue en parlant de tentative d'introduction d'un nouveau terme (ou d'une nouvelle signification à un signe dans la langue), on fait disparaître la possibilité de l'ironie et en fait tout phénomène de non-littéralité.

Je ne nie pas qu'un locuteur puisse tenter d'introduire un nouveau terme dans la langue en tentant de signifier quelque chose pour lequel il n'existe pas d'expression conventionnelle dans la langue. Mais il ne s'agit pas là d'une énonciation non littérale. Pour cette raison, il me semble important que ce que signifie non littéralement un locuteur par une énonciation soit exprimable dans la langue du locuteur – autrement la distinction entre usage non littéral et introduction d'une nouveau terme devient impossible à effectuer. Dans ces conditions, une thèse fort répandue voulant que ce que signifie non littéralement un locuteur soit quelque chose pour lequel il n'existe pas d'expression dans la langue est intenable. En effet, s'il est vrai que par son énonciation il exprime intentionnellement quelque chose qui ne trouve pas d'expression dans la langue, il ne fait pas une figure de style mais tente d'introduire un terme dans la langue.

3. Signification non littérale et signification dans un idiolecte

Attardons-nous à la question de l'idiolecte. Dans le cas de l'idiolecte, il faut admettre une notion de signification d'une expression type pour un locuteur à la Grice. Si on refuse cette possibilité, on refuse de parler

d'idiolecte et on rejette la position que je vais examiner et qui pourrait rendre intelligible un certain comportement linguistique. Si on emprunte une approche idiolectale, on dira qu'un locuteur utilisant une expression linguistique pour faire une figure de style prête à cette expression une nouvelle signification. Mais cette expression ferait partie de son idiolecte et non de la langue dans laquelle se déroule la conversation. Il va sans dire que le locuteur ne tente pas d'introduire une nouvelle expression dans la langue.

On pourrait soutenir, dans un esprit wittgensteinien, qu'il n'y a pas d'idiolecte parce qu'un idiolecte est un langage privé – un langage que seul le locuteur peut parler et comprendre pour des raisons logiques – et qu'il n'y a pas de tels langages⁷. Contre cette thèse – qui frappe de plein fouet le programme gricéen – mon argument est qu'un locuteur d'une langue quelconque peut utiliser certaines expressions de cette langue de façon idiosyncratique. On parlera alors de l'idiolecte du locuteur. Dans le contexte du problème de la non-littéralité, c'est de ce type d'idiolecte dont il est question, puisqu'un locuteur utilisant non littéralement certaines expressions de sa langue utilise littéralement la majeure partie des expressions de sa langue. Mais dans la mesure où ce que signifie chacune des expressions utilisées de façon idiosyncratique ou idiolectale est exprimable dans la langue de l'allocataire, les expressions constituant son idiolecte sont traductibles. Et si la traduction est possible, l'idiolecte est

⁷ On pourrait aussi utiliser un argument wittgensteinien contre la possibilité de tentatives d'introduction d'un terme dans la langue par un locuteur en arguant de la vacuité de la notion d'intention. Je ne répondrai pas à un tel argument.

compréhensible pour autrui et n'est donc pas un langage privé au sens de Wittgenstein. Il est même possible qu'un locuteur associe à chaque expression qu'il utilise une signification distincte de la signification que l'on associe à cette expression dans une langue quelconque – il utilise un idiolecte dans lequel chaque terme est homophonique avec les termes d'une langue. Mais, encore une fois, dans la mesure où cet idiolecte est traductible, l'argument du langage privé est sans force. Je soutiens donc que si ce que signifie un locuteur en utilisant un énoncé de façon non littérale est traité en termes d'idiolecte – si ce qu'il signifie en utilisant une expression est idiosyncratique – ce qu'il signifie pourrait être exprimé dans la langue dans laquelle se déroule la conversation et qui est la langue de l'allocutaire. Autrement, ce qu'il aurait l'intention de signifier à l'allocutaire serait incompréhensible pour l'allocutaire. Dans ces conditions, non seulement on ne saurait expliquer pourquoi on peut exprimer littéralement ce que signifie quelqu'un faisant de l'ironie ou un acte illocutoire indirect, mais on pourrait se demander comment quelqu'un pourrait avoir l'intention de signifier quelque chose en croyant que ce qu'il a l'intention de signifier ne peut être compris et donc ne peut que demeurer inintelligible pour l'allocutaire. Il faut accorder du crédit à la possibilité d'un idiolecte.

Si on parle d'idiolecte, on doit cependant remarquer que celui-ci ne contiendrait que des termes – un nom, un prédicat, ou une phrase – qui auraient pour caractéristiques essentielles d'être homophoniques avec d'autres termes que l'on retrouve dans la langue dans laquelle se déroule la conversation. Ce sont là deux contraintes très inusitées sur les idiolectes.

Mais on peut présenter d'autres objections majeures à cette approche. Dans un premier temps, dans la mesure où on a en quelque sorte une nouvelle langue, on parle de signification des expressions de cette langue, ou de signification des expressions dans un idiolecte, et on fait disparaître le phénomène de la non-littéralité en le thématisant en termes de changement de langue. Dans ce cas, le problème de la compréhension de la signification des énoncés utilisés non littéralement relève dès lors de la traduction. Pourtant, on sait pertinemment que la signification littérale des expressions utilisées non littéralement est importante dans l'identification de ce qui est signifié non littéralement. On n'a qu'à penser aux énoncations ironiques. Mais on ne retrouve plus cette signification si on thématise le tout en termes d'idiolecte. De plus, on ne voit pas pourquoi la signification des expressions d'une première langue pourrait identifier ou permettre d'identifier la signification des expressions dans un idiolecte. De fait, l'idiolecte et la langue dans laquelle se déroule la conversation devraient être indépendants. Dans le cas des énoncés utilisés non littéralement, la signification de l'expression utilisée non littéralement est importante pour identifier ce que le locuteur avait l'intention de signifier. Dans le cas de la traduction d'une langue homophone à une autre, on ne voit pas pourquoi la signification des expressions de la première – celle de la langue d'arrivée de la traduction – serait déterminante pour identifier la signification des expressions de la langue à traduire en ce sens que l'on devrait d'abord interpréter les énoncés de l'idiolecte comme faisant partie de la langue d'arrivée, puis, sur cette base, déterminer ce que signifie le terme idiolectal dans la langue à traduire. Le phénomène de la non-littéralité est un phénomène intra- et non interlinguistique. Enfin, on ne résoud aucun problème, ni n'explique rien en recourant à un idiolecte ou à une nouvelle

langue, puisque pour rendre compte de notre capacité de comprendre la signification non littérale, il faut maintenant faire intervenir une capacité de traduire un idiolecte construit *ad hoc* dans une langue.

De plus, comme le souligne Donnellan (1968), si seules les intentions étaient pertinentes pour que le locuteur signifie quelque chose, comme c'est le cas dans les intentions griceennes de signifier en une occasion et pour les expressions dans un idiolecte, lorsqu'il signifie non littéralement quelque chose, le terme utilisé par ce locuteur n'aurait aucune importance pour véhiculer ce que le locuteur a l'intention de signifier. Dans le cas qui nous intéresse et selon la théorie esquissée ici, ceci impliquerait qu'il n'y a aucune raison pour laquelle un locuteur utiliserait une expression plutôt qu'une autre pour signifier ce qu'il a l'intention de signifier lorsqu'il fait une énonciation non littérale, aucune raison pour laquelle il utiliserait une expression plutôt qu'une autre pour faire une énonciation métaphorique ou ironique. Il en va de même pour celui qui aurait à comprendre ce que signifie non littéralement le locuteur: il ne pourrait faire appel à la signification des expressions utilisées afin d'identifier ce que signifie non littéralement le locuteur. Pourtant, on a de bonnes raisons de croire que la signification de l'expression utilisée pour faire par exemple une énonciation métaphorique ou ironique est importante (Davidson, 1978b, Searle, 1979). Ainsi, on ne peut signifier ce que l'on signifie ironiquement par l'usage de "C'est un génie" dans certains contextes d'énonciations en utilisant l'expression "Les baleines se nourrissent principalement de krill". Dans le cas des énonciations non littérales, les intentions du locuteur et (au moins) la signification de l'énoncé qu'il utilise sont pertinents. On doit donc éviter de parler d'une nouvelle langue ou d'un idiolecte dans le contexte d'une

thématisation de la non-littéralité et préserver l'intuition voulant que même dans un discours non littéral les expressions utilisées sont des expressions faisant partie de la langue dans laquelle se déroule la conversation (français, anglais, etc.) et signifient ce qu'elles signifient dans cette langue⁸. Comment parler de changement de signification dans ces conditions? Comment faire pour affirmer que quelqu'un change la signification des expressions d'une langue tout en demeurant à l'intérieur de cette langue, et, en quelque sorte, modifie la signification conventionnelle des expressions de la langue qu'il utilise? Notons que les arguments présentés plus hauts valent contre Humpty-Dumpty s'il parle la langue d'Alice. Ce qu'il dit serait alors faux. Ils ne valent toutefois pas s'il parle un idiolecte. Cependant, dans ces conditions, nous ne comprenons pas ce qu'il dit.

Je tiens à souligner que par cet argument nous écartons la possibilité de définir la signification du locuteur (lorsque la signification du locuteur est ce que le locuteur a l'intention de signifier non littéralement) dans les termes griceens stricts (ce que signifie le locuteur en une occasion), puisque dans cette définition, seules les intentions du locuteur sont pertinentes. Or, nous avons vu que pour signifier non littéralement, les intentions du locuteur sont nécessaires mais non suffisantes, dans la mesure où il faut faire appel à la signification de l'énoncé pour identifier ce que signifie non littéralement le locuteur. Ce dernier doit d'ailleurs considérer que l'allocataire identifiera ce qu'il a l'intention de signifier partiellement sur la base de la croyance que l'allocataire comprendra qu'il

⁸ D'ailleurs Grice (1978, p. 120) note que pour impliciter quelque chose le locuteur doit comprendre la signification de la phrase qu'il utilise.

ne signifie pas ce que signifie l'expression qu'il utilise. Il faudra définir la signification du locuteur en une occasion, lorsqu'il s'exprime non littéralement, d'une façon distincte de celle que l'on a utilisée pour caractériser ce que signifie le locuteur en une occasion lorsqu'il s'exprime littéralement. Enfin, comme nous l'avons vu, il est important que ce que signifie non littéralement un locuteur soit exprimable dans la langue parlée par ce locuteur.

De plus, un locuteur peut signifier quelque chose à l'aide des intentions griceennes en l'absence de moyens conventionnels. Un locuteur ne pourrait cependant signifier non littéralement quelque chose en l'absence de tels moyens. Pour signifier non littéralement le locuteur doit avoir partiellement recours à des moyens conventionnels de signifier.

4. Intention et signification

Un contradicteur pourrait rétorquer que le locuteur peut tout de même avoir l'intention de signifier par " $f(p)$ ", dans un contexte d'énonciation, quelque chose de distinct de ce que signifie conventionnellement " $f(p)$ " dans ce contexte. Ce que dit le contradicteur est ambigu. Il peut vouloir dire que le locuteur peut utiliser " $f(p)$ ", qui signifie conventionnellement que $f(p)$, avec l'intention supplémentaire de faire que " $f(p)$ " signifie que $f(q)$; il peut aussi vouloir dire que le locuteur utilise " $f(p)$ " avec l'intention de signifier que $f(q)$, où " $f(p)$ " signifie conventionnellement que $f(p)$, et où le locuteur n'a

pas l'intention de changer la signification conventionnelle de "f(p)" pour faire qu'elle signifie que f(q). On aura reconnu l'usage de la distinction entre la signification de l'énoncé et la signification du locuteur. Dans la première branche de l'alternative, le contradicteur affirme que le locuteur peut avoir l'intention de faire signifier à l'énoncé ce qu'il a l'intention de signifier et qui est distinct de ce que signifie conventionnellement cet énoncé; dans la seconde branche, il affirme simplement que le locuteur peut avoir l'intention de signifier autre chose que ce que signifie littéralement l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte.

Dans la première branche de l'alternative, on devrait retrouver au moins des intentions de signifier griceennes (Grice, 1969) – je néglige des spécifications supplémentaires qui sont inutiles dans le contexte actuel – qui, dans la formulation de Schiffer (1972), sont:

SIGNIFICATION DU LOCUTEUR (SCHIFFER, 1972)

S a signifié quelque chose en énonçant 'f(p)' ssi
 S a énoncé 'f(p)' avec l'intention
 (1) que son énonciation de 'f(p)' produise une certaine réponse
 'r' chez un certain auditoire A;
 (2) que A reconnaisse l'intention (1) de S;
 (3) que la reconnaissance par A de l'intention (1) de S
 fonctionne au moins partiellement pour A comme une raison

de sa réponse r.⁹

Schiffer, 1972, p. 11.

On peut parler d'intentions au moins gricéennes si ces intentions ne font pas appel à la signification conventionnelle de l'expression utilisée par le locuteur. Il est alors question de tentative d'introduction de nouveau terme ou d'idolecte. Dans la définition gricéenne classique, le locuteur a l'intention de signifier quelque chose mais il n'y a pas de moyen conventionnel pour le faire et la réalisation de son intention n'est pas liée à un moyen particulier, conventionnel, par lequel il réaliserait cette intention. Mais ce cas ne nous intéresse pas. Ici, on doit aussi admettre que le locuteur a les moyens conventionnels de signifier ce qu'il a l'intention de faire signifier à l'expression qu'il utilise, et en ce sens l'intention n'est pas gricéenne.

On peut répondre alors que la première possibilité revient à celle de l'idolecte examinée plus haut et nous ramène au problème de la traduction. Dans ce cas, on devrait dire que non seulement (1) le locuteur a l'intention de communiquer que $f(q)$ au moyen de la reconnaissance par l'allocataire de cette intention,¹⁰ mais (2) en plus, si on parle d'un idiolecte, on devra faire intervenir entre cette énonciation de cet énoncé et la compréhension par

⁹ "S meant something by (or in) uttering 'x' iff S uttered 'x' intending

(1) that his utterance of 'x' produce a certain response 'r' in a certain audience A;
 (2) that A recognize S's intention (1);
 (3) that A's recognition of S's intention (1) shall function as at least part of A's reason for A's response r."

¹⁰ Sur le caractère essentiel de cette clause, voir Grice (1957).

l'allocataire l'effectuation par ce dernier de l'identification de l'énoncé utilisé par le locuteur comme terme d'une autre langue que celle dans laquelle se déroule la conversation, mais homophonique avec un énoncé de la langue dans laquelle se déroule la conversation, et d'une traduction de l'énoncé (homophonique avec un énoncé de la langue de l'allocataire) utilisé par le locuteur. C'est cette dernière étape qui fait disparaître la non-littéralité, puisqu'il est question de la signification d'une expression dans une autre langue. Aussi, on pourrait être tenté de la faire disparaître et de garder seulement (1), pour avoir une thèse plus forte. Mais cette position est intenable. Il n'est plus question de critiquer l'affirmation qu'un locuteur ne peut changer la signification d'une expression lorsque cette dernière a une signification dans la langue, comme je l'ai fait au début de ce chapitre, mais d'arguer qu'un locuteur ne peut utiliser un énoncé avec l'intention de lui faire signifier quelque chose de distinct de ce qu'il signifie conventionnellement et de se faire comprendre au moyen de la reconnaissance de cette intention – sauf s'il fait une déclaration sur la nouvelle signification. Je reviendrai sur ce point dans la dernière section de ce chapitre.

Demeurent deux possibilités. N'est-il pas possible pour un locuteur, afin de sortir de cette contradiction, de nier la convention linguistique? On a déjà vu qu'il est impossible pour un agent de faire qu'une convention cesse d'être cette convention. N'est-il pas possible de cesser d'adhérer à cette convention? Ne pourrait-il pas dire que dorénavant il n'est plus membre du groupe adhérant à cette convention? Cette stratégie est inefficace, pour la simple raison que les autres continuent d'adhérer à cette convention et que l'on sait qu'ils y adhèrent. Si on sait que les autres comprendront que f(p)

par " $f(p)$ ", on ne peut croire qu'ils comprendront autre chose que $f(p)$ par " $f(p)$ ". Il va sans dire qu'un agent ne peut faire que les membres d'une population adhérant à une convention linguistique cessent de le faire. De plus, si l'agent cesse d'adhérer à la convention linguistique, alors on ne peut dire qu'il change la signification d'une expression linguistique, puisque, de fait, il parle une autre langue, un idiolecte, en utilisant une expression qui ne fait qu'apparemment partie de la langue de l'allocataire. On a déjà examiné cette situation plus haut. Mais se pose encore la question: comment peut-il croire que l'autre comprendra ce qu'il signifie s'il sait que l'autre ne comprend pas son idiolecte?

Lorsqu'une expression a une signification conventionnelle, elle échappe totalement aux intentions de signifier d'un agent lorsque ces intentions ne respectent pas cette signification conventionnelle au sens où ces intentions seraient des intentions liées à la modification de la signification conventionnelle de l'expression en question.

On doit distinguer la thèse que je soutiens d'une thèse de Bennett qui a affirmé qu'à une convention était associée une régularité gricéenne en ce sens qu'un locuteur adhérant à une convention linguistique selon laquelle " $f(p)$ " signifie que $f(p)$ a l'intention, en utilisant " $f(p)$ ", de faire que l'énonciation de " $f(p)$ " produise une certaine réponse chez un certain auditoire, que la réponse chez cet auditoire soit liée à la reconnaissance de cette intention, et que la reconnaissance de l'intention de produire une certaine réponse soit au moins une raison pour cet auditoire pour la répondre. Cette thèse implique que le locuteur utilisant une expression ayant une signification conventionnelle a l'intention de signifier ce que signifie cette

expression à l'intérieur d'intentions gricéennes. Les arguments présentés plus haut sont plus radicaux. Ils impliquent qu'il ne peut avoir l'intention de signifier autre chose par cet énoncé à l'intérieur de telles conventions, ou que la convention rend superflue la présence de telles intentions (voir aussi Blackburn, 1984, p. 113). Je suis sympathique à la thèse de Bennett, mais elle me semble fortement négliger l'effet de la conventionnalité de l'expression utilisée. Grice lui-même écrit que les locuteurs utilisant des expressions ayant une signification dans la langue sont dispensés d'avoir explicitement les intentions qui sont à la base de l'introduction de ce terme dans la langue.

Revenons aux cas où le locuteur signifie non littéralement quelque chose. L'intention de signifier du locuteur ne peut être identifiée à l'intention de signifier formulée par Grice pour caractériser l'usage de signes qui n'ont pas de valeur sémantique dans une langue ou qui n'ont pas une certaine valeur sémantique dans une langue, comme on l'a vu. Dans la mesure où le locuteur a des moyens conventionnels de signifier ce qu'il veut signifier non littéralement, ses intentions sont linguistiques. Si l'on dit que la convention implique une régularité gricéenne, on risque de trivialiser cette dernière en la thématisant en termes d'intentions linguistiques. Les régularités gricéennes exigent, pour être non triviales, des intentions prélinguistiques. En ce sens, la régularité n'est pas gricéenne. De plus, à cause des croyances et du savoir lié aux intentions de signifier non littéralement, les moyens laissés au locuteur pour signifier ce qu'il a l'intention de signifier non littéralement ne sont pas aussi riches qu'en l'absence de conventions. On l'a vu lorsqu'on a mentionné le fait que pour signifier non littéralement quelque chose (pour faire une énonciation

métaphorique ou ironique), l'usage de certaines expressions linguistiques qui ont une certaine signification conventionnelle était crucial. Enfin et surtout, le locuteur ne peut avoir l'intention de signifier ce qu'il a l'intention de signifier avec uniquement l'intention de voir reconnue cette première intention. Il doit aussi avoir l'intention de signifier quelque chose de distinct de ce que signifie l'expression qu'il utilise, avec l'intention de voir l'allocataire reconnaître qu'il ne peut avoir l'intention de signifier ce que signifie l'expression qu'il utilise s'il est un locuteur rationnel. Si le locuteur n'avait pas cette dernière intention, on ne pourrait distinguer les énonciations non littérales de certains jeux de mots où le locuteur peut avoir l'intention de signifier ce que signifie l'expression qu'il utilise avec l'intention de voir cette intention reconnue, mais aussi ce qu'il signifierait s'il ne signifiait pas ce que signifie l'expression qu'il utilise. Par exemple, on ne pourrait distinguer "C'est une princesse" pour signifier non littéralement quelque chose et le même énoncé utilisé pour signifier ce que signifie cet énoncé. On ne pourrait non plus distinguer les mensonges, où le locuteur n'a pas l'intention de voir l'allocataire reconnaître qu'il ne croit pas le contenu de l'expression qu'il utilise. De plus, si le locuteur n'avait pas l'intention de voir reconnu qu'il ne peut avoir l'intention de signifier ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, il n'aurait pas les intentions nécessaires pour qu'il puisse être dit signifier quelque chose à son allocataire. Pour impliciter quelque chose, selon Grice, le locuteur doit croire que l'allocataire peut identifier ce qu'il implicite par une inférence et avoir l'intention de voir reconnu ce qu'il implicite par le fait que l'allocataire fasse cette inférence. Autrement, on ne pourrait distinguer ce que le locuteur a l'intention de causer chez l'allocataire de ce qu'il a l'intention de lui faire comprendre.

5. Réponses à quelques critiques

Je veux répondre à deux critiques que l'on pourrait m'adresser. La première est que la notion de convention que j'utilise est déficiente puisque, comme l'a affirmé Burge (1975), les participants à une convention peuvent ignorer qu'ils participent à une convention. Conséquemment, les deux dernières clauses de la définition seraient incorrectes. Par exemple – c'est l'exemple de Burge (1975) – les membres d'une tribu pourraient croire que les expressions linguistiques qu'ils utilisent signifient naturellement quelque chose. Ils pourraient aussi croire qu'ils utilisent des conventions, mais ne pas croire qu'il y a une alternative. Mon argument presuppose que les locuteurs savent que la langue est conventionnelle et je ne puis argumenter en faveur de ce présupposé. Pour caractériser les conventions caractérisées par la définition de Lewis, je parlerai avec Blackburn (1984) de conventions explicites et je dirai que mon argument vaut dans la mesure où les conventions linguistiques sont des conventions explicites. Mon argument vaut aussi si une communauté peut rendre explicites des conventions implicites.

La seconde critique, plus sérieuse, est la négation de mes deux prémisses: il n'y aurait pas de conventions linguistiques et on pourrait parler de signification sans parler d'intentions, en se fiant simplement à des indices contextuels permettant de construire une théorie de l'interprétation pour un locuteur. Davidson a adopté ces positions dans "Communication and Convention", et dans "A Nice Derangement of Epitaphs". On retrouve un argument percutant dans le premier article mentionné:

La clarté est remise en question parce qu'il est très difficile de dire exactement comment les théories du locuteur et de l'auditeur permettant d'interpréter les mots du locuteur doivent coïncider. Elles doivent, bien sûr, coïncider après qu'une énonciation ait été faite, ou la communication est altérée. Mais à moins qu'elles ne coïncident à l'avance, les concepts de régularité et de convention n'ont pas de pouvoir défini. Cependant, l'accord sur ce que le locuteur signifie par ce qu'il dit peut certainement être atteint bien que le locuteur et l'auditeur aient différentes théories avancées sur la façon d'interpréter le locuteur. La raison pour laquelle cela est possible est que le locuteur peut très bien donner des indices adéquats dans ce qu'il dit, et comment et où il le dit, pour laisser l'auditeur atteindre une interprétation correcte. Bien sûr, le locuteur doit avoir une certaine idée de la façon dont l'auditeur est susceptible d'utiliser les indices pertinents; et l'auditeur doit savoir pas mal de choses sur ce à quoi il peut s'attendre. Mais une telle connaissance générale est difficile à réduire à des règles, encore plus à des conventions ou des pratiques.¹¹

Davidson, 1981, p. 278.

¹¹ "The clarity comes into question because it is very difficult to say exactly how speaker's and hearer's theories for interpreting the speaker's words must coincide. They must, of course, coincide after an utterance has been made, or communication is impaired. But unless they coincide in advance, the concepts of regularity and convention have no definite purchase. Yet agreement on what a speaker means by what he says can surely be achieved even though speaker and hearer have different advance theories as to how to interpret the speaker. The reason this can be is that the speaker may well provide adequate clues, in what he says, and how and where he says it, to allow the hearer to arrive at a correct interpretation. Of course the hearer must have some idea how the hearer is apt to make use of the relevant clues; and the hearer must know a great deal about what to expect. But such general knowledge is hard to reduce to rules, much less conventions and practices."

Il est essentiel pour mon propos de parler de conventions linguistiques. Autrement, on perd la distinction entre ce que signifie un locuteur en utilisant une expression et ce que signifie cette expression dans la langue, ce qui constitue la distinction entre signification du locuteur et signification de l'énoncé. Que peut-on invoquer contre des thèses à la Davidson? Je n'ai pas d'argument imparable contre la négation de l'existence de conventions linguistiques. Cependant, deux intuitions fortes militent en faveur de l'affirmation de l'existence de telles conventions, intuitions que l'on retrouve chez Bennett (1973).

Tout d'abord, si on ne fait pas intervenir de conventions, le fait que quelqu'un signifie que $f(r)$ par " $f(p)$ ", où " $f(p)$ " signifie habituellement que $f(p)$, sera simplement un usage inusité, et non une erreur. Pourtant, on voudrait préserver la possibilité de dire que quelqu'un utilise incorrectement une expression linguistique en s'écartant de normes ou conventions linguistiques. Sans conventions linguistiques, on ne peut plus parler d'erreur.

S'il n'y a pas de conventions, le fait que deux locuteurs utilisent une expression de façon identique demeure un heureux hasard, puisque rien ne les constraint à cet usage. Mais je ne crois pas que le fait que les locuteurs du français signifient généralement ce qu'ils signifient par "La Terre est ronde." soit le fait du hasard. La croyance inverse demanderait au moins des explications.

Que répliquer à la négation de la pertinence des intentions dans la signification au profit d'indices contextuels? La première cible de cet

argument est le programme gricéen, mais il peut toucher indirectement les thèses que je présente.

Bennett (1976) a déjà vu la menace que soulève l'invocation de régularités non gricéennes – en ce sens qu'elles seraient thématisées sans recours aux intentions des agents – au lieu de régularités gricéennes (voir la définition de Searle, 1969), à cause, entre autres, de leur simplicité, à la base de conventions. Par exemple, on pourrait avoir la régularité de comportement "Quand S énonce "x", il croit que p", qui permettrait de construire une théorie de l'interprétation des énoncés de S et qui satisferait Davidson. Ces régularités pourraient même se conventionnaliser. Donc, les conventions linguistiques auraient pu se développer sur la base de régularités gricéennes ou non. Bennett (1976, p. 171 et ss.) soutient, en faveur de Grice, que les régularités non gricéennes sont gricéennes en un sens faible. Je crois cependant qu'il faut plus que des croyances pour définir la signification. Quand un locuteur fait une énonciation, non seulement il croit ce qu'il signifie, mais il a l'intention de produire une réponse. Pour thématiser les énonciations, il faut faire intervenir des intentions dans la mesure où les énonciations sont des actions intentionnelles. Et en ce sens les régularités sont gricéennes.

6. Clarifications

Les arguments présentés plus haut peuvent sembler avoir des conséquences indésirables. Par exemple, on pourrait croire qu'ils rendent impossibles et inexplicables l'existence des figures de style, les changements de signification d'une expression que l'on constate dans l'histoire des langues, de même que l'introduction de nouvelles expressions dans une langue. Les arguments présentés ici n'ont pas ces conséquences.

Au début de la section précédente, nous avons mentionné l'ambiguité de la thèse voulant que l'on puisse avoir l'intention de signifier que $f(q)$ en utilisant " $f(p)$ ", où " $f(p)$ " signifie conventionnellement que $f(p)$. Une des interprétations de cette thèse est que le locuteur peut avoir, en utilisant " $f(p)$ ", l'intention de signifier autre chose que ce que signifie conventionnellement cette expression, mais sans avoir l'intention de modifier la signification conventionnelle de l'expression linguistique. C'est là une interprétation searlienne de la thèse qui nous intéresse. La différence entre la signification conventionnelle d'une expression et ce que le locuteur a l'intention de signifier en utilisant cette expression permet de thématiser les figures de style (voir Searle, 1979). On ne peut plus parler de changement de signification, mais on peut aborder le problème en affirmant qu'un locuteur utilisant un énoncé a l'intention de signifier autre chose que ce que signifie conventionnellement cet énoncé. Dans ces conditions, on ne peut plus parler d'énoncés métaphoriques ou ironiques, mais d'énoncations métaphoriques ou ironiques. Je ne veux pas développer ce sujet ici. (Voir Searle 1979, chapitre 4.)

On peut expliquer les changements dans la signification conventionnelle d'une expression en passant par la distinction entre la signification de l'énoncé (la signification conventionnelle de l'expression linguistique utilisée par le locuteur) et la signification du locuteur en utilisant une expression, et qui est distincte de ce que l'expression signifie conventionnellement, peu importe si son intention de signifier est une intention de signifier non littéralement ou s'il s'agit d'une tentative d'association d'une nouvelle signification à une expression linguistique. On dira que parfois, avec le temps, une expression en vient à signifier ce que certains locuteurs signifiaient intentionnellement en utilisant cette expression. C'est là simplement la naissance d'une nouvelle convention. D'ailleurs, on imagine mal comment on pourrait expliquer la naissance de telles conventions sans mentionner le fait que, avant la naissance de ces dernières, des locuteurs ont utilisé une expression pour signifier autre chose que ce que signifiait conventionnellement, avant l'introduction des nouvelles conventions, cette expression. On peut, de la même façon, expliquer l'introduction de nouvelles expressions linguistiques dans une langue. Il suffit de modifier légèrement l'argument et de parler d'une expression dénuée de signification que les locuteurs utilisent avec l'intention de signifier quelque chose. Par la suite, il est possible que cet usage se conventionnalise et fasse partie de la langue.

L'argument présenté plus haut milite contre une explication des figures de style en termes de changement de signification et pour une thématisation basée, *mutatis mutandis*, sur la distinction entre signification du locuteur et signification de l'énoncé. Il pourrait paraître

étonnant que cet argument n'ait jamais été développé par les partisans d'une théorie du changement de signification ou leurs adversaires en théorie des figures de style. La raison me semble être le peu d'attention qu'on a jusqu'à maintenant porté à la notion de signification conventionnelle d'une expression et aux figures de style en théorie de la signification.

7. Intentions et conventions

J'ai soutenu plus haut qu'un locuteur ne pouvait changer la signification conventionnelle d'une expression linguistique pour lui faire signifier exactement ce qu'il a l'intention de signifier lorsque ce qu'il a l'intention de signifier est distinct de ce que signifie l'expression linguistique. Je vais défendre, plus radicalement, qu'un locuteur qui aurait une telle intention aurait une intention incompatible ou inconsistante (en un sens à définir plus loin) avec ses autres intentions et croyances. La raison en est essentiellement, comme nous le verrons, certains traits de la notion d'intention¹².

Il s'agit d'attaquer la thèse selon laquelle le locuteur a l'intention, en utilisant " $f(p)$ ", de signifier que $f(q)$ par " $f(p)$ ", où " $f(p)$ " signifie conventionnellement que $f(p)$ dans la langue dans laquelle se déroule la

¹² Cette thèse est essentiellement celle de Donnellan (1968). Pour ce dernier, comme pour plusieurs, les intentions sont contraintes par des croyances.

conversation, au moyen de la reconnaissance par l'allocutaire de cette intention¹³. Cette position est intenable. Il n'est plus question de critiquer l'affirmation qu'un locuteur ne peut changer la signification d'une expression lorsque cette dernière a une signification dans la langue, mais d'arguer qu'un locuteur ne peut utiliser un énoncé avec l'intention de signifier, par cet énoncé – et non par cette énonciation, notons-le – quelque chose de distinct de ce qu'il signifie conventionnellement et de se faire comprendre au moyen de la reconnaissance de cette intention. Pour ce, on peut faire appel à deux arguments indépendants, qui se basent sur deux conceptions de la relation intention-croyance. Dans une première, on considère qu'avoir une intention implique que l'on a la croyance qu'il est possible (Searle, 1983) ou probable (Audi, 1973) d'accomplir ce que l'on a l'intention d'accomplir par le moyen que l'on utilise. Par exemple, si un locuteur avait l'intention de signifier que quelqu'un est naïf par l'énoncé "C'est un enfant.", il aurait l'intention de faire signifier que quelqu'un est naïf à "C'est un enfant" et croirait que son allocutaire comprendra exactement ce qu'il a l'intention de signifier par "C'est un enfant.". Dans une seconde, on fait disparaître cette relation forte en lui substituant l'exigence voulant qu'un locuteur qui a des intentions doit avoir des intentions consistantes avec ses croyances (Bratman, 1984). J'exposerai les deux arguments dans cet ordre.

¹³ C'est essentiellement une intention gricéenne de signifier par une énonciation en une occasion. Il y a cependant une différence: l'énonciation est celle d'un énoncé qui a un sens dans la langue dans laquelle se déroule la conversation. Cette différence est capitale.

Premier argument

On doit d'abord considérer la vérité de la conditionnelle: si quelqu'un utilise un énoncé "f(p)" avec l'intention de signifier que f(q), qui n'est pas conventionnellement associé à cet énoncé dans ce contexte, il a l'intention de faire que son énoncé signifie ce qu'il a l'intention de lui faire signifier, de faire comprendre ce qu'il a l'intention de signifier à l'allocutaire par le fait que ce dernier reconnaîsse que son énoncé signifie ce qu'il a l'intention de signifier et croit que par son énonciation de cet énoncé il signifie ce qu'il a l'intention de signifier. Il doit aussi croire possible ou probable que l'allocutaire associe son énoncé, d'une façon ou d'une autre, à ce qu'il a l'intention de signifier dans le contexte d'énonciation. S'il avait l'intention de signifier quelque chose mais ne croyait pas possible ou probable qu'un allocutaire puisse comprendre ce qu'il a l'intention de signifier, il aurait une intention d'accomplir une action et croirait impossible ou improbable que l'action qu'il tente d'accomplir soit accomplie étant donné le moyen qu'il utilise.

En un certain sens, il y a inconsistance. Nous y reviendrons. Il va sans dire que même si on disait que les intentions du locuteur sont toujours déterminantes en ce sens que ce sont toujours elles qui fixent la signification d'une expression – s'il n'y avait pas, par exemple, de signification conventionnellement associée à un expression linguistique – le locuteur devrait croire possible que l'allocutaire identifie ce qu'il a l'intention de lui signifier (pour un énoncé assertif) sur la base de la reconnaissance de ses intentions.

Sur l'importance des intentions, Donnellan remarque que la conversation entre Humpty-Dumpty et Alice, où le premier affirme que les expressions signifient exactement ce qu'il veut qu'elles signifient, perd de son intérêt si un élément dans les circonstances rend plausible que Humpty-Dumpty puisse croire qu'Alice comprendra ce qu'il a l'intention de signifier. Cet élément rendrait superflue la pertinence des intentions du locuteur. On doit aussi souligner qu'elle perd de son intérêt s'il ne croit pas qu'Alice puisse comprendre ce qu'il a l'intention de signifier par son énoncé. Pour ce, on ne doit tenir compte que des intentions de communication, de leur reconnaissance par un allocataire et des croyances du locuteur.

Mais on doit admettre qu'un locuteur ne peut avoir des croyances telles que les croyances que devrait avoir Humpty-Dumpty: il ne peut croire que l'allocataire comprendra ce qu'il signifiera par cet énoncé. Pour cette raison, un locuteur connaissant la signification conventionnelle d'une expression linguistique dans un contexte d'énonciation ne peut avoir l'intention d'utiliser cette expression en lui prêtant une nouvelle signification dans le contexte¹⁴ pour signifier exactement ce qu'il a l'intention de signifier à un allocataire en demeurant consistant.

¹⁴ J'écarte ici les cas d'introduction explicite d'une nouvelle expression dans la langue ou de précision apportée à une certaine expression déjà existante à l'aide d'un déclaratif comme 'Par 'x' j'entendrai désormais'. Dans ce chapitre les arguments valent contre des cas où justement il n'y a pas une telle introduction explicite, les cas de signification non-littérale. Et le fait qu'il n'y ait pas une telle introduction explicite est essentielle pour parler de la non-littéralité. Autrement, les figures de style seraient assimilables à l'introduction dans la langue de nouvelles expressions. Pourtant les figures de style ne peuvent être confondues avec l'introduction d'un nouveau vocabulaire.

Les intentions d'un agent doivent, nous l'avons vu, respecter certaines contraintes. Si un agent a l'intention d'accomplir une certaine action, il doit croire qu'il lui est possible d'accomplir cette action (Searle, 1983, p. 34). Un agent ne peut avoir l'intention de traverser l'Atlantique à pied que s'il a la croyance qu'il lui est possible de traverser l'Atlantique à pied.

Quel est l'argument pour soutenir qu'on ne peut avoir l'intention d'utiliser une expression linguistique en lui prêtant une signification distincte de sa signification conventionnelle tout en demeurant consistant? Quel est l'argument pour soutenir qu'une telle intention est 'défectueuse' si on connaît la signification conventionnelle de l'expression que l'on utilise?

Le locuteur devrait croire que l'allocutaire comprendra ce qu'il a l'intention de signifier parce qu'il associera ce que le locuteur a l'intention de signifier à l'énoncé. Mais cette croyance se frappe à son savoir que l'allocutaire sait que l'énoncé utilisé par le locuteur dans le contexte signifie quelque chose de distinct de ce que le locuteur a l'intention de signifier. S'il sait que l'allocutaire comprendra ce que signifie conventionnellement une expression dans le contexte, il croit qu'il comprendra ce que signifie conventionnellement cette expression dans ce contexte. Mais comment le locuteur peut-il croire que l'allocutaire comprendra ce que signifie conventionnellement une expression et croire qu'il comprendra ce que le locuteur a l'intention de signifier et non ce que signifie conventionnellement l'expression? Son intention implique des croyances contradictoires dans ce cas. Un locuteur rationnel ne peut entretenir consciemment des croyances contradictoires et ne peut avoir

d'états psychologiques, dont des intentions, impliquant de telles croyances. Je ne nie pas que le locuteur puisse avoir de telles intentions s'il ne sait pas ce qu'est une langue, ou s'il ne voit pas les contradictions. Mais l'argument a aussi pour conséquence, puisque l'allocataire comprendra ce que signifie conventionnellement l'expression utilisée par le locuteur, que l'allocataire ne comprendra pas ce que signifie le locuteur, dont l'intention, conséquemment, ne peut être réalisée.

Second argument

On peut aussi utiliser un argument à l'intérieur d'une interprétation de la notion d'intention à la Bratman.

Pour Bratman, les intentions prennent place à l'intérieur de plans d'action (Bratman, 1981, 1983, 1984) d'agents et doivent être consistantes à l'intérieur d'un même plan en ce sens qu'elles doivent être toutes réalisables. Ainsi, un agent peut avoir l'intention de partir en vacances le 16 juillet et de travailler le 3 août. Ces deux dernières intentions sont consistantes parce qu'elles peuvent être toutes deux réalisées. Mais il ne peut avoir l'intention de travailler et de partir en vacances le 16 juillet. Ces deux intentions ne peuvent faire partie d'un plan physiquement réalisable. A la suite de Bratman, je parlerai de consistance faible des plans d'action dans les cas de consistance entre intentions. Si un agent a une intention il doit avoir associé à cette intention dans un plan d'action des croyances relatives au moyen de réaliser cette intention. Si un agent a

plusieurs intentions et que ces intentions font partie d'un même plan d'action, il doit avoir des croyances relativement au moyen de réaliser chacune de ces intentions et des croyances relativement à la réalisation de ce plan d'action. Il doit aussi croire entre autres choses qu'il est possible d'accomplir toutes ces actions. Autrement, il ne croit pas que son plan d'action est réalisable. Ces croyances associées à ces diverses intentions dans le plan d'action, enfin, ne doivent pas être inconsistantes avec les autres croyances de l'agent. Ainsi, les croyances d'un agent, à l'intérieur d'un plan d'action, doivent être consistentes avec les autres croyances de cet agent. Si intentions et croyances sont consistentes en ce sens, on parlera d'intentions fortement consistentes (Bratman, 1984). Un plan d'action devrait contenir des croyances et des intentions fortement consistentes. Autrement, il n'a aucun intérêt, n'étant pas réalisable. Bratman parle de cette exigence de consistante comme d'une exigence simplement pragmatique sur les plans d'action. Mais il y a plus. Cette exigence devrait être respectée par tout être rationnel qui utilise des moyens pour atteindre certaines fins. Un agent qui aurait des plans d'action systématiquement inconsistants pourrait être taxé d'irrationalité. Ainsi, je ne puis avoir l'intention d'aller dans le passé sans avoir la croyance qu'il est possible d'aller dans le passé ou sans la croyance qu'un moyen me permet de réaliser cette intention; de même, je ne puis avoir l'intention d'aller assister à une conférence sans avoir la croyance qu'il est possible que j'assiste à cette conférence ou que j'ai un moyen me permettant de réaliser cette intention. Si on a une intention avec la croyance qu'il est impossible de satisfaire cette intention ou sans la croyance qu'il est possible de réaliser cette intention, on peut être taxé d'irrationalité ou encore d'incompréhension de l'usage du terme "intention", que cette croyance soit

vraie ou fausse. Dans les deux cas, il est tout à fait probable que l'on confonde "intention" et "désir". Les désirs ne sont pas soumis aux mêmes contraintes que les intentions. Il est en effet possible de désirer que p sans croire qu'il est possible que p . Par exemple, je puis désirer fortement assister à une conférence, tout en croyant qu'il est impossible que j'assiste à cette conférence. Un prisonnier qui croit qu'il lui est impossible de s'échapper de la prison où il est retenu peut certainement, un certain soir, désirer ou éprouver le désir de boire une bière dans une discothèque. Mais il ne peut, ce soir-là, avoir l'intention d'aller boire une bière dans une discothèque, parce qu'il ne croit pas qu'il lui est possible d'aller boire cette bière à cet endroit ou parce qu'il ne croit pas qu'il y a un moyen lui permettant de réaliser cette intention. Aussi est-il très important qu'il soit question d'intention de signifier, et non de désir de signifier. Plus généralement, on dira donc que les intentions d'un agent doivent être consistentes¹⁵ avec les autres intentions de l'agent d'une part, et consistentes avec les croyances de l'agent d'autre part¹⁶.

Il est assez évident qu'il est impossible d'adhérer à certaines conventions linguistiques et d'avoir l'intention, dans un plan d'action réalisable, de signifier par une expression exactement ce qu'on a l'intention

¹⁵ J'utilise ici une notion élémentaire de consistance: un locuteur ne peut croire explicitement une proposition et sa négation. Il n'est pas question de consistance entre toutes les croyances d'un locuteur, mais simplement entre celles dont il est conscient ou qu'il peut formuler explicitement. Il n'est donc pas question de toutes les conséquences déductibles des croyances d'un locuteur dans la mesure où un locuteur ne peut voir toutes ces conséquences.

¹⁶ Bratman exige aussi que les plans d'action soient cohérents. Dans le présent contexte, dans la mesure où cette notion n'est pas définie et n'a pas de fonction précise, on peut passer sous silence la cohérence, qui semble aller de soi.

de signifier si ce qu'on a l'intention de signifier s'ajoute ou se substitue à la signification conventionnellement associée à cette expression sans s'engager dans des contradictions et des plans d'action inconsistants. C'est-à-dire que cette intention de signifier par un énoncé que $f(q)$ alors que cet énoncé signifie conventionnellement que $f(p)$ ne peut que faire partie d'un plan d'action contenant des intentions inconsistantes ou des croyances contradictoires, et donc d'un plan d'action irréalisable. Ici encore on peut distinguer deux arguments se fondant sur deux types de croyances. Dans un premier temps, on peut supposer qu'un locuteur qui a l'intention de faire signifier quelque chose de nouveau à une expression croit qu'il est possible que son allocuaire comprenne ce qu'il signifie en se fiant au fait qu'à cet énoncé il associera exactement ce que le locuteur lui a associé. Mais on ne peut savoir que la plupart des individus se conforment à une certaine convention linguistique – ce que l'on croit lorsqu'on participe d'une communauté linguistique – et croire qu'un allocuaire comprendra autre chose que ce qui est lié conventionnellement à une expression linguistique lors de l'utilisation de cette expression linguistique. Si on utilise une expression " $f(p)$ " signifiant conventionnellement que $f(p)$, on sait que l'allocuaire comprendra que $f(p)$ par " $f(p)$ " dans un contexte d'énonciation. On sait aussi que l'allocuaire sait qu'un locuteur utilisant " $f(p)$ " signifie que $f(p)$. Dans ces conditions, on ne peut croire que l'allocuaire comprendra autre chose que $f(p)$ par ' $f(p)$ ' et, *a fortiori*, qu'il comprendra que $f(q)$ par " $f(p)$ ". Si on sait qu'il comprendra que $f(p)$, on croit qu'il comprendra que $f(p)$, par définition. Et si on croit qu'il comprendra que $f(p)$, on ne peut croire qu'il comprendra autre chose que $f(p)$, soit $f(q)$, sans contradiction. Si le locuteur croyait que le locuteur peut comprendre autre chose que $f(p)$ par " $f(p)$ ", il aurait des croyances contradictoires parce qu'il croirait que

l'allocutaire comprendra que $f(p)$ par " $f(p)$ ", et qu'il ne comprendra pas que $f(p)$ par " $f(p)$ " (qu'il comprendra que p'). Non seulement a-t-il des croyances contradictoires, mais il sait qu'il a de telles croyances s'il connaît la langue de sa communauté et s'il persiste à croire qu'il est possible de faire comprendre autre chose que ce que signifie conventionnellement " $f(p)$ " par " $f(p)$ ".

Ces arguments enlèvent toute crédibilité à la théorie voulant que les locuteurs puissent avoir l'intention de faire signifier à des expressions qui ont un sens dans la langue exactement ce qu'ils ont l'intention de leur faire signifier. Et ces arguments montrent les contraintes qu'exercent les conventions sur les intentions de signifier. Ils montrent aussi qu'un locuteur utilisant non littéralement un énoncé dans un contexte d'énonciation ne se fie pas au fait que l'allocutaire reconnaîtra ce qu'il a l'intention de signifier par l'énoncé " $f(p)$ " pour faire reconnaître ce qu'il a l'intention de signifier. Il devra s'appuyer sur un autre élément, comme nous l'avons vu.

Chapitre 3

Approches de la non-littéralité

Plusieurs auteurs ont tenté de rendre compte de la non-littéralité en traitant des figures particulières, par exemple en construisant des théories de l'ironie ou de la métaphore. Cette dernière figure obtient d'ailleurs la faveur de la majorité. C'est certainement la plus étudiée et les théories de la métaphore foisonnent. Mais elles ne sont pas, et de loin, les plus satisfaisantes. L'ironie et les actes illocutoires indirects furent l'objet de tentatives de théorisation tandis que, hors Grice, les implications n'ont été l'objet que de peu de travaux¹.

¹ Il y a une littérature importante, mais rarement originale, relativement aux implications. On respecte strictement ou peu s'en faut les thèses générales de Grice, sans apporter de modifications majeures. Cependant, on doit noter d'intéressantes exceptions, par exemple Sperber et Wilson, dont les travaux seront examinés.

Dans ce chapitre, j'exposerai et critiquerai diverses théories de la non-littéralité à travers, en général, des théories de la métaphore. Dans la mesure du possible, je ferai des critiques internes et n'invoquerai pas l'argument exposé au chapitre précédent. Cette stratégie me semble préférable puisqu'elle permet l'examen de certains détails de certaines théories, ce que rendrait superflu le recours à un argument d'une très grande portée. On verra que la sémantique n'offre certainement pas le cadre idéal pour traiter la non-littéralité, et qu'il faut recourir, mais avec prudence, à un cadre pragmatique.

1. La métaphore: approche sémantique

Certains auteurs adoptent une approche sémantique radicale de la non-littéralité lorsqu'ils posent que les expressions ont, dans la langue, une "signification métaphorique". Cohen (1979) est un représentant de cette approche. Il écrit:

Par exemple, il est caractéristique de phrases des langues naturelles telles

(5) C'est un lion
qu'elles soient indéfiniment riches en significations possibles. En plus d'une ou de plusieurs interprétations littérales, elles admettent une variété indéfinie d'interprétations métaphoriques. Une théorie qui refuserait cela ne saurait satisfaire les intuitions des experts dans l'usage créatif du langage, comme les

auteurs les plus créatifs.²

Cohen, 1979, p. 65.

Une expression d'une langue pourrait donc avoir un nombre indéfini de significations, littérales et métaphoriques. Cohen introduit dans la langue toutes les métaphores possibles en affirmant que toutes les expressions des langues naturelles sont sémantiquement ambiguës, ayant des interprétations littérales et des interprétations métaphoriques. Il écrit d'ailleurs:

Cinquièmement, il y aura un type caractéristique de modification exigé pour la métaphore. Les significations métaphoriques d'un mot ou d'une phrase des langues naturelles sont toutes contenues dans sa (ses) signification(s) littérale(s). Elles sont atteintes par la suppression de restrictions relatives à certaines variables de la (les) section(s) appropriée(s) de l'hypothèse sémantique. Par exemple, 'baby' a parmi ses significations métaphoriques le sens de 'very small in kind' ou de 'baby daughter'; considérons par opposition, 'baby airplane' à 'baby daughter'. Ici ce sont manifestement les variables pour l'âge ou naturel/animal/artificiel qui sont traitées comme ne posant aucune contrainte bien qu'une restriction sur la taille soit retenue. Ou, si on considère l'exemple d'une métaphore morte, comme 'L'homme est un enfant' ou la plupart des restrictions d'âge ou de taille sont traitées comme n'imposant aucune restriction, d'autres

² "For example, it is characteristics of a natural language sentence like (5)
(5) He is a lion

that it is indefinitely rich in possible meanings. Alongside one or more literal readings, it admits also an indefinite variety of metaphorical ones. A theory that does not allow this will never satisfy the intuitions of people who are experts in the creative use of language, like the best creative writers."

propriétés des bébés sont préservées, comme l'incapacité mentale.³

Cohen et Margalit, 1970, p. 482.

On peut présenter un nombre impressionnant d'arguments contre la thèse selon laquelle une expression utilisée métaphoriquement a une signification distincte de sa signification littérale et qui se substitue à cette signification littérale.

Notons tout d'abord que l'on bafoue nos intuitions linguistiques. Ainsi, il est difficile sinon impossible de considérer "gorille" et "bagarreur" comme synonymes sous une interprétation possible dans l'état actuel de la langue française ou "bébé" et "mentalement incapable" comme synonymes dans certaines situations. De plus, on s'éloigne de nos intuitions relatives aux métaphores en faisant disparaître toute différence entre "Il a perdu quelques livres" et "Paul est un gorille", qui deviennent deux phrases sémantiquement ambiguës. Pourtant, si on essaie de les désambiguïser, on

³ "Fifthly, there will be a characteristic type of alteration that is necessitated in the case of metaphor. The metaphorical meanings of a word or phrase in a natural language are all contained, as it were, within its literal meaning or meanings. They are reached by removing any restrictions in relation to certain variables from the appropriate section or sections of its semantical hypothesis. For example, 'baby' has as one of its metaphorical meanings the sense of 'very small in kind'; cf. 'baby airplane' as against 'baby daughter'. Here it is obviously the age and the human/animal/artificial etc. variable that are being treated as if they imposed no restriction while a restriction of size is still retained. Or if it is considered an example of already dead metaphor, consider 'The man is a baby', where on the most straightforward interpretation the age and size variable are being treated as if they imposed no restriction, and other attributes babies are being ascribed, such as mental incapacity."

constate que la première est ambiguë à cause de la polysémie de "livre", et l'on voit mal comment on pourrait trouver une expression sémantiquement ambiguë dans la seconde.

Il est évidemment toujours possible de dire que "gorille" est ambigu et signifie ici "bagarreur". Admettons pendant un instant cette stratégie comme légitime. On en arrive très rapidement au problème de l'assignation d'une interprétation aux expressions du vocabulaire de base or, on le sait, la tâche en sémantique est d'associer à chacune de ces expressions une ou des interprétations. La stratégie sémantique a ici des conséquences désastreuses. On devra d'abord affirmer que dans certains contextes, "Les gorilles sont des bagarreurs" est analytique, puisque parfois "gorilles" et "bagarreurs" sont synonymes, et ce contre toute attente, et que lorsqu'on apprend à utiliser le terme "gorille", on apprend que les gorilles sont bagarreurs, ce qui est faux. On devra aussi admettre que toutes les métaphores sont, pour ainsi dire, dans la langue et que les locuteurs les apprennent en apprenant leur langue.

Ceci n'est pas une conséquence acceptable puisque, d'une part, les locuteurs créent de nouvelles métaphores et que, d'autre part, la mort de certaines métaphores enrichit la langue au cours de l'histoire. Ces deux faits deviennent inexplicables dans la théorie de Cohen et Margalit.

Il faut aussi remarquer que si on souscrit aux thèses de Cohen, on devra convenir que l'on ne peut donner les significations de toutes les expressions des langues naturelles puisqu'on ne connaît pas toutes les significations métaphoriques de toutes les expressions. On rend ainsi

impossible la construction d'une théorie de la signification conventionnelle. Si Cohen veut admettre que toutes les métaphores ne sont pas connues ou n'ont pas toutes été énoncées, ce qu'il peut difficilement nier, il doit admettre ce résultat.

Deux autres arguments peuvent être utilisés contre Cohen et une approche sémantique de la non-littéralité.

Le premier est, pour l'essentiel, l'application d'une version modifiée du rasoir d'Occam formulée par Grice (1978)⁴ : "Il ne faut pas multiplier les sens sans nécessité". Ce principe doit s'appliquer à la postulation de multiples significations à une expression, comme le fait Cohen. Une réplique acceptable à cet argument pourrait arguer de la nécessité de postuler de multiples significations pour rendre compte du fonctionnement des langues naturelles et de la compétence linguistique. Cependant, la postulation ne permet pas de produire une théorie plus économique ou plus explicative qu'une autre où elle n'interviendrait pas.

En effet, Cohen doit, pour rendre compte de la compréhension des métaphores, faire appel à un arrière-fond conversationnel et à des principes conversationnels (qui ne sont qu'évoqués). Il écrit:

Mais il est essentiel de distinguer ici la signification métaphorique du discours ou des énonciations d'une communauté de la signification métaphorique dans sa langue. Dans le discours, c'est la connaissance de faits de l'arrière-

⁴ On retrouve aussi cet argument chez Searle, 1979, chapitre 2, p. 140.

fond ou du contexte socio-physique de l'énonciation, en plus de certaines présomptions sur l'adéquation, qui aident l'auditeur à reconnaître si le locuteur avait l'intention de voir un mot, une locution ou une phrase avoir son sens littéral ou son sens métaphorique.⁵

Cohen et Margalit, 1970, p. 483.

La signification métaphorique n'est donc pas interprétable, comme la signification conventionnelle, à l'aide de la seule connaissance de la langue puisqu'il faut faire intervenir une connaissance d'arrière-fond et la présomption d'une certaine adéquation de l'acte illocutoire accompli dans le contexte d'énonciation. Comme on le verra, avec le même "appareil" (arrière-fond et critère d'adéquation de l'acte illocutoire accompli dans le contexte d'énonciation), on peut rendre compte des énonciations non littérales, sans ajouter de significations métaphoriques aux expressions des langues naturelles, ce qui rend ces dernières superflues selon le rasoir d'Occam modifié.

On ne peut non plus satisfaire à une exigence d'explication si on se fie aux thèses de Cohen. Selon ce dernier, une expression utilisée métaphoriquement dans un contexte d'énonciation a sa seule signification métaphorique et n'a pas de signification littérale. Dès lors, on se demande

⁵ "But it is essential to distinguish here between metaphorical meaning in the speech or utterances of a community, and metaphorical meaning in the sentence of its language. In speech it is knowledge of background facts or of the socio-physical context of utterance, along with certain presumptions of appropriateness, that helps a hearer to recognize whether the speaker intends a literal or metaphorical meaning for a particular word, phrase or sentence."

comment un allocutaire peut identifier la signification métaphorique s'il ne dispose pas de la signification littérale, ne serait-ce que pour identifier l'énonciation comme non littérale, ce qu'il doit faire selon Cohen pour comprendre la métaphore, puisque la compréhension de la signification métaphorique passe par la reconnaissance du fait que la signification conventionnelle n'est pas admissible dans le contexte d'énonciation. Dans une théorie de la signification non littérale, on doit tenir compte de la signification littérale des expressions.

2. Changement de signification et contexte d'utilisation

Peut-être la position de Cohen est-elle trop radicale et doit-elle être nuancée et renforcée en ayant recours à la notion de contexte. On pourrait dire qu'une expression peut avoir, exceptionnellement, dans certains contextes, une signification métaphorique. L'interactionnisme de Black (1962) est une variante de cette thèse. Black affirme qu'un énoncé utilisé pour faire une métaphore change de signification, puisqu'il écrit que les métaphores impliquent 'un glissement dans la signification des mots de la même famille ou du même système que l'expression métaphorique ('Metaphor', p. 45). Dans 'More about Metaphors' (1979), alors même qu'il se défend d'avoir prétendu qu'il y avait changement de signification d'une expression lorsque cette expression est utilisée pour faire une métaphore, il confirme notre interprétation lorsqu'il écrit:

Dans "Metaphor" j'ai dit – scandalisant certains de mes critiques ultérieurs–que l'interaction attribuée implique des 'glissements dans la signification des mots de la même famille ou du même système que l'expression métaphorique. Je voulais bien sûr parler d'un glissement dans la signification du locuteur – et dans la signification de l'auditeur correspondante – ce qu'ils entendent par les mots utilisés en cette occasion.⁶

Black, 1979, p. 29.

Black continue de soutenir une thèse sémantique, puisque, selon lui, les mots n'ont pas leur signification habituelle dans certains contextes d'énonciation, c'est-à-dire ceux où ils sont utilisés pour faire des métaphores. Toutefois, il s'agit toujours de changement de signification d'une expression d'une langue. D'ailleurs, Black va s'engager encore plus loin, et avec plus de détails, dans la thèse du changement de signification des expressions d'une langue dans certains contextes d'énonciation dans "How Metaphor Works", écrivant:

La question à examiner dès lors n'est pas celle, futile, de dire si les termes utilisés dans une remarque métaphorique acquièrent soudainement un nouveau sens de façon

⁶ "In "Metaphor", I said – scandalizing some of my subsequent critics – that the imputed interaction involves "shifts in the meanings of words belonging to the same family or system as the metaphorical expression" (p. 45). I meant of course a shift in the speaker's meaning – and the corresponding hearer meaning – what both of them understand by words, as used in the particular occasion."

permanente mais plutôt de dire si l'auteur de la métaphore attache un sens modifié aux mots dans le contexte.⁷

Black, 1978, p.187.

Et plus loin:

Néanmoins, il nous serait utile de comprendre comment une énonciation métaphorique fonctionne dans un contexte si on pouvait s'assurer que le locuteur attache alors un sens étendu spécial au 'focus' métaphorique (électionnant, comme je l'ai déjà expliqué ailleurs, certains traits de lieux communs normalement associés au sujet secondaire afin d'exprimer des intuitions relatives à son sujet primaire).⁸

Black, 1978, pp. 190-191

Cette thèse de Black selon laquelle il y a changement de signification de certaines expressions dans certains contextes d'énonciation a une grande ressemblance avec celle de Henle (1966, p. 174) selon laquelle une expression a toujours, dans chaque contexte, une signification littérale, à

⁷ "The question to be considered, then, is not the idle one of whether the words used in a metaphorical remark astonishingly acquire some permanently new sense but rather the question whether the metaphor maker is attaching an altered sense to the words he is using in context:" (je souligne.)

⁸ "Nevertheless, it would help us to understand how a particular metaphorical utterance works in its context if we could satisfy ourselves that the speaker is then attaching a special extended sense to the metaphorical 'focus' (selecting, as I have explained elsewhere, some of the commonplaces normally associated with its secondary subject, in order to express insight into its primary subject.)" (Je souligne.)

laquelle est ajoutée par un locuteur, dans certains contextes, une signification métaphorique. La différence est que Black insiste sur un changement de signification impliquant la substitution d'une nouvelle signification, alors que Henle insiste sur l'ajout de nouvelles significations, sans perte de la signification littérale.

Ces thèses sont cependant assez peu plausibles. D'une part, si elles étaient vraies, étant donné qu'elles accordent aux locuteurs le pouvoir de changer la signification des expressions de la langue dans un contexte et que de ce fait la signification d'une expression pourrait changer selon les locuteurs, alors il deviendrait peu probable que l'on puisse jamais assigner à chaque expression toutes les interprétations possibles de cette expression puisque les locuteurs peuvent faire varier la signification des expressions dans certains contextes. Dès lors, la sémantique devient impossible, ce qui est certainement une conséquence dirimante contre une telle approche. De plus, une telle théorie accorde trop de pouvoir aux locuteurs, qui en arrivent à pouvoir faire changer la signification des expressions dans la langue, pour leur faire signifier exactement ce qu'ils veulent qu'elles signifient. Une telle théorie de la signification n'est pas admissible puisqu'elle accorde une prédominance de la parole sur la langue.

Enfin, la théorie de la signification n'est plus la théorie de la signification des expressions dans la langue, mais la théorie de ce que les locuteurs ont l'intention de faire signifier à certains expressions dans certains contextes.

On affaiblit alors considérablement la sémantique, qui est la théorie de la signification des expressions dans la langue, en tenant compte des variations de valeur sémantique d'un contexte à un autre dans le cas de certaines expressions. On rompt aussi avec une tradition qui veut que la sémantique accorde à chaque expression une ou plusieurs interprétations indépendamment des intentions des locuteurs et des contextes d'énonciation. Cette tradition n'est pas sans justification: elle répond à l'intuition selon laquelle les locuteurs apprennent les expressions et leurs significations dans un contexte, mais sont linguistiquement compétents lorsqu'ils peuvent utiliser ces expressions dans différents contextes. Dire que la signification dépend du contexte; c'est dire que lorsqu'on apprend une expression, on apprend aussi le contexte dans lequel on l'utilise. Alors rien ne nous justifie plus d'utiliser cette expression dans un autre contexte que celui dans lequel on l'a apprise, puisqu'on ne connaît pas la signification de cette expression dans cet autre contexte. Mais justement les locuteurs apprennent une expression dans un contexte et, cette expression apprise, peuvent l'utiliser dans d'autres contextes.

Il me semble impossible de rendre compte de la signification non littérale dans un cadre sémantique strict, sinon au prix de conséquences indésirables, et que parler de changement de signification et de signification métaphorique en s'appuyant sur le contexte ou sur l'usage soit un cul-de-sac, en ce sens que l'on défigure alors la fonction de la sémantique tout en transgressant nos intuitions linguistiques.

3. La non-littéralité: approches pragmatiques radicales

Dans "What Metaphors Mean", Davidson critique une approche sémantique de la métaphore selon laquelle une expression utilisée métaphoriquement dans un contexte d'énonciation a une signification distincte de sa signification littérale qui serait sa signification métaphorique. Il présente, de plus, quelques thèses constructives pour le traitement de la métaphore. C'est à ce second aspect du texte de Davidson que je consacrerai les prochaines pages. Essentiellement, celui-ci soutient que la métaphore est un phénomène lié à l'usage des expressions, et non à un changement de signification de ces dernières. Malheureusement, l'embryon de théorie de l'usage qu'il nous propose me semble présenter de nombreuses faiblesses. Je vais, dans un premier temps, montrer comment Davidson néglige les exigences qui doivent être respectées pour qu'une énonciation apparaisse comme une énonciation métaphorique; dans un second temps, je vais montrer comment il sous-estime les contraintes qui doivent être respectées pour que l'énonciation soit comprise par un allocutaire. Dans une troisième partie, nous verrons que, d'une part, l'introduction de règles d'usage des énoncés est nécessaire mais non suffisante pour rendre plausible la théorie de Davidson et que, d'autre part, l'introduction d'un usage référentiel particulier est aussi nécessaire mais non suffisant pour le faire. Je soutiendrai qu'en fait les règles d'usage des énoncés et l'usage référentiel particulier définissent ensemble des contraintes nécessaires et suffisantes pour obtenir une théorie plausible mais peu intéressante de la métaphore.

3.1. La position de Davidson

Pour diverses raisons, Davidson nie qu'une métaphore ait une signification distincte de la signification conventionnelle de l'énoncé utilisé pour faire cette métaphore et qui se substituerait ou se rajouterait à cette signification littérale. Il est assez clair qu'il n'y a pas substitution, la signification littérale de l'énoncé devant être préservée dans le contexte puisqu'elle joue un certain rôle dans la métaphore, comme on l'a vu. D'autre part, si on disait qu'il y a une nouvelle signification, on ferait aussi disparaître la différence entre l'introduction d'une nouvelle expression et une métaphore (Davidson, 1978b, p. 249).

Davidson s'oppose aussi à la théorie qui veut que la métaphore ait une signification ordinaire et une certaine signification particulière dans le contexte métaphorique, puisque les métaphores ne sont pas ambiguës quant à leur signification, mais, au mieux, quant aux différentes interprétations métaphoriques qu'on peut en faire (Davidson, 1978b, p. 249). Il refuse également de considérer que ce sont des cas où l'on utilise deux significations en même temps, ce qui les transformerait en simples calembours ("*pun*"). Davidson rejette toute théorie de la métaphore qui thématiserait celle-ci en termes de changements de signification des expressions utilisées pour faire cette métaphore et renvoie le problème de la métaphore au niveau de l'usage.

Toutefois, cet usage serait relativement anarchique si l'on suit les grandes lignes d'une approche davidsonienne de la métaphore.

Au début de son article, Davidson écrit:

(...) comprendre une métaphore est un effort créatif au même degré que faire une métaphore, et aussi peu guidé par des règles.⁹

Davidson, 1978b, p. 245.

et ajoute

Il n'y a pas d'instructions pour concevoir des métaphores, il n'a pas de manuel pour déterminer ce que "signifie" ou "dit" une métaphore; il n'y a pas de test pour la métaphore qui ne fasse appel au goût.¹⁰

Davidson, 1978b, p. 245.

Enfin, il s'oppose à Black en soulignant, à la note 1:

Je pense que Max Black se trompe lorsqu'il dit "les règles de la langue déterminent que certaines expressions

⁹ "(...) understanding a metaphor is as much a creative endeavour as making a metaphor, and as little guided by rules."

¹⁰ "There is no instructions for devising metaphors; there is no manual for determining what a metaphor "means" or "says"; there is no test for metaphor that does not call for taste."

apparaissent comme des métaphores'. Il n'existe pas pas de telles règles.¹¹

Davidson, 1978b, p. 245.

J'interprète ces thèses comme impliquant que, pour Davidson, l'accomplissement d'énonciations métaphoriques n'est pas gouverné par des règles. D'ailleurs, il poursuit:

Je pense que la métaphore appartient exclusivement au domaine de l'usage. Elle émerge grâce à l'usage imaginatif de mots ou de phrases et dépend entièrement de la signification ordinaire de ces mots et donc de la signification ordinaire des phrases qui les contiennent.¹²

Davidson, 1978b, p. 247.

Enfin, il résume le fonctionnement des métaphores:

Les métaphores nous font voir une chose comme une autre en faisant une déclaration littérale qui excite l'intuition.¹³

Davidson, 1978b, p. 263.

¹¹ "I think Max Black is wrong when he says 'The rules of our language determine that some expressions must count as metaphor'. There are no such rules."

¹² "I think metaphor belongs exclusively to the domain of use. It is brought off by the imaginative employment of words and sentences and depends entirely on the ordinary meaning of these words and hence on the ordinary meaning of the sentence they comprises.". (Je souligne.)

¹³ "Metaphor makes us see one thing as another by making some literal statement that inspires or prompts the insight."

3.2. Règles d'usage et métaphore

Les trois premières citations nous révèlent une première erreur de Davidson. Il me semble, en effet, qu'un locuteur doive respecter un certain nombre de règles pour que son énonciation apparaisse comme une énonciation métaphorique et qu'on ne puisse comprendre une énonciation comme métaphorique si l'on ne dispose pas de conditions nécessaires et suffisantes rendant possible l'identification d'une métaphore. Je vais tenter de montrer en quoi ces règles sont nécessaires.

Soit un locuteur disant "Mon patron est un cafard", un énoncé du français. Si je comprends la langue qu'il utilise, et j'ai la connaissance d'un certain nombre de faits, je sais que ce qu'il dit est faux¹⁴. Je sais aussi que le locuteur ne croit pas que ce qu'il dit est vrai parce qu'il sait qui est son patron et que ce dernier n'est pas un cafard. Je sais de plus qu'il n'essaie pas de me mentir et ne s'attend pas à ce que je croie ce qu'il dit. Je pourrais dire que le locuteur a perdu la raison, mais, selon toute évidence, ce n'est pas le cas; d'ailleurs, si j'optais pour cette dernière interprétation, il ne serait plus question de métaphore. Si j'admetts que le locuteur est sain

14 J'utilise comme exemple de métaphore un énoncé qui est littéralement faux. Il ne faudrait pas croire, cependant, que les énonciations métaphoriques sont toujours accomplies en utilisant des énoncés littéralement faux. Par exemple, on peut faire une métaphore en disant "Tu n'es pas une lumière", un énoncé littéralement vrai. Nous reviendrons sur ce sujet.

d'esprit, je peux penser qu'il ne parle pas sérieusement, fait une erreur ou dit des bêtises. Mais si je continue d'interpréter ce qu'il dit comme sérieux, comme n'étant pas un lapsus, une mensonge ou une blague, je puis encore, afin de rendre intelligible ce que dit le locuteur, supposer qu'il fait une métaphore.

Résumons-nous. On pourrait dire qu'un locuteur utilise métaphoriquement un énoncé si: (1) ce qu'il dit ne peut recevoir d'interprétation littérale plausible dans le contexte d'énonciation, et qu'il sait que ce qu'il dit ne peut recevoir d'interprétation littérale plausible dans le contexte d'énonciation; (2) le locuteur sait que l'allocutaire sait que ce qui est dit ne peut recevoir d'interprétation littérale dans le contexte d'énonciation; (3) il parle sérieusement et croit que l'allocutaire interprétera ce qu'il dit comme une énonciation sérieuse, sans le taxer de folie; et (4) il veut communiquer quelque chose et croit que l'allocutaire interprétera son énonciation comme une énonciation par laquelle il communique quelque chose ou, d'une façon plus neutre, comme une énonciation de plein droit.

Un locuteur disant "Mon patron est un cafard.", en ne croyant pas que son allocutaire puisse interpréter ce qu'il dit comme littéralement faux ne fait pas une métaphore. De même, un locuteur disant "Mon patron est un cafard." en croyant que ce qu'il dit peut être vrai dans le contexte d'énonciation ne peut faire une métaphore.

L'usage d'un énoncé, pour être compris comme métaphorique dans un contexte d'énonciation, doit répondre à certaines conditions. Ces dernières

ont leur importance puisque leur respect détermine ce qui est considéré comme un usage métaphorique d'un énoncé, distinguant cet usage de l'usage ironique ou du mensonge. Ce sont les règles auxquelles on doit obéir pour utiliser métaphoriquement un énoncé. Davidson confond l'existence de règles pour la production de métaphores particulières et de règles définissant ce qu'est une métaphore. En niant l'existence des premières, il nie celle des secondes. On ne connaît évidemment pas de règles permettant d'"engendrer" des métaphores, et il est douteux qu'un manuel de production de métaphores soit un jour mis sur le marché. Ceci n'implique toutefois pas qu'il n'y ait pas de règles présidant à la production et la compréhension des énonciations métaphoriques.

En fait, l'usage métaphorique d'un énoncé dans un contexte d'énonciation – de même que sa compréhension – dépend de plus que du simple usage de l'imagination: il dépend de l'usage de l'imagination à l'intérieur de certaines règles, qui sont des principes généraux réglant les échanges linguistiques. Assez curieusement, Davidson ne semble pas considérer cette possibilité, bien que son texte soit émaillé de conditions à la présence d'une métaphore, conditions qui permettraient de la distinguer, par exemple, du mensonge (Davidson, 1978b, p. 259). On se référera en particulier aux pages 258-259 de "What Metaphors Mean".

3.3 Règles d'usage et règles linguistiques: une critique de Black

Comment devrait-on caractériser ces règles? Doit-on donner raison à Black contre Davidson lorsqu'il affirme que "les règles de notre langue déterminent que certaines expressions sont considérées comme métaphoriques"? Ce qu'affirme Black est ambigu et probablement faux.

S'il signifie que des règles syntaxiques ou sémantiques font que certaines expressions sont considérées comme des métaphores, il a certainement tort (voir Reddy, 1969, Loewenberg, 1975), puisque les énoncés utilisés métaphoriquement sont grammaticaux et ont une signification littérale; ainsi, les règles syntaxiques et sémantiques ne discriminent pas les énoncés utilisés littéralement des énoncés utilisés non littéralement. Si ces règles étaient les seules règles de la langue, alors Black se tromperait certainement. S'il inclut les règles d'usage des énoncés parmi les règles de la langue, il a raison, puisque, on l'a vu, certaines règles d'usage des énoncés font que certaines énonciations sont considérées comme des énonciations métaphoriques d'une phrase.

Mais Black n'adhère apparemment ni à l'une ni à l'autre de ces positions. Ce qu'il affirme devrait plutôt être compris de la façon suivante: il y a des règles linguistiques et les violer engendre des métaphores. Ceci n'implique pas qu'il y ait, parmi les règles linguistiques, des règles d'usage qui prescriraient que des énonciations répondant à certains critères comptent comme des énonciations métaphoriques. Black n'affirme pas qu'il y a de telles règles, il soutient même le contraire en posant qu'il n'y a pas de règles pour violer les règles. Mais, ce faisant, il commet la même erreur

que Davidson ("More About Metaphor", note 4, loc. cit.) et il laisse entendre que l'usage métaphorique d'énoncés ne répond à aucune règle, confondant lui aussi règles pour la production d'énoncés métaphoriques et règles pour la production de certaines métaphores. Comme Davidson, il se prive ainsi de la possibilité de distinguer comment le non-respect de règles linguistiques engendre tantôt une métaphore, tantôt un énoncé ironique ou autre.

3.4 Conditions à une énonciation métaphorique: critique de Loewenberg

Loewenberg (1975) a construit une théorie de la métaphore en admettant de telles règles (prescrivant ce qui compte comme énonciation métaphorique) et en refusant d'admettre des "significations métaphoriques". Comme Davidson, elle conclut qu'une métaphore est un moyen d'attirer l'attention de l'allocataire en lui faisant "voir une chose comme une autre". Loewenberg¹⁵ formule les conditions suivantes:

Une énonciation d'un énoncé est métaphorique si:

- (1) le locuteur en énonçant $f(p)$, croit que $f(p)$, en tant qu'assertion, est fausse;
- (2) il croit que l'auditeur croit aussi que $f(p)$, en tant qu'assertion, est fausse;

¹⁵ On peut négliger certains traits propres à la théorie de Loewenberg, qui parle de "metaphorical proposal".

- (3) l'auditeur croit en effet que $f(p)$, en tant qu'assertion, est fausse;
- (4) l'auditeur croit que le locuteur croit que $f(p)$, en tant qu'assertion, est fausse;
- (5) le locuteur croit que considérer les référents des constituantes de $f(p)$ en suivant $f(p)$ a une valeur heuristique;
- (6) il croit que l'auditeur ne considère pas déjà les référents de $f(p)$ en suivant $f(p)$;
- (7) le locuteur a l'intention de faire accepter par l'auditeur l'énonciation de $f(p)$ comme une invitation à considérer les référents de $f(p)$ en suivant $f(p)$, et de savoir qu'il a l'intention de ce faire;
- (8) l'auditeur accepte l'énonciation de $f(p)$ comme un tel projet parce qu'il croit que le locuteur a l'intention qu'il le fasse.¹⁶

16 16 "(1) the speaker in uttering p , believes that p , as an assertion, is false;
 (2) he believes that his hearer also believes that p , as an assertion, is false;
 (3) the hearer does believe that p , as an assertion, is false;
 (4) the hearer believes that the speaker believes that p , as an assertion, is false;
 (5) the speaker believes that to consider the referents of the constituents terms of p according to p has heuristic value;
 (6) he believes that his hearer does not already consider the referents of the constituent terms of p according to p ;
 (7) the speaker intends his hearer to take the utterance of p as a proposal to consider the referents of the constituent terms of p according to p , and to know that he intends to do so;
 (8) the hearer takes the utterance of p to be such a proposal because he believes the speaker intends him to do so."

Loewenberg, 1975, p. 336-337.

Ces règles d'usage semblent permettre de définir un usage particulier des énoncés, qui serait un usage métaphorique. Si Davidson empruntait ces règles (ou des règles équivalentes) à Loewenberg, il ne serait cependant pas au bout de ses peines. Ces règles, bien que nécessaires, ne sont pas suffisantes pour réussir à produire l'effet que Davidson considère comme l'effet de la métaphore, puisque rien ne permet de déterminer quel objet doit être vu sous un nouveau jour. En effet, on doit se rendre à l'évidence que ces règles ne permettent pas de savoir qui doit être vu comme un enfant qui dort lorsque quelqu'un dit "L'enfant s'est endormi" en parlant d'un ivrogne. D'ailleurs, Loewenberg néglige le fait qu'il ne s'agit pas de faire voir sous un nouveau jour ce qui est dénoté par les expressions utilisées mais ce à quoi le locuteur à l'intention de référer. Et, en ce sens, même si Davidson formulait des conditions d'usage des énoncés, ces conditions ne sauraient suffire.

Il faut aussi noter que la première clause devrait être amendée puisque parfois l'énoncé utilisé pour faire une métaphore est littéralement vrai. Ainsi, on peut faire une métaphore en disant "Tu n'es pas une lumière.", ce qui est littéralement vrai dans la plupart des contextes. Outre les métaphores négatives comme la métaphore précédente, certaines métaphores positives sont littéralement vraies, comme "Caroline est une princesse" dit à propos de Caroline de Monaco. Dans ce dernier cas, celui qui fait la métaphore ne veut pas dire simplement que Caroline de Monaco a le titre de princesse, mais qu'elle a toutes les qualités que l'on associe

communément aux princesses. Ce dernier cas est aussi intéressant du fait que la vérité de l'énoncé littéral n'a aucun intérêt pour comprendre la métaphore.

3.5 Enoncés vrais et énonciations métaphoriques : critique de Davidson

Les métaphores littéralement vraies posent un problème majeur à Davidson. Il ne peut les identifier, ne disposant pas de moyens pour le faire. Devant une telle énonciation, il pourra toujours affirmer que ce que dit le locuteur est littéralement vrai et que le locuteur croit ce qu'il dit. Rien ne lui permet de dire que par une telle énonciation un locuteur fait une métaphore puisque Davidson ne fournit aucune règle permettant d'identifier une énonciation comme métaphorique.

Cependant Davidson reconnaît que si parfois les énoncés utilisés pour faire des métaphores sont littéralement vrais, on pourrait tout de même distinguer le caractère métaphorique de ces énonciations. Il a recours pour cela à deux stratégies. Il écrit:

'Les affaires sont les affaires' est trop évident au point de vue de sa signification littérale pour être accepté comme énoncé pour véhiculer de l'information, de sorte que nous cherchons un autre usage.¹⁷

Davidson, 1978b, p. 258.

¹⁷ "Business is business' is too obvious in its literal meaning to be taken as having been uttered to convey information, so we look for another use(...)."

Plus loin:

(...) Ted Cohen nous rappelle, dans la même veine, qu'aucun homme n'est une île. L'idée est la même. La signification ordinaire dans le contexte d'usage est suffisamment étrange pour nous inciter à rejeter la question de la vérité littérale. ¹⁸

Davidson, 1978b, p. 258.

Dans un premier cas, le caractère peu informatif de ce qui est énoncé nous met sur la piste de la métaphore, alors que dans le second cas, son caractère bizarre nous envoie sur la même piste. On abandonne le critère de fausseté de l'énoncé littéral auquel Davidson fait généralement appel et auquel j'ai moi-même eu recours plus tôt. La vérité triviale et la métaphore négative, qui est aussi une vérité triviale, sont traitées de deux façons. Mais si on biffe les différences, on obtient un traitement uniforme et plausible: le caractère peu informatif de ce qui est dit tend à nous faire identifier une énonciation métaphorique.

Il est évident que cette condition n'est pas suffisante: certaines énonciations sont peu informatives, bien que littérales. Cependant, Davidson semble fournir là une condition générale pour qu'une énonciation soit

¹⁸ "(...)Ted Cohen reminds us, in the same connection, that no man is an island. The point is the same. The ordinary meaning in the context of use is odd enough to prompt us to disregard the question of literal truth."

considérée comme une énonciation métaphorique. Il est assez évident qu'un locuteur disant "Pierre n'est pas une lumière." selon Davidson fait une énonciation peu informative qui, en raison même de ce caractère peu informatif, peut être identifiée comme une métaphore. Toutefois cette condition, pour être efficace, devrait s'appuyer sur un postulat voulant que tout ce qui est dit est informatif, postulat qui constituerait une norme dont la violation inciterait l'allocutaire à identifier ce qui est dit comme non littéral. Mais on aurait alors une règle générale et, on l'a vu, Davidson refuse de considérer l'existence de telles règles en théorie de la métaphore. Cette thématisation demeure cependant déficiente, car elle ne permet de traiter que des énonciations assertives, alors que des questions peuvent aussi être métaphoriques, telles "N'est-elle pas un ange?".

Le renvoi à une règle implicite prescrivant que ce qui est dit doit être informatif évoque sinon réfère à la théorie gricéenne de la conversation, où l'on retrouve le principe dit de quantité: "Faites une contribution aussi informative que requis (par le but de l'échange)". "Pierre n'est pas une lumière" recevrait le même traitement chez Grice que chez Davidson, du moins au niveau de l'identification de l'énonciation comme métaphorique. Il est assez évident que l'on peut analyser "Les affaires sont les affaires." à l'aide du même principe. Et Davidson recevrait la même critique que celle faite à Grice: il ne peut rendre compte que des énonciations assertives et ses maximes ne permettent pas d'identifier des questions métaphoriques.

Martinich (1984) aussi analyse explicitement les métaphores qu'il qualifie de non standards, les métaphores qui sont littéralement vraies, comme "Caroline est une princesse", en faisant appel au caractère peu

informatif de ce qui est dit, c'est-à-dire à une violation apparente de la maxime de quantité. Cependant, il traite "Aucun homme n'est une île." d'une façon distincte, sans raison apparente, en affirmant que ce n'est pas une métaphore mais un énoncé qui a des implicitations expliquant le caractère évocateur de cet énoncé. Devant l'absence de justifications à cette approche, on ne peut que s'étonner. Je ne développerai pas ce point. Il est toutefois assez évident que les métaphores négatives sont des métaphores non standards au sens de Martinich, du moins jusqu'à avis contraire. Il est aussi clair, à cause des énonciations métaphoriques non assertives, que l'analyse de Martinich doit être abandonnée.

Implicitement, en ayant recours à l'informativité de ce qui est énoncé pour identifier une énonciation comme métaphorique, Davidson introduit une condition permettant d'identifier une énonciation comme métaphorique. Cette condition n'est cependant ni nécessaire ni suffisante. Il introduit aussi une norme linguistique voulant que ce qui est dit doit être informatif, norme que l'on retrouve dans la théorie gricéenne de la conversation et qui ne peut rendre compte que de certaines métaphores, celles liées aux assertifs, en négligeant la possibilité de faire des métaphores en utilisant des déclaratifs par exemple. (Voir aussi Sperber et Wilson, 1981, à ce sujet.)

3.6 Référence et métaphore

La théorie de Davidson présente une autre faiblesse intéressante. Elle ne permettrait de rendre compte du fonctionnement des énoncations métaphoriques que si on avait recours à une distinction bien connue. Imaginons que quelqu'un, dans la salle d'opération d'un hôpital, dise "Le plombier va encore réparer un tuyau.", en voulant parler du chirurgien en chef qui va effectuer une opération. Il n'y a pas de doute que la personne qui fait cette énonciation ne s'exprime pas littéralement et fait une métaphore, voulant "faire voir" le chirurgien en chef comme un plombier. Malheureusement, il ne pourra atteindre ce but, qui est selon Davidson le but que s'est fixé ce locuteur, que s'il réfère de quelque façon au chirurgien, que s'il réussit à faire comprendre à ses auditeurs que celui qu'il tente de leur "faire voir" comme un plombier est bien le chirurgien en chef et non l'anesthésiste. Etant donné qu'aucune des expressions qu'il a utilisées (littéralement) ne dénote cet individu, on peut se demander comment il fait pour référer au chirurgien en chef. Pour résoudre cette difficulté, on pourrait, s'inspirant de Donnellan et Kripke, dire que lorsqu'il utilise l'expression "le plombier", il réfère à un individu distinct de celui qui est dénoté par l'expression qu'il utilise pour référer à cet individu. On introduirait dès lors la distinction entre référence du locuteur et référence sémantique pour expliquer le fonctionnement des métaphores.

Nous obtiendrions ainsi le résultat suivant: en utilisant métaphoriquement un énoncé un locuteur réfère à un objet qui est distinct des objets que dénotent les expressions qu'il utilise, et il veut nous faire voir l'objet auquel il réfère comme l'objet dénoté par l'expression qu'il utilise pour y référer. Et comme on ne voudrait certainement pas dire que

cette expression a une nouvelle dénotation, on doit admettre une référence du locuteur qui est différente de la référence sémantique.

Davidson traite assez cavalièrement ce problème en mentionnant que si quelqu'un dit "Tolstoy was a great moralizing infant.", "le Tolstoy auquel on réfère est évidemment non pas le nourrisson mais l'écrivain adulte." Il est insuffisant de dire que c'est évident, et on n'explique rien de cette façon: il faut expliquer pourquoi c'est évident.¹⁹ Mais la notion de référence du locuteur n'est pas disponible pour Davidson. Ce dernier utilise une notion sémantique de référence et n'a pas de notion de référence définie en termes d'intention du locuteur. Mais cette distinction entre référence sémantique et référence du locuteur est insuffisante puisqu'elle n'implique pas que "l'on voit [un objet] sous un nouveau jour". Ainsi, on peut utiliser "l'homme qui boit du cognac" pour référer à l'homme qui boit du whisky sans vouloir montrer ce dernier sous un nouveau jour, alors que la personne utilisant "le plombier" pour référer au médecin veut plus que simplement référer à ce dernier à l'aide d'une expression qui ne le dénote pas. Il faut ajouter une intention de "faire voir", comme nous l'avons vu. On peut aussi supposer que le locuteur a l'intention de voir reconnue cette intention et que l'allocataire voie un certain objet comme un autre parce qu'il a reconnu l'intention du locuteur. Avec une telle intention on se rapproche dangereusement d'un modèle griceen et on s'éloigne d'une théorie davidsonienne puisqu'on attribue une valeur explicative aux intentions.

¹⁹ Un autre exemple est "The rock is becoming brittle with age." pour parler d'un vieux professeur qui devient gâteux.

3.7 'Voir comme'

Par ailleurs, la thématisation en termes de "voir comme" qui caractérise la théorie davidsonienne comme théorie non propositionaliste, en ce sens que la métaphore n'a pas de contenu propositionnel, contrairement à ce que l'on retrouve chez Searle, présente un autre inconvénient majeur. On aura remarqué que cette expression est vague à souhait et ne réussit pas à capturer l'effet de la métaphore. Elle permet de caractériser l'effet d'un nombre faramineux d'énonciations, sinon de toutes les énonciations. Si quelqu'un vous dit, à propos d'un ami commun que vous prenez comme modèle d'honnêteté, "C'est un voleur", vous risquez de voir cet ami comme un voleur, comme le voleur qu'il est effectivement. De même, si quelqu'un, au cours d'une soirée, dit à propos d'un invité, "L'assassin du Plateau Mont-Royal joue encore les séducteurs." vous verrez l'individu auquel réfère le locuteur comme l'assassin du Plateau Mont-Royal. Davidson est très peu loquace quant à l'interprétation que l'on peut donner à cette expression. Il mentionne simplement que ce que l'on note peut ne pas être de type propositionnel et renvoie à l'exemple du canard-lapin de Wittgenstein (Philosophical Investigations), en affirmant que si on dit "Ceci est un canard." on voit l'image comme celle d'un canard, et que si on dit "Ceci est un lapin." on voit l'image comme celle d'un lapin (Davidson, 1978b, p. 263). Mais cet exemple est très particulier, et il ne peut être généralisé pour expliquer comment on peut "voir" Staline comme Hitler. Dans le premier cas, on voit l'image comme celle d'un lapin, dans le second, on ne voit pas une image comme celle de Hitler, on voit Staline comme Hitler. Et il n'est certainement pas

question de forme de l'objet dans ce dernier "voir comme", alors que c'est le cas pour le canard-lapin de Wittgenstein. Et, en ce sens, l'utilisation de "voir comme" en théorie de la métaphore est peu éclairant. L'expression "voir comme" utilisée par Davidson ne permet pas de caractériser ce qui pourrait être un effet spécifique de la métaphore.

3.8 Règles et référence

La distinction entre ce que dénote l'expression utilisée par le locuteur et ce à quoi il réfère en utilisant cette expression ne suffit donc pas plus que la seule introduction de règles d'usage des énoncés pour rendre compte des métaphores. En utilisant cette dernière distinction et en introduisant des règles d'usage d'énoncés, on peut cependant en arriver à une théorie plausible de la métaphore et donner sens à l'approche "évocationniste" de Davidson, selon l'expression de Cooper.

Si on introduit des règles d'usage métaphorique des énoncés, et si on introduit la distinction entre référence sémantique et référence du locuteur, on peut en arriver de plus à une explication de "voir comme" qui serait plus près de l'usage que fait Davidson de cette expression. Il s'agirait de dire que, par une énonciation métaphorique, un locuteur veut faire voir ce à quoi il fait référence comme semblable, d'un certain point de vue, à ce que dénote l'expression qu'il utilise, tout en sachant que ce à quoi il fait référence est

distinct de ce que dénote l'expression qu'il utilise pour y faire référence. Cet usage des descriptions définies dans les métaphores se distingue nettement de l'usage référentiel des descriptions définies en ce sens que, dans les métaphores, il est question de faire voir l'individu auquel on fait référence en utilisant une description définie qui ne dénote pas cet individu dans les termes de cette description, ce qui n'est pas le cas avec l'usage référentiel des descriptions définies, qui ont pour but uniquement d'identifier un individu à l'intention d'un allocataire.

Ceci rend un peu plus consistante l'approche évocationniste de Davidson. Mais est-ce pour autant une approche plausible de la métaphore? Ce type d'approche reçoit traditionnellement la critique suivante: un locuteur faisant une métaphore veut attirer l'attention sur certains aspects d'un objet, mais la théorie présentée ne permet pas de distinguer ces aspects, de les isoler, elle est trop "large", selon l'expression de Scheffler.

De plus, il n'est pas évident que toutes les métaphores se prêtent au jeu du "voir comme", ainsi que le signale Cooper. En effet, comment analyser "Une oeuvre d'art n'est pas un oeuf.", ou "Eternity is a spider in a russian bath-house." (Dostoïevski)? On doit aussi noter que cette théorie ne traiterait que de certaines métaphores, celles qui dépendent essentiellement de l'expression qui est en position sujet, et néglige le fait que l'énonciation de "Pierre est un rat." (où "est un rat" n'est pas référentiel) est aussi, la plupart du temps, une énonciation métaphorique.

Enfin, si on introduit des règles d'usage des métaphores et si on utilise la distinction entre référence du locuteur et référence sémantique, on se demande ce qui distingue cette approche de celle de Searle ou Bergmann, si ce n'est que ces derniers utilisent, en plus de règles d'usage, la distinction entre signification du locuteur et signification de l'énoncé et non plus celle entre référence du locuteur et référence sémantique. Mais, de toute façon, on doit avoir recours aux intentions des locuteurs: le problème est de choisir entre intention de référer ou intention de signifier. Toutefois Davidson refuse l'une et l'autre alternative, puisqu'il ne veut pas employer la notion d'intention en théorie de la signification. Y a-t-il une autre voie possible ?

4. La métaphore: un cas exemplaire

On peut aussi préciser certains détails de notre analyse en effectuant une première critique de certaines autres théories de la métaphore. Cela nous permettra de dégager quelques thèses.

On peut distinguer dans la littérature quatre approches du problème de la métaphore.

4.1 En termes de comparaison

Dans cette approche, on caractérise la métaphore comme une affirmation de similarité déguisée; affirmation qui peut en général être rendue explicite à l'aide de "comme". Ainsi, "Jean est un lion" devient "Jean est comme un lion", et "Juliet is the sun" devient "Juliet is like the sun". On dispose donc d'une procédure mécanique pour obtenir la signification du locuteur à partir de la signification de l'énoncé: on ajoute "comme". Malheureusement, la signification du locuteur obtenue n'est pas celle que l'on cherchait. Miller (1979), qui soutient ce type d'approche, souligne que sa théorie ne fournit pas les moyens de distinguer les propriétés qui font que les objets dénotés par "X" et "Y" dans "X est comme Y" sont similaires, et que, de plus, on ne peut jamais savoir quelles sont ces propriétés (Miller, 1979, p. 232). Pourtant, les locuteurs disent quelque chose de relativement précis lorsqu'ils disent que leur patron est un requin c'est-à-dire, par exemple, qu'il est redoutable.

4.2 En termes substitutionnels

Cette approche se distingue de la première en ceci que la thèse ne veut pas qu'on doive substituer une phrase ayant la forme "X est comme Y", mais une affirmation littérale dont le sens est le "sens figuratif", qui est l'affirmation qu'un certain objet a une certaine propriété, que, par exemple,

Richard et les gorilles ont en commun. Henle (1966) soutient ce type d'approche et appelle l'énoncé littéral le sens figuratif. Malheureusement, cet auteur ne fournit aucun moyen d'identifier ce sens figuratif. Pour cette raison, sa théorie ne peut être retenue.

4.3 En termes interactionnistes

Cette approche, soutenue par Black, n'est pas facile à caractériser clairement. On peut toutefois la résumer par les thèses suivantes. Dans une métaphore, il y a un sujet principal et un sujet secondaire, qui peuvent être vus comme deux systèmes d'objets; dans la métaphore, on applique au sujet principal des propriétés appartenant au sujet secondaire. Ces systèmes sont des ensembles de lieux communs ou des déviations *ad hoc* établies par les locuteurs. Par la métaphore, on sélectionne et organise certains traits du sujet principal et il y a glissement dans la signification des mots appartenant au système secondaire. Par exemple, si on dit "L'homme est un loup", "L'homme", le sujet principal, se voit attribuer certains lieux communs associés aux loups, ce qui réorganise le système des propriétés associées à l'homme. Je ne vois pas très bien de quoi il est fait mention lorsqu'il est question de "glissement dans la signification des mots".

Ce modèle de fonctionnement de la métaphore est loin d'être adéquat. Il faut remarquer, avec Searle, que certaines énonciations métaphoriques ne contiennent aucune expression ayant sa signification littérale et, de ce fait,

pas de forme et de *focus*, ou pas de sujet principal et pas de sujet secondaire. Par exemple, si on peut projeter les propriétés associées aux loups dans celles associées à l'homme avec quelque chose comme "L'homme est un loup", on ne veut certainement pas dire qu'on projette les propriétés associées aux requins dans celles habituellement associées aux cafards en disant "Le cafard est un requin". Black a bien évité l'écueil qui consiste en l'affirmation qu'on associe des propriétés, construisant des ensembles trop larges, en disant que l'on associe des lieux communs. Si on avait dit qu'on associe des propriétés, on aurait pu envisager que quelqu'un disant "L'homme est un loup" prête à l'homme la propriété d'avoir une fonction essentielle dans l'équilibre écologique des régions nordiques, ou du moins, on n'aurait pu écarter cette propriété. Il a évité un autre écueil en n'attribuant pas des propriétés d'un objet. Ceci aurait eu de désastreuses conséquences. Par exemple, si on associe la brutalité aux loups, on dira par la métaphore que l'homme est brutal. Mais on peut un jour découvrir que les loups ne sont pas brutaux sans que la métaphore soit disqualifiée; ou mieux, sans que ce qu'on ait voulu dire par cette métaphore l'ait jamais été. En faisant appel aux lieux communs associés, Black évite ces problèmes.

Toutefois, les lieux communs associés ne suffisent pas, ne permettant pas de cerner un nombre suffisamment petit de propriétés que l'on voudrait associer en faisant la métaphore, car, dans cet ensemble, un locuteur peut mettre à profit un certain nombre de propriétés et en négliger d'autres. Par exemple, le fait d'avoir quatre pattes est couramment associé aux loups, mais non pertinent pour la compréhension de "L'homme est un loup".

4.4 A la Searle

Dans l'approche searlienne, on utilise un schéma d'inférence standard afin d'inférer ce qui est signifié non littéralement et qui est distinct de ce que signifie l'énoncé utilisé par le locuteur. Le schéma demeure fixe. En introduisant différentes maximes et différentes propositions d'arrière-fond, on obtiendra différentes conclusions. Mais, dans le cas de la métaphore, ne peut-on pas dire que l'on peut dériver n'importe quoi parce qu'il n'existe aucune contrainte sur les propositions d'arrière-fond qui sont pertinentes pour inférer ce qui est signifié? Cette question est cruciale et contient les principaux problèmes liés à l'approche searlienne. Il doit y avoir des contraintes sur ce que peut signifier non littéralement un locuteur, mais Searle est incapable de les formuler. Il existe cependant une solution, que l'on retrouve chez Grice (1978), à ce puzzle. Dans ses grandes lignes, la solution est la suivante. S'il n'existe pas de moyens de restreindre suffisamment le nombre de propositions de l'arrière-fond pour obtenir uniquement celles qui peuvent permettre d'inférer ce qu'un locuteur peut signifier dans un contexte d'énonciation, il existe cependant un autre moyen de restreindre les propositions que l'on peut inférer.

En accomplissant une énonciation métaphorique de "L'homme est un loup", un locuteur peut signifier que les êtres humains sont cruels; mais on ne connaît pas de moyens d'écartier la possibilité qu'il ait signifié que l'homme avait quatre pattes. Voilà le problème dans sa forme classique. On

ne devrait pas essayer d'écartier la possibilité de signifier que l'homme a quatre pattes. On devrait plutôt écarter, dans un contexte d'énonciation, la plausibilité de cette interprétation de l'acte illocutoire non littéralement accompli. Pour cela, il suffit d'avoir recours aux maximes conversationnelles. On ne voit pas pourquoi, en effet, ce qui est signifié non littéralement (ou implicite) ne devrait pas obéir aux maximes conversationnelles, comme le soulignent Grice (1978, p. 113-114) et Martinich (1984). C'est de cette façon qu'on peut écarter certaines interprétations indésirables de ce qui a été signifié: parce qu'elles ne se conforment pas aux principes conversationnels. Ainsi, quelqu'un disant "Mon patron est un requin" peut être interprété comme signifiant que son patron a un aileron dans le dos. Mais cette interprétation ne devrait pas être retenue dans un contexte où il est question, par exemple du comportement en affaires du patron en question. On devrait aller identifier une propriété comportementale attribuée au requin qui, attribuée au patron, maximiserait la pertinence de ce qui a été signifié dans le contexte d'énonciation. Cette théorie sera développée au chapitre 4.

5. L'indirection: approches sémantiques

On peut aussi défendre une thèse sémantique relativement aux actes illocutoires indirects, comme le fait Sadock (1974), en faisant l'hypothèse que l'usage fréquent de certains énoncés pour accomplir des actes

ilocutoires indirects a pour effet que ce qui est signifié indirectement fait progressivement partie de la signification conventionnelle des énoncés qui deviennent par conséquent sémantiquement ambigus.

Cette approche ne peut être retenue. Il faut tout d'abord noter qu'elle ne permet de traiter que les changements linguistiques déjà inscrits dans la langue, c'est-à-dire des actes illocutoires indirects déjà très "conventionnalisés". Sadock ne fait que prendre acte du fait qu'à un énoncé utilisé dans un contexte d'énonciation on associe souvent une signification nouvelle, qui n'est pas la signification conventionnelle originale de cet énoncé. Par exemple, lorsqu'on entend la question "Pourriez-vous me passer le sel?" on comprend souvent par cet énoncé la demande "Passez-moi le sel". En fait, Sadock transpose la problématique de la signification non littérale de la linguistique synchronique à la linguistique diachronique (Sadock, 1979). Ce faisant, il escamote complètement le problème de la compréhension de nouveaux actes illocutoires indirects. De plus, il ne rend aucunement compte de la possibilité d'accomplir un acte illocutoire indirect à l'aide d'un énoncé: il ne produit aucun modèle expliquant le changement linguistique constaté, qui est considéré comme une fait historique brut.

Bach et Harnish (1979) ont présenté une théorie légèrement différente des actes illocutoires indirects conventionnels, qui est la théorie de la standardisation. Cette théorie veut essentiellement que dans certains contextes un certain énoncé exprimant un certain acte illocutoire est utilisé pour en accomplir un autre. Par conséquent:

La standardisation illocutoire (S.I.) T est utilisée de façon standard pour F-er dans le groupe G ssi:

- (1) il fait partie de la connaissance commune dans G que généralement lorsqu'un membre de G énonce T, son intention illocutoire est de F-er, et
- (2) généralement, lorsqu'un membre de G énonce T dans un contexte dans lequel il violerait le principe de coopération d'énoncer T avec (simplement) sa force illocutoire déterminée, son intention illocutoire est de F-er.²⁰

Bach et Harnish, 1979, p. 193

Bach et Harnish rendent ainsi compte des cas où l'on comprend immédiatement ce qui est signifié indirectement, sans effectuer une inférence. Cette théorie a aussi certains grands avantages. Notons tout d'abord qu'elle préserve la signification conventionnelle de l'énoncé et ne multiplie pas inutilement les significations des expressions, puisque la signification indirecte n'est associée que dans certains contextes. De plus,

20 "Illocutionary Standardization (I.S.) T is standardly used to F in G iff:
 (i) It is M.B.-ed in G that generally when a member of G utter T, his illocutionary intent is to F; and
 (ii) generally, when a member of G utters T in a context in which it would violate the C.P. to utter T with (merely) its literally determined force , his illocutionary intent is to F."

Bach et Harnish produisent une théorie synchronique de l'indirection. Cette théorie, surtout, se base sur un modèle plus général de l'indirection, qui explique pourquoi certains actes illocutoires peuvent être accomplis indirectement. Toutefois, elle ne peut être qualifiée de sémantique que sous certaines réserves, étant donné le recours au principe de coopération pour identifier l'indirection dans le contexte. Nous examinerons leur approche de façon plus détaillée au chapitre 7.

Finalement, soulignons qu'une approche sémantique de l'indirection (qui peut être étendue aux métaphores) pourrait emprunter une autre voie, à partir de celle ouverte par Sadock, mais en modifiant légèrement la thématisation de la relation expression/signification. Il suffirait de traiter toutes les expressions utilisées non littéralement comme des expressions idiomatiques, et donc des expressions sémantiquement ambiguës. L'intérêt d'utiliser une thèse idiomatique est d'éviter le problème de la violation du principe de composition des sens, puisque des expressions comme "Kick the bucket" ont une signification qui n'est pas fonction de la signification des constituantes. Dans notre cas, on pourrait traiter "Pouvez-vous me passer le sel ?" ou "Paul est un gorille" comme des idiomes, dont on apprend la signification indépendamment de la signification littérale et qui fonctionnent comme des primitifs sémantiques.

Cette approche permet de plus de préserver la signification conventionnelle des expressions constituantes (ce que ne peut réaliser Cohen), tout en ne multipliant pas les significations, dans le cadre d'une théorie synchronique, et ce en évitant le problème de l'identification de ce

qui a été signifié à partir de ce qui a été énoncé. Enfin, le problème de la complexification de notre notion de compétence linguistique pour rendre compte de notre capacité de comprendre les énonciations non littérales ne se pose plus et l'on peut préserver une notion orthodoxe de compétence linguistique.

L'extrême simplicité que fournit la thématisation des énoncés utilisés non littéralement en termes d'idiomes masque la complexité des questions soulevées par la problématique de la signification non littérale. En fait, elle nous oblige à traiter tous les énoncés utilisés non littéralement comme des expressions sémantiquement primitives, ce qui en introduit un nombre très important et alourdit le vocabulaire de base de la langue. Il convient de privilégier une approche évitant cette complexification artificielle du vocabulaire de base. De surcroît, ce type de théorie ne peut être étendu pour expliquer la compréhension de nouvelles métaphores.

Enfin, cette thématisation ne saisit jamais la relation entre ce qui est signifié littéralement, l'idiome et sa signification idiomatique, qui expliquerait le fait historique de l'introduction de ce primitif dans la langue, n'effectuant donc pas certaines généralisations que l'on devrait retrouver dans une théorie. Un cadre permettant de saisir certaines régularités dans les phénomènes de non-littéralité serait certainement préférable à un traitement idiomatique.

6. Les implicitations

La théorie gricéenne des implicitations, que nous avons esquissée au premier chapitre, souffre, elle aussi, de nombreux défauts. On soulignera surtout le fait qu'elle ne rend compte que d'actes illocutoires assertifs, les maximes conversationnelles étant formulées en fonction de tels actes illocutoires, et qu'elle néglige la possibilité de faire une métaphore ou d'impliciter quelque chose en posant une question ou en faisant une demande. Grice connaît ce problème puisqu'il note lui-même que sa théorie devra être étendue. Je n'insisterai pas sur les faiblesses de cette théorie, qui sera examinée d'une façon détaillée à partir du prochain chapitre.

Les diverses théories de la non-littéralité que l'on retrouve dans la littérature ne traitent pas adéquatement un phénomène qui s'avère très complexe. Souvent, elles ne respectent pas des principes généraux présents en théorie de la signification littérale et, ce faisant, minent le terrain sur lequel elles doivent prendre place. Souvent, aussi, elles ne rendent pas compte de la compréhension de nouvelles implicitations ou de nouvelles figures de style.

On verra que la théorie esquissée au premier chapitre peut éviter tous les problèmes que nous avons vus dans le présent chapitre.

Chapitre 4

Implicitations et intentions de signifier

En théorie de la non-littéralité, les intentions du locuteur occupent une place importante du fait que l'on distingue ce que le locuteur a l'intention de signifier (dans un contexte d'énonciation) de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise (dans un contexte d'énonciation) (Searle, 1979). On a cependant rarement insisté sur la place des intentions à l'intérieur de cette théorie. Aussi il convient d'examiner ce thème plus à fond. Dans les prochaines pages, je préciserai la question des intentions de signifier relativement aux implicitations et aux figures de style en examinant de près ce problème tel qu'il se présente dans la théorie gricéenne des implicitations.

La notion d'intention est la clé de voûte de la théorie gricéenne de la signification (Grice, 1957, 1968, 1969, 1975), où elle sert à définir la notion de signification (voir aussi le chapitre 1). On se rappellera aussi que dans cette théorie les intentions doivent être prélinguistiques et ouvertes en ce sens que le locuteur doit avoir l'intention de voir ses intentions reconnues par l'allocutaire. Qu'en est-il de la signification non littérale et des implications? Y a-t-il des intentions de signifier? Si oui, ces intentions sont-elles ouvertes? Ces intentions sont-elles prélinguistiques? Bien que Grice n'ait pas insisté sur ce point (mais voir Grice, 1975, pp. 53, 54 et 55), il semble que l'on doive parler d'intentions ouvertes. Cet usage de la notion d'intention en théorie de la signification non littérale est en harmonie avec les thèses générales de Grice en théorie de la signification. Nous avons vu, au second chapitre, que les intentions n'étaient cependant pas prélinguistiques. Dans la mesure où ce que le locuteur a l'intention de signifier non littéralement doit être exprimable par un énoncé et dans la mesure où, pour signifier non littéralement, il doit comprendre la signification des expressions qu'il utilise, ses intentions doivent être linguistiques. Il serait incongru de parler d'intentions prélinguistiques dans ce contexte. De plus, ces intentions du locuteur comprenaient l'intention de voir l'allocutaire reconnaître qu'il n'a pas l'intention de signifier ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Cette section de mon texte permettra d'éclairer certains problèmes de "Logic and Conversation" (Grice, 1975). Je ne discuterai pas plus avant la question de savoir si ces intentions doivent être prélinguistiques (voir le chapitre 2).

On retrouve dans "Logic and Conversation" deux thèses relatives aux implications qui rendent ambiguë la caractérisation de ces dernières.

Cette ambiguïté est levée en introduisant une distinction entre ce qu'implique un locuteur par une énonciation dans un contexte et ce que suggère son énonciation dans ce contexte. Dans les prochaines pages, je définirai ce qu'implique le locuteur comme ce qu'il a l'intention de signifier et qu'il croit possible à l'allocitaire d'identifier; ce que suggère une énonciation n'est pas lié aux intentions de signifier du locuteur mais à une énonciation dans un certain contexte. Ce faisant, on rend aussi possible une rethématisation plus précise de la problématique des intentions en théorie de la non-littéralité qui se révélera fort intéressante dans le traitement de la métaphore. Cette caractérisation sera utilisée pour identifier ce que peut signifier non littéralement un locuteur par une énonciation métaphorique à ce qu'il a l'intention de signifier et croit possible à l'allocitaire d'identifier.

1. Implicitations

Dans certains contextes d'énonciation un locuteur utilisant un énoncé signifie plus que ce que signifie cet énoncé dans ce contexte. Par exemple, un locuteur disant "Il n'a pas réussi à vous joindre." signifie ce que signifie l'expression qu'il utilise mais aussi, en quelque sorte, que la personne à laquelle il fait référence a essayé de joindre la personne à laquelle il parle. Grice dira alors que l'expression utilisée par le locuteur implique conventionnellement que la personne dont il parle a essayé de joindre l'allocitaire parce que l'utilisation du verbe "réussir" donne à penser qu'il y

a eu tentative. Et cette implication serait due à la signification conventionnelle de "réussir". D'autres implications sont liées non pas à la signification conventionnelle des expressions utilisées par un locuteur, mais au fait que ce dernier respecte certains principes généraux au cours d'un échange verbal, par exemple qu'il est pertinent, informatif ou qu'il dit la vérité (voir chapitre 1). Ainsi, un locuteur qui répond à quelqu'un lui disant avoir une panne d'essence, "Il y a un garage au coin.", impliciterait selon Grice que le garage est ouvert et qu'on peut s'y procurer de l'essence. Ces implications sont nécessaires pour préserver le respect de la maxime de pertinence par le locuteur. Si le garage était fermé, l'énonciation serait non pertinente. Grice parlera alors d'implications conversationnelles, parce que ces implications sont liées à des maximes gouvernant les conversations. Nous nous intéresserons uniquement aux implications conversationnelles.

Le verbe "impliciter" introduit par Grice est cependant ambigu. En effet, il saisit, comme je le soutiendrai, deux types de phénomènes fort distincts.

2. Locuteurs, énonciations et implications

Grice défend deux thèses relativement à l'implication. Dans un premier temps, il soutient que le locuteur, en plus de dire quelque chose, implicite quelque chose, l'*implicatum*. Par exemple, à la fin de

la page 43 de "Logic and Conversation", on lit que ce que le locuteur implicite est distinct de ce qu'il dit (en fait, dans une interprétation plausible de "dit", de la signification conventionnelle de l'énoncé utilisé par ce locuteur dans le contexte). De même, à la page 51, on lit: "Dans chaque exemple, le locuteur implicite ce que l'on doit considérer qu'il croit afin de préserver l'idée qu'il observe la maxime de relation."¹. (Voir aussi pp. 49, 54, 55, 57, et Grice, 1968, p. 54, et 1986a, p.59).

Cette thèse doit être distinguée d'une autre position voulant qu'une énonciation implicite quelque chose: selon la première thèse les agents et non les actions, en l'occurrence les énonciations, implicitent. Grice soutient aussi cependant, et ce explicitement, que les énonciations ("utterances") implicitent. Ainsi, à la page 56, il écrit:

Je n'ai jusqu'à maintenant considéré que les cas de ce que l'on devrait appeler des implicitations conversationnelles particularisées, c'est-à-dire des cas où une implicitation est véhiculée par le fait de dire que p en une occasion particulière.² (Je souligne.)

¹ "In both examples, the speaker implicates that which he must be assumed to believe in order to preserve the assumption that he is observing the maxim of relation."

² "I have so far considered only cases of what I might call particularized conversational implicatures – that is to say, cases in which an implicature is carried by saying that p on a particular occasion (...)

Enfin, à la page 58, il caractérise l'implication conversationnelle en affirmant :

(...) l'implication n'est pas véhiculée par ce qui est dit, mais simplement par le fait de dire ce qui est dit, ou par le fait de "le dire comme ça". "(Je souligne)³

Dans "Further Notes on Logic and Conversation" il renchérit, écrivant qu'"une implication conversationnelle est annulable si, à la forme des mots dont l'énonciation implicite que p, il est admissible (...)."⁴ (Grice, 1978, p. 115.).

Chez Grice, il semble donc que l'implication puisse être le fait du locuteur ("the speaker implicates" (Grice, 1975, p. 51)), ou le fait d'une action ("by the saying of what is said" (Grice, 1975, p.58)), et que ce soit en ce sens un prédicat qui puisse prendre en position sujet un nom d'agent ou une expression dénotant ou décrivant une action, une énonciation. On pourrait ne voir là qu'une façon de s'exprimer et dire que Grice se permet un certain vague dans l'usage d'"impliciter". Mais même dans ces conditions, mes deux interprétations demeurent possibles, et ce vague aurait pour conséquence une certaine ambiguïté. J'aimerais la lever.

3 (...) the implicature is not carried by what is said, but only by the saying of what is said, or by 'putting it that way'."(Je souligne.)

4 "(...) a putative conversational implicature is explicitly cancellable if, to the form of words the utterance of which putatively implicates that p, it is admissible....(...)."'

De nombreux successeurs de Grice ont reproduit l'ambiguïté identifiée plus haut. Par exemple Gazdar (1979) caractérise une implication (et donc les implications conversationnelles) comme "une proposition qui est implicitée par l'énonciation de la phrase dans un contexte même si la proposition n'est pas une partie de, ou impliquée par, ce qui est dit."⁵ (Gazdar, 1979, p. 38). Mais il écrit aussi qu'un locuteur implicite une proposition (Gazdar, 1979, p. 51). Par ailleurs, il affirme que ce qu'implicitent les locuteurs est ce à quoi ils s'engagent en énonçant des phrases (Gazdar, 1979, p. 47), caractérisation qui est à mi-chemin entre celles que l'on retrouve chez Grice, dans la mesure où elle est liée à des énonciations et à des locuteurs, mais qui, ne retenant pas l'intention de signifier, se rajoute comme troisième notion. Je ne discuterai pas cette dernière caractérisation de l'implication. Il est intéressant de noter que Gazdar rejette (1979, p. 43) toute caractérisation des implications conversationnelles en termes d'intention. Dans mon interprétation des thèses de Grice, c'est pourtant essentiel. Selon Sperber et Wilson (1981a), ce sont des énoncés qui implicitent.

Certains (Sadock, 1978, p. 282) considèrent "implicite" comme prédicat s'appliquant à des termes dénotant des actions et non des agents. D'autres affirment que ce sont les locuteurs qui implicitent (Hugly et Sayward, 1979, p. 19)

⁵ "a proposition that is implied by the utterance of a sentence in a context even though that proposition is not a part of nor an entailment of what is actually said."

Cette ambiguïté serait admissible si elle n'avait pas certaines conséquences. Soulignons particulièrement que si l'on implicite uniquement ce qu'on a l'intention de communiquer ou de signifier, une action ne peut impliciter, puisqu'une action ne peut avoir d'intention de signifier. Par ailleurs, si l'implicitation est le fait d'une énonciation, les intentions du locuteur n'ont aucune importance dans ce qui est implicité. Il est bien sûr que l'on peut spécifier que le locuteur implicite quelque chose par le fait de l'accomplissement d'un acte illocutoire. On ne changera cependant rien, par cet ajout, au fait que l'implicitation est toujours le fait du locuteur. Cette ambiguïté peut être clarifiée.

3. Impliciter et suggérer

La plupart des passages pertinents chez Grice donnent à penser que l'implicitation est le fait d'un agent. J'adopterai cette interprétation de la notion d'implicitation conversationnelle.

A l'appui de cette position, on peut invoquer un argument très général lié à la théorie gricéenne de la signification: chez Grice, ce qui est implicité est en partie ce que l'agent a l'intention de signifier par une énonciation; parce que ce qui est implicité est signifié par l'agent et parce que ce qui est signifié par un locuteur est fonction des intentions (de communication) de ce locuteur dans ce contexte, ce qui est implicité par un locuteur est fonction des intentions (de communication) de ce locuteur. (Voir aussi

Walker, 1975, p. 154, et Vlach, 1981, p. 363 pour des arguments qui se rapprochent des miens). Cet argument mérite quelques développements.

Ce qui est implicite par un locuteur fait partie de ce que signifie ce dernier⁶ ou fait partie de la signification de son énonciation (Grice, 1978, p.113). On se rappellera que pour Grice un locuteur signifie quelque chose par une énonciation si et seulement si le locuteur fait cette énonciation avec l'intention de produire un certain effet chez un auditoire, avec l'intention de voir reconnue cette première intention et que cette reconnaissance soit une raison pour la réponse de l'auditoire (Grice, 1957). Cette caractérisation ne lie pas ce que signifie le locuteur à la signification conventionnelle ou à des expressions linguistiques – elle se situe à un niveau préconventionnel ou non-conventionnel – et ne distingue pas ce qui est dit ou signifié conventionnellement de ce qui est implicite.

Cette dernière distinction est possible à partir du moment où l'on dispose de la notion de signification d'une expression type pour un locuteur ou de la notion de signification d'une expression type dans la langue. Mais il faut la notion de signification d'une expression type – qui coïncide en gros avec ce qui est dit (voir Grice, 1968, pour ces notions) pour avoir celle d'implication, puisque les implications sont partiellement fonction de la signification de l'énoncé dans le contexte, puisqu'elles sont ce que le locuteur doit avoir signifié en plus de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise pour que son énonciation respecte les maximes conversationnelles. Les

⁶ Il est d'ailleurs intéressant de noter que Grice, à deux reprises, dans "Logic and Conversation", parle de ce que le locuteur a "implicite, suggéré, signifié" (Grice, 1975, p. 43).

premières notions ne doivent pas nous faire oublier qu'elles ne caractérisent que ce que signifie l'expression utilisée par le locuteur, et non tout ce que signifie le locuteur par son énonciation, puisqu'elles ne saisissent pas ce qu'il signifie par implicitation.

On peut poser que dans le cas de la signification de l'énoncé type (pour le locuteur ou dans la langue), on a une régularité ou une régularité conventionnalisée, alors que pour les implicitations conversationnelles il n'y a pas de telles régularités. S'il en était autrement, d'ailleurs, ce que l'on considère actuellement comme des implicitations conversationnelles ferait partie de la signification de l'énoncé type (pour un locuteur ou dans la langue), ou des implicitations conventionnelles. En ce sens, les implicitations ne sont pas et ne peuvent être liées à des énoncés types. Conséquemment, et c'est la thèse que je soutiens, elles doivent l'être à des énonciations (voir aussi Walker, 1975, pour qui elles sont liées à des occurrences d'énoncés). Mais en même temps ce qu'implicite un locuteur est partiellement lié à ce qu'il énonce, puisque ce qu'il implicite est lié à l'identification de la proposition permettant de préserver la pertinence de l'énoncé qu'il utilise dans le contexte. On dira que ce que le locuteur implicite est ce qu'il signifie intentionnellement en plus de ce qu'il signifie conventionnellement. Pour l'identification de ce qui est implicité, il faut que l'allocutaire fasse appel aux maximes conversationnelles et à l'arrière-fond conversationnel (Grice, 1975). Mais c'est un autre sujet. Ce qu'implicite un locuteur est donc ce qu'il a l'intention de faire comprendre à l'allocutaire au moyen de la reconnaissance de cette intention.

Dans un esprit gricéen, réservons le terme "impliciter" pour parler de ce que peut avoir l'intention de signifier un locuteur en plus de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Nous utiliserons le verbe "suggérer" pour parler de ce que peuvent véhiculer les énonciations indépendamment des intentions des locuteurs dans certains contextes. On retrouve une distinction qui ressemble à la mienne chez Sainsbury (1984) et Walker (1975). Doit-on faire disparaître la notion de suggestion et conserver uniquement celle d'implication ? Je crois que non. Si un locuteur peut impliciter quelque chose, il ne faut pas pour autant négliger le fait que parfois une énonciation puisse avoir un pouvoir suggestif et véhiculer quelque chose que le locuteur n'a pas l'intention de signifier à l'allocutaire (voir Bergmann, 1982). Plus précisément, une énonciation peut suggérer plus ou autre chose que ce que veut signifier (non littéralement ou par implication) un locuteur à un allocutaire dans un contexte d'énonciation. Par exemple, une énonciation de "Je vais vous téléphoner" dans certains contextes peut suggérer à un allocutaire que le locuteur accepte de le revoir, alors que le locuteur n'implicite pas qu'il désire le revoir, désirant même signifier le contraire. Il en va de même dans l'exemple suivant: si quelqu'un dit "Que je suis laid !" et que l'allocutaire répond "Tu as de beaux yeux !" son énonciation suggère que ce qu'a dit l'allocutaire est vrai, même si le locuteur n'a pas l'intention de communiquer quelque chose de tel (voir Sainsbury, 1984). L'implication est liée à une intention de signifier du locuteur accomplissant un acte illocutoire en respectant les maximes conversationnelles au cours d'un échange linguistique. La suggestion est liée à une énonciation faite par un locuteur respectant les maximes conversationnelles et à ce que peut en inférer un allocutaire relativement à un arrière-fond conversationnel, peu importe les intentions du locuteur. Ce

qui est suggéré ne doit pas être confondu avec ce qui est implicité conventionnellement, qui ne dépend pas de l'énonciation, mais de l'énoncé utilisé pour faire cette énonciation et qui ne dépend pas non plus des maximes conversationnelles. Ce qui est suggéré par une énonciation ne doit pas davantage être confondu avec ce que peut indiquer l'acte phonétique – celui de produire des sons – par exemple que le locuteur est d'origine étrangère (voir Dascal, 1979) s'il a un certain accent. Ce que suggère une énonciation, comme ce qui est indiqué, est non intentionnel (voir Dascal, 1979, et Sainsbury, 1984). Les relations entre ce qui est suggéré et ce qui est implicité peuvent être tracées en disant que ces deux ensembles peuvent être disjoints, avoir une intersection non vide ou être identiques.

Il faut aussi distinguer les cas où le locuteur a l'intention de communiquer que *p* par une énonciation sans avoir l'intention de voir l'allocutaire reconnaître cette première intention. Par exemple, quelqu'un peut énoncer "Il n'y a rien d'intéressant à Joliette." avec l'intention de communiquer que l'allocutaire ne devrait pas y aller, sans avoir l'intention que l'allocutaire reconnaîsse cette intention. Il pourrait même avoir l'intention que l'allocutaire ne reconnaîsse pas son intention de communiquer que l'allocutaire ne devrait pas y aller.

Il faut enfin distinguer ce qui est implicité conversationnellement de ce que l'on peut déduire d'un énoncé. Ce qui est implicité, en plus d'être le contenu d'une intention de signifier qui est essentielle, est fonction des maximes conversationnelles, tandis que ce qui peut être déduit d'un énoncé est communiqué sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait intention de signifier ou présence de maximes conversationnelles. Par exemple, si j'énonce "Tous

les hommes sont mortels et Pierre est un homme.", on peut déduire "Pierre est mortel.", et il ne m'est pas nécessaire d'avoir l'intention de signifier "Pierre est mortel." pour le communiquer. Je suis cependant fortement engagé à l'accomplissement de l'acte illocutoire d'assertion que Pierre est mortel. Aussi, ce ne sont pas des cas d'implications conversationnelles, contrairement à ce que pensent Sperber et Wilson (1986a). D'ailleurs, ce qui est déductible n'est pas annulable contextuellement en ce sens qu'on ne pourrait trouver un contexte où de cet énoncé on ne puisse déduire cette conséquence. Il n'est pas non plus nécessaire de faire référence à un arrière-fond conversationnel pour identifier ce qui est ainsi déductible. De plus, l'identification des conséquences déductibles des énoncés ne fait pas appel, de façon essentielle, à l'hypothèse du respect des maximes conversationnelles. Par exemple, si quelqu'un demande "Jacques fait-il bien la cuisine?" et s'il reçoit pour réponse "Jacques est français et tous les français font bien la cuisine.", il peut déduire que Jacques fait bien la cuisine, parce qu'on peut déduire cette réponse des énoncés utilisés tout simplement. Ce qui est déductible est fonction de la signification conventionnelle de ce qui est énoncé. En ce sens, les déductions faites à partir des énoncés utilisés ressemblent plus à des implications conventionnelles: si quelqu'un dit "Tous les hommes sont mortels et Pierre est un homme", la seule connaissance de la signification des expressions utilisées est nécessaire pour effectuer l'inférence. Le recours aux maximes et à un arrière-fond est superflu. J'aimerais aussi signaler qu'en ce sens les conséquences déductibles des énoncés ayant une occurrence dans un contexte d'énonciation ne peuvent être assimilées à des implications conversationnelles, qui sont fonction des intentions des locuteurs et des énoncés utilisés par ces derniers. Ainsi, Sperber et Wilson confondent

conséquences déductibles d'un énoncé et implicitations conversationnelles, soit une relation sémantique et une relation pragmatique. La raison en est qu'ils associent les implicitations à des énoncés et non à des actes d'énonciation.

On peut aussi établir une relation entre ce qu'implique un locuteur et ce que suggère son énonciation en disant que ce que suggère son énonciation n'est pas détachable en ce sens que, relativement à un contexte d'énonciation, un locuteur ne peut avoir accompli l'acte illocutoire qu'il a accompli sans que soit suggéré ce qui est suggéré dans ce contexte, mais est annulable contextuellement en ce sens que le locuteur peut utiliser l'énoncé utilisé dans un autre contexte sans que son énonciation suggère ce qu'elle suggère dans un contexte. Ce sont là des conditions nécessaires et suffisantes pour qu'il y ait suggestion.

Enfin, ce que l'on peut déduire d'un énoncé ne peut être assimilé à la suggestion. On l'a vu, c'est une énonciation qui suggère quelque chose, alors que c'est à partir d'un énoncé qu'on fait des déductions. On doit remarquer qu'il y a une différence entre les deux, puisqu'un énoncé peut être utilisé pour accomplir plusieurs énonciations. De plus, ce qui est suggéré par une énonciation peut être nié sans contradiction, alors qu'on ne peut nier sans se contredire les conséquences déductibles des énoncés que l'on utilise. On n'est pas engagé fortement à l'accomplissement de l'acte illocutoire exprimant ce que suggère une énonciation, alors qu'on est engagé fortement à accomplir l'acte illocutoire qui est une conséquence déductible des énoncés utilisés dans le contexte. Aussi doit-on distinguer impliciter et suggérer de ce qui est déductible d'un énoncé. On ne fait pas cette

distinction dans la littérature, comme en témoignent en particulier Sperber et Wilson (1986a).

Voyons quelques exemples. Imaginons la situation suivante. Un locuteur, dans une conversation en présence de l'hôtesse au cours d'une soirée et ne sachant pas que cette personne est l'hôtesse, dit "Il y a ici plusieurs personnes vraiment désagréables.". Le locuteur n'a pas l'intention de signifier à son hôtesse que son choix d'invités n'est pas judicieux et peut simplement vouloir signifier à son auditoire qu'il désire partir dans les meilleurs délais. Il n'implicite pas "Votre choix d'invités n'est pas judicieux.", mais "Je désire partir dans les meilleurs délais.". Cependant, son énonciation dans ce contexte suggère à l'hôtesse "Votre choix d'invités n'est pas très judicieux".

Imaginons un étudiant qui, un soir, va voir dans le bureau de l'assistant de recherche de l'un de ses professeurs la note du dernier examen; imaginons de plus qu'il apprend qu'il a un échec et que le professeur ne sait toujours pas quelles sont les notes (l'assistant ne les lui a pas encore communiquées). Le lendemain, le professeur en question, qui ne connaît toujours pas les notes, dit, devant la classe, "Le cas de ceux qui ont eu un échec au dernier examen sera discuté demain.". Il ne dit pas que le cas de notre étudiant sera discuté et n'a pas l'intention de signifier que son cas sera discuté. Cependant, l'étudiant qui dispose de plus d'informations infère que son cas sera discuté. On peut affirmer que l'énonciation du professeur suggère que le cas de l'étudiant sera discuté, sans que le professeur implicite que le cas de l'étudiant sera discuté – sans qu'il n'ait l'intention

de signifier à cet étudiant que son cas sera examiné. (Je tire ce dernier exemple de Sperber et Wilson, 1986a. Voir aussi Sainsbury, 1984).

Cette caractérisation des implicitations en termes d'intentions de signifier du locuteur est congruente avec un autre trait négligé du mécanisme de l'implicitation qui inclut le fait que le locuteur doit croire possible que l'allocutaire identifie ce qui est implicite (Grice, 1975, p. 50, condition (3)). Dans ces conditions, il est douteux que le locuteur implicite n'importe quoi ou n'implicite pas quelque chose de bien défini. L'intention de voir reconnaître ce qu'il communique et la croyance mentionnée vont de pair, si l'on en croit les travaux relatifs à la notion d'intention (voir Bratman, 1981, 1984). Si on ne fait pas intervenir les intentions dans les implicitations, on peut difficilement rendre compte de ce trait des implicitations chez Grice – leur identifiabilité à travers une inférence. Nous reviendrons sur ce sujet.

Ces distinctions permettent de jeter un nouvel éclairage sur la théorie gricéenne de l'implicitation.

4. Disparition d'une incohérence de la théorie gricéenne

Grice note que les implicitations conversationnelles peuvent être annulées dans un contexte. Ainsi, on pourrait annuler une implicitation "par l'addition d'une clause qui énonce ou implique que le locuteur se désiste

("*opt out*")" (Grice 1975, p. 57 et Grice, 1978, p. 115). Par exemple, on peut dire "Il y a un garage au coin.", impliciter, selon Grice, que le garage est ouvert ou qu'on peut s'y procurer de l'essence, et annuler cette implication dans ce contexte en rajoutant "Mais le garage est fermé." ou "Mais ils n'ont plus d'essence.". Ce trait des implications est assez étonnant. Si ce qu'implique un locuteur est ce qu'il a signifié intentionnellement à l'allocataire et doit préserver le respect des maximes conversationnelles (Grice, 1978, p. 113-114), on se demande comment il pourrait avoir l'intention de signifier que le garage est ouvert alors qu'il sait qu'il est fermé, ou qu'on peut s'y procurer de l'essence alors qu'il sait que ce n'est pas le cas sans transgresser les maximes conversationnelles. Si ce qu'implique un locuteur est ce qu'il signifie, les implications ne peuvent être annulées dans le contexte sous peine de contradiction. Quelqu'un implicitant (ayant l'intention de signifier) "Le garage est ouvert." et ajoutant "Mais le garage est fermé.", se contredirait, communiquant "*p*" sous le mode de l'implication, et "*non-p*" sous le mode de l'affirmation. On ne peut donc dire qu'un locuteur sachant qu'un garage est fermé et affirmant "Il y a un garage au coin." implique que ce garage est ouvert. Il semble toutefois que l'énonciation de "Il y a un garage au coin" véhicule l'idée que ce garage est ouvert. De même, quelqu'un qui répond à un locuteur qui lui demande "Où habite X?" par "Dans le sud de la France." ne pourrait ajouter "A Nice en fait." puisque ce faisant il contredit ce qu'il impliciterait en disant "Dans le sud de la France.", soit qu'il ne sait pas exactement où habite X.

Comment traiter ces intuitions ? La distinction introduite plus haut se révèle très utile. On dira qu'une énonciation de "Il y a un garage au coin." dans le contexte d'énonciation peut suggérer à un allocataire que le garage

est ouvert. Ce qui est suggéré est annulable contextuellement. Dans certaines circonstances le locuteur ne peut avoir l'intention de signifier que le garage est ouvert et respecter les maximes conversationnelles, puisqu'il sait qu'il est fermé. Quand il ajoute "Mais il est fermé.", le locuteur annule simplement ce que peut suggérer son énonciation à l'allocataire dans le contexte d'énonciation, et non pas ce qu'il a l'intention de signifier à son allocataire par cette énonciation⁷. Il va sans dire que dans ces conditions le locuteur ne se contredit pas. Dans certains cas le locuteur implicitera éventuellement que le garage est ouvert. Ce que suggère une énonciation est détachable en ce sens qu'un locuteur pourrait utiliser le même acte illocutoire dans un autre contexte sans que son énonciation suggère ce qu'elle suggère dans le contexte initial. Il arrive parfois qu'un locuteur annule ce que suggère son énonciation parce qu'il n'a pas l'intention de signifier ce que cette dernière peut suggérer. Par exemple, quelqu'un disant en réponse à "Que je suis laide!", "Tu as de beaux yeux." accomplit un acte illocutoire qui peut suggérer qu'il est d'accord avec la locutrice. Mais il peut dire "Tu as de beaux yeux." et ajouter "Et tu es belle." sans se contredire, en contredisant cependant ce qu'a pu suggérer son énonciation. De même, un locuteur disant "Il y a un garage au coin." dans un certain contexte d'énonciation ne peut pas ne pas impliciter que le garage est ouvert. Ce que suggère son énonciation dans ce contexte devrait aussi être

⁷ Je crois que lorsque Grice pose l'annulabilité comme condition pour qu'il y ait implication, il néglige fortement les intentions de communication. Il fait alors comme si elles n'avaient aucune pertinence. Vanderveken (1988), qui croit que l'annulabilité est une condition suffisante pour affirmer qu'il y a implication, peut soutenir cette interprétation en négligeant les intentions des locuteurs.

l'objet d'une intention de communication pour qu'il respecte les maximes conversationnelles, à moins qu'il y ait annulation par le locuteur.

5. Une liste ouverte d'*implicata*

Grice souligne que ce qui est implicité peut former une liste ouverte, indéterminée (Grice, 1975, p. 58). Il écrit:

Puisque calculer une implicature conversationnelle c'est calculer ce que l'on doit supposer afin de préserver la supposition que le principe de coopération est observé, et puisqu'il peut y avoir plusieurs explications possible dont la liste serait ouverte, l'*implicatum* dans de tels cas sera une disjonction d'explications; et si la liste est ouverte, l'*implicatum* aura l'espèce d'indétermination que possèdent de fait plusieurs *implicata*⁸.

Grice, 1975, p. 58

Cet aspect des implicatures est problématique puisque le locuteur pourrait ou devrait dans ces conditions avoir une liste ouverte et

⁸ "Since to calculate a conversational implicature is to calculate what has to be supposed in order to preserve the supposition that the Cooperative Principle is being observed, and since there may be various possible specific explanations, a list of which may be open, the conversational implicatum in such cases will be a disjunction of specific explanations; and if the list of these is open, the implicatum will have just the kind of indeterminacy that many implicata do in fact seem to possess."

indéterminée d'*implicata*, ce qui signifierait que le locuteur aurait l'intention de signifier des *implicata* qu'éventuellement il ne pourrait formuler ou qu'il n'aurait pas clairement à l'esprit. Ceci implique aussi que le locuteur peut avoir des intentions de signifier imprécises (disjonctives!), qu'il peut plus ou moins vouloir signifier quelque chose. Si la théorie rend ainsi compte du fait que les locuteurs n'ont pas toujours, apparemment, des intentions de signifier très précises lorsqu'ils disent, par exemple, que les affaires sont les affaires, ne va-t-on pas cependant contre l'esprit de ses principes en autorisant des intentions de signifier vagues? Mais comment dès lors concilier le fait que ce qui est implicité doive être l'objet d'une intention de communication précise et que ce que l'on puisse considérer comme implicité, puisque préservant le respect des maximes, puisse former une liste ouverte et donc demeurer imprécis? Le fait qu'il y ait liste ouverte est aussi incompatible avec la nécessité, énoncée par Grice, de substituer un argument à l'intuition qu'il y a implication. Cet argument doit avoir une conclusion formulable. Un argument avec une conclusion indéterminée, au sens où elle contiendrait des éléments faisant partie de la conclusion et d'autres en faisant moins clairement partie, n'est pas un argument correct. En fait, cet argument ne pourrait avoir pour conclusion que *p*, comme le demande Grice, mais que *p* et/ou *p'* et/ou *p''*, et/ou *p'''*, etc. Un conclusion doit être déterminée et constituer une liste fermée. Aussi, je préfère parler de liste définie d'*implicata* qui sont les propositions que le locuteur a l'intention de signifier. L'introduction de la notion d'intention permet de faire disparaître l'idée de liste ouverte. Un locuteur doit en effet signifier avec des intentions précises, avec un contenu précis. S'il n'y avait pas de contenu précis, dans la mesure où l'intention de signifier que *p* est l'intention à la base de son action, on devrait dire qu'il n'a pas d'intention

précise d'agir, que l'allocutaire pourrait identifier afin d'expliquer l'action. Il est douteux que des agents aient des intentions aux contenus imprécis au sens où ils ne pourraient le formuler. Il n'est pas question, dans ce contexte, de ce que suggère une énonciation. Aussi, je ne nie pas que ce que peut suggérer une énonciation puisse former une liste ouverte au sens défini plus haut.

Quelques exemples peuvent illustrer le problème de la liste ouverte et rendre plausible notre solution à ce problème. Vanderveken (1985) affirme qu'un locuteur répondant à la question "Le jurez-vous?" par "Je le crois mais je ne suis pas sûr." implique conversationnellement qu'il ne veut pas jurer. Si on utilise la notion d'implication, on devrait dire que le locuteur a l'intention de communiquer à l'allocutaire qu'il ne veut pas jurer, avec l'intention de voir reconnue cette intention. De même, un locuteur répondant à "Le travail de Jean est-il excellent?" par "Il est satisfaisant." devrait impliciter, et donc avoir l'intention de signifier à l'allocutaire, que le travail de Jean n'est pas excellent. Ce sont là des intentions que pourrait ou même devrait avoir un locuteur dans les exemples très particuliers donnés par Vanderveken. Il serait toutefois absurde de croire qu'un locuteur a toujours l'intention de communiquer ce qu'il pourrait avoir l'intention de communiquer avec l'intention de voir reconnue cette intention. Il pourrait simplement avoir l'intention de signifier exactement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, sans autre intention particulière. Par exemple, si à la question "Comment est le travail de Jean?" le locuteur répond "Il est satisfaisant.", il peut ne signifier que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, bien que son énonciation suggère qu'il n'est pas excellent, ou qu'il n'est pas mauvais. De même à quelqu'un qui répond à "Où est Jean?" par "Il est à

Québec ou à Trois-Rivières.". Cette dernière énonciation suggère que le locuteur ne sait pas exactement où est Jean, et le locuteur n'a pas nécessairement l'intention de signifier qu'il ne sait pas exactement où est Jean par implication. Il ne faudrait pas croire que les locuteurs ont toujours l'intention de signifier à l'allocataire tout ce que peut suggérer à ce dernier leur énonciation . Je dirais même que la plupart du temps non seulement ils n'ont pas d'intention de signifier ce que peut suggérer leur énonciation, mais qu'ils y sont même indifférents.

Il me semble que l'on demande aux locuteurs d'avoir toujours des intentions inutilement nombreuses. Le cas limite présenté par Sperber et Wilson dans Relevance peut aussi illustrer notre propos. Un locuteur qui répond à "Conduiriez-vous une Mercedes?" par "Je ne conduirais pas une automobile coûteuse." peut certainement être dit impliciter, dans certains contextes, qu'il ne conduirait pas une Mercedes. Même si le locuteur sait que les gens qui refusent de conduire de coûteuses automobiles détestent faire étalage de leur richesse, doit-il pour autant avoir toujours l'intention de tout signifier à l'allocataire pour que son énonciation soit pertinente? Le fait que locuteur et allocataire aient un même arrière-fond ne change rien, puisque le locuteur peut n'impliciter qu'une partie de ce que suggère son énonciation. Ceci est aussi vrai dans le cas des implications conventionnelles. Un locuteur disant "Il a réussi à venir" n'a pas toujours l'intention de signifier "Il a essayé". Bien sûr, son énoncé implicite conventionnellement qu'il a essayé. Mais de là à attribuer au locuteur une telle intention, il faut un nouvel argument. De fait, pour les implications conventionnelles, les intentions de signifier du locuteur ne sont pas requises. Une analyse gricéenne de l'exemple de la Mercedes soulignerait

que la liste des suggestions est ouverte puisque l'on ne peut déterminer exactement ce qu'a suggéré l'énonciation.

On confond donc ici ce qu'a pu impliciter le locuteur et ce que suggère son énonciation. Ce n'est pas parce qu'on peut produire plusieurs *implicata* possibles pour préserver le respect des maximes conversationnelles par le locuteur que ce dernier a implicité tous ces *implicata*, ou n'a pas implicité quelque chose de précis. On peut dire que les exemples de Vanderveken, de même que ceux de Sperber et Wilson, sont des cas de suggestion, et non d'implication.

Sperber, Wilson et Clark ont croisé le fer autour du problème mentionné au dernier paragraphe. Clark (1982), se faisant le défenseur d'une interprétation intentionaliste stricte du phénomène de l'implication, soutient que ce qui est implicité par le locuteur est ce que le locuteur a l'intention de signifier à l'allocataire et que les maximes (et le principe de coopération) servent ces intentions du locuteur. Cette interprétation est celle que j'ai développée. Sperber et Wilson (1982 a), tout en admettant que l'interprétation de Clark est fidèle à Grice, refusent les positions de ce dernier. Leur raison majeure est qu'"il n'est même pas clair que les locuteurs aient des ensembles bien définis d'intentions (Sperber et Wilson 1982 b, p. 129) – comprenons qu'il s'agit ici d'intentions de signifier. Cependant, ils n'abandonnent pas complètement le vocabulaire intentionaliste et évitent le problème en exigeant que le locuteur ait une, et une seule, intention générale: celle de respecter la maxime de pertinence (Sperber et Wilson, 1982 a, p. 72, et 1982 b, p. 129). Dans le cadre de l'analyse des implications, Clark ne considèrent donc comme implication

que ce que le locuteur signifie, tandis que Sperber et Wilson acceptent une intention ouverte autorisant une grand nombre d'inférences et d'implications, dont un certain nombre seulement seraient, éventuellement, l'objet d'une intention de signifier de la part du locuteur.

Dans un livre récent ils soutiennent d'ailleurs une variante de cette position en considérant que certaines implications sont manifestes, soit celles que le locuteur a l'intention de signifier à l'allocataire, alors que d'autres le sont moins, et certaines pas du tout. Ils écrivent:

Nous avons soutenu qu'il y avait un continuum de cas, des implications que le locuteur a l'intention spécifique de voir le locuteur identifier aux implications que le locuteur a simplement l'intention de rendre manifestes, et d'autres modifications de l'environnement cognitif commun à l'allocataire et au locuteur qui sont simplement l'objet d'une intention en ce sens qu'il a l'intention que l'énonciation soit pertinente et donc ait des effets cognitifs riches et pas parfaitement prévisibles. (Je souligne)⁹

Sperber et Wilson, 1986a, p. 201.

Sperber et Wilson construisent en fait ultimement une théorie de la suggestion au sens où je l'ai définie plus tôt, puisqu'ils ne parlent pas de ce que le locuteur a l'intention de signifier. En parlant d'implications

⁹ "We have argued that there is a continuum of cases, from implicatures which the hearer was specifically intended to recover to implicatures which were merely intended to be made manifest, and to further modifications of the mutual cognitive environment of speaker and hearer only intended in the sense that she intended her utterance to be relevant, and hence to have rich and not entirely foreseeable cognitive effects."

contextuelles d'énonciations, ils négligent l'importance du locuteur et de ses intentions. Malheureusement, leur théorie – tout en étant fort différente de celle de Grice telle que je l'ai interprétée – est en même temps trop et pas suffisamment radicale.

Il est vrai que parfois les locuteurs ont des intentions très générales, comme faire voir quelque chose sous un nouveau jour, faire adopter une certaine attitude, suivre certaines règles, etc. Mais on doit négliger leur importance dans le cadre de la théorie de la signification, puisqu'elles n'ont pas leur place dans une discussion des intentions de signifier des contenus propositionnels par implicitation. Surtout, on ne peut attribuer au locuteur l'intention de respecter la maxime de pertinence puisque, comme le reconnaissent Sperber et Wilson (1986a, p. 162), il n'est pas nécessaire que les locuteurs connaissent une telle maxime, en ce sens qu'ils puissent la formuler, pour être pertinents. On se demande alors comment ils pourraient avoir l'intention de la suivre s'ils ne la connaissent pas ! Dans cette mesure, ce qu'ils communiquent à leur allocataire est parfois indépendant de leurs intentions. L'introduction d'un continuum n'est qu'une pseudo-solution, car elle est liée à une intention que n'a pas toujours le locuteur. On doit aussi noter que poser l'existence d'un continuum ne permet pas de caractériser les cas qui sont à l'extrême de ce continuum. En effet, que faire de ces implicitations qui sont uniquement sous la responsabilité de l'allocataire et qui ne sont pas des implicitations, puisque détachées des intentions, même les plus vagues, du locuteur ? La distinction introduite plus tôt permet de mieux traiter "le problème de la liste ouverte". Mais pour le faire avec plus de détails, il faut ajouter quelques précisions.

6. Clarification du problème de la liste ouverte

On se rappellera que, selon Grice, pour impliciter quelque chose, un locuteur fait toujours appel à un arrière-fond fournissant des prémisses permettant d'identifier l'énonciation dans le contexte comme ne respectant pas les maximes conversationnelles tout en rendant possible l'inférence de ce qu'il signifie par cette apparente violation, et il postule que cet arrière-fond est partagé par lui-même et son allocataire. Dans les exemples de Grice, l'allocataire infère ce que signifie le locuteur en ayant recours à cet arrière-fond commun. Cette exigence de communauté d'arrière-fond est évidemment trop forte. Elle ne rend pas compte du fait que locuteurs et allocutaires ne partagent pas toujours immédiatement un arrière-fond et que parfois la compréhension de ce qui est signifié demande à l'allocataire d'identifier des propositions permettant de repérer le respect ou l'apparente violation des maximes conversationnelles, de même que l'inférence de ce qui est implicité.¹⁰

Il est préférable de parler de deux arrière-fonds: celui du locuteur et celui de l'allocataire. Le premier a une fonction dans le mécanisme de l'implication. Le second a une fonction dans l'identification de ce qui est suggéré ou implicité. Les deux arrière-fonds peuvent être identiques, avoir une intersection non vide ou être disjoints. Revenons à la suggestion. Il est clair qu'une énonciation peut suggérer quelque chose à un allocataire, dans la mesure où cet allocataire fait appel à un arrière-fond, et que son pouvoir

¹⁰ Voir aussi Sperber et Wilson, 1982, pour des arguments contre une communauté d'arrière-fond.

suggestif dépend de la richesse de l'arrière-fond utilisé par cet allocataire. Si un locuteur dit "Il y a un garage au coin.", cette énonciation peut suggérer à un allocataire que ce garage est ouvert, puisque autrement l'énonciation ne serait pas pertinente et que l'allocataire cherche à maximiser la pertinence de ce qui est signifié. De même, si Roger dit "Pierre voit une femme ce soir.", il peut impliciter que Pierre a une maîtresse, mais son énonciation peut suggérer à un allocataire qui en sait moins sur Pierre que celui-ci voit rarement des femmes le soir. Dans certains cas, une énonciation peut suggérer à un allocataire quelque chose de distinct de ce qui est implicite par le locuteur si les arrière-fonds de ces deux derniers sont distincts. Si un locuteur dit "Je vous rappellerai.", il peut impliciter qu'il ne désire pas revoir l'allocataire, pour qui, croyant que ce locuteur l'a apprécié, l'énonciation suggère que le locuteur désire développer une relation amicale avec lui. Au risque de me répéter, je tiens à souligner que ce qui est suggéré par une énonciation pour un allocataire est introduit pour rétablir l'idée que le locuteur respecte les maximes conversationnelles. Mais parfois locuteur et allocataire partagent le même arrière-fond et, dans ces conditions, il est plus probable que ce qu'implique un locuteur soit identique à ce que suggère l'énonciation pour un allocataire, qui pourrait donc comprendre correctement ce que signifie le locuteur en lui attribuant l'intention de signifier ce que suggère son énonciation. Il semble cependant que l'identification de ce qui est implicite par un locuteur suppose aussi que locuteur et allocataire disposent de la connaissance des mêmes faits de l'arrière-fond. Avant d'avoir développé la notion d'arrière-fond, il est impossible de préciser la valeur de cette position. Pour l'instant, nous n'envisagerons que la possibilité que parfois un locuteur et un allocataire

réussissent à exploiter, lors de l'implicitation, les mêmes faits d'arrière-fond.

Si on ne pose pas cette possibilité, on rend impossible pour un allocutaire l'identification de ce qu'a implicité un locuteur parce qu'on pose comme impossible que cet allocutaire identifie les éléments de l'arrière-fond qui lui permettront d'identifier ce qui est implicité. Si on pose uniquement la nécessité d'une communauté d'arrière-fond en théorie de la signification non littérale, on ne peut rendre compte que des cas de compréhension, lorsqu'il y a communauté d'arrière-fond, ou d'incompréhension, lorsqu'il n'y a pas une telle communauté. Ce faisant, on se prive de la possibilité de traiter le pouvoir suggestif d'une énonciation pour un allocutaire. En distinguant deux arrière-fonds, on peut de plus expliquer certaines incompréhensions, comme celle entre le locuteur qui avait l'intention de signifier et croit avoir signifié ne plus vouloir revoir l'allocutaire, lequel croit de son côté que le premier lui a fait comprendre qu'il désirait le revoir. On peut aussi distinguer clairement ces cas où un allocutaire ne peut identifier dans ce que suggère l'énonciation du locuteur ce que peut avoir l'intention de lui signifier ce même locuteur. La conjonction de ce qui est suggéré doit alors être transformée en disjonction, dont l'un des éléments est implicité, sans que l'allocutaire puisse déterminer lequel. Le problème de la liste ouverte est essentiellement celui de l'identification de ce qu'implique un locuteur au sein de ce que suggère son énonciation¹¹.

¹¹ Ce que suggère une énonciation est bien sûr fonction des maximes conversationnelles et n'est suggéré que ce qui est, par exemple, pertinent aux yeux de l'allocutaire.

Mais n'est-il pas en fait possible qu'il y ait une liste ouverte d'implications et une liste ouverte de suggestions ? Dans la littérature, le problème de la liste ouverte a d'ailleurs été compris en ces termes: un locuteur peut impliciter une liste indéterminée d'éléments.

Je crois que si on veut poser clairement ce dernier problème, on doit le faire en des termes qui le rendent extrêmement complexe. Premièrement, si le locuteur peut impliciter une liste ouverte d'éléments, il doit avoir des intentions de communications indéterminées, comme on l'a vu. Deuxièmement, il doit aussi disposer d'un arrière-fond ouvert et, en ce sens, flou, pour pouvoir le faire. L'arrière-fond du locuteur devrait en effet contenir des éléments appartenant clairement à cet arrière-fond, et d'autres moins clairement, etc. Il en irait de même avec l'arrière-fond de l'allocataire dans le cas de la suggestion. Les positions que j'ai développées dans ce chapitre nous autorisent à douter de la plausibilité de listes ouvertes d'implications.

Troisièmement, même au sein d'un arrière-fond qui ne serait pas flou, il est possible que le locuteur n'ait l'intention de communiquer qu'un petit nombre de propositions parmi celles qu'il pourrait communiquer.

J'ai émis de sérieuses réserves quant à la possibilité d'existence d'intentions de signifier ouvertes et imprécises. Il me semble que la distinction entre impliciter et suggérer permet d'éviter ce problème. Les *implicata* doivent être déterminés et ne peuvent former une liste ouverte, dans la mesure où un locuteur ne peut avoir l'intention de signifier une liste

ouverte d'*implicata*. Ce que suggère une énonciation, parce qu'échappant aux intentions de signifier, mais surtout parce qu'étant fonction non pas de l'arrière-fond du locuteur mais d'arrière-fonds possibles, peut former une liste ouverte. La question de la possibilité d'arrière-fonds flous, dont dépend la possibilité d'avoir une liste ouverte d'implication me semble demander des décisions théoriques pour lesquelles je ne dispose pas d'arguments tranchants, entre poser l'exigence d'avoir des arrière-fonds déterminés ou non. Toutefois, je suis fort réticent à l'idée de faire appel à des arrière-fonds flous. Mais c'est là une question fort complexe que je ne puis traiter ici. Enfin, dans l'éventualité où les arrière-fonds seraient bien déterminés, demeure le problème de l'attribution d'intentions de signifier à un locuteur puisque, même si le locuteur peut avoir l'intention de signifier quelque chose, il n'en a pas pour autant l'intention. C'est là, comme on l'a vu, le problème de l'identification de ce qu'implicite un locuteur à partir de ce que suggère son énonciation. Je ne considère ici que des arrière-fonds bien définis en ce sens qu'ils contiennent un petit nombre d'éléments, et je néglige la thématisation des moyens utilisés par l'allocutaire pour identifier des éléments pertinents permettant d'identifier ce qui est implicité.

7. Implicitation, suggestion et métaphore

La distinction entre ce qui est implicité et ce qui est suggéré permet, en outre, de clarifier la problématique de la métaphore.

Ce qui est signifié par un locuteur est constitué partiellement de la signification de l'énoncé qu'il utiliserait s'il s'exprimait littéralement (lorsqu'il ne s'exprime pas de cette façon), de l'énoncé qui exprime ce que le locuteur signifie lorsqu'il s'exprime non littéralement, et de ce qu'il implicite.

Un locuteur utilisant un énoncé dans un contexte d'énonciation peut signifier autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte, sans signifier ce que signifie cet énoncé dans ce contexte. Il peut avoir l'intention de communiquer que $f(p)$, avec l'intention que l'allocutaire reconnaîsse cette intention, en utilisant " $f(q)$ ". On dit alors qu'il accomplit non littéralement un acte illocutoire. Ce dernier est accompli par un locuteur qui ne signifie donc pas ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans ce contexte. Par exemple, un locuteur disant "Voulez-vous sortir?" peut, dans certains contextes, non pas poser une question, mais donner un ordre. Quand un locuteur accomplit un acte illocutoire indirect, ironise ou fait une métaphore, il signifie principalement autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise et accomplit donc un acte illocutoire non littéral.

Il faut distinguer ce qu'un locuteur signifie non littéralement – la signification du locuteur – et ce que suggère son énonciation pour un allocutaire. Ainsi, une énonciation métaphorique peut avoir un grand pouvoir suggestif pour un allocutaire, bien qu'un locuteur puisse signifier quelque chose de très précis par cette énonciation. Quelqu'un peut dire "Pierre est un requin." pour signifier que Pierre est un financier vorace, sans signifier que Pierre est particulièrement attiré par des proies blessées, ce que peut

pourtant suggérer son énonciation dans le contexte. Ainsi, un locuteur peut faire une métaphore qui suggère plus que ce qu'il signifie en faisant cette énonciation métaphorique. De même, quelqu'un disant "Roger est un enfant." à propos d'un homme de trente ans fait une énonciation métaphorique et peut signifier quelque chose de très précis et faire en même temps une énonciation qui a un grand pouvoir suggestif. Ainsi on peut avoir une perception plus claire des énonciations métaphoriques, qui ont un pouvoir suggestif dépassant les simples intentions de communication d'un locuteur. Les métaphores ont toujours présenté un problème particulier, celui de la paraphrase, parce qu'on a voulu que le locuteur utilisant métaphoriquement un énoncé signifie tout ce que peut suggérer son énonciation pour un allocataire qui dispose d'un arrière-fond plus riche ou distinct de celui qui a fait la métaphore. On en est ainsi venu à affirmer que des locuteurs pouvaient signifier infiniment plus que ce qu'ils avaient l'intention de signifier, ce qui est une erreur. C'est là, à mon avis, une des raisons qui ont fait croire qu'on ne pouvait paraphraser une métaphore sans reste. Mais il y en a d'autres.

8. Le problème des intentions

La notion gricéenne d'implication est ambiguë. On peut la clarifier en distinguant la notion intentionaliste d'implication et la notion non intentionaliste de suggestion. Cette distinction se révèle, par ailleurs, fort intéressante pour le traitement de certains phénomènes liés à la non-

littéralité. Elle permet aussi de se dégager partiellement de la tyrannie des intentions du locuteur et de rendre compte du fait qu'une énonciation puisse véhiculer plus que ce que veut lui faire véhiculer un locuteur, tout en préservant l'esprit des positions griceennes voulant que les locuteurs aient des intentions de communication précises et en ne bousculant pas nos intuitions relativement au fait que ce qui est dit puisse avoir un grand pouvoir suggestif pour un allocataire.

Demeurent toutefois au moins deux questions majeures: sur quelle base attribue-t-on aux locuteurs l'intention de signifier ce que peut nous suggérer leur énonciation dans un contexte d'énonciation? . Comment concevoir les arrière-fonds? Nous ne traiterons pas ces questions ici.

Chapitre 5

Action et non-littéralité

Dans les prochaines pages, je développerai la théorie de la signification non littérale dans les termes de la philosophie de l'action. Je montrerai, en particulier, comment on peut rendre compte des exemples de Grice dans une théorie de l'action. Finalement, j'introduirai la notion d'inférence pratique, qui permet d'effectuer certaines généralisations. On verra ensuite pourquoi et comment on peut tirer profit de ce type d'inférence afin de traiter le problème de la non-littéralité. Les thèses générales ici posées constituent la base d'une nouvelle thématisation de la problématique de la non-littéralité et seront développées ultérieurement.

1. Quelques intuitions de base: redescription des exemples de Grice

Un locuteur accomplissant un acte illocutoire non littéral n'accomplit pas l'acte illocutoire exprimé par l'énoncé qu'il utilise dans le contexte d'énonciation¹. Cependant, il accomplit au moins un acte illocutoire. Deux problèmes surgissent aussitôt: comment identifier l'énonciation comme non littérale? Comment identifier l'acte illocutoire accompli non littéralement qui est l'acte illocutoire principal et qui est ce que le locuteur a l'intention de signifier? Dans le cas des implicitations, les deux problèmes sont ceux de savoir si oui ou non un locuteur a implicité quelque chose par son énonciation et, si oui, quel(s) est (sont) l'*implicatum* (les *implicata*). Il s'agit ici clairement d'un problème d'identification de l'action accomplie par un agent dans un contexte d'énonciation, puisque le locuteur signifie apparemment quelque chose par son énonciation alors qu'il signifie réellement autre chose par cette énonciation. Il est d'ailleurs remarquable que, par exemple chez Searle (1979, chap. 2), pour affirmer qu'un acte illocutoire est accompli pour en accomplir indirectement un autre il faut intégrer le premier dans une séquence d'actions – d'énonciations – à l'intérieur de laquelle son manque de pertinence devient manifeste². En ce sens, il est très important que nous nous intéressions moins à des énoncés

¹ Dans les cas d'ironie et de métaphore, Grice affirme que le locuteur fait comme s'il disait ou signifiait ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise (Grice, 1975).

² Il est intéressant de noter que pour Grice (1978) une énonciation est pertinente relativement à quelque chose d'autre et qu'il est même prêt à affirmer qu'une énonciation peut être pertinente relativement à une autre qui n'a pas été faite et que le locuteur a à l'esprit (Grice, 1978, p.122).

types (ou à la signification d'un énoncé type en une occasion) qu'à des énonciations faites par certains locuteurs dans certains contextes.

Dans le cas des implicitations – chez Grice – et des actes illocutoires indirects – analysés à la Searle – , on dirait qu'il s'agit d'identifier les actes qu'a accomplis, en plus de l'acte illocutoire littéral, le locuteur; soit les implicitations qu'il a faites, et l'acte principal qu'il a accompli par l'accomplissement d'un acte illocutoire secondaire.

Le cas des implicitations est plus complexe mais se prête à plus de développements plus importants puisque Grice lui-même a plus ou moins lié sa théorie à la théorie de l'action pour montrer comment les maximes conversationnelles ne sont pas utiles pour comprendre exclusivement les actions linguistiques (les énonciations). Grice présente des actions non linguistiques dans "Logic and Conversation" (1975) à la page 47, qui sont accomplies par des agents respectant les maximes. De l'aveu même de Grice, les maximes conversationnelles ont un équivalent au niveau de l'accomplissement d'actions qui ne sont pas des énonciations (Grice, 1975, p. 47). Il ne développe toutefois pas cet aspect de la théorie (voir toutefois Grice, 1986b, "Actions and Events"). Cependant, on peut faire les remarques générales suivantes, en leur associant des redécriptions des exemples de Grice.

Il est remarquable que dans chaque situation présentée par Grice les agents accomplissent des actions qui sont insérées dans une séquence d'actions ayant un but bien défini qu'ils peuvent identifier et qu'ils peuvent postuler que les autres agents dans cette situation accomplissent des

actions qui s'insèrent dans cette séquence dotée de ce but et qu'ils peuvent aussi identifier ce but. Ils peuvent, par conséquent, assigner des croyances et des intentions à ces agents dans ces contextes, croyances et intentions qui viennent rendre cette action intelligible ou rationnelle. Pour illustrer le respect de la maxime de quantité, l'action mentionnée par Grice prend place dans une séquence d'actions ayant un but bien défini: la réparation d'une automobile; pour illustrer la maxime de qualité, l'action mentionnée par Grice fait partie d'une séquence d'actions ayant pour but la fabrication d'un gâteau (ce dernier exemple est repris dans le cas de la maxime de manière), tandis qu'il n'y a pas d'exemple pour les maximes de relation. Dans chacun de ces cas, il est aussi facile (pour un agent) d'attribuer à autrui des intentions et des croyances pertinentes, de même que d'évaluer la relation entre les maximes et les actions, étant donné que les agents savent comment accomplir des actions ayant ce but, réparer l'auto ou confectionner un gâteau. Qui plus est, chaque agent connaît la fonction de chaque action dans cette séquence. En effet, un agent sait pourquoi il tend la farine par exemple. Qu'en est-il des exemples d'actes illocutoires?

Le fameux cas de l'individu A qui dit "Je n'ai plus d'essence" et auquel B répond "Il y a un garage au coin de la rue.", où on dit que par cette énonciation le locuteur implicite conversationnellement que le garage est ouvert, est intéressant à plusieurs égards. Il est remarquable que l'acte illocutoire accompli par l'individu A est déjà un acte illocutoire non littéral puisque manifestement le locuteur veut plus qu'informer son allocataire qu'il n'a plus d'essence. Le locuteur demande indirectement où il peut trouver de l'essence. De même, quelqu'un disant "Vous m'écrasez le pied" veut généralement plus qu'affirmer à l'allocataire qu'il lui écrase le pied,

mais lui demander de retirer son pied. La question est de savoir pourquoi l'allocataire répond qu'il y a un garage au coin, qui est évidemment une réponse à la question indirecte. Imaginons que A soit, en fait, un concurrent dans une course dont le but est d'aller le plus loin possible avec le même réservoir d'essence et que B soit juge dans cette course. On pourra dire de S qu'il affirme exactement ce qu'il dit, et B ne lui dira certainement pas qu'il y a un garage plus loin.

Imaginons une autre situation. Supposons qu'un adolescent regarde son automobile, récemment achetée, qui est dans le garage familial, en poussant de grands soupirs et qui, lorsque son père le remarque, lui dit "Je n'ai plus d'essence.". Ce père ne répondra pas qu'il y a un garage au coin. Il comprendra probablement que son fils veut lui emprunter de l'argent pour faire le plein.

Dans chaque situation, le locuteur faisant l'énonciation a un but: informer le juge qu'il est hors course, et trouver de l'argent pour acheter de l'essence pour aller faire une promenade en auto. Dans chaque cas ce but peut être atteint en utilisant des moyens conventionnels, comme utiliser un indicateur de force d'information ou de demande, et appliquer cet indicateur au contenu propositionnel adéquat. Dans chaque cas, cette énonciation prend place dans une séquence d'énonciations.

Dans l'exemple du garage de Grice, l'allocataire, à la vue du locuteur accoudé sur son auto dans une rue déserte, doit attribuer au locuteur un but à l'énonciation et peut comprendre, lorsque le locuteur lui dit qu'il n'a plus d'essence, qu'il a l'intention de signifier quelque chose de distinct de ce que

signifie l'énoncé qui est utilisé parce que l'énoncé utilisé n'est pas un moyen adéquat pour réaliser le but que, selon l'allocataire, le locuteur cherche à atteindre, soit lui demander où trouver l'essence nécessaire pour repartir.

On a vu qu'il répondait à une demande indirecte et qu'il a compris cette demande indirecte parce qu'il a compris que le locuteur voulait de l'essence. Et il a compris que le locuteur voulait de l'essence parce qu'il a attribué au locuteur faisant l'énonciation l'intention de demander où trouver de l'essence, parce que manifestement le locuteur voulait partir. Ce qui est implicite par B fait partie de l'ensemble des propositions qu'il a l'intention de communiquer à l'allocataire et a l'intention de laisser croire à son allocataire pour que l'énonciation ait le but qu'elle doit avoir, celui de répondre au locuteur. A a l'intention de partir et il ne pourra le faire que s'il trouve de l'essence. A sait qu'il y a de l'essence dans les stations-service et qu'il lui faut trouver une station-service. Il sait aussi que l'on peut obtenir de l'essence dans les stations-service à condition qu'elles soit ouvertes, qu'elles ne soient pas à court d'essence, et que l'employé qui y travaille soit présent. Avec l'attribution d'intentions et de croyances à un agent, on peut assigner un but à l'énonciation. Et B fait cette réponse à A parce qu'il a assigné un certain but à l'action, qui doit réaliser une certaine intention, qui lui a permis de comprendre ce qui a été signifié et a implicite ce qu'il doit impliciter s'il veut faire une réponse pertinente dans les circonstances. Le but que l'on attribue au locuteur est ce que le locuteur a l'intention de réaliser par son énonciation au moyen de la reconnaissance du fait qu'il est rationnel et qu'il veut faire une énonciation au moins pertinente.

En résumé, on dira qu'un allocataire peut identifier ce qu'implique un locuteur faisant une énonciation s'il réussit à insérer cette énonciation dans une séquence d'actions et à attribuer au locuteur faisant cette énonciation des intentions et des croyances telles qu'elles permettent de rendre intelligible cette énonciation. Ces intuitions, qui demeurent vagues, sont à la base de la théorie développée dans les prochaines pages.

Les croyances et les intentions que l'on attribue au locuteur peuvent être nombreuses. Mais on peut ne tenir compte que du minimum de croyances et d'intentions, qui est l'ensemble minimum de croyances qu'il faut assigner à l'agent pour rendre intelligible son énonciation. Ces intentions sont celles que doit avoir un agent pour que son énonciation ait un but – nous reviendrons longuement sur ce sujet, que je ne puis développer ici. On peut donc réduire le nombre de croyances et d'intentions à celles qui sont pertinentes pour rendre son action rationnelle. Ces intentions et croyances ne constituent pas le réseau ('*network*') au sens de Searle. Le réseau à la Searle est l'ensemble des croyances et désirs d'un agent qui forment le fond sur lequel cet agent comprend la signification d'un acte illocutoire. Les croyances et intentions dont il est ici question ne sont que les croyances et intentions que l'agent attribue au locuteur pour rendre rationnelle ou intelligible son action dans ce contexte et qui devraient être identiques à celles que l'on retrouve dans le plan d'action du locuteur. Ces intuitions doivent être maintenant développées.

Mais auparavant, examinons un argument plus bref. Faisons l'hypothèse que les implicitations et figures de style sont liées non pas aux énonciations, mais aux énoncés types ou aux énoncés en contexte. Dans ces

conditions, la relation entre l'acte illocutoire principal et les implicitations, ou l'acte illocutoire secondaire devrait être une relation sémantique – une relation qui existe en vertu de la seule signification des termes. En conséquence, non seulement on ne réussirait plus à distinguer les implicitations conventionnelles des implicitations conversationnelles – puisque, entre autres raisons, les maximes conversationnelles seraient superflues – mais les implicitations conversationnelles ne seraient pas détachables ou annulables, et en ce sens elles seraient indépendantes du contexte. La même conséquence vaudrait pour les actes illocutoires non littéraux – la relation entre l'acte illocutoire principal et l'acte secondaire serait sémantique et indépendante du contexte – ce qui est désastreux. On doit donc se retourner vers les énonciations.

Admettons pendant un instant qu'implicitations et figures de style soient liées à des énonciations mais soient indépendantes des intentions des locuteurs. Dans ce cas, on ne peut distinguer ce que suggère un locuteur de ce qu'il a l'intention de voir son allocataire reconnaître comme ce qu'il a l'intention de lui faire comprendre. On ferait disparaître l'intuition qu'un agent faisant un acte illocutoire indirect ou de l'ironie peut avoir l'intention de signifier quelque chose de fort précis. Il est donc préférable de parler d'énonciations et d'intentions des locuteurs faisant ces énonciations.

2. Enonciations, implicitations et actions

Grice a introduit la théorie de la signification non littérale en faisant appel à des maximes qui, souligne-t-il, s'appliquent aussi lors de l'accomplissement d'actes non linguistiques. Mais il n'a pas développé cet aspect de sa théorie. L'absence de toute thématisation de la philosophie de l'action, laquelle est sous-jacente à la théorie de la non-littéralité, fait cruellement défaut. En particulier, il n'y a pas de modèle explicitant comment deux agents peuvent accomplir des actions comme celles que l'on accomplit lorsqu'on répare une auto (Grice, 1975, p. 47), actions qui doivent être faites en coopération. Un tel modèle apporterait des précisions à la théorie de la signification non littérale, qui se fonde aussi sur le principe voulant que les échanges linguistiques sont des comportements de coopération. Comme on l'a vu, un tel modèle est nécessaire pour comprendre les exemples de Grice, qui presupposent des descriptions d'actions. Mais on peut tenter de développer les thèses gricéennes dans le cadre de la philosophie de l'action. Dans les prochaines pages, j'exposerai les thèses de base qui sous-tendent mon approche de Grice en termes de philosophie de l'action.

2.1 Implicitation et relation "en"

Les implicitations conversationnelles sont engendrées par la relation "en", une relation très connue en philosophie de l'action. Grice écrit: "un

homme qui, en disant (ou en faisant comme s'il disait) que p a implicité que q peut être dit avoir implicité conversationnellement que q pourvu que (...)”³ (Grice, 1975, p. 49). La relation “en” lie des actions, ici l'énonciation d'un énoncé et l'implication de quelque chose. C'est une relation entre l'énonciation d'un énoncé et une implication (d'une proposition), et non entre énoncés types et propositions. Les implications sont liées à l'accomplissement d'actes illocutoires dans certains contextes d'énonciation. La relation entre l'acte illocutoire accompli littéralement et ce qui est implicité est asymétrique, irréflexive. Ainsi, un locuteur peut impliciter quelque chose par l'énonciation d'un énoncé, mais il ne peut faire une énonciation par implication. Par ailleurs, la relation est irréflexive parce qu'une implication ne peut impliciter l'énonciation d'un énoncé. La relation n'est pas transitive. De plus, la relation entre l'acte illocutoire accompli littéralement et ce qui est implicité dépend d'un arrière-fond et de règles, qui sont ici les maximes conversationnelles. S'il y a un ensemble de circonstances et des règles, ces règles ne garantissent cependant pas que le locuteur a implicité quelque chose. Il faut en plus tenir compte des intentions du locuteur. Le rapport entre les circonstances et les règles est fort complexe. On verra à quoi tient cette complexité au prochain chapitre.

³ “A man who, by (je souligne) (in, when) saying (or making as if to say) that p has implicated that q, may be said to have conversationally implicated that q provided that”

2.2 Caractérisation de la relation "en"

Il convient ici d'esquisser à grands traits une caractérisation de la philosophie de l'action avant de nous engager plus avant. On pourra par la même occasion spécifier les traits caractéristiques de la relation "en". Notre problème est celui de savoir comment un locuteur peut accomplir un acte illocutoire et impliciter quelque chose. C'est là un cas particulier de relation entre actes abondamment traité en philosophie de l'action par Goldman (1970). Voyons les positions générales de Goldman.

Le problème général à l'origine des thèses de Goldman est celui posé par Anscombe (1963), qui demande:

Dirons-nous que l'homme qui (intentionnellement) bouge le bras, remplit le réservoir d'eau, empoisonne les habitants, accomplit quatre actions? Ou une seule?⁴

Anscombe, 1963, p. 45.

Cette dernière répond, tout comme Davidson (1963), qu'il n'y a qu'une action d'accomplie, tombant sous de nombreuses descriptions. Je n'entends pas développer cette position et j'endosse directement la voie de Goldman, pour qui il y a effectivement quatre actions d'accomplies. Ses arguments

⁴ "Are we to say that the man who (intentionally) moves his arm, operates the pump, replenishes the water-supply, poisons the inhabitants, is performing four actions ? Or only one ?"

sont présentés dans A Theory of Human Action et dans divers articles (1971, 1979). On peut bien sûr contester la valeur de ces derniers (voir Richards, 1975, McCann, 1982, Pfeifer, 1982). J'adopte toutefois une position prolifique parce qu'elle me permet de clairement thématiser les thèmes qui m'intéressent. On dira donc qu'un locuteur implicitant quelque chose par l'énonciation d'un énoncé accomplit (au moins) deux actions: il signifie ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise et il signifie quelque chose de plus que ce que signifie cet énoncé par son énonciation par implication. Goldman a distingué quatre relations entre occurrences d'actions, dites relations d'engendrement, qui me permettront de clarifier certains points liés à la "by relation" en théorie de la non-littéralité.

On peut utiliser la définition d'engendrement suivante:

L'occurrence d'acte D engendre l'occurrence d'un acte D' si et seulement si

- (1) D et D' sont des occurrences d'actes d'un même agent qui ne sont pas de même niveau;
- (2) ni D ni D' ne sont subséquents l'un à l'autre; ni D ni D' n'occupent un segment temporel de l'autre; D et D' ne sont pas co-temporels;
- (3) il y a un ensemble de conditions C* telles que
 - (a) la conjonction de D et C* implique D', mais ni D ni C* n'implique D';
 - (b) si l'agent n'avait pas fait D, il n'aurait pas fait D';
 - (c) si C* n'avaient pas été réalisées, même si S avait fait D, il n'aurait pas fait D'⁵

⁵ "Act-token A level generates act-token A' if and only if

- (1) A and A' are distinct act-tokens of the same agent that are not on the same level;
- (2) neither A nor A' is subsequent to the other; neither A nor A' is a temporal part of the other; and A and A' are not co-temporal;
- (3) there is a set of conditions C* such that

On doit distinguer un type d'action et une occurrence d'action. Un type d'action est une propriété d'acte, par exemple "tondre le gazon" (Goldman, 1970, p. 11), "manger un steak", etc. Une occurrence d'action est l'exemplification d'un type d'action par un agent à un certain moment du temps - ce que j'ai déjà appelé une action lorsqu'il était question d'énonciation. Soit maintenant l'occurrence de deux actions, par exemple que Pierre lève le bras et que Pierre salue ses amis, liées par la relation "en". Ces deux actions entretiennent une relation de génération de niveau. On a là, en effet, deux actions du même agent, accomplies simultanément, et qui ne sont pas de même niveau. La seconde action n'est pas subséquente à la première. On ne peut dire "Il a levé le bras et, par la suite, salué ses amis", puisqu'il a salué ses amis en levant le bras. Elles ne sont pas, par ailleurs, simplement co-temporelles. Deux actes sont co-temporels s'ils ont lieu en même temps mais ne sont pas liés par la relation "en". De plus, ces deux actions sont simultanées, aucune n'occupant qu'une partie du temps pendant lequel se déroule l'autre.

Les conditions 3(a), (b) et (c) sont aussi respectées. Lever le bras dans les circonstances implique qu'il fait un salut (je reviendrai sur ce

-
- (a) the conjunction of A and C* entails A', but neither A nor C* entails A';
 - (b) if the agent had not done A, then he would not have done A';
 - (c) if C* had not obtained, then even though S did A, he would not have done A'."

sujet) dans le contexte. Mais le geste seul, ou les circonstances seules, n'auraient pu faire que Pierre salue ses amis.

On peut se rendre compte sans difficulté que les implicitations sont bien traitées par cette définition. Accomplir un acte illocutoire dans un contexte d'énonciation, ce n'est pas impliciter quelque chose, bien que si un agent implicite quelque chose par une énonciation d'un énoncé, il accomplit deux actions. Elles n'appartiennent manifestement pas au même niveau au sens où une action dépend de l'autre, avec laquelle elle entretient une relation d'engendrement (l'implication est engendrée par la relation "en" comme on l'a vu plus haut). Les deux actions ne sont pas subséquentes l'une à l'autre et sont "simultanées" en quelque sorte. Le second acte (l'implication), par ailleurs, n'occupe pas une partie du temps pendant lequel on accomplit le premier (l'énonciation de l'énoncé). Il n'y a pas simplement co-temporalité parce qu'on ne peut dire "Il a accompli l'acte illocutoire A alors même ("while also") qu'il implicitait que p." (Goldman, 1970, p. 22). Il est nécessaire qu'un ensemble de conditions soient réunies (l'arrière-fond), en plus de l'accomplissement de l'action, pour qu'il y ait vraiment implication. L'ensemble de ces conditions n'est pas suffisant, bien qu'il soit nécessaire, pour qu'il y ait implication ou accomplissement d'un acte illocutoire non littéral. On n'a encore fait place (explicitement) ni aux maximes ni aux intentions. On les introduira plus loin. Mon but est ici uniquement de caractériser la relation "en" utilisée par Grice en utilisant les thèses de Goldman.

Les relations entre niveaux sont asymétriques, irréflexives et transitives. Ainsi, je puis actionner la pompe et ce faisant remplir le

réservoir. La relation est asymétrique, puisque si je remplis le réservoir en actionnant la pompe, on ne peut dire que j'actionne la pompe en remplissant le réservoir. De plus, on ne peut dire que je remplis le réservoir en remplissant le réservoir. La relation est donc irréflexive. Si en actionnant la pompe je remplis le réservoir et empoisonne les habitants du village, en actionnant la pompe j'empoisonne les habitants du village.

2.3. L'engendrement par convention

Je soutiendrai que l'on peut construire partiellement la théorie de la non-littéralité en se basant sur une notion modifiée de génération de niveau. La notion de génération de niveau permet le traitement le plus complet de la relation "en", qui est cruciale dans la théorie gricéenne des implicitations. En utilisant cette dernière, on peut développer la théorie gricéenne des implicitations. Une certaine relation de génération est pour nous importante, celle de génération conventionnelle. On dit que

Une occurrence d'acte D d'un agent S engendre conventionnellement une occurrence d'acte D' de l'agent S seulement si l'accomplissement de D dans les circonstances C (possiblement nulles), conjointement à la règle R disant que D accomplie en C soit considérée comme D', garantit l'accomplissement de D'⁶

Goldman, 1970, p. 26.

⁶ "Act-token A of agent S conventionally generates act-token A' of agent S only if the performance of A in circumstances C (possibly null), together with a rule R saying that A done in

Par exemple, l'action de lever le bras engendre conventionnellement celle de signaler pour tourner. J'entends développer cette dernière relation d'engendrement pour thématiser la relation entre accomplir un acte illocutoire et impliciter dans les termes de la philosophie de l'action. La raison majeure pour laquelle je privilégie cette relation, et non une autre, est qu'on y retrouve un recours essentiel à des règles, et que ce recours est nécessaire dans la théorie des implicitations. Intéressons-nous à ces règles.

Goldman (1970, p. 25), parlant de ces dernières, distingue des règles normatives (spécifiant une obligation ou une interdiction) et des règles non normatives (spécifiant la signification d'un acte à l'intérieur d'un cadre institutionnel). Nous substituerons à ces deux catégories les catégories de règles régulatives et constitutives (Rawls, 1958, Searle, 1969), qui correspondent en gros aux catégories précédentes – les règles normatives étant les règles régulatives, et les règles non normatives, les règles constitutives. Dans la mesure où les maximes conversationnelles, qui sont les règles qui nous intéressent, (1) ont la forme d'impératifs et non de règles (constitutives) spécifiant que "X" soit considéré comme "Y" (voir Searle, 1969) et (2) sont des maximes d'action (et non des règles syntaxiques ou sémantiques), on dira que les règles sont régulatives du comportement linguistique. Il est très important de noter que ceci vaut pour les maximes de qualité, de quantité et de pertinence. On doit donc modifier

la caractérisation de Goldman et faire disparaître "dire que D fait en C soit considéré comme D' ". C'est une première modification que l'on doit effectuer pour rendre compte de l'implicitation.

2.4. Intention et action

On a vu que l'implicitation était liée à une intention de signifier du locuteur, alors que ce qui est suggéré est lié à l'acte illocutoire accompli. Il faudra distinguer entre ce que le locuteur fait intentionnellement et ce qu'il fait non intentionnellement, c'est-à-dire entre ce qu'il implicite conversationnellement et ce que suggère l'action qu'il accomplit. Dans les paragraphes précédents, cette nuance nous échappait puisque les intentions étaient absentes de la caractérisation de l'action. Pour ce faire, il est courant en philosophie de l'action de faire appel aux intentions et à la notion de plan d'action et d'affirmer qu'une action est toujours intentionnelle et fait partie du plan d'action de l'agent (Goldman, 1970, Tuomela, 1976, Brand, 1986). Nous dirons qu'il y a implicitation si et seulement si il y a intention de signifier. J'ai longuement argumenté en faveur de cette affirmation au chapitre précédent. Ainsi, lorsque nous avons discuté la notion d'implicitation à l'aide de la relation "en" la notion d'intention était implicite puisque la relation vaut entre des actions et que les actions, dans le contexte actuel et contrairement à ce que l'on retrouve chez Goldman, sont intentionnelles. Et comme pour n'importe quelle action, nous dirons que si elle est intentionnelle, elle fait partie d'un plan d'action.

Qu'est-ce qu'un plan d'action? Un plan d'action comprend une intention de faire une action quelconque B, et des croyances, dont la croyance que si on fait A, on pourra générer certaines actions dont l'action B. Par exemple, un plan d'action peut contenir l'intention de saluer un ami et la croyance qu'on pourra le faire en levant le bras. Bratman (1981, 1984) a identifié certaines propriétés générales des plans d'action.

Ils doivent être, comme on l'a vu au chapitre 2, consistants, en ce sens que si un plan d'action contient plusieurs intentions, toutes ces intentions devraient pouvoir être réalisables. Nous avons parlé, dans ce cas, de consistance faible. Si un plan est consistant avec les croyances de l'agent, il est fortement consistant. Un plan devrait être fortement consistant. De plus, un plan devrait être cohérent en termes de relation moyen-fin en ce sens que, éventuellement, il devrait contenir des sous-plans relativement au moyen de réaliser une intention⁷.

L'intention constituant la première prémissse du plan d'action d'un agent fournit le but que cherche à atteindre cet agent. Ce dernier a aussi des croyances relativement à ce qu'il est pertinent de faire pour réaliser ses intentions. Ces croyances doivent être consistantes avec les intentions de l'agent en ce sens que les intentions de l'agent devraient pouvoir se réaliser et ses croyances demeurer vraies. Ces croyances constituent la seconde prémissse d'un plan d'action. Par exemple, si j'ai l'intention d'aller en

⁷ Notons que l'attribution d'attitudes propositionnelles à autrui dans le but de rationaliser son action doit toujours respecter un principe de cohérence qui fait que les intentions et croyances que l'on attribue doivent être fortement consistantes. Autrement, la valeur explicative de ces intentions est inexistante.

Californie, je puis croire qu'un bon moyen de le faire est de prendre l'avion et que si j'achète un billet demain, je pourrai partir dans les délais prévus. Ce sont là des croyances relatives au moyen de réaliser mon intention. Il va sans dire que ces croyances doivent aussi être consistantes avec mes autres croyances. On postule donc que les locuteurs qui implicitent quelque chose sont des agents rationnels qui ont des intentions et des croyances relativement aux moyens de réaliser ces intentions et qui sont capables de construire des plans pour réaliser ces intentions. On postule aussi que les agents sont capables d'attribuer à autrui des plans d'action qui permettent de rendre intelligibles leurs actions et d'identifier ce qu'ils ont l'intention de faire. L'assignation de plans d'action ne discrimine pas entre les fonctions qui peuvent être accomplies grâce à des moyens linguistiques et celles qui peuvent l'être grâce à des moyens non linguistiques. Ceci est dû à la généralité du modèle, qui est un modèle d'analyse de l'action.

On parlera donc d'actions rationnelles orientées vers un but. On peut assigner un but à une action ou à une séquence d'action, par exemple réparer une automobile, confesser un crime, négocier un salaire, chercher une information, juger un crime, évaluer une politique, etc., en l'intégrant dans un plan d'action. Les actions faisant partie de plans d'action sont des actions intentionnelles et une action n'est intentionnelle que si elle fait partie d'un plan d'action. Pérce qu'elles font partie d'un plan, formulé en termes de croyances et d'intentions, identifier croyances et intentions de ce plan permet d'identifier l'intentionnalité et la rationalité de l'action, c'est-à-dire de lui donner une intelligibilité.

Comment cette approche peut-elle traiter le problème des implicitations ? Si une implicitation est engendrée par une action, et si elle est intentionnelle, elle devrait faire partie du plan d'action d'un agent rationnel. Par exemple, un agent pourrait avoir l'intention de signifier à un allocataire qu'il sait qu'il est possible que son projet soit compromis sans vouloir le lui dire carrément, parce qu'il n'est pas totalement sûr de ses informations. Dans le contexte, énoncer "Tu es beaucoup trop confiant." et signifier ce que signifie cet énoncé peut permettre à ce locuteur de signifier par implicitation exactement ce qu'il a l'intention de signifier, soit que son projet pourrait ne pas se réaliser. Quelqu'un peut vouloir insulter un allocataire en lui signifiant qu'il est grossier et dégoûtant mais, pour une raison ou pour une autre, ne pas vouloir le faire trop directement. Il peut croire qu'utiliser l'énoncé "Tu es un porc." dans le contexte d'énonciation peut lui permettre de signifier tout ce qu'il a l'intention de signifier. J'aimerais faire remarquer qu'un *implicatum* peut occuper différentes positions dans un plan. Un locuteur peut avoir l'intention d'impliciter que p, croire qu'accomplir un certain acte illocutoire dans le contexte lui permettra de le faire, et accomplir cet acte. Un locuteur peut aussi avoir l'intention d'accomplir un certain acte illocutoire dans un contexte d'énonciation et savoir que par l'accomplissement de cet acte dans ce contexte il générera une certaine implicitation et avoir l'intention d'accomplir aussi cette action.⁸

⁸ Je tiens à signaler deux problèmes intéressants qui n'ont à toutes fins pratiques jamais été sérieusement abordés dans les écrits sur les figures de style. Le premier est, trivialement, la question de savoir pourquoi, dans certains contextes d'énonciation, un locuteur s'exprimera littéralement, alors que dans d'autres contextes, il signifiera non littéralement ce qu'il aurait pu signifier littéralement. Considérant que les efforts supplémentaires que demande cette façon de procéder vont à l'encontre d'un

3. L'énonciation comme action

Il faut préciser quelques points.

La théorie de la non-littéralité se base sur la théorie de la signification. Cette dernière doit nous donner la signification d'énoncés types dans la langue. Les énonciations sont des actions accomplies par des locuteurs dans des contextes en utilisant ces énoncés. Comment tout cela est-il lié à la philosophie de l'action?

Les actions accomplies par des agents permettent à ces derniers de réaliser certaines intentions. Par exemple, par l'action d'acheter un billet d'avion je réalise l'intention d'acheter un billet d'avion. Un agent peut aussi avoir l'intention de communiquer quelque chose à un allocataire. Pour réaliser cette intention, le locuteur d'une langue dispose la plupart du temps de moyens conventionnels de réaliser cette intention. Pour faire une demande, il dispose de la force de demande, pour avertir, de la force d'avertissement, pour l'engagement, de celle de promesse. Il peut les utiliser dans des énoncés qui sont aussi des moyens conventionnels de communiquer ce qu'on a l'intention de communiquer. Parfois l'un des moyens

certain principe d'économie demandant d'utiliser les moyens les plus simples afin d'atteindre une fin, on doit s'interroger sur la raison qui pousse les locuteurs à agir de la sorte. Le second est tout simplement celui de savoir pourquoi dans un contexte d'énonciation un locuteur signifie non littéralement quelque chose, en utilisant une métaphore par exemple, alors qu'il aurait pu ironiser et signifier exactement ce qu'il avait l'intention de signifier. Je ne puis traiter ces questions ici.

dont dispose un locuteur pour réaliser certaines intentions est l'utilisation d'un énoncé qui permet de réaliser cette intention et le locuteur sait que c'est un bon moyen. Il utilisera dans ces circonstances un énoncé, il fera une énonciation en utilisant un énoncé qui signifie exactement ce qu'il a l'intention de signifier⁹. Il est évidemment faux de croire que l'usage d'un énoncé est toujours un moyen adéquat pour réaliser certaines intentions.

En théorie de la non-littéralité, on doit supposer que le locuteur est rationnel et dispose de certains moyens linguistiques de réaliser certaines intentions. Autrement, jamais on ne pourra identifier l'énonciation d'un énoncé comme non pertinente ou inadéquate dans un contexte d'énonciation, puisque jamais un énoncé ne pourrait être considéré comme un moyen inadéquat de réaliser certaines intentions. Ainsi, pour qu'une énonciation de "Pierre est un gorille." soit non pertinente, il faut que cette énonciation ne puisse être explicable dans un plan d'action où on attribue à un locuteur rationnel des intentions et des croyances consistantes avec les actions passées de ce locuteur. Et ceci n'est possible que si on dispose de la signification de l'énoncé "Pierre est un gorille". Dans ce contexte, on peut identifier l'énonciation comme non littérale¹⁰ parce qu'on ne peut attribuer rationnellement au locuteur, dans un plan consistant, l'intention de signifier ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, parce qu'on ne peut considérer que la croyance exprimée fait partie de l'arrière-fond du locuteur. Ici, on ne peut lui attribuer, s'il est rationnel, l'intention, dans un plan consistant, de s'engager quant à la vérité du contenu propositionnel de l'énoncé. Si on

⁹ Et l'allocutaire identifiera les intentions et croyances du locuteur via l'énoncé utilisé par ce dernier, nous dit Grice (1975, p. 168).

¹⁰ J'exclus la possibilité du mensonge afin d'abréger.

pouvait attribuer au locuteur une telle intention, on devrait considérer son énonciation comme littérale. Nous caractériserons la rationalité dans le prochain chapitre. Pour analyser la littéralité ou la non-littéralité de certaines énonciations, ou les implicitations d'un locuteur un allocataire doit postuler que le locuteur a l'intention de signifier exactement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise à l'intérieur d'un plan d'action. Par exemple, il doit postuler que le locuteur a l'intention de promettre qu'il viendra demain, d'affirmer qu'il aime les épinards, etc.

Revenons aux actions.

Les agents n'accomplissent pas, contrairement à ce que croit Goldman (1970, p. 33), un nombre infini d'actions. Il n'accomplissent que celles qu'ils ont l'intention d'accomplir.

Goldman représente habituellement les actions dans des arbres d'actes ("*act-trees*"). Par exemple (Goldman, 1970, p. 57), quelqu'un a l'intention de convaincre son examinateur, à l'école de conduite, qu'il est un bon conducteur et croit qu'en signalant pour tourner il réussira à le faire. Il croit qu'en sortant le bras par la fenêtre il pourra faire ce signal, et que pour le faire il doit étendre le bras. On a l'arbre projeté par l'agent ("*projected act-tree*") – qui ne comprend chez Goldman que ce que l'agent a l'intention d'accomplir – suivant:

convaincre l'examinateur que je suis un
bon conducteur

|

signaler pour tourner

|

sortir le bras par le fenêtre

|

Etendre le bras

Les actions peuvent occuper différentes places dans un arbre – sauf la première, au bas, qui doit être une action de base (Danto, 1965). De même, une implication sera une action qui peut occuper différentes places dans le plan d'action d'un agent et pourra être liée de différentes façons à l'énonciation de l'énoncé. Ainsi, un agent peut avoir l'intention d'impliquer quelque chose. L'action se trouve donc au sommet de l'arbre et est directement reliée à l'acte illocutoire.

impliquer que q

|

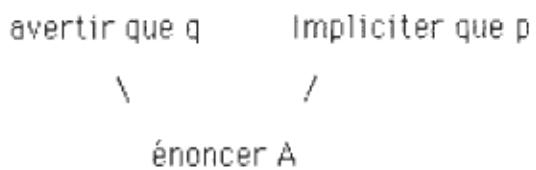
informer que p

|

énoncer A

Au bas de l'arbre on retrouve l'action qui est le plus près de l'action de base. Il est superflu de préciser ce que serait la nature de l'acte de base dans ce cas, mais on peut penser qu'il s'agirait d'un acte phonétique.

Mais les implicitations ne suivent pas toutes le même modèle. L'implicitation peut n'être qu'un sous-produit d'une action accomplie intentionnellement, mais c'est un sous-produit anticipé et auquel le locuteur consent. C'est un exemple que l'on a vu plus haut. Un locuteur peut ainsi vouloir impressionner quelqu'un et croire qu'accomplir un certain acte illocutoire permettra de le faire, tout en sachant que par l'accomplissement de cet acte, il va suggérer quelque chose, et il peut avoir l'intention de signifier ce que suggère son énonciation. Ainsi, on peut vouloir avertir quelqu'un qu'il court certains risques en disant "Tu t'exposes à certains désagréments.", en sachant très bien que notre énonciation peut suggérer que l'on sait que l'allocutaire court certains risques qui peuvent amener l'échec, et on peut avoir l'intention de signifier que l'on sait que l'allocutaire court certains risques qui peuvent le conduire à l'échec. On aurait cet arbre, où l'implicitation est indéterminée en termes de niveau relativement à l'avertissement.



Ce que suggère une énonciation ne fait pas partie d'un plan d'action parce que ce n'est pas une action intentionnelle. Aussi n'avons-nous pas à tenir compte ici.

On peut aussi représenter des actes illocutoires non littéraux dans de tels arbres.

Pourquoi faire appel aux notions de plan d'action et de génération de niveau ? En plus des raisons exposées plus haut, on peut donner quelques arguments supplémentaires.

Selon Grice, pour identifier ce qui est implicite par un locuteur, il faut attribuer un but à l'agent qui accomplit cette action, qui serait le but de la conversation, tenir compte de l'arrière-fond conversationnel commun et des maximes conversationnelles (en plus de la signification littérale de l'acte illocutoire accompli, bien entendu). La notion de but conversationnel n'est certainement pas claire et pose des problèmes quant à l'identification de buts conversationnels possibles et au partage d'un même but par différents agents au cours d'une conversation (voir Kasher, 1976 et les arguments du chapitre suivant). De plus, exiger qu'il y ait communauté d'arrière-fond est un réquisit insoutenable et inutile, comme nous l'avons vu et le verrons encore.

La notion de plan d'action permet de se dispenser de buts conversationnels, sans qu'il soit besoin de dire que les locuteurs n'ont pas de buts. Elle permet aussi de se dispenser de parler d'un arrière-fond commun.

Un plan d'action est essentiellement un ensemble de croyances et d'intentions que l'on attribue à un agent et qui expliquerait ou au moins rendrait intelligible ce que fait l'agent. Ces croyances et intentions n'ont pas à être partagées. Les intentions que l'on attribue au locuteur récupèrent ce que l'on aurait pu qualifier de but conversationnel, le redéfinissant en termes de but poursuivi par le locuteur. On peut en effet dire que le locuteur accomplissant un acte illocutoire a l'intention d'atteindre un but particulier. Grâce au vocabulaire des plans d'action, il est donc possible de rendre compte des actions des agents sans devoir postuler des buts conversationnels et un arrière-fond conversationnel communs.

Le plan d'action est ici un ensemble de croyances et d'intentions que l'on attribue au locuteur pour expliquer le fait qu'il a accompli un certain acte illocutoire. Aussi, la conclusion du plan d'action que l'on attribue au locuteur sera qu'il a accompli un certain acte illocutoire, celui qu'il a accompli littéralement, ou qu'il a implicité quelque chose. Par exemple, si Paul dit "Pourriez-vous fermer la porte?", le plan d'action devrait avoir pour conclusion une intention de demander de fermer la porte. D'ailleurs, l'action accomplie par le locuteur est celle qui réalise cette demande. Le vocabulaire des plans d'action est d'une grande souplesse. En particulier, il permet d'articuler les buts du locuteur et de distinguer des buts et des sous-buts. Il permet aussi de rendre compte des changements de buts.

L'usage de plans d'action a un autre intérêt. Les plans d'action sont des inférences pratiques que l'on peut facilement mettre à profit pour identifier ce qui est implicité et ce qui est signifié non littéralement.

Examinons simplement l'inférence de ce qui est implicité présentée par Grice (1975):

Il a dit que p; il n'y a pas de raison de supposer qu'il n'observe pas les maximes ou le principe de coopération; il ne ferait pas cela s'il ne pensait pas que q; il sait (et sait que je sais qu'il sait) que je peux voir que la supposition de q s'impose; il n'a rien fait pour m'empêcher de penser que q; il a l'intention que je pense, ou au moins il me laisse penser que q; et donc il a implicité que q.¹¹

Grice, 1975, p. 50

Cette inférence est déficiente à bien des égards. On doit remarquer que, selon cette citation, l'allocataire doit identifier une proposition q. Cependant "q" est introduite uniquement par "il ne pourrait faire cela à moins qu'il ne pense que q", et on ne peut savoir quel est ce "q" indépendamment de la connaissance de la conclusion de l'argument. C'est certainement là une raison de ne pas retenir l'inférence de Grice et de chercher une autre inférence. Il n'en demeure pas moins qu'il faut pouvoir identifier ce qui est implicité et que, suivant l'exigence gricéenne, on devrait pouvoir remplacer l'intuition qu'il y a implicitation par un argument. Retenons pour l'instant qu'il faut (1) identifier des implicitations et (2) donner des raisons de croire que ce que l'on croit implicité est implicité.

¹¹ "He has said that p; there is no reason to suppose that he is not observing the maxims, or at least the CP; he would not be doing this unless he thought that q; he knows (and knows that I know that he knows) that I can see that the supposition that he thinks that q is required; he has done nothing to stop me thinking that q ; he intends me to think, or is at least willing to allow me to think that q; and so he has implicated that q."

L'inférence pratique a pour conclusion une description de ce qui est fait par le locuteur et qui est ce que le locuteur avait l'intention de faire. Le problème de l'allocutaire est d'identifier les croyances et les intentions que devrait avoir un locuteur pour que l'acte qu'il accomplit soit rationnel. Ces croyances et intentions forment des prémisses dans le plan d'action.

Les plans d'actions ont la forme d'inférences pratiques. On verra que ces inférences permettent à la fois d'identifier ce qui est signifié non littéralement, ou, éventuellement, que le locuteur implicite quelque chose, et permettent aussi, le cas échéant, d'identifier ce que le locuteur a signifié non littéralement. Une inférence pratique élémentaire serait trop simple pour fournir une explication intéressante selon Tuomela (et contra von Wright et Davidson), puisqu'elle ne permet pas de tenir compte de différents buts, ou de divers moyens d'atteindre un but. Une inférence pratique élémentaire ne comprend en effet qu'une intention en première prémissse, une croyance et une intention en conclusion. Brandt (1984, 1986) a insisté sur la nécessité d'introduire des sous-buts pour que les analyses en termes de plan d'action aient une certaine plausibilité. Des concaténations de syllogismes pratiques permettent d'introduire différents buts, qui, éventuellement, peuvent être des sous-buts dont l'accès est nécessaire pour atteindre un but principal, et différents moyens, qui peuvent être évalués. Par exemple, on enchaînera éventuellement des syllogismes pratiques dans d'autres syllogismes.

Dans ce contexte, assigner un but à une action, c'est attribuer un plan d'action à l'agent accomplissant cette action, plan d'action qui rend

intelligible cette action. On pourra, à partir de la notion de plan d'action, rendre intelligibles les exemples de Grice qui, sans l'introduction de notions de philosophie de l'action, demeurent dépendants des descriptions qu'en fait Grice.

4. Quelques thèses générales

Comment s'articulent signification non littérale, plans d'action, etc.?

Il est très important de distinguer deux étapes si on veut rendre compte de la compréhension de la signification non littérale: une première qui est l'identification de l'acte illocutoire exprimé comme ce qui est signifié ou comme ce qui n'est pas signifié, et une seconde qui est l'identification de ce qui est signifié non littéralement. Si on n'introduit pas une telle division, on ne peut rendre compte du fait que certains locuteurs peuvent identifier l'acte illocutoire littéralement exprimé comme n'étant pas ce qui est signifié, tout en demeurant incapable d'identifier ce qui est signifié non littéralement.

Examinons d'abord les cas où le locuteur ne signifie pas ce que signifie l'acte illocutoire qu'il utilise. Dans ces conditions, il s'appuie sur le fait que l'allocuteaire ne peut lui attribuer de plan d'action dans lequel ce qu'il signifie par l'acte illocutoire accompli soit littéralement ce qu'il exprime, et donc ne peut lui attribuer l'intention de signifier ce que signifie

l'énoncé dans le contexte. Il ne peut identifier de plan d'action plausible dans lequel ce qui est énoncé est intentionnel. Le locuteur qui signifie quelque chose de distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise a l'intention de signifier ce qu'il signifie partiellement via la reconnaissance par l'allocutaire qu'il n'a pas l'intention de signifier, s'il est rationnel, ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise. Le locuteur qui signifie quelque chose de plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise a l'intention de voir l'allocutaire reconnaître qu'il a l'intention de signifier ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, avec l'intention supplémentaire de voir l'allocutaire reconnaître que le locuteur ne peut signifier uniquement ce que signifie l'énoncé qu'il utilise s'il est rationnel. Si l'allocutaire réussit à attribuer au locuteur un plan d'action dans lequel l'énonciation a un but et peut être un acte intentionnel, il ne peut identifier la non-littéralité de l'énonciation. La plupart du temps, on ne peut attribuer au locuteur un plan d'action dans lequel il signifie ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, s'il fait une énonciation non littérale. Ce qu'il a l'intention de signifier est distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise, parce que les plans que l'on pourrait attribuer au locuteur, si ce qui est signifié l'était littéralement, contiendraient des éléments (croyances ou intentions) qu'on ne peut attribuer au locuteur sans contradiction avec d'autres croyances que l'on peut attribuer au locuteur.

Parfois on peut attribuer au locuteur un plan d'action dans lequel l'acte illocutoire utilisé a un but, mais alors les plans d'action contiennent des croyances occupant une place importante et qui doivent être implicites par le locuteur pour que son énonciation ait un but et respecte les maximes conversationnelles.

Ce type de problème se pose aussi pour des actions non linguistiques. Il arrive parfois qu'on ne puisse attribuer à un agent un plan d'action assignant un but à son action. Imaginons la situation suivante. Vous allez à votre boulangerie préférée où vous allez chercher chaque jour votre pain, qui coûte un dollar. Vous savez qu'il coûte un dollar, et votre boulanger le sait aussi. Vous lui donnez deux dollars et il vous rend votre monnaie, un dollar cinquante. Vous savez, au moment où il vous tend un dollar cinquante, qu'il doit vous rendre votre monnaie, parce que vous venez de payer votre pain et qu'à ce moment le boulanger doit vous rendre votre monnaie. Que faire ? Vous lui attribuez probablement, dans les circonstances, le même plan d'action qu'habituellement vous lui attribuez, et inférez qu'il commet une erreur puisque ce qu'il fait est inexplicable selon ce plan d'action. Pour complexifier le problème, supposons que, sur sa caisse électronique est affiché le montant qu'il doit vous remettre, et qu'il vient de compter la somme qu'il vient de vous remettre. Ceci rend l'hypothèse de l'erreur pour le moins implausible. Dans ces conditions, vous ne pouvez attribuer de plan d'action plausible à l'agent. Mais il y a une autre possibilité, soit lui attribuer un autre plan d'action comme suit: il sait qu'il doit me remettre un dollar, mais probablement que, parce que je suis un bon client ou parce qu'il est en grande forme, il me fait payer mon pain moins cher. Selon ce plan, le boulanger ne commet pas d'erreur. Vous lui avez attribué un plan d'action qui explique son geste et ne lui impute aucune erreur.

Il existe des contraintes très générales sur l'attribution de plans d'action: il faut qu'ils maximisent la rationalité du locuteur. On doit appliquer le principe d'humanité de Grandy (Grandy, 1974): on ne peut

attribuer aux agents des plans d'actions qui minimiseraient la rationalité de leurs actions et qui minimiseraient par exemple la pertinence de ce qui est signifié. On doit aussi attribuer au locuteur des croyances plausibles: on ne peut lui attribuer des croyances et intentions qu'il n'a manifestement pas, et on doit faire en sorte de lui attribuer des croyances et intentions qu'il peut avoir. Par exemple, si vous attribuez à un locuteur un plan dans lequel intervient la croyance "Pierre est une personne fiable." et que manifestement le locuteur ne sait pas que Pierre est le plus grand espion américain, vous ne pouvez lui attribuer la croyance "Le plus grand espion américain est fiable."

On peut rendre compte de la distinction entre ce qui est suggéré et ce qui est implicité ou signifié non littéralement dans le cadre d'une théorie faisant appel aux plans d'action. On dira qu'un locuteur implicite ou signifie non littéralement quelque chose si dans son plan d'action on retrouve l'intention de signifier ce qui est implicité ou ce qui est signifié non littéralement par l'énonciation. Une énonciation suggère quelque chose si on peut en rendre compte dans un plan d'action plausible qu'on ne peut attribuer au locuteur.

5. Théorie de la signification non littérale et théorie de l'action

Ce type d'approche de la signification non littérale implique qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à une notion élargie de compétence

linguistique, qui inclurait, en plus de notre capacité d'interpréter correctement et de produire des actes illocutoires littéraux, une capacité de comprendre et de produire des actes illocutoires non littéraux, pour rendre compte de notre capacité de comprendre la signification non littérale. On peut expliquer notre capacité de comprendre des actes illocutoires accomplis littéralement en faisant appel à la "connaissance" de la syntaxe et de la sémantique, et notre capacité de comprendre des énoncés utilisés non littéralement en faisant appel à une capacité très générale d'expliquer les actions des agents humains. On peut donc considérer que la théorie de la signification non littérale est une partie de la théorie de l'action. Plus précisément, on dira que c'est l'application de certaines notions de théorie de l'action à des actions d'un type particulier, des actions linguistiques.

Cette théorie peut être soutenue en affirmant que (1) les maximes conversationnelles sont des maximes générales de comportement rationnel, et que (2) l'inférence pratique est un modèle d'explication pour un comportement quelconque – linguistique ou non linguistique. Dans les deux prochains chapitres, j'examinerai successivement ces deux thèses.

Chapitre 6

Les maximes conversationnelles comme maximes d'action rationnelle

J'ai soutenu au chapitre précédent que le phénomène de la signification non littérale pouvait être adéquatement traité dans le cadre de la philosophie de l'action. Au cours des prochaines pages, j'arguerai en faveur d'une réinterprétation des maximes conversationnelles de Grice comme maximes d'action rationnelle. A la suite de Kasher (1976), j'examinerai la possibilité de réduire les maximes conversationnelles à une maxime générale d'action. Je soutiendrai, avec Kasher, que cette réduction s'impose et que, en dépit des apparences, elle rend justice à la théorie de Grice où la notion de vérité – et diverses notions sémantiques – joue un rôle crucial que ne semblent pas récupérer les maximes d'action de Kasher. J'argumenterai aussi contre une formulation concurrente des maximes de quantité et de qualité faisant intervenir de façon essentielle des notions

liées à l'accomplissement d'actes illocutoires. Une formulation de ces maximes faisant appel à ces notions n'en constitue pas une bonne clarification ou n'en constitue pas une clarification fidèle à l'esprit des thèses de Grice. Comme je le montrerai, le principe de rationalité constitue une excellente clarification des maximes gricéennes. Dans une dernière section, je qualifierai le principe de rationalité et examinerai la relation entre le principe et les intentions des locuteurs. Je distinguerai aussi les maximes conversationnelles de pertinence, de quantité et de qualité, lesquelles occupent une place essentielle en ce sens que leur respect par les locuteurs constitue la rationalité de ces locuteurs, d'autres maximes accessoires, qualifiées par Grice de maximes de manière, qui occupent une place mineure en théorie de la signification non littérale et qui ne sont pas liées aux implications conversationnelles, contrairement à ce que défend Grice.

1. Les maximes conversationnelles comme maximes d'action

Kasher (1976,1977,1982) a soutenu que les maximes gricéennes (présentées au chapitre 1) pouvaient être considérées comme des maximes générales de comportement rationnel dérivables à partir d'un simple principe de rationalité (Kasher, 1976),appliqué à des actes linguistiques.

On peut résumer les thèses de Kasher en affirmant qu'il substitue aux

principe et maximes de Grice des instructions. Ces instructions sont les suivantes.

Au principe de coopération, on substitue l'instruction générale, que l'on peut considérer comme une version du principe de rationalité:

A chaque étape vers la réalisation d'une de vos fins,
agissez comme l'exige la réalisation de ce but, *ceteris paribus*.

Aux maximes de quantité, qualité, relation et manière, respectivement, on substitue des contraintes sur les moyens utilisés par les locuteurs afin de respecter le principe général¹:

A N'utilisez pas les moyens que vous avez pour atteindre vos fins plus ou moins qu'il n'est requis pour leur réalisation, *ceteris paribus*

B Essayez de réaliser vos fins en utilisant des moyens habituels dont vous disposez pour les réaliser, *ceteris paribus*

C A chaque étape vers la réalisation d'une de vos fins, tenez compte des moyens utilisés par les autres pour atteindre leurs fins, au moment où vous déterminez la manière de procéder à cette étape, *ceteris paribus*

et utilisez de préférence des moyens de façon telle qu'elle puisse aider les autres à atteindre leurs fins, plutôt que tout autre usage de ces moyens, *ceteris paribus*

D Accordez votre préférence à des moyens qui vous conduiront à vos fins plutôt qu'à des moyens qui ne feront que

¹ Voir Kasher, 1976, pp. 203-204.

vous permettre de vous mettre dans une situation où la réalisation de vos fins n'est qu'une situation possible.

Ces principes sont simplement des précisions apportées au principe de rationalité bien connu gouvernant la relation moyens/fins:

Etant donné une fin désirée, chacun doit choisir l'action qui, de la façon la plus efficace, et au moindre coût, réalise cette fin, *ceteris paribus*²

-
- ² "A At any stage on a way towards achieving an end of yours, act as required for the achievement of the end, *ceteris paribus*.
- B Do not use the means you have for achieving your ends more or less than is required for their achievements, *ceteris paribus*
- C Try to achieve your ends by the standard use of the means you have for their achievements, *ceteris paribus*
- D At every stage on a way of the achievement of your ends, consider the means being used by other persons to achieve their ends, as you come to determine the manner of your progress at that stage , *ceteris paribus*; and prefer using your means in a manner which is likely to help the progress of other on their way to the achievement of their ends, over any other use of these means, *ceteris paribus*.

Give preference to means which lead you to your ends over means which lead you to situations wherein achievement of the ends themselves is just a possible result

Given a desired end, one is to choose that action which most effectively, at least cost, attains that end, *ceteris paribus*."

Ainsi, si on se fie à Kasher, il ne serait pas nécessaire de faire appel à une connaissance linguistique particulière supplémentaire à la compétence sémantique pour rendre compte de notre capacité d'accomplir des actes illocutoires en séquence. Comme il le souligne: '(..) la compétence à utiliser le langage est une exemplification de la compétence à utiliser des moyens d'atteindre certaines fins, appliquée aux moyens et fins du langage (...)'³ (Kasher, 1982, p. 27). La preuve en est que dans la formulation des maximes de Kasher on ne retrouve pas la présence de notions sémantiques. Il suffirait donc de faire appel à une ou des maximes d'actions et à notre capacité générale d'accomplir des actions. Je partage ce point de vue de Kasher et crois qu'introduire une compétence autre que cette compétence générale d'utiliser des moyens pour atteindre certaines fins – entendons par là une compétence particulière qui caractériserait la capacité d'utiliser des moyens linguistiques pour atteindre certaines fins – est superflu.

Cette thèse a pour nous un intérêt évident puisqu'elle montre, en accord avec ce que nous avons soutenu au chapitre précédent, que les maximes conversationnelles sont des maximes générales d'action appartenant à une théorie générale de l'action et ne caractérisant aucune compétence linguistique particulière.

³ "(...) the competence to use language is an instance of a general competence to use means for effecting ends, as applied to the means and ends of language(...)"

2. Le principe de coopération

La thèse de Kasher a un second intérêt bien particulier.

On sait que Grice fait appel à un principe de coopération assez problématique (Kasher, 1976), puisqu'il implique que des locuteurs ne peuvent avoir une conversation que s'ils partagent un même but et savent, à tout moment dans la conversation, quel est ce but. Cette exigence est très forte et on lui connaît de nombreux contre-exemples – le dialogue de Socrate et de Ménon par exemple (voir Kasher, 1976). On devrait donc tenter, ce que fait Kasher (1976), de s'en dispenser. Mais il y a plus. Selon Grice, du principe de coopération:

Faites une contribution conversationnelle
telle que requis, au moment où vous la faites,
par le but ou la direction acceptée de l'échange
dans lequel vous êtes engagé.⁴

Grice, 1975, p. 45.

découleraient les maximes conversationnelles. Le principe et les maximes sont intimement liés chez Grice, et il semble que l'on ne puisse toucher au premier sans critiquer toute la théorie. Heureusement, on peut faire des

4

"Make your conversational contribution such as is required, at the stage at which it occurs, by the accepted purpose or direction of the talk exchange in which you are engaged."

critiques de ce principe sans mettre en danger l'existence des autres maximes: je ne crois pas que le principe de coopération caractérise strictement le comportement de coopération et je ne crois pas non plus qu'il soit essentiel en théorie de la signification non littérale.

Il faut d'abord remarquer que ce principe doit être respecté sous cette forme par n'importe quel locuteur faisant un monologue et n'est finalement qu'une exigence de cohérence. Par exemple, quelqu'un racontant une histoire doit respecter ce principe s'il veut que son histoire soit cohérente. On peut aussi retrouver ce principe dans des comportements qui n'ont rien à voir avec la coopération, par exemple au cours d'interrogatoires où le prisonnier n'a pas l'intention d'avouer, ne désire pas avouer, mais, sous l'emprise de la douleur, donne à l'interrogateur l'information demandée. Ce comportement ne relève pas de la coopération parce que les intervenants ne cherchent pas à atteindre le même but, mais l'aveu du prisonnier est conforme au principe. Un des problèmes liés à ce dernier est le peu de précision apporté à la caractérisation du comportement de coopération. En fait le principe de coopération pourrait être qualifié de principe de cohérence sans que les thèses de Grice soient profondément affectées. Il suffirait de dire que le principe exige du locuteur qu'il émette des remarques cohérentes relativement à ce qu'il a dit et à ce qu'a dit l'allocataire. Evidemment, la notion de cohérence n'est pas claire. Mais on sait qu'elle n'implique pas nécessairement la coopération.

On pourrait caractériser le comportement coopératif de diverses façons, afin de mieux définir le principe. On pourrait par exemple poser que deux agents coopèrent si et seulement si ils coordonnent leurs efforts afin

d'atteindre un but que chacun désire atteindre et qu'il ne peut atteindre sans coordonner ses efforts avec ceux d'autrui. On pourrait aussi dire que deux agents coopèrent si et seulement si ils coordonnent leurs efforts pour atteindre un but commun, mais que chacun pourrait atteindre par ses seuls moyens. Dans un cas comme dans l'autre, il est question de coordination d'efforts, pour atteindre un but commun. Et la maxime de coopération s'éclaire si on parle de coordination d'efforts pour atteindre un but commun. Il n'en demeure pas moins que tous les échanges linguistiques ne sont pas des activités coopératives en ce sens. L'interrogatoire en est un excellent exemple. De plus, il semble encore une fois que l'on doive tenir compte des monologues, qui exigent cohérence mais non coopération. Pour cette raison, je préfère parler de cohérence.

Le recours à une maxime de rationalité nous libère de la maxime de coopération et de l'exigence d'un but partagé. En effet, elle prescrit tout simplement aux agents d'accomplir des énonciations rationnelles, à l'intérieur d'échanges linguistiques, afin d'atteindre une fin. Le principe de coopération devient superflu parce que cette fin ou ce but conversationnel n'a pas besoin d'être partagé. Evidemment, la coopération est parfois rationnelle. L'agent agira alors en tentant de coordonner ses actions avec celles d'autrui. C'est un résultat souhaitable. On verra plus loin comment les notions de rationalité et de cohérence s'éclairent réciproquement. En plus, parler de rationalité nous engage à parler de plans d'action (Kasher, 1976, utilise la notion de plan d'action), puisqu'une action rationnelle est une action qui est contrainte par un plan d'action coordonnant moyens et fin. Il est intéressant de souligner que, même en préservant le principe de

coopération, on aurait dû faire appel à un principe de rationalité et à des plans d'action.

Pour que des agents coordonnent leurs comportements, il faut que ces agents n'aient pas de comportements complètement aléatoires et qu'ils soient, en somme, relativement stables et rationnels.

Considérons un instant que le principe de coopération est essentiel. Un agent qui converse avec un autre peut respecter le principe (de coopération) et considérer que l'autre fait de même. Mais rien ne l'assure que l'autre coopérera jusqu'à la fin de l'activité ou qu'il ne changera pas la direction de la conversation à tout instant. La coopération demande de considérer que non seulement l'autre coopère au moment où il accomplit une action, mais aussi qu'il est stable en ce sens qu'il continuera de coopérer. Il va sans dire que le respect de la maxime par l'agent presuppose que lui-même soit relativement stable.

De plus, pour respecter ce principe de coopération, il faut que les agents soient relativement rationnels: qu'ils utilisent des moyens efficaces pour atteindre le but fixé. Un agent devrait aussi pouvoir attribuer à autrui des croyances et des intentions plausibles pour expliquer son action. Ceci signifie, entre autres choses, que les agents ne peuvent avoir des croyances et une conception des moyens appropriés qui soient trop éloignées les uns des autres, afin qu'ils puissent évaluer la contribution de l'allocataire. Cette exigence est simplement celle voulant que les agents qui coopèrent soient capables d'articuler les moyens pour atteindre un but, relativement à un ensemble de moyens pour atteindre ce but, et qu'ils puissent "voir"

comment autrui articule les moyens pour atteindre des buts (qu'il se donne ou qu'on lui attribue). Autrement, on ne voit pas comment la coopération entre deux agents serait possible. La procédure la plus connue pour stabiliser ses comportements et rendre intelligibles ceux d'autrui est d'utiliser des plans d'action. Conséquemment, je soutiens que même en préservant le principe de coopération, il faudrait utiliser un principe de rationalité et des plans d'action pour rendre intelligible le respect de ce principe par un locuteur et un allocutaire.

Toutefois, on peut se dispenser du principe de coopération puisque la maxime de rationalité et les plans d'action sont suffisants pour rendre compte des phénomènes qui nous intéressent. Ils nous permettent d'attribuer des intentions, et donc des buts aux actions des agents, et des croyances à ces agents sans considérer qu'ils ont un comportement coopératif. De plus, on peut les utiliser pour expliquer des comportements de coopération (dans les deux sens donnés plus haut) ou des comportements qui ne sont pas des comportements de coopération.

On doit toutefois faire ici quelques commentaires supplémentaires afin de disqualifier quelques traitements possibles de la notion de but conversationnel qui constitue la dernière partie du principe de coopération de Grice.

On pourrait croire que les conversations échappent à toute théorie parce que, contrairement aux actes illocutoires, elles n'ont pas de but. On pourrait aussi croire qu'en précisant des buts conversationnels, on pourrait donner les moyens de classifier les conversations. Ce pourrait être une

étape vers la réhabilitation du principe de coopération. Une approche simple est de calquer les buts conversationnels sur les buts illocutoires. On devrait cependant identifier des buts conversationnels qui auraient, en théorie de la conversation, la fonction des buts illocutoires en théorie des actes illocutoires. Il existe une façon très simple pour y arriver: reproduire au niveau des conversations la distinction entre différents types de buts illocutoires et parler de conversations ayant un but assertif, commissif, directif, etc. Par exemple, certaines conversations semblent avoir un but expressif (les confidences?), d'autres un but assertif (l'échange d'information), etc. Mais c'est là une approche vouée à l'échec. Il faut d'abord noter qu'un but illocutoire n'est pas un but conversationnel: un but illocutoire est interne à l'acte illocutoire et est atteint *ipso facto* si l'acte est accompli. Il en va différemment avec ce qu'on pourrait considérer comme un but conversationnel. Il est difficile de préciser ce que serait un tel but conversationnel, mais, quoi qu'il en soit, il s'agit du but que cherchent à atteindre les agents, la conversation constituant un moyen d'atteindre ce but. Il semble toutefois que même si une conversation n'atteint pas son but pour une raison quelconque, il y a eu conversation, tandis que si le but illocutoire n'est pas atteint, l'acte illocutoire n'est pas accompli. Mais le problème n'est pas tant celui de l'existence ou de l'inexistence de buts conversationnels, mais celui de l'inexistence de buts conversationnels suffisamment contraignants pour permettre la caractérisation de conversations "accomplies" ou "réussies". En ce sens, parler de but assertif, par exemple, n'apporte rien d'intéressant à la théorie. On voit mal en effet comment parler d'une conversation ayant un but commissif nous permettrait de formuler, ne serait-ce que partiellement,

des conditions nécessaires et suffisantes pour avoir une conversation "réussie", si tant est qu'il existe des conversations réussies.

On pourrait aussi tenter d'identifier divers types de conversations et, en se fondant sur le vocabulaire des langues naturelles (Holdcroft, 1979), se donner les moyens d'identifier les buts conversationnels. Par exemple, on pourrait parler de confession, d'interrogatoire, de négociation, d'explication, etc. Mais là encore, les types distingués n'exercent aucune contrainte sur les actes illocutoires qui peuvent avoir une occurrence dans ces différents types de conversations. De plus, on commet au niveau de la théorie de la conversation l'erreur dont s'est rendu coupable Austin au niveau de la théorie des actes illocutoires: on construit une typologie des buts conversationnels sur la base de ce qui est lexicalisé dans une langue comme caractérisation de différents types de conversations et l'on confond types de conversations et noms de types de conversations dans une langue, de même qu'Austin a confondu force illocutoire et indicateur de force illocutoire.

Les échanges linguistiques n'ont pas une structure qui s'apparenterait à celle que l'on retrouve dans les forces illocutoires ou à celle propre aux phrases. Ainsi, on ne peut identifier un nombre fini de composantes et spécifier leur mode de composition. Ceci ne signifie pas qu'ils n'ont pas de structure. La maxime de relation (la maxime de pertinence) vient justement saisir ce qui doit être présent pour affirmer que l'on a affaire à autre chose qu'une séquence d'actes illocutoires ou d'énonciations sans rapports les uns avec les autres. Notons que c'est d'ailleurs la seule maxime ayant cette fonction. Cette maxime, soutiendrons-nous, est traductible en termes de maxime de rationalité à la Kasher et caractérise toute thématisation de

l'action, indépendamment du fait que le moyen d'agir soit linguistique ou non. Elle doit être respectée par tout locuteur accomplissant une action, que ce soit une action non linguistique ou une énonciation. D'ailleurs, elle ne contient nulle référence au langage. Elle ne caractérise donc pas spécifiquement les échanges linguistiques. Elle caractérise en fait l'accomplissement de n'importe quelle action à l'intérieur de n'importe quelle séquence d'actions. Comme nous l'avons d'ailleurs remarqué, pour saisir cette relation il n'est nul besoin de faire appel à des notions sémantiques. On dira donc que les locuteurs sont des agents qui accomplissent des énonciations. Ces agents sont rationnels et conséquemment leurs actions devraient aussi l'être en ce sens qu'on devrait pouvoir les rendre intelligibles en leur attribuant des intentions et des croyances à l'intérieur de plans d'action. On devra aussi tenir compte bien sûr du fait que parfois l'usage littéral d'un énoncé est un moyen adéquat pour réaliser une certaine intention. Par exemple, un locuteur pourrait avoir l'intention d'avertir un allocataire que son auto a un phare défectueux en faisant l'avertissement "Votre auto a un phare défectueux".

Ceci ne signifie pas non plus qu'on se dispense des maximes conversationnelles ou de la notion de "but conversationnel". Seulement, l'attribution de buts aux agents se fait par l'attribution aux locuteurs d'intentions à l'intérieur de plans d'action où on peut articuler différentes intentions sans qu'il y ait de problèmes majeurs. Incidemment, on peut même, dans ce contexte, tenir compte des changements de buts, et de la continuité dans un échange linguistique, même si ce qui serait le but d'un locuteur est modifié au cours de cet échange, ce que la théorie gricéenne ne peut faire.

Un des intérêts du principe de rationalité est qu'il peut rendre compte de comportements (linguistiques ou non) sans faire appel à la coopération entre les locuteurs. Ce principe est par ailleurs utilisable dans une théorie de l'action formulant des explications d'action en termes de plan d'action. C'est ce type de théorie auquel j'ai fait appel au dernier chapitre.

3. Les maximes de Grice et la rationalité

Revenons aux maximes de Kasher.

On pourrait cependant émettre de sérieuses réserves quant à l'utilité de la substitution des instructions de Kasher aux maximes de Grice. En effet, il semble qu'un tel remplacement ait pour résultat une perte de précision des maximes, qui sont déjà suffisamment vagues, ce qui handicaperait considérablement l'entreprise de construction d'une théorie de la signification non littérale. L'utilisation de maximes conversationnelles précises permet une meilleure caractérisation des énonciations non littérales. Je thématiserai la relation entre les maximes conversationnelles et le (ou un) principe de rationalité dans la prochaine section.

L'une des raisons qui font que la réduction de Kasher paraît indésirable tient au fait que certaines maximes gricéennes ont trait aux

activités linguistiques (les maximes de quantité, de qualité), ne serait-ce qu'en raison de leur insistance sur la vérité de ce qui est dit. Certaines maximes gricéennes utilisent de façon essentielle des notions sémantiques – "vérité", "information", "dire" – et une reformulation de ces dernières qui ne ferait pas usage de ces notions ne semble pas avoir leur précision. Si on les intègre dans un cadre plus large, cet aspect des maximes nous échappe apparemment. Ne perdrait-on pas ce qui en fait l'intérêt: elles gouvernent l'accomplissement d'énonciations, d'actions faites par l'usage de moyens conventionnels. Il existe cependant un lien indéniable entre les instructions de Kasher et les maximes conversationnelles. Les thèses de Kasher montrent avec beaucoup d'acuité que les maximes conversationnelles nous permettent d'aborder des actions, en l'occurrence des énonciations, et nous ramènent vers la théorie de l'action (Kasher, 1976, 1982). Ses thèses méritent d'être réexaminées.

Les craintes exprimées plus haut ne sont pas fondées. Kasher (1982, p. 32 et suivantes) a bien défendu l'intérêt de la réduction, et je ne veux pas reprendre ses arguments.⁵ Je préfère en ajouter quelques autres.

Il y a deux arguments possibles en faveur de principes conversationnels ne faisant pas intervenir des notions sémantiques. Le premier est l'appel à une certaine cohérence. Dans une perspective gricéenne, les notions sémantiques devraient être réduites à des notions non sémantiques. La réduction, dans ce contexte, est non seulement admissible

⁵ Il a montré en particulier comment les maximes de quantité de Grice dans une version généralisée pour toutes les forces illocutoires pouvaient être construites à partir du principe de rationalité (Kasher, 1977, p. 33 et ss.).

mais exigée. Suivant ce type d'argument, on doit soutenir que toutes les notions sémantiques devant être réductibles à des notions non sémantiques, les principes dans lesquels elles interviennent devraient être réductibles à des principes où elles n'interviennent pas. Aussi, la réduction ne devrait pas nous troubler.

La seconde réponse est plus théorique. Les instructions de Kasher exigent que l'on agisse d'une certaine façon. Si un locuteur est sémantiquement compétent, c'est-à-dire s'il connaît la valeur sémantique des expressions qu'il utilise et sait quelles intentions il peut réaliser en utilisant certains énoncés, il connaît certains moyens conventionnels mis à sa disposition pour réaliser ses intentions. Dans ces conditions les instructions prescrivent au locuteur qui connaît ces moyens de les utiliser correctement. Il n'est pas nécessaire de faire appel à des maximes dans lesquelles interviennent des notions sémantiques qui serviraient d'intermédiaires entre la compétence linguistique et la capacité d'agir rationnellement. Mais la rationalité demande plus que d'utiliser correctement des moyens conventionnels – elle demande d'accomplir des actions qui permettront d'atteindre efficacement certains buts. C'est sur ce deuxième aspect que je veux maintenant insister.

3.1 Maximes de quantité et de qualité

Oublions la pertinence, où n'interviennent pas de notions sémantiques, pour faire porter la discussion sur les maximes de quantité et de qualité.

On l'a déjà vu, les maximes griceennes de qualité et de quantité sont problématiques parce qu'elles sont trop axées sur le discours informatif et négligent les discours non informatifs, contenant des actes illocutoires de demande et de prière par exemple, auxquels elles ne s'appliquent pas. En ce sens, les maximes ont un champ d'application trop restreint, ne pouvant être respectées que lors de l'accomplissement d'actes illocutoires assertifs et n'étant d'aucune utilité face aux commissifs ou aux expressifs. Grice (1975, p. 47) avait déjà mentionné qu'une généralisation de ses maximes était nécessaire.

On peut donner une formulation plus générale, comme l'a fait Vanderveken (1988a), en utilisant des notions sémantiques – et donc en empruntant une tout autre voie que celle de Kasher – qui permet apparemment de les respecter lors de l'accomplissement d'actes illocutoires de n'importe quelle force. On peut reformuler ainsi la maxime de quantité:

Accomplissez un acte illocutoire aussi fort qu'il
est adéquat pour remplir votre intention dans
le contexte d'énonciation !

afin qu'elle porte sur autre chose que sur l'informativité. On peut faire de même avec la maxime de qualité qui, du fait qu'elle prescrit de dire la vérité, ne s'applique aussi qu'aux assertifs, dont le contenu est vrai ou faux – lors de l'accomplissement d'un acte illocutoire commissif, le locuteur ne s'engage pas sur la vérité du contenu du contenu propositionnel exprimé par

l'acte qu'il accomplit. On peut utiliser la formulation généralisée de Vanderveken (1988a), qui s'appliquerait à des actes illocutoires de n'importe quelle force:

Accomplissez un acte illocutoire réussi, sans défaut et satisfait dans le contexte d'énonciation !

Ces maximes sont formulées à l'aide de notions sémantiques, et sont apparemment irréductibles à des maximes n'en faisant pas intervenir. En ce sens, les maximes conversationnelles de quantité et de qualité deviennent des maximes d'actions qui ne gouvernent que l'accomplissement d'actes linguistiques, c'est-à-dire des énonciations. Elles ne sont toutefois pas constitutives d'une langue. De fait, les locuteurs de n'importe quelle langue pourraient les utiliser. On peut accomplir des actes illocutoires en les transgressant dans certains contextes d'énonciation sans que puisse être remise en question notre compétence sémantique.

Mais je doute que les maximes de Vanderveken clarifient celles de Grice. Je vais au cours des prochaines pages interpréter les thèses de Grice dans le sens de Kasher – en termes de rationalité, sans recours à des notions sémantiques – contre une interprétation à la Vanderveken – à l'aide de notions sémantiques et plus spécifiquement de notions de philosophie du langage. Si on persévérait à introduire des maximes conversationnelles à la Vanderveken, entre le principe de rationalité et les énonciations, il me semble que l'on devrait construire les premières à partir du principe de rationalité et de notions sémantiques. Et si on se situe dans un programme

gricéen, on devrait aussi admettre que ces notions sémantiques sont réductibles à des notions de philosophie de l'esprit. Mais jusqu'à preuve du contraire, ces maximes seraient d'inutiles intermédiaires puisqu'elles prescrivent rien de plus que ce que peut demander le principe de rationalité à quelqu'un de sémantiquement compétent.

On peut arguer aussi contre une interprétation sémantique des maximes de Grice sur la base des thèses de Grice. Un examen des maximes de quantité formulées par Grice (voir chapitre 1) nous montre qu'elles demandent de faire une contribution aussi informative que requis et pas plus informative que requis. Je veux faire remarquer qu'il s'agit de "contribution". Dans la clarification de Vanderveken, la maxime prescrit d'accomplir un acte illocutoire – d'utiliser un énoncé dans un contexte d'énonciation – aussi fort que requis. Dans la "supermaxime" de qualité gricéenne, il est aussi question de contribution, alors que dans les deux sous-maximes de qualité, des contraintes sont exercées uniquement sur ce qui est dit, puisqu'elles prescrivent certains traits de ce que l'on dit ou mieux du contenu de ce que l'on dit – on doit croire ce que l'on dit et avoir des éléments à l'appui. Dans la maxime de Vanderveken, il est aussi question d'un acte illocutoire.

On doit interpréter les maximes de Grice comme exerçant des contraintes sur la contribution du locuteur à la conversation, et non simplement sur ce qui est dit. La contribution du locuteur est ce qu'il signifie conventionnellement et intentionnellement, tandis que ce qu'il dit est ce qu'il signifie conventionnellement. Pour que les thèses de Grice soient cohérentes, les maximes doivent contraindre ce que peut signifier un

locuteur par une énonciation et non simplement ce qu'il peut signifier conventionnellement par une énonciation. Il est clair que ce qu'implicite le locuteur vient rétablir l'idée qu'il respecte les maximes et que ce qu'il implicite conversationnellement n'est pas conventionnel (mais intentionnel). Si les maximes ne contraignent que ce que peut dire le locuteur, elles ne contraignent pas ce qu'il peut signifier intentionnellement – qui n'est pas dit. Dans ces conditions, ce qu'il implicite ne pourrait venir rétablir l'idée qu'il respecte les maximes parce que ce qu'il implicite se situe hors du champ d'application des maximes – qui ne contraignent que ce qui est dit ou signifié en utilisant uniquement des moyens conventionnels, et non ce qui est signifié intentionnellement. Par exemple, si un locuteur dit "Il va souvent à Québec" et implicite conversationnellement, par le fait qu'il est peu informatif, que la personne dont il parle a une petite amie à Québec, on se demande en quoi ce qu'il implicite nous donnerait à croire que le locuteur utilisant cet énoncé est aussi informatif que requis, contrairement aux apparences. Par contre, si ce qu'il signifie doit être aussi informatif que requis et qu'il signifie que l'individu va souvent à Québec et, par implication, qu'il croit qu'il a une petite amie, ce qui est implicite vient rendre plausible que le locuteur ait été aussi informatif que requis au niveau de ce qu'il a signifié par l'énoncé utilisé et ce qui est implicite – bien qu'il ne l'ait pas été au niveau de ce qu'il a signifié conventionnellement. Dans la mesure où c'est ce que le locuteur signifie qui doit être informatif ou vrai, et non simplement ce qu'il signifie par ce qu'il dit, par l'énoncé utilisé, on doit affirmer que la contribution du locuteur et non simplement ce qu'il dit doit être contraint par les maximes de Grice. Pour ce, le terme de "contribution" est préférable à "dit" ou à "acte illocutoire".

Contre cette interprétation, on pourrait soutenir que Grice lui-même a écrit que les maximes de relation, quantité et qualité s'appliquaient à ce qui a été dit (Grice, 1975, p. 46). Mais il faut noter un certain flou dans les positions de Grice, puisqu'il écrit aussi qu'un locuteur peut ne pas respecter les maximes au niveau de ce qu'il dit, mais le faire au niveau de ce qu'il implicite (Grice, 1975, p. 52) ou qu'elles sont respectées au niveau de ce qui est dit ou au niveau de ce qui est implicité (Grice, 1978, p. 113). De plus, Grice écrit aussi que c'est une remarque qui est pertinente (Grice, 1978, p. 122) et on sait que pour une même remarque on peut distinguer ce qui est dit et ce qui est signifié par implicitation. On peut donc supposer que ce qui est implicité doit aussi être pertinent.

Un autre argument peut être invoqué. Les maximes doivent contraindre le comportement, les actions, ici les énonciations, des agents, et non simplement exercer des contraintes sur les énoncés que peut utiliser un agent. Il est d'ailleurs remarquable que selon Grice les maximes viennent régler la conversation conçue comme une activité rationnelle – et donc, peut-on supposer, pour régler l'accomplissement d'actions rationnelles (Grice, 1975, p. 47) – et non simplement ce qui est dit à l'intérieur de la conversation. Pour cette raison, les maximes à la Vanderveken, qui ne contraignent que l'énoncé utilisé par le locuteur et non ce qu'il signifie, sont insuffisantes⁶. On devrait, minimalement, les compléter par d'autres maximes réglant ce qui doit être signifié par implicitation.

⁶ Cet argument peut aussi être utilisé contre les maximes de Gazdar (1979).

Si Vanderveken veut maintenir ses maximes, il devrait non seulement prendre ses distances relativement à la théorie gricéenne et montrer la supériorité de ses maximes relativement à celles de Grice, mais aussi position relativement à leur résuctibilité. Et dans le cas où il admettrait qu'elles sont réductibles, on peut supposer qu'elles sont réductibles aux instructions de Kasher, ou à des instructions équivalentes, et des notions sémantiques.

Il nous reste à éliminer les termes sémantiques autres que "dire" qui font que les maximes sont trop peu générales, et qui ont un équivalent généralisé chez Vanderveken.

Les notions de vérité et d'informativité portent sur la transmission d'information, activité qui est à la base des thèses de Grice. Plutôt que de parler de notions sémantiques, nous parlerons de notions qui caractérisent la communication – éventuellement préconventionnelle – de contenus qui peuvent avoir une grande valeur cognitive pour l'allocataire, etc. Mais je crois que de telles notions ne doivent pas être incluses dans les maximes de Grice (ou de Vanderveken) ou dans les instructions de Kasher.

Les locuteurs qui signifient quelque chose, conventionnellement ou intentionnellement, par des énonciations ont certaines intentions – faire croire que *p*, dans le cas classique de l'indigène de Bennett (voir chapitre 1), faire que l'allocataire ait l'intention de faire *p*, etc. On pourrait ajouter, si les locuteurs sont sémantiquement compétents, comme nous le supposons en théorie de la signification non littérale et en théorie des implicitations, puisqu'impliciter n'est possible que sur la base de la compréhension de la

signification conventionnelle des énoncés d'une langue, que les agents peuvent avoir des contenus d'intention fort complexes. En fait, ils peuvent avoir l'intention d'accomplir certains actions qu'ils ne peuvent avoir l'intention d'accomplir que s'ils maîtrisent un langue – informer, avertir, conseiller, etc. C'est au niveau des contenus des intentions des agents, et non des maximes ou des instructions, que l'on retrouve une formulation de ce que les locuteurs ont l'intention de faire – informer, avertir, remercier, supplier. Par exemple, un locuteur pourrait avoir l'intention de signifier que Pierre a une petite amie à Québec. Il aurait alors l'intention d'utiliser un énoncé de force assertive avec l'intention de faire croire à l'allocataire que la personne dont il parle a une petite amie à Québec, avec l'intention de voir reconnue cette intention et que l'allocataire ait cette croyance parce qu'il a reconnu cette dernière intention.

Les instructions prescrivent seulement que si un agent a l'intention de faire quelque chose, il doit tenter de réaliser son intention en utilisant des moyens qui maximiseront la possibilité de réaliser cette intention. Aussi, au lieu de dire "Faites une contribution qui soit vraie", on dira que si le locuteur a l'intention de communiquer un contenu qui représente le monde et s'il est rationnel, il dira quelque chose de vrai. De même, si quelqu'un a l'intention de faire une demande et s'il est rationnel, il signifiera cette demande en utilisant les moyens adéquats, dont éventuellement la force de demande. Quelle différence entre ce que posent Grice et Vanderveken et cette dernière thèse? Tout simplement que les contraintes sur les types de communication – sur les forces ou les contenus (vrai, etc.) ne se retrouveront pas au niveau de maximes mais résulteront de la conjonction du contenu des intentions de communication des agents et du principe de

rationalité. Ainsi, au lieu de poser une instance de la maxime généralisée pour les commissifs, soit "Faites une promesse sincère que vous tiendrez !", je dirai que si l'agent a l'intention de s'engager à faire quelque chose ou a l'intention de promettre de faire quelque chose, alors il utilisera des moyens adéquats pour le faire. Il n'est plus nécessaire d'avoir diverses instances - pour les différentes forces - des maximes généralisées.

3.2. Principe de rationalité et compétence linguistique

La conjonction de la compétence linguistique et des instructions de Kasher a d'ailleurs d'intéressants résultats.

Considérons les instructions D et B en conjonction avec la compétence linguistique. L'instruction D demande d'utiliser des moyens qui conduiront avec le plus de certitude à la fin poursuivie. Un locuteur sémantiquement compétent connaît aussi des moyens habituels de réaliser certaines intentions - c'est-à-dire de signifier quelque chose. S'il connaît des moyens habituels de réaliser ses intentions et s'il doit utiliser des moyens qui l'assureront de la réalisation de ses intentions, il devrait utiliser ces moyens. Si un allocutaire sait qu'un locuteur est linguistiquement compétent et rationnel, il sait que ce locuteur devrait utiliser les moyens qui lui permettront à coup sûr de réaliser ses intentions, soit d'utiliser des énoncés qui, de façon conventionnelle, permettent de réaliser ces intentions. Par exemple, un locuteur qui aurait l'intention d'avertir un allocutaire d'un danger et qui veut maximiser les chances d'accomplir cette action - de

réaliser cette intention - devrait utiliser des moyens qui lui permettront de le faire. Et les moyens conventionnels sont de tels moyens. Parce qu'il sait qu'en avertissant l'allocataire en utilisant un énoncé contenant un indicateur de force illocutoire d'avertissement il peut avertir l'allocataire et qu'il sait que ce qu'il a l'intention de communiquer sera compris, parce que le moyen utilisé est un moyen habituel de véhiculer ce qu'il a l'intention de communiquer, utiliser un tel énoncé est un acte rationnel. On peut voir là une justification d'un principe de littéralité qui pose comme norme qu'un locuteur qui a l'intention de signifier quelque chose utilise en général l'énoncé qui exprime conventionnellement ce qu'il a l'intention de signifier. Celui-ci permet de réaliser son intention avec le plus de certitude parce que l'allocataire pourra identifier l'intention du locuteur qui est celle qu'il devrait avoir s'il utilise cet énoncé et en comprend la signification. Signifier non littéralement quelque chose c'est utiliser un moyen qui permet de réaliser certaines intentions avec certitude moindre.

Il est enfin remarquable que les maximes de Vanderveken (1988a) sont réductibles à la maxime de rationalité et à un principe de littéralité prescrivant aux locuteurs de s'exprimer littéralement. En effet, si un locuteur a certaines intentions, il utilisera le moyen adéquat de réaliser ses intentions dans le contexte. Si le moyen est linguistique, l'énoncé utilisé sera celui qui lui permettra de réaliser ses intentions dans le contexte. Ce devrait aussi être l'énoncé le plus fort qu'il puisse utiliser s'il respecte le principe de rationalité. Enfin, si un agent est rationnel et si un moyen, soit l'usage d'un énoncé, lui permet de réaliser ses intentions, on ne voit pas pourquoi il utiliserait mal ce moyen en accomplissant un acte illocutoire qui ne serait pas réussi et sans défaut. Ceci n'exclut pas que parfois le locuteur

ne s'exprime pas littéralement ou qu'il ne signifie pas conventionnellement tout ce qu'il peut avoir et a l'intention de signifier?

Les instructions de Kasher contraignent des énonciations, et non simplement des énoncés. Et je crois que l'esprit de la théorie de Grice demande de parler d'énonciations faites en respectant les maximes conversationnelles, et non simplement d'utilisations d'énoncés faites en respectant les maximes. Elles peuvent donc être réduites à des maximes d'action rationnelle.

Dans certains cas, ce que signifie littéralement un locuteur dans un contexte d'énonciation constituera une énonciation rationnelle. Dans d'autres, ce qu'il signifiera littéralement sera d'une rationalité douteuse. L'allocutaire pourra alors identifier ce qui est implicite et qui rétablira la rationalité de l'énonciation. Dans d'autres cas, si ce que signifie le locuteur est littéral, alors ce ne sera pas rationnel. L'allocutaire tentera alors d'identifier un acte illocutoire différent de celui qui est utilisé et qui rétablirait la rationalité de locuteur. Nous reviendrons sur ce sujet au prochain chapitre.

⁷ Ce que, je crois, reconnaît Vanderveken (1988).

3.3 La pertinence

Examinons maintenant la maxime de relation, qui est fort problématique de l'aveu même de Grice. Sa formulation pour le moins sybilline a attiré un certain scepticisme vis-à-vis la théorie gricéenne, d'autant plus qu'elle y occupe une place de choix (voir Dascal, 1979, Manor, 1979). Cette maxime a au moins deux traits intéressants. D'une part, elle n'est certainement pas caractéristique des actions linguistiques, puisqu'aucune notion sémantique n'intervient dans sa formulation – à moins que la notion de pertinence ne soit sémantique – et qu'elle doit être respectée, dans sa forme vague actuelle, lors de l'accomplissement de n'importe quel type d'action (voir Grice, 1975, p. 47). D'autre part, elle a une position particulière relativement à la rationalité et, à cet égard, la notion de pertinence paraît plus fondamentale que celle d'information par exemple. Un agent dont le comportement serait inexplicable par un principe de rationalité accomplirait des actes que l'on pourrait qualifier de systématiquement non pertinents. En fait, l'explication de son comportement échapperait au filet des attitudes propositionnelles. Inversement, un agent qui accomplirait des actes qui n'auraient aucune pertinence dans le contexte dans lequel ils sont accomplis aurait un comportement dont la rationalité nous échapperait. Je soutiens que la rationalité définit la pertinence en ce sens qu'un comportement pertinent est un comportement rationnel et, inversement, et que la notion de pertinence est clarifiée par le principe de rationalité et plus particulièrement par les instructions présentées par Kasher.

Rappelons que le comportement qui nous intéresse est un comportement linguistique, soit l'usage de certains énoncés dans certains contextes avec certaines intentions. On comprendra aussi que dans ces conditions le respect de cette maxime ne dépend pas d'une intention du locuteur, et l'"hypothèse" faite par l'allocutaire que le locuteur agit en respectant cette maxime est difficilement évitable: s'il ne réussit pas à rendre intelligible l'action du locuteur, il ne peut en inférer une implication ou un acte illocutoire indirect.

3.4. Note sur le principe de rationalité

Il faut, avant d'aller plus loin, clarifier le statut du principe de rationalité afin d'éviter des malentendus. On n'affirme pas, strictement, que les agents rationnels suivent le principe de rationalité, etc. Si je l'ai fait au cours des pages précédentes, c'est par souci de simplification. Le principe de rationalité n'est qu'un principe méthodologique contrignant l'attribution de croyances et d'intentions à un agent à l'intérieur de plans d'action. La question de savoir si les agents connaissent le principe de rationalité, ou celle de savoir si le principe de rationalité a une réalité cognitive, ne nous intéresse pas. Tout ce qu'on peut dire est que les états mentaux des objets qui ont de tels états doivent être organisés en suivant ce principe; ici il faut comprendre que les intentions et croyances des agents entretiennent certaines relations, et ce en particulier si on veut expliquer leurs actions. Le principe de rationalité est un principe méthodologique qui nous demande d'attribuer aux agents des intentions et

des croyances telles qu'elles constituent un plan d'action qui rend leur action intelligible à nos yeux. Le principe lui-même n'apparaîtra nulle part dans une inférence qui serait faite par un locuteur ou un allocutaire. Il ne fait que poser des contraintes générales sur les éléments que l'on peut introduire dans cette inférence. On ne vérifie certainement pas non plus si oui ou non un locuteur est pertinent ou rationnel, puisque le principe de rationalité n'est pas une hypothèse vérifiable ou falsifiable.

3.5 Plans d'action et rationalité

On a déjà vu l'adoption du modèle des plans d'action afin de rendre compte de la signification non littérale. On peut maintenant ajouter une précision sur les plans d'action. Attribuer un plan d'action à un agent, c'est rationaliser cette action en ce sens qu'on la rend intelligible, ou explicable dans le contexte dans lequel elle est accomplie à l'aide d'intentions et de croyances. Lorsqu'on peut attribuer un plan d'action à un agent, on peut comprendre une action dont le plan "fait voir" la pertinence ou la rationalité. Si une action n'est pas rationnelle, on ne peut l'intégrer dans un plan d'action et on ne peut la décrire comme intentionnelle. Dans ces circonstances il est même douteux que l'on puisse parler d'action. Il est d'ailleurs remarquable que les allocutaires cherchent à tout prix à préserver la pertinence – nous parlerons désormais de rationalité – de l'énonciation accomplie par le locuteur et qu'ils préservent l'"hypothèse" que le locuteur est rationnel – que son énonciation est une action rationnelle qui est accomplie avec certaines intentions et certaines croyances – en supposant éventuellement

qu'il implique quelque chose, ou qu'il signifie non littéralement autre chose que ce que signifie littéralement l'énoncé qu'il utilise. Et si l'on ne peut considérer l'énonciation comme pertinente, l'on ne peut en inférer ni implications ni acte illocutoire non littéral.

Il faut faire ici encore une mise en garde. On ne doit pas croire que n'importe quelle énonciation puisse être considérée comme pertinente dans n'importe quel contexte d'énonciation, en attribuant à l'agent n'importe quelle croyance ou désir. Il faut pouvoir introduire le plan d'action attribué au locuteur dans un plan d'action (plausible) plus large. C'est en complexifiant la structure des plans d'action que l'on attribue aux agents, en enchaînant ces plans d'action, que l'on peut éviter des problèmes liés à l'aspect *ad hoc* des plans d'actions élémentaires attribués aux agents. Prenons l'exemple d'un agent en promenade avec un ami et qui rencontre une personne qu'il ne veut pas voir et qui dit à cette dernière "Je ne puis te parler plus longtemps". L'ami qui est avec le locuteur et qui sait que le locuteur n'est pas attendu peut avoir des difficultés à rendre rationnelle l'énonciation du locuteur parce qu'il ne peut lui attribuer des croyances et intentions dans un plan d'action rendant rationnelle cette énonciation et préservant la littéralité et la sincérité de ce qui a été dit. De telles croyances et intentions seraient en contradiction avec des croyances et intentions dont vient de lui faire part le locuteur (qu'il n'est pas pressé, ne va nulle part, etc.). Il lui reste plusieurs possibilités. Il peut considérer que le locuteur a changé d'avis, a changé ses intentions. Ce changement peut paraître *ad hoc* et rendre peu plausible le plan d'action ainsi attribué. Il peut tenter de trouver un autre plan qui rend cette action rationnelle en attribuant au locuteur l'intention de quitter la personne rencontrée au plus

tôt et la croyance qu'en parlant il lui est facile de s'en débarrasser. Mais si ce dernier plan est plausible, on peut considérer l'intention de quitter la personne rencontrée comme la conclusion d'un premier plan d'action, où on pourrait retrouver en prémissse l'intention de l'agent de se trouver seul avec l'ami avec lequel il fait une promenade et la croyance qu'il faut pour cela se débarrasser de la personne rencontrée, et l'intention de le faire, etc.. On pourrait aussi considérer que l'intention de se retrouver seul avec l'ami avec lequel le locuteur fait une promenade pourrait aussi être considérée comme la conclusion d'un premier plan d'action, etc. Il n'y a pas, en principe, de limite à la complexité d'un plan d'action. N'y a-t-il pas, dans ces conditions, une limite supérieure de fait à la complexité des plans d'action? La réponse est que le locuteur/allocutaire est le seul à décider de la limite supérieure de la complexité d'un plan d'action. Ce trait (la possibilité de complexification) reflète très bien le fait que l'évaluation de la pertinence ou de la rationalité d'une action (d'une énonciation dans le contexte qui nous intéresse) peut être faite avec plus ou moins de précision selon les agents qui la font. Un allocutaire peut être aveugle à la pertinence d'une action, ou à sa rationalité, parce qu'il n'a pas construit un plan suffisamment complexe. Par exemple, quelqu'un peut faire une remarque ironique et l'allocutaire peut être incapable de saisir l'ironie; il peut percevoir l'ironie et identifier ce qu'a signifié principalement le locuteur, mais il peut aussi ne pas être à même d'identifier la raison pour laquelle le locuteur a fait une telle remarque, accompli un tel acte illocutoire principal. Mais un locuteur plus perspicace pourrait être à même de le faire et ainsi rétablir la rationalité de l'énonciation non littérale. On verra au prochain chapitre l'intérêt de ces enchaînements de plans d'action.

Par cette clarification de la pertinence à l'aide d'un principe méthodologique de rationalité, on rend bien sûr compte des divers aspects relationnels de la pertinence (voir Dascal, 1979, et Manor, 1979). En effet, une action est rationnelle dans un contexte relativement aux intentions et croyances de celui qui l'accomplit, mais aussi relativement aux actions qu'il a déjà accomplies⁸ et à celles qu'il pourrait avoir l'intention d'accomplir. Il y a pertinence du moyen relativement aux croyances et à l'intention à l'intérieur du plan d'action élémentaire, bien sûr, mais aussi de l'action relativement à celles accomplies précédemment puisqu'on peut intégrer l'explication de cette action (le plan d'action élémentaire) dans un plan plus complexe qui tiendrait compte de ce qui a été accompli précédemment et de ce que l'on considère comme visé ultérieurement par le locuteur. Ce dernier avantage nous permet d'ailleurs d'éviter certains problèmes qu'ont dû affronter Sperber et Wilson (1986).

Pour ces derniers, le choix d'un arrière-fond est déterminé par la pertinence. Mais il est évident qu'un arrière-fond peut maximiser la pertinence d'une énonciation alors qu'il (l'arrière-fond) n'est manifestement pas celui du locuteur au moment de l'énonciation. En ce sens il est possible qu'il ne lie pas l'énonciation à celles qui précédent, ne rétablissant la pertinence de l'énonciation qu'au prix de la minimisation de la pertinence des énonciations déjà accomplies ou à l'attribution au locuteur d'un brusque

⁸ Il est remarquable que Grice (1978, p. 122) mentionne ce trait de la pertinence (la pertinence est toujours relative à quelque chose), en mentionnant que dans le cas où on a affaire à un premier acte illocutoire, on peut dire que celui-ci est pertinent relativement à un acte illocutoire qu'un agent a à l'esprit. Il y a ici bien sûr danger d'une régression à l'infinie, puisqu'on peut toujours se demander relativement à quoi est pertinent l'acte illocutoire que l'agent a à l'esprit.

changement dans ses intentions. J'évite ce problème avec les plans d'action en disant que les plans d'action devraient rétablir la rationalité de l'énonciation en l'intégrant dans un plan d'action qui tient compte des énonciations déjà accomplies.

De plus, mon traitement est plus économique que celui de Sperber et Wilson. Je définis la pertinence en termes de rationalité, alors qu'ils doivent faire appel à la rationalité en plus de la pertinence (Sperber et Wilson 1986, p. 165).

Il faut retenir pour l'instant qu'une énonciation est pertinente/rationnelle si on peut l'insérer dans un plan d'action, soit comme conclusion dans un plan élémentaire, soit comme conclusion ou comme prémissse dans un plan complexe.

J'ai donc soutenu que (1) le principe de coopération est superflu, (2) les maximes de quantité et de qualité sont réductibles à des précisions d'un principe de rationalité et (3) la maxime de pertinence n'est elle-même qu'une version déguisée de ce principe.

4. Maximes et rationalité

Avant de conclure, il convient d'apporter quelques critiques supplémentaires de la théorie gricéenne.

Grice (1975) affirme, après quelques hésitations, qu'il est rationnel de respecter les maximes conversationnelles. A ce sujet, j'aimerais souligner deux points.

Grice, en s'exprimant de cette façon, fait une assertion trop forte, puisqu'il n'y a aucune raison de croire que quelqu'un transgressant systématiquement une maxime de manière (comme "Soyez bref!") ne soit pas rationnel. Peut-être est-il confus s'il transgresse la maxime prescrivant d'être clair, mais certainement pas irrationnel. De plus, Grice laisse entendre qu'il y a un principe de rationalité dont le respect serait une raison de respecter les maximes et qui justifierait conséquemment le respect des maximes. Il laisse aussi entendre que les locuteurs/allocutaires ont le choix de respecter ou non des maximes et qu'ils peuvent ou non supposer que les autres les respectent. Enfin, il est clair que cette thématisation ouvre la voie à une conception du respect de maximes en termes intentionalistes: on peut postuler que les locuteurs ont l'intention de respecter les maximes conversationnelles et qu'on peut avoir l'intention de respecter ces maximes.

Contre ces positions, j'estime, et c'est ce que j'ai soutenu dans la section précédente, qu'on ne doit pas thématiser le respect de ces maximes comme se fondant sur un principe de rationalité mais plutôt comme constituant la rationalité. J'aimerais ajouter que si on considère le respect ou la transgression des maximes conversationnelles, conçues en termes de maxime de rationalité, par les locuteurs/allocutaires, comme le contenu d'une intention des agents qui suivraient alors ces maximes au sens où ils

auraient l'intention de la respecter (voir Sperber et Wilson, 1986, p. 162 à ce sujet), on arrive à de curieux résultats.

Un locuteur qui aurait l'intention de ne pas respecter le principe de rationalité aurait l'intention d'avoir un comportement tel qu'il n'est pas contraint et rationalisable par des intentions et des croyances. Dans ces conditions, il ne peut avoir d'intention de signifier, puisque la signification est affaire d'intentions. Conséquemment son comportement n'a pas d'intérêt pour l'actuelle théorie. Mais je crois que les agents, normalement, agissent comme s'ils respectaient un principe de rationalité – avec des intentions et des croyances – sans avoir une intention dont le contenu est de respecter ce principe.

Un allocataire qui considérerait que le comportement d'autrui échappe au principe de rationalité devrait expliquer ce comportement sans recours aux attitudes propositionnelles d'intention et de croyance. Dans ces conditions, il ne peut chercher à identifier ce que signifie autrui, puisque ce qui est signifié est affaire d'intentions.

Il semble chez Grice que le respect des maximes soit affaire d'intention, de la part du locuteur, de respecter ces maximes. Un argument contre cette position veut que, dans ces circonstances, les locuteurs devraient connaître ces maximes. Autrement, ils ne pourraient avoir l'intention de les respecter. Si on continue en affirmant qu'il est douteux que les locuteurs connaissent les maximes, on peut conclure que les locuteurs ne peuvent avoir l'intention de les respecter. Cet argument a été présenté par Sperber et Wilson (1986, p. 162) contre la thèse voulant que les

locuteurs respectent la maxime de relation. Je ne crois cependant pas que cet argument soit décisif. Il demeure possible de dire que les locuteurs connaissent les maximes, en ce sens qu'ils peuvent formuler des maximes qui sont synonymes de celles de Grice, et qu'ils respectent ou qu'ils peuvent présenter des maximes ayant le même effet que les maximes de Grice sans être parfaitement identiques à ces dernières. Aussi, je ne puis exclure le fait que le respect du principe de rationalité échappe aux locuteurs.

Enfin, les maximes de manière doivent être exclues des maximes conversationnelles intervenant dans les implicitations. La raison en est que même ce qui est signifié non littéralement par la transgression apparente de ces maximes ne vient pas rétablir la thèse voulant que ce qui est signifié préserve le respect de ces maximes: quelqu'un disant de madame X qu'elle a produit une série de sons correspondant à 'O, Canada' transgresse une maxime exigeant d'être bref, mais ce qui est "communiqué" ou "véhiculé" par cette transgression ne vient certainement pas rétablir l'idée que le locuteur a été bref (dans ce cas, toute transgression apparente est aussi une transgression réelle).

A la section précédente, j'ai présenté un argument contre l'idée que les locuteurs avaient l'intention de respecter la maxime de pertinence. La position peut être résumée en disant que la maxime de pertinence n'est que le principe de rationalité sous une autre forme et qu'il n'est pas nécessaire d'affirmer que les locuteurs connaissent cette maxime ou ce principe et, la/le connaîtraient-ils, qu'ils ont l'intention ou non de la respecter. Il ne relève pas du choix du locuteur d'être rationnel ou non et de considérer les

autres comme rationnels ou non (en ce sens que leur comportement devrait être rendu intelligible par un plan d'action).

Qu'en est-il des maximes de manière? Il est assez clair que les locuteurs connaissent (en ce sens qu'ils peuvent les formuler ou en formuler d'équivalentes) les maximes griceennes de manière et peuvent par conséquent avoir l'intention de les respecter ou de les transgresser. Il arrive aussi de fait qu'ils les transgessent intentionnellement. Certains individus évitent parfois intentionnellement d'être brefs, pour empêcher par exemple un adversaire de prendre la parole ou pour retenir l'attention de leur auditoire plus longtemps. D'autres seront intentionnellement ambigus ou obscurs afin de cacher des renseignements ou pour ne pas faire part de leur opinion. Ces maximes étant très près du sens commun, il ne faut pas s'étonner que les locuteurs les connaissent. Mais il ne faudrait pas croire que les locuteurs les respectent parce qu'il est rationnel de le faire et que leur comportement est irrationnel s'ils ne les respectent pas. Certaines personnes sont confuses (ne sont pas ordonnées), beaucoup trop prolixes (nous en disent toujours trop), mais elles ne sont pas pour autant irrationnelles.

J'ai réinterprété les maximes conversationnelles comme des maximes d'action rationnelle, en me dispensant du principe de coopération et en construisant un principe de rationalité. Allons maintenant examiner comment on peut identifier ce qui fut signifié par implication ou non littéralement en ayant recours aux plans d'action.

Chapitre 7

Signifier non littéralement et comprendre ce qui est non littéralement signifié

Dans ce chapitre, je présente une explication de la compréhension de ce qui est signifié à partir de l'énoncé utilisé lorsque ce qui est signifié ne coïncide pas complètement avec ce que signifie cet énoncé dans le contexte d'énonciation. Il y a bien sûr deux possibilités. Premièrement, le locuteur peut signifier principalement un acte illocutoire différent de celui exprimé conventionnellement par l'énoncé utilisé. Deuxièmement il peut avoir l'intention de signifier quelque chose de plus que ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise par implication. Le mécanisme permettant de comprendre la signification du locuteur a deux parties. Il a la forme d'une concaténation de plans d'action, ou mieux, d'une concaténation de schémas de plans d'action, dans lesquels on insère croyances et

intentions. On peut transformer ces schémas en plans d'action constituant les plans d'action des agents. Le problème de l'arrière-fond, tel que posé habituellement, surgit à ce dernier niveau qui est celui de l'introduction d'intentions et de croyances. Et en ce sens, comme on le verra, ce problème est identique au problème plus général d'attribution de croyances et d'intentions afin d'expliquer ou de rendre intelligible l'action d'un agent dans un contexte. Dans ce contexte, je crois, tout comme Searle (1983) pour la métaphore, illusoire de parler d'une procédure algorithmique permettant d'identifier l'acte illocutoire principal ou les implicitations. La raison en est essentiellement qu'il n'y a pas de procédure infaillible permettant d'identifier un ensemble de croyances et d'intentions qui seraient celles d'un locuteur accomplissant une action. L'attribution de croyances et d'intentions se fait en respectant un principe méthodologique de rationalité, qui demande qu'on attribue des croyances et intentions qui permettent de rendre intelligible l'action. A ce titre, la théorie de la signification non-littérale n'est pas logée à meilleure enseigne que la théorie de l'action. Par contre, on peut procéder artificiellement en postulant un certain arrière-fond bien défini. Cette approche est justifiée dans la mesure où on s'intéresse à tous les cas possibles. On devrait pouvoir identifier, dans ces conditions, les implicitations et les énonciations non littérales.

1. Inférer ce qui a été non littéralement signifié

Selon Grice (1975), on doit pouvoir inférer ce qui est implicité¹, tandis que selon Searle (1979, chap. 2) on doit pouvoir inférer l'acte illocutoire accompli non littéralement. Au premier chapitre, j'ai reconnu le bien-fondé de ces positions. Toutefois, on doit reconnaître que la problématique de l'inférence n'est pas encore développée d'une façon satisfaisante. Grice écrit, assez laconiquement:

La présence d'une implicitation conversationnelle devrait pouvoir être établie; car même si elle peut être saisie intuitivement, à moins que l'intuition puisse être remplacée par un argument, l'implicitation (si tant est qu'elle est présente) ne sera pas considérée comme une implicitation conversationnelle.²

Grice, 1975, p. 50.

Il présente ensuite un mécanisme d'inférence assez insatisfaisant.

¹ C'est même une condition nécessaire pour qu'il y ait implicitation (Grice, 1975, p. 50).

² "The presence of a conversational implicature must be capable of being worked out; for even if it can in fact be intuitively grasped, unless the intuition is replaceable by an argument, the implicature (if present at all) will not count as conversational implicature."

Searle a aussi formulé une inférence, qu'il qualifie prudemment de probabiliste, qui est elle aussi insatisfaisante, ne serait-ce que parce qu'elle n'est pas suffisamment générale. Des modèles plus sophistiqués ont été présentés par Bach et Harnish (1979) et Sperber et Wilson (1986). Après avoir présenté mes positions générales, je montrerai en quoi elles sont plus satisfaisantes que celles de Searle, Bach et Harnish, et Sperber et Wilson.

2. Positions générales

2.1 Postulats de rationalité et de littéralité

Je ferai appel au postulat voulant que tous les locuteurs agissent rationnellement. On doit entendre par là que si un locuteur utilise un énoncé dans un contexte d'énonciation, l'énoncé qu'il utilise est un moyen adéquat de réaliser une intention qui fait partie d'un plan d'action. Par exemple, si quelqu'un veut mettre en garde son vis-à-vis contre la présence d'un invité désagréable, le meilleur moyen est de l'avertir de la présence de cet invité. On peut parler de rationalité au niveau de la relation moyen-fin, et ici le locuteur doit utiliser une certaine force appliquée à un contenu propositionnel adéquat, qui constitue un bon moyen de réaliser son intention; on peut aussi en parler au niveau de la consistance du plan d'action (voir le chapitre 2). Enfin, un second postulat de la théorie de la non-littéralité veut

que les locuteurs utilisent, généralement, les énoncés littéralement – avec l'intention de signifier ce que signifient conventionnellement ces énoncés. C'est là une application du principe de rationalité dans les cas où il existe des moyens conventionnels d'accomplir certaines actions. Enfin, les allocutaires tentent de préserver la littéralité de l'énonciation. On retrouve ce dernier postulat chez Bach et Harnish (1979), et il est présent chez Grice (1975) et Searle (1979). J'utilise donc le principe de présomption de littéralité:

Un locuteur utilisant un énoncé est presposé à signifier exactement ce qu'il exprime conventionnellement cet énoncé dans le contexte d'énonciation, à moins que cela ne soit impossible, étant donné le postulat de rationalité.

L'acte illocutoire littéral est identifié comme l'acte illocutoire principal parce que cet acte illocutoire peut être rationnellement accompli dans le contexte d'énonciation. Parfois cependant l'allocutaire, pour rationaliser l'action du locuteur, doit envisager que le locuteur signifie plus que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise dans le contexte d'énonciation, ou que l'acte illocutoire conventionnellement exprimé par l'énoncé n'est pas l'acte illocutoire principal.

Dans le cas des énonciations, il existe des moyens habituels et conventionnels d'atteindre certains buts, soit l'usage de certains énoncés qui, utilisés littéralement, permettent d'atteindre ces buts. Le principe de

rationalité, demande d'utiliser un tel moyen, soit d'utiliser un moyen habituel d'atteindre ces buts. En ce sens, le fait que l'on interprète généralement les énoncés comme littéraux est fortement lié au principe de rationalité et n'est pas *ad hoc*. A cause d'une dernière clause du principe, l'usage littéral est même renforcé comme norme par une autre conséquence du principe de rationalité qui prescrit:

Accordez une préférence à des moyens qui vous conduiront à vos fins plutôt qu'à des moyens qui ne feront que vous permettre de vous mettre dans une situation où la réalisation de vos fins n'est qu'une situation possible.³

Kasher, 1976, p. 203

Dans notre cas, il faut considérer que le locuteur court moins de risques en utilisant un moyen conventionnel pour réaliser une certaine intention (demander quelque chose) que s'il utilise un moyen non conventionnel. Un locuteur a plus de chance de voir compris ce qu'il a l'intention de signifier s'il s'exprime littéralement que s'il s'exprime non littéralement, puisque l'allocataire n'a alors besoin, et c'est le minimum, que de sa compétence linguistique pour comprendre ce que signifie le locuteur. En effet, par la reconnaissance de la signification de l'énoncé utilisé, l'allocataire pourra identifier les intentions de locuteur, qui sont

³ "Give preference to means which leads to your ends over means which lead to situations wherein achievement of the ends themselves is just a possible result."

celles qu'il devrait avoir s'il utilise cet énoncé. Si le locuteur s'exprime non littéralement, l'allocitaire aurait besoin, en plus de sa compétence linguistique, de l'attribution d'intentions et de croyances afin d'identifier ce qu'aurait pu signifier le locuteur. Dans ces conditions, les chances, pour le locuteur, d'être compris, sont affaiblies.

2.2. Signifier non littéralement

Caractérisons d'abord ce que c'est que signifier non littéralement pour un locuteur.

Tous les actes illocutoires non littéraux sont des actes illocutoires qui sont accomplis par un locuteur qui fait une transgression réelle de la maxime de littéralité – puisqu'il ne signifie pas ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise – et une transgression apparente du principe de rationalité – parce qu'il a tout de même l'intention de faire une énonciation qui est une action rationnelle dans le contexte. On peut dire que:

Un locuteur signifie non littéralement que $f(p)$
par l'énonciation de " $f(q)$ " si et seulement si en énonçant " $f(q)$ ":

- (1) le locuteur a l'intention de signifier que $f(p)$, c'est-à-dire qu'il a l'intention de produire, par son énonciation, un certain effet chez un certain auditoire avec l'intention de voir reconnue cette première intention, et avec l'intention que la reconnaissance de cette première intention soit partiellement une raison de cette réponse;
- 2) le locuteur (i) n'a pas l'intention de signifier ce que signifie conventionnellement " $f(q)$ " et (ii) a l'intention de voir reconnu par l'allocutaire qu'il n'a pas cette intention grâce à la reconnaissance par ce dernier du fait que le locuteur est rationnel dans le contexte d'énonciation, et du fait que signifier ce que signifie conventionnellement l'énoncé utilisé serait une transgression du principe de rationalité en ce sens qu'un plan d'action ne saurait rationaliser cette énonciation dans le contexte (en considérant les énonciations déjà faites ou certaines croyances et intentions du locuteur);
- (3) le locuteur a l'intention que suite à la reconnaissance de l'intention (ii) de (2) l'allocutaire construise un autre plan d'action dont la conclusion sera son intention de signifier que $f(p)$ et qu'il fasse cette reconstruction suite à la reconnaissance de cette intention du locuteur, et il a l'intention de voir reconnue cette dernière intention;

(4) le locuteur a l'intention que l'allocutaire construise ce plan sur la base de ses intentions, ses croyances et du contenu propositionnel de l'énoncé utilisé, et l'intention de voir l'allocutaire reconnaître cette intention.

Si le locuteur n'avait pas l'intention que l'allocutaire identifie son énonciation comme non littérale, on ne pourrait dire qu'il a l'intention de signifier non littéralement quelque chose, puisqu'il ne voudrait pas voir l'allocutaire identifier son énonciation comme non littérale. Ceci serait en contradiction avec le principe de l'accomplissement d'actes illocutoires non littéraux, qui demande que le locuteur ait l'intention de faire comprendre à l'allocutaire qu'il signifie autre chose que ce que signifie l'énoncé qu'il utilise. Mais ce trait est insuffisant pour distinguer les énonciations non littérales, ne distinguant pas les énonciations non littérales des énonciations que le locuteur sait non pertinentes. Pour qu'il y ait un acte illocutoire non littéral, le locuteur doit aussi avoir l'intention d'accomplir un autre acte illocutoire distinct de celui qui est accompli littéralement et qui est l'acte illocutoire principal. Si le locuteur n'avait pas l'intention (1), il n'aurait pas l'intention de signifier quelque chose. Il devrait aussi avoir l'intention que l'allocutaire construise un plan d'action plausible lui permettant de préserver la rationalité de son énonciation par l'identification d'un acte illocutoire, qui est l'acte illocutoire principal et qui est celui qu'il signifie. Enfin, le locuteur devrait avoir l'intention que le locuteur construise un tel plan avec certaines croyances, intentions et le contenu de l'énoncé utilisé.

On ne distingue de cette façon aucun type d'énonciation non littérale (métaphorique, ironique, etc.). Ces distinctions se retrouvent à un autre niveau. Le locuteur doit croire possible de construire un plan d'action à partir de l'acte illocutoire accompli secondairement et de l'identification de cet acte illocutoire comme non littéral. Cette identification de l'acte illocutoire comme non littéral se fait parce que l'allocutaire ne peut attribuer des croyances et intentions rendant compte d'une façon plausible de cette action. Il s'agit par la suite, pour l'allocutaire, de construire un acte illocutoire que le locuteur peut plausiblement avoir accompli étant donné les croyances et les intentions qu'on lui a attribuées. C'est au niveau de ces croyances que se base la distinction entre diverses figures de style. J'y reviendrai.

Que sont les implicitations ? Un locuteur peut avoir l'intention de signifier certaines propositions – éventuellement une seule – à l'allocutaire par l'utilisation d'un énoncé dans le contexte d'énonciation sans exprimer explicitement et conventionnellement ce qu'il veut signifier. Il se fie alors au fait que l'allocutaire pourra identifier cette intention à l'aide de la maxime de rationalité, de la présomption de littéralité et de sa capacité générale à rationaliser une action.

Si le locuteur est rationnel et utilise un énoncé " $f(p)$ ", ce qui est implicite vient rétablir l'idée que le locuteur fait une énonciation qui est rationnelle. Dans l'exemple classique du garage, ce qui est implicite

rétablir la rationalité de l'énonciation. Un locuteur implicite quelque chose par l'accomplissement d'un acte illocutoire principal. Comme dans le cas des métaphores, le locuteur peut avoir implicité plusieurs propositions. Il doit cependant avoir eu l'intention de signifier ces dernières.

Ce qu'implicite le locuteur est bien sûr ce qu'on doit lui attribuer comme croyances qu'il doit vouloir nous signifier pour préserver l'idée que l'énonciation est rationnelle si l'énoncé est utilisé littéralement. Ces croyances ne sont pas simplement des croyances dans un plan d'action. Autrement rien ne les distinguerait des croyances que l'on attribue à un locuteur pour rationaliser son action. Il faut, en plus, que le locuteur ait l'intention de nous signifier ces croyances.

Ce qu'implicite le locuteur est ce qu'il implicite par l'acte illocutoire principal qu'il accomplit. Lorsque l'acte illocutoire est l'acte illocutoire principal, ce qu'il implicite est implicité par l'accomplissement de l'énonciation littérale. Autrement il implicite quelque chose par l'acte illocutoire principal qu'il accomplit non littéralement.

On peut définir

Un locuteur en signifiant " $f(q)$ " implicite que p par " $f(q)$ " dans un contexte d'énonciation si et seulement si

- (1) le locuteur a l'intention de signifier que $f(q)$ et a l'intention de voir reconnaître cette intention par la

reconnaissance que l'énonciation littérale de $f(q)$ dans le contexte est rationnelle en ce sens que l'allocutaire peut attribuer au locuteur un plan d'action où l'intention de signifier littéralement " $f(q)$ " est la conclusion plausible;

(2) le locuteur a l'intention de signifier que p - ou une conjonction finie de propositions - par l'énonciation de " $f(q)$ " dans ce contexte et a l'intention de voir reconnue cette dernière intention;

(3) le locuteur a l'intention de voir l'allocutaire reconnaître son intention de signifier que p - ou une conjonction finie de propositions - par l'énonciation " $f(q)$ " grâce la reconnaissance du fait que le locuteur aurait dû signifier plus que ce que signifie l'énoncé utilisé dans le contexte d'énonciation, s'il avait été rationnel et a l'intention que l'allocutaire rétablisse la rationalité de son énonciation par l'ajout de p , et le locuteur a l'intention de voir reconnue ces dernières intentions.

(4) le locuteur a l'intention que l'allocutaire construise ce plan sur la base de ses intentions, ses croyances et le contenu propositionnel de l'énoncé utilisé, avec l'intention de voir l'allocutaire reconnaître cette intention.

On peut dresser le schéma suivant:



2.3 Identifier ce qui est signifié non littéralement

Allons maintenant, sur la base de ce tableau, examiner comment l'allocutaire peut identifier ce que signifie non littéralement le locuteur. Nous utiliserons pour cette caractérisation de la définition de ce que c'est que signifier non littéralement quelque chose pour un locuteur. Nous commencerons par les cas où un locuteur signifie autre chose que ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise sans signifier ce que signifie cet énoncé.

Il est évident que pour identifier ce que signifie non littéralement un locuteur, un allocitaire doit d'abord identifier ce qui est signifié conventionnellement par l'énoncé utilisé comme distinct de ce qui est signifié principalement par le locuteur.¹ Un allocitaire, au cours d'une discussion à propos de Pierre, peut identifier une énonciation de "Il n'était pas lui-même." comme non littérale, parce qu'il ne peut attribuer au locuteur un plan d'action qui aurait pour conclusion l'intention d'exprimer la croyance que Pierre n'était pas Pierre, tout en préservant la rationalité de l'action accomplie par le locuteur et la consistance des croyances de ce dernier. De même, quelqu'un peut interpréter une énonciation de "Tu es un ami." comme non littérale parce qu'il ne peut attribuer au locuteur un plan d'action qui se terminerait par l'intention d'exprimer la croyance que l'allocitaire est un ami tout en préservant l'idée que le locuteur est rationnel et consistant. Cette première étape de l'identification de la signification non littérale est constituée par l'attribution d'un plan d'action.

Ceci est partiellement rendu possible par le postulat de littéralité. Sans ce postulat, il n'y aurait aucune raison de croire que le locuteur s'exprime littéralement ou non et aucun moyen de savoir si l'acte illocutoire accompli est littéral ou non. En fait, on serait privé de moyen permettant d'identifier l'énoncé utilisé comme ce qui est signifié principalement.

Il convient de signaler que la procédure que j'utilise suppose la capacité d'identifier et de comprendre la signification conventionnelle de ce qui est énoncé et qu'elle ne peut donc être utilisée pour identifier cette

signification ou comme modèle de compréhension de la signification conventionnelle.

On peut formuler le principe général:

Un allocutaire identifie une énonciation comme non littérale dans la mesure où il ne peut attribuer au locuteur un plan d'action qui a pour conclusion l'intention de signifier ce que signifie conventionnellement l'énoncé utilisé tout en persistant à croire que le locuteur a accompli une action rationnelle et que le locuteur est consistant.

Notons qu'ici il ne s'agit encore que de l'attribution d'un plan d'action en préservant les principes de rationalité et de littéralité. Si on peut préserver l'idée que l'énonciation est littérale, on peut se demander si le locuteur qui l'accomplit est rationnel – si l'action qu'il accomplit est le meilleur moyen qu'il a à sa disposition et s'il utilise ce moyen correctement.

Un allocutaire identifiant que le locuteur signifie non littéralement quelque chose de distinct de ce que signifie l'énoncé qu'il utilise devrait aussi identifier l'intention du locuteur de voir reconnu le fait qu'il ne signifie pas ce que signifie conventionnellement l'énoncé qu'il utilise. Si l'allocutaire n'identifiait pas cette intention, il pourrait tout simplement qualifier l'action d'irrationnelle, sans envisager la non-littéralité.

Il en va tout autrement avec les implications, où l'allocutaire devrait identifier l'énonciation comme littérale parce que le locuteur aurait pu accomplir rationnellement cette action dans ce contexte. Mais si, dans ce cas, le locuteur ne signifiait que ce que signifie son énoncé, l'énonciation ne serait pas rationnelle en ce sens que le locuteur, par l'énonciation, ne signifierait pas tout ce qu'il devrait avoir l'intention de signifier. Nous reviendrons sur ce sujet plus loin.

L'allocutaire qui identifie un locuteur comme signifiant non littéralement quelque chose devrait aussi tenter d'identifier ce que le locuteur peut avoir l'intention de signifier. Il doit alors tenter d'identifier un énoncé dont l'énonciation rétablirait la rationalité du locuteur en ce sens que cet énoncé pourrait être la conclusion d'un plan d'action qui rétablirait la rationalité de l'énonciation de ce dernier. Il va sans dire que la construction d'un tel plan avec une telle conclusion sera motivée par le fait que le l'allocutaire croit que le locuteur a l'intention de voir l'allocutaire construire une tel plan et rétablir la rationalité de son action.

Enfin, l'allocutaire devrait attribuer au locuteur l'intention de lui communiquer que $f(p)$ et croire que le locuteur a l'intention qu'il le fasse en effet. Autrement, si l'allocutaire n'attribuait pas au locuteur l'intention de lui communiquer que $f(p)$ avec l'intention que le locuteur le fasse en effet, on ne pourrait affirmer que l'allocutaire croit que le locuteur a signifié que $f(p)$. L'allocutaire pourrait comprendre que $f(p)$, sans croire que le locuteur veuille lui communiquer que $f(p)$, et signifie, conséquemment, que $f(p)$ dans

le contexte. Il devrait aussi construire un plan d'action en utilisant certaines croyances ou intentions, ou le contenu de l'énoncé utilisé, parce qu'il a attribué au locuteur l'intention qu'il le fasse. Autrement, un allocutaire pourrait y parvenir tout à fait par hasard.

Dans notre théorie, les allocutaires attribuent aux locuteurs des plans d'action dont la conclusion est l'intention d'accomplir l'acte illocutoire exprimé conventionnellement par ce qui a été énoncé dans le contexte d'énonciation en tentant de préserver l'idée que les locuteurs s'expriment littéralement, respectent le postulat de rationalité et sont consistants. Dans ces plans d'action, on retrouve des propositions qui sont des contenus de croyances et d'intentions du locuteur qui permettent de rétablir la rationalité de l'acte illocutoire accompli dans le contexte d'énonciation.

Dans le cas des implicitations, l'allocutaire identifie une énonciation comme littérale conditionnellement au fait que le locuteur a signifié plus que ce que signifie l'énoncé utilisé, et doit identifier une ou des proposition(s) qui en rétabliraient la rationalité de l'énonciation. Pour que ce qu'il identifie soit ce que le locuteur a implicité, il doit aussi attribuer au locuteur l'intention de voir l'allocutaire lui attribuer l'intention d'accomplir une action rationnelle seulement s'il signifiait que *p*. Enfin, l'allocutaire devrait attribuer cette dernière intention au locuteur avec l'intention de voir l'allocutaire lui attribuer cette croyance. Autrement, l'allocutaire ne pourrait affirmer que le locuteur a signifié que *p*.

3. Les plans d'action

L'attribution de croyances et d'intentions afin de rationaliser l'énonciation du locuteur se fait à l'aide d'inférences pratiques ou de plans d'action. Le plan d'action, inspiré des travaux de Searle, a la forme logique suivante:

- (1) Int P
- (2) Bel P → Q
- (3) Bel Q = R
- (4) Bel S → R
- (5) Int S

et se présente de la façon suivante:

- (1) X a l'intention que ...p....
- (2) Si X a l'intention que ...p...., X a l'intention de le faire de la meilleure façon possible.
- (3) La meilleure façon possible est ...r....
- (4) Si ...s.... alors....r....
- (5) X a l'intention de s.

On peut analyser l'exemple du garage (de Grice) de la façon suivante:

- (1) J'ai l'intention d'aider X à obtenir de l'essence.
- (2) Si j'ai l'intention d'aider X à obtenir de l'essence, j'ai l'intention de le faire de la meilleure façon possible.
- (3) La meilleure façon possible est de lui indiquer un garage qui soit ouvert, où on peut se procurer de l'essence, etc..
- (4) Si je lui dis qu'il y a un garage au coin, je lui indique un garage ouvert où on peut se procurer de l'essence.
- (5) J'ai l'intention de lui dire qu'il y a un garage au coin.

Dans certains contextes d'énonciation, un allocataire ne peut attribuer au locuteur un plan d'action qui permette de préserver la littéralité de

l'énonciation, la rationalité et la consistance du locuteur. Si je dis, au cours d'une conversation à propos de Pierre, "Pierre est un phoque.", un allocutaire ne pourrait m'attribuer un plan d'action qui se terminerait par la conclusion que j'ai l'intention d'accomplir un acte illocutoire d'assertion que Pierre est un phoque, puisque je crois que Pierre n'est pas un phoque ou je ne crois pas que Pierre est un phoque. Dans ces cas on ne peut m'attribuer aucun plan d'action puisque le contenu de mon assertion est en contradiction avec une de mes croyances. Dans ces circonstances, on peut conclure soit que le locuteur n'est pas rationnel s'il s'exprime littéralement et s'il parle la même langue que l'allocutaire, soit que son énonciation est non littérale, soit qu'il ment. J'écarte cette dernière possibilité. Une énonciation est non littérale si on ne peut construire un plan d'action plausible qui permette de préserver l'idée que l'énonciation est littérale et le locuteur rationnel et consistant. La question reste de savoir comment on peut, dans ce dernier cas, identifier ce qui est signifié non littéralement.

L'usage de schémas de plans d'action présente un intérêt majeur. Ces derniers, nous l'avons vu, se laissent emboîter pour former des concaténations plus ou moins longues de schémas de plans d'action. On laisse ainsi ouverte la possibilité non seulement de construire un plan d'action qui permette de préserver la littéralité et la rationalité, mais aussi d'insérer ce plan d'action dans un plan d'action plus large. On peut aussi tenter d'intégrer ce qui fut identifié comme signifié littéralement ou non littéralement par un locuteur dans un plan d'action plus complexe, afin d'en mieux évaluer la pertinence. Par là, on peut intégrer une action, ici une énonciation, dans une séquence d'actions, par exemple une conversation, ou

dans un plan d'action plus large. Si la rationalité d'une action peut être évaluée en fonction de sa place dans une séquence d'actions, on concevra sans peine l'intérêt d'une théorie qui non seulement se base sur des plans d'action, mais qui permet la construction et la thématisation d'actions, de séquences d'actions et de plans d'action. La possibilité d'intégrer une action dans une séquence plus complexe permet aussi de construire un acte principal en se servant des actions déjà accomplies, qui restreignent les possibilités du locuteur. On peut aussi, grâce à ce plan complexe, vérifier la plausibilité de l'attribution de cette action. Par exemple, le plan d'action utilisé pour analyser l'énonciation de "Je n'ai plus d'essence" peut être introduit dans un plan plus complexe où je veux faire comprendre à l'allocataire que je suis un ami. On aurait:

J'ai l'intention de faire comprendre à l'allocataire que je suis un ami.

Je veux le faire en utilisant un moyen qui est efficace.

La meilleure façon est de l'aider.

J'ai donc l'intention de l'aider.

Dans le contexte actuel, la meilleure façon est de l'aider à trouver de l'essence

.....

On pourrait ajouter, avant la première ligne du plan qui précède:

J'ai l'intention d'éviter la bagarre avec l'allocutaire.

Je veux le faire en utilisant un moyen efficace.

La meilleure façon est de m'en faire un ami.

Le dernier paragraphe permet de plus de nuancer notre approche. L'attribution de plans d'action autorise un allocutaire à modifier les intentions qu'il a attribuées au locuteur dans le passé pour rationaliser ce qu'il faisait de façon telle qu'il peut en venir à lui attribuer un plan d'action qui permette de lui faire considérer que le locuteur a accompli une énonciation littérale. Mais une telle modification peut exiger des changements tels que, soit que le coût de la reconstruction est trop élevé comparativement au résultat obtenu, soit que les modifications entraînent une telle modification dans la rationalisation des événements passés que la plausibilité d'une erreur massive dans tous les cas passés est démesurée comparativement à l'erreur d'interprétation de l'acte illocutoire qui demande ces modifications. On peut formuler le principe "Plus la rationalisation exige des changements en profondeur – dans les intentions et croyances qu'on a attribuées – moins elle est plausible". En général, les allocutaires n'effectuent pas de changements majeurs, ne révisent pas massivement les plans d'actions qu'ils ont attribués dans le passé.

Cette approche en termes de plan d'action a plusieurs avantages. Elle permet entre autres choses la caractérisation de divers types d'incompréhension, qui sont fonction de "l'endroit" où il y a erreur ou arrêt dans le processus d'inférence. Il est possible qu'un allocutaire construise un

plan d'action qui permette de préserver la littéralité de l'énonciation, qu'il attribue ce plan au locuteur, et que ce plan soit celui du locuteur; il aura alors identifié et expliqué dans un plan d'action ce que le locuteur avait l'intention de signifier. C'est là le cas le plus simple. Il est aussi possible que l'allocutaire soit incapable de construire un plan d'action permettant de préserver la littéralité de l'énonciation et la rationalité de l'agent. Il interprétera alors à tort l'acte illocutoire comme non littéral, ou au moins, ne sera pas en mesure d'en fournir une interprétation littérale. Il est aussi possible qu'un allocutaire puisse construire un plan d'action plausible qui préserve la littéralité de l'énonciation sans que ce plan soit celui du locuteur et qu'il n'identifie pas, dans ces conditions, le but de l'énonciation et sa place dans une séquence d'actions, mais identifie un autre but.

Considérons les cas d'énonciations non littérales. L'allocutaire peut être incapable d'identifier l'énonciation comme non littérale. S'il l'identifie comme non littérale, il peut se trouver dans l'incapacité d'identifier ce qui est signifié non littéralement, parce qu'il est incapable de construire un plan d'action plausible et de l'attribuer au locuteur; il peut éventuellement en construire un, mais se trouver dans l'incapacité de l'attribuer de façon plausible au locuteur parce que, par exemple, il comprend des croyances que le locuteur n'a manifestement pas. L'énonciation non littérale aura alors pour lui un grand pouvoir suggestif, mais il ne pourra comprendre ce que le locuteur signifie non littéralement. Il peut aussi en construire un et l'attribuer avec raison au locuteur, identifiant ce que ce dernier a signifié non littéralement.

Il convient de signaler que tous les actes illocutoires accomplis dans un contexte d'énonciation voient leur rationalité examinée. Contrairement à ce que pensent de nombreux auteurs, même les actes illocutoires ironiques, indirects, etc. sont mesurés à cette aune. Cette approche s'oppose à une autre voulant que l'identification des actes illocutoires comme indirects ou ironiques se fasse uniquement à l'aide de maximes de qualité ou de quantité – on dirait que l'acte illocutoire n'est pas le plus fort qu'aurait pu accomplir le locuteur dans le contexte d'énonciation, et on en construit un autre qui est plus fort et qu'aurait pu accomplir le locuteur.

4. Construire l'acte principal

Comment construire cet acte illocutoire non littéral principal? L'acte illocutoire principal est l'acte illocutoire qui maximise la cohérence entre les moyens et la fin, qui est consistant avec les intentions et croyances du locuteur, et qu'aurait pu accomplir le locuteur dans le contexte d'énonciation. L'allocutaire doit construire un tel acte. Mais avant d'en arriver à une telle construction l'allocutaire a le choix entre plusieurs possibilités.

On peut reprendre le schéma d'inférence pratique de la section 3 de ce chapitre et considérer les étapes (3) et (4), où justement l'allocutaire

évalue la rationalité de l'action accomplie. L'allocutaire peut considérer que le moyen utilisé n'est pas le meilleur moyen,

$$Q \neq R$$

et se retrouver devant l'alternative: (1) où le locuteur a signifié littéralement ce qu'il a exprimé dans le contexte d'énonciation bien qu'apparemment il ne respecte pas ce faisant le principe de rationalité; (2) où il a apparemment transgressé le principe de rationalité et n'a pas accompli l'acte illocutoire conventionnellement exprimé par l'énoncé qu'il a utilisé dans le contexte d'énonciation.

Dans le premier cas, l'allocutaire doit identifier les éléments qui permettent de rétablir l'"hypothèse" que le locuteur a respecté les principes de rationalité et de littéralité, soit ce que le locuteur aurait pu impliciter et qui permet de rétablir l'idée que la maxime de rationalité a été respectée. Dans le second cas, l'allocutaire a identifié l'énoncé exprimé comme distinct de l'acte illocutoire principal et devra se mettre à la recherche de l'acte illocutoire principal. Il devra construire un nouvel acte qui rétablit la rationalité du locuteur à partir de l'acte illocutoire littéral et d'informations contextuelles.

L'allocutaire doit alors reconstruire un acte illocutoire principal T (où $R = T$) qu'il puisse introduire dans un plan d'action. Pour identifier un tel acte, il dispose (1) du plan d'action complexe qu'il peut attribuer au locuteur dans le contexte et qui rend intelligibles les énonciations passées, et (2) de

la connaissance de certaines croyances du locuteur. Mais comment identifier à l'aide de ces éléments l'énoncé qui aurait dû être accompli littéralement par le locuteur? Ce problème est essentiellement celui de l'identification de la description d'une occurrence d'acte qui serait celle sous laquelle tombe celle qui a une occurrence dans l'intention de celui qui accomplit l'action.

5. Quelques problèmes

Avant de développer plus avant cette théorie et d'y intégrer les implicitations, les métaphores, l'indirection, l'ironie, etc. il convient de montrer les inconvénients d'autres théories en examinant justement les divers traitements qu'elles font du problème de la compréhension de ce qui a été non conventionnellement signifié. On pourra ainsi mettre en perspective l'approche que je préconise et clarifier certains détails.

Sperber et Wilson. Une des théories les plus complètes à ce sujet est certainement celle de Sperber et Wilson, théorie qui se base uniquement sur la notion de pertinence, faisant disparaître les maximes de qualité, de quantité et de manière. On sait que la maxime gricéenne de pertinence est relativement vide parce que la notion de pertinence est trop vague. Grice a déploré ce problème sans toutefois y remédier. Par la suite, certains ont tenté, sans succès, de caractériser la pertinence. La tentative de Sperber et

Wilson (1986) est intéressante. J'examine ici leur théorie, même si la notion de pertinence semble plus en cause que celle d'inférence, parce que la notion d'inférence y occupe une place centrale et qu'on ne peut la dissocier de celle de pertinence. Il est clair que je critiquerai, en passant, leur notion de pertinence, qui s'oppose à la notion de rationalité que j'utilise.

Pour ces derniers, le principe de pertinence se formule ainsi:

Chaque acte de communication ostensive communique la présomption de sa pertinence maximale.⁴

Sperber et Wilson, 1986, p. 156.

Ils caractérisent en ces termes la notion de pertinence: "Une assumption est pertinente dans un contexte si et seulement si elle a un certain effet contextuel dans le contexte"⁵, un contexte étant un ensemble d'assomptions et l'effet contextuel étant défini en termes d'implications que l'on peut tirer à partir de ce qui est énoncé dans le contexte et des éléments de ce contexte. Avoir des effets contextuels est donc une condition nécessaire et suffisante pour qu'une assumption soit pertinente (Sperber et Wilson, 1986, p. 121). Suivant cette théorie la pertinence d'une assumption est évaluée en termes des inférences qu'elle rend possibles dans ce contexte (conçu en

⁴ "Every act of ostensive communication communicates the presumption of its optimal relevance."

⁵ "An assumption is relevant in a context if and only if it has some contextual effect in that context."

termes d'assomptions), un plus grand nombre d'inférences garantissant une plus grande pertinence, un petit nombre d'inférences garantissant une plus faible pertinence. L'impossibilité de faire des inférences équivaut à l'absence de pertinence. On tient compte, bien entendu, des efforts nécessaires pour faire ces inférences dans l'évaluation de la pertinence, mais ce problème est négligeable pour notre propos.

On doit faire une première critique. Deux individus peuvent avoir un discours non informatif – parce que leur discours n'est pas axé sur l'échange d'information ou qu'ils échangent des informations dont chacun dispose déjà – et leurs actes illocutoires être pertinents dans le contexte d'énonciation au sens où ces actes sont liés les uns aux autres d'une façon ou d'une autre. Sperber et Wilson ne peuvent rendre compte de ces cas puisque, selon eux, aucun de ces actes illocutoires (non informatifs) ne serait pertinent. En effet, leur notion de pertinence ne permet de traiter que les actes assertifs (comme chez Grice) et ne saisit pas les expressifs par exemple.

Cette approche souffre de plus de quatre problèmes majeurs. Le premier, déjà mentionné, est certainement qu'elle est centrée sur le discours assertif, où l'énoncé introduit dans le contexte doit être un énoncé assertif porteur d'informations. D'ailleurs, Sperber et Wilson considèrent que les agents sont, en quelque sorte, des objets qui ont pour but de maximiser leur information à propos du monde et évaluent la pertinence des énoncés uniquement relativement à ce but. Leur approche ne fournit en effet aucun moyen d'évaluer, par exemple, la pertinence d'une question ou d'un ordre. C'est une conséquence assez curieuse si on considère que

fréquemment, justement, on évalue la pertinence de certaines questions. On peut appliquer à la théorie de Sperber et Wilson les critiques faites à la théorie griceenne du fait qu'elle ne tient compte que de l'aspect purement informatif des énoncés.

Le second problème illustre une forte divergence entre leur théorie et la mienne sur l'interprétation de la notion de pertinence. Sperber et Wilson considèrent que la notion de pertinence est une notion "psychologique", et qu'on évalue la pertinence d'une information relativement à un environnement cognitif (les assumptions constituant le contexte). Je ne crois pas que cette notion soit celle dont on ait besoin en théorie de la signification non littérale, où il s'agit d'évaluer non la pertinence d'un énoncé relativement à un ensemble d'assumptions, mais celle d'une action, un acte illocutoire accompli dans un contexte d'énonciation. Sperber et Wilson négligent totalement le fait que notre problème n'est pas lié à des phrases ayant une occurrence dans un contexte d'énonciation, qui serait un ensemble d'assumptions, mais à des actions accomplies par des locuteurs. Il convient de faire appel à des plans d'action, qui traitent des actions, plutôt qu'à des inférences ne permettant de traiter que des énoncés.

Un troisième problème réside dans le fait que Sperber et Wilson ne construisent aucun modèle canonique d'inférence des implicitations. Ils affirment:

Le modèle de communication inférentielle et la notion de pertinence que nous développons ne sont pas liés à une forme particulière d'inférence.⁶

Sperber et Wilson, 1986, p. 75.

Une théorie faisant appel à un modèle général d'inférence serait évidemment préférable à une théorie qui n'en propose aucun. Cependant, les auteurs considèrent que ces inférences sont toutes déductives. Cette position a aussi des conséquences désastreuses.

Le fait d'axer la pertinence sur la valeur inférentielle d'un énoncé à l'intérieur de déductions – un grand nombre d'inférences possibles correspondant à une grande valeur inférentielle – engendre au moins deux problèmes. Le premier est, bien sûr certaines inférences triviales que n'écartent pas Sperber et Wilson. En effet, si je dis "Pierre est un humain", on peut inférer "Pierre n'est pas un anchois", "Pierre n'est pas un chimpanzé", etc. Je ne crois pas que l'on doive cependant considérer ces inférences triviales comme augmentant la pertinence de l'énoncé. Sperber et Wilson voudraient aussi certainement les écarter, ce qu'ils feraient en disant que ces énoncés sont considérés comme vrais par le locuteur et l'allocutaire et font partie de leur savoir, de sorte qu'ils ne sont pas pertinents dans la mesure où ils font partie du savoir du locuteur et de l'allocutaire et n'ajoutent aucune information. Mais même si l'on sait quelque chose,

⁶ "The model of inferential communication and the notion of relevance we are developing are not tied to any particular form of inference."

l'énonciation de ce savoir peut être pertinente dans le contexte d'énonciation. Autrement, les rappels seraient toujours non pertinents, tout comme le fait d'attirer l'attention sur un point déjà connu.

Surtout, la théorie a pour résultat que l'allocutaire en est réduit à se perdre en conjectures. En effet, si on définit la pertinence en termes d'inférences déductives et si on évalue la pertinence d'un énoncé par les inférences qu'il rend possibles, on ne fournit pas de moyen permettant d'interrompre la chaîne des inférences qui a été déclenchée. Ainsi, en reprenant un exemple de Sperber et Wilson, si un locuteur répond à quelqu'un lui demandant s'il conduirait une Mercedes par "Jamais je ne conduirais une automobile coûteuse.", il utilise un énoncé qui peut avoir pour effet contextuel "Jamais je ne conduirais une Rolls Royce", "Jamais je ne conduirais une Jaguar", "Jamais je ne conduirais une Cadillac", "Je désapprouve l'exhibition de richesse", etc. L'allocutaire peut poursuivre ces inférences à l'infini s'il dispose d'un contexte suffisamment riche et s'il réutilise les conclusions des inférences qu'il a déjà effectuées. Le problème est encore plus évident avec les métaphores comme "Pierre est un bulldozer", qui peuvent avoir beaucoup d'effets contextuels que l'allocutaire pourrait déduire sans qu'il ait une quelconque raison de s'arrêter. Encore là, Sperber et Wilson diront que la chaîne des inférences s'arrête lorsque le coût des inférences devient trop important. Mais c'est là lier la pertinence à ce que l'on peut prendre le temps d'inférer, aux capacités psychologiques du locuteur ou de l'allocutaire. Même si un faible d'esprit a de la difficulté à faire certaines inférences à l'aide de certains énoncés, ceci ne rend pas ces énoncés moins pertinents. Notre théorie se veut plus générale.

Il ne suffit pas non plus de parler de chaînes d'inférences, il faut aussi donner les moyens d'arrêter la production des effets contextuels, il faut donner un moyen à l'allocutaire de sortir de ses pensées pour agir, c'est-à-dire d'interrompre l'évaluation de la pertinence et de donner une réponse au locuteur. Il est d'autant plus difficile d'arrêter ce processus d'inférence qu'il faut parfois évaluer la pertinence des implicitations et que, pour ce faire, il faudrait évaluer leur effet contextuel, et ainsi de suite. Selon le modèle cognitif d'évaluation de la pertinence produit par Sperber et Wilson, jamais l'allocutaire ne peut évaluer la pertinence de l'acte illocutoire accompli par un locuteur parce qu'il ne dispose d'aucun moyen d'interrompre la chaîne des inférences qu'il peut faire à partir de cet acte illocutoire. Ce résultat est inévitable si, comme Sperber et Wilson, on considère que les inférences (vers ce qui est implicite, par exemple) sont des inférences théoriques effectuées à l'aide d'assomptions qui sont dans l'arrière-fond, puisque les arrières-fonds permettent une infinité d'inférences.

Enfin, si comme Sperber et Wilson, on tient compte de l'énergie utilisée pour faire l'inférence, on notera qu'il peut être très coûteux pour un allocutaire d'examiner s'il sait ou s'il ignore quelque chose que lui signifie son allocutaire. Il peut le savoir, mais peut être obligé de faire d'importants efforts pour s'en souvenir. Le coût de la recherche de ce savoir peut être plus élevé que l'admission de la pertinence de ce qui fut inféré même si, dans une certaine mesure, ce qui est inféré n'est pas pertinent parce que faisant partie du savoir de l'allocutaire. De toute façon, la notion

d'énergie dépensée demeure métaphorique et en l'absence de précisions, on doit hésiter à y recourir.

La théorie de Sperber et Wilson me semble inadéquate, pour les mêmes raisons, comme théorie de la pertinence.

Bach et Harnish. Ces deux auteurs ont proposé un modèle d'inférence qui tient compte du fait qu'on a affaire à des actions et qu'il s'agit d'évaluer des énonciations. Le mécanisme de Bach et Harnish (1979, p. 60 et suivantes) comprend plusieurs étapes. La première est l'identification de l'acte illocutoire directement exprimé:

- | | |
|--|-------------------------------|
| (A) L1 S énonce $f(p)$ | audition de S énonçant $f(p)$ |
| L2 S signifie par $f(p)$ | L1, Lp et CCC |
| L3 S dit que $*(...p...)$ | L2, Lp et CCC |
| L4 S, s'il parle littéralement,
F^* que p | L3, Lp, CCC ⁷ |

où Lp est une présomption linguistique, selon laquelle locuteur et allocutaire parlent la même langue et que l'allocutaire peut comprendre ce

7 "L1 S utters $f(p)$ " hearing S utters $f(p)$
 L2 S means by $f(p)$ L1, Lp, MCB'S
 L3 S is saying that $*(...p...)$ L2, Lp, MCB'S
 L4 S, if speaking literally,
is F^* -ing that P L * , Lp, MCB'S".

qui est dit s'il connaît la signification des expressions utilisées et l'arrière-fond pertinent. Les CCC sont les connaissances mutuelles d'arrière-fond, F une variable pour force illocutoire, S une variable pour locuteur, p une variable pour contenu propositionnel et f(p) une variable pour énoncé. Par la suite, on peut identifier l'acte illocutoire comme littéral:

- (B) L5 S pourrait F*-er que p L4, CCC
 L6 S F* que p L5, PL⁸

où PL est le principe de littéralité disant que si S peut parler littéralement, alors S parle littéralement. Par la suite, on peut avoir un acte illocutoire indirect basé sur l'acte illocutoire littéral:

- (C) L7' S ne pourrait simplement F-er que p L6, CCC
 L8 Il y a quelque F que p lié de façon identifiable
 dans les circonstances à F* que p, tel que
 en F*- ant que p S pourrait aussi
 F-er que P L7', CCC
 L9 S F* que p et ce faisant F que P L8, CCC⁹

8 "L5 S could be F*-ing that p L4, MCBs
 L6 S is F*-ing that p L5, PL".

9 "L7' S could not be merely F*-ing
 that p L6, MCBs"
 L8 There is some F-ing that P
 connected in a way identifiable
 under the circumstances to
 F*-ing that p, such that in F*-ing
 that p, S could also be F-ing that P L7', MCBs

On peut aussi identifier un acte illocutoire direct, mais non littéral:

- (D) L5' S ne pourrait (dans les circonstances)
 F*-er que P L4, CCC
- L6' Dans les circonstances, il y a une
 certaine relation R identifiable entre
 dire que p et quelque F que P,
 tel que S pourrait F-er que P L3, L5', CCC
- L7 S F que P L6', CCC¹⁰

Enfin, on peut avoir un acte illocutoire indirect basé sur un acte illocutoire non littéral:

- (E) L8' S ne pourrait simplement F-er que P L7, CCC
- L9' Il y a quelque F' que Q lié de façon
 identifiable dans les circonstances à
 F-er que P, tel que en F-ant que P,

- L9 S is F*-ing that p, and thereby
 F-ing that P L8, MCBs."
- 10 "L5' S could not (under the circumstances)
 be F*-ing that p L4, MCBs
- L6' Under the circumstances there is a
 certain recognizable relation R
 between saying that p and some F-ing
 that P, such that S could be F-ing that
 P L3,L5', MCBs
- L7 S is F-ing that P L6', MCBs"

L10 S F que P, et ce faisant F que Q L9', CCC11

Ce schéma ne soulève pas les mêmes difficultés que celui de Sperber et Wilson. On doit remarquer, par exemple, qu'il admet partout des descriptions d'action. Il recèle cependant quelques problèmes.

On doit tout d'abord noter, en L5, L7', L5' et L8' la clause "could be" et "could not be under the circumstances", sans plus de précisions. On postule ici au moins que certains actes illocutoires sont acceptables dans certains contextes d'énonciation. Il est évident que la plupart des actes illocutoires ne peuvent être accomplis dans tous les contextes d'énonciation. Par exemple, le 5 décembre, je ne puis promettre d'aller à Québec le 2 décembre de la même année. Mais les auteurs veulent peut-être affirmer autre chose que cette thèse, qui n'est relative qu'aux conditions d'accomplissement réussi, satisfait et sans défaut d'actes illocutoires, en parlant d'acceptabilité. Ils peuvent vouloir signifier, non pas qu'un acte illocutoire peut être accompli dans un contexte d'énonciation, mais que certains actes illocutoires qui peuvent être accomplis dans un contexte d'énonciation sont,

11 "L8' S could not merely be F-ing that P L7, MCBs
 L9' There is some F'-ing that Q
 connected in a way identifiable
 under the circumstances to F-ing
 that P, such that in F-ing that P,
 S could also be F'-ing that Q. L8', MCBs
 L10 S is F-ing that P, and thereby
 F'-ing that Q L9', MCBs."

de plus, "acceptables" dans certaines circonstances, où les circonstances sont définies en termes d'arrière-fond conversationnel. Par exemple, ils peuvent vouloir signifier qu'en réponse à une question relative à l'élection de Reagan à la Maison Blanche, un assertif ayant un contenu propositionnel qui est une réponse à la question est un acte illocutoire acceptable dans les circonstances. Mais nulle part on ne retrouve la moindre spécification d'une relation d'acceptabilité entre, justement, les circonstances de l'énonciation et l'acte illocutoire. C'est, bien sûr, de cette dernière relation qu'ont besoin Bach et Harnish, puisque parler de contexte où l'on peut accomplir un acte illocutoire réussi, satisfait et sans défaut n'est pas suffisant, la conversation exerçant des contraintes sur l'accomplissement d'actes illocutoires au cours de cette conversation. Par exemple, certains actes illocutoires ne sont pas admissibles à un certain moment dans une conversation parce qu'ils ne sont pas pertinents; si vous avez une discussion avec votre barbier sur les prochaines élections canadiennes, il est douteux qu'une question sur la spécialité d'un restaurant de Moscou soit pertinente, bien que cet acte illocutoire de question puisse être accompli, satisfait et sans défaut dans le contexte.

On doit aussi souligner qu'il n'y a pas de place, chez Bach et Harnish, pour les implicitations et la suggestion, qui ne sont que des propositions et non des actes illocutoires. Il n'y a, en effet, dans l'inférence, place que pour des actes illocutoires (littéraux ou non littéraux). Plus encore, il n'y a qu'un acte illocutoire admissible en conclusion. Même si on réduisait les implicitations à des actes illocutoires assertifs (schéma (C)), comme le font Bach et Harnish (1979, p. 170), on ne pourrait rendre compte de la

multiplicité des *implicates* possibles. Par exemple, un locuteur ne pourrait impliciter que le garage est ouvert, qu'on peut s'y procurer de l'essence, etc. même si ces implications étaient des assertifs.

Enfin, dans le schéma, on fait appel à des connaissances communes. On a vu qu'une telle exigence est trop forte et qu'elle est inutile. Une alternative serait préférable au schéma de Bach et Harnish: affaiblir l'exigence et cesser de poser des croyances communes. Mais il faudrait alors considérablement modifier les schémas. Entre autre choses, il faudrait, à défaut de postuler une connaissance commune, trouver un moyen permettant à chaque agent d'identifier les éléments d'arrière-fond pertinents dans les circonstances. Bien sûr, rien chez Bach et Harnish n'est prévu à cette fin.

Pour ces raisons, notre analyse en termes d'actions analysées à l'aide de plans d'action semble préserver et préciser ce qui est essentiel dans l'approche de Bach et Harnish.

6. L'approche en termes de plans d'action. Quelques détails

On a vu, au cours des pages précédentes, certains avantages de l'approche en termes de plans d'action. Il convient maintenant de préciser cette approche.

La conclusion d'un plan d'action de base est toujours donnée. Il s'agit de l'intention d'accomplir l'acte illocutoire exprimé conventionnellement par l'énoncé utilisé dans le contexte d'énonciation, considéré comme celui que le locuteur a l'intention d'exprimer littéralement. Le plan d'action attribué au locuteur doit expliquer ou rendre intelligible la réalisation de cette intention. Pour ce faire, l'allocutaire doit attribuer au locuteur des croyances et des intentions qui rendent son énonciation rationnelle. Ici se pose le problème de l'arrière-fond conversationnel, qui est celui de savoir comment l'allocutaire parvient à identifier ces croyances et ces intentions. Pour l'instant, on peut les considérer comme données. Dans les cas où un allocutaire ne peut construire un tel plan, il doit construire un acte illocutoire que le locuteur devrait avoir l'intention d'accomplir et dont l'énonciation constituerait une action rationnelle dans le contexte d'énonciation. On peut rendre compte, dans ce modèle général, de certains traits des implicitations, de la distinction entre implicitation et suggestion et de l'incertitude quant à l'acte illocutoire accompli non littéralement.

7 Les actes illocutoires non littéraux

7.1 Les figures de style

Voyons maintenant un traitement des différentes figures de style. Mais d'abord, quelques mises en garde.

J'analyse la non-littéralité comme une transgression réelle du principe de littéralité et tous les cas d'implication en termes de transgression apparente du principe de rationalité avec respect du principe de littéralité. Toutes les implications sont liées à l'acte illocutoire principal.

On pourrait me reprocher, en analysant les figures de style en fonction d'un principe unique, de négliger d'importantes différences entre les métaphores et les métonymies. Ce reproche me paraît injustifié. Je distingue les différentes figures consacrées en utilisant la relation entre les croyances et intentions faisant partie des plans d'action utilisés pour analyser les actes non littéraux et le contenu de ces actes. Je puis distinguer au moins quelques cas clairs, qui sont identiques à ceux forts connus. Dans l'ironie, on doit utiliser, bien sûr, des éléments de l'arrière-fond conversationnel qui sont en contradiction avec soit le contenu propositionnel de l'acte illocutoire accompli, soit avec une des conditions nécessaires et suffisantes pour que l'acte illocutoire accompli soit réussi.

et sans défaut (voir Vanderveken, 1988a). Pour les énonciations métaphoriques, on peut aller chercher des éléments quelconques dans nos croyances concernant les objets dénotés par les expressions utilisées dans l'énonciation métaphorique. Ce sont là les deux façons les plus simples d'utiliser l'arrière-fond: la première est partiellement sémantique et peut être traitée sur la base de la compétence linguistique, tandis que la seconde est pragmatique et nécessite le recours à des croyances non linguistiques. On peut en identifier d'autres en construisant des méthodes de segmentations de nos croyances, aussi artificielles soient-elles. Mais, en ce qui me concerne, je les identifierai toutes aux métaphores à un trait près: il n'y a qu'un acte illocutoire principal possible et pas de disjonction dans le cas de ces figures. Et de fait, je vois s'estomper des distinctions qui n'ont jamais pu être établies clairement entre diverses figures, d'insondables distinctions.

Je veux discuter plus longuement des autres actes illocutoires non littéraux en exceptant les actes illocutoires indirects, sur lesquels je reviendrai à la fin de ce chapitre. Tous ces actes recevront le même traitement. Dans tous ces cas, il s'agit pour l'allocutaire de construire au moins et au plus un acte illocutoire qu'aurait pu accomplir le locuteur (pour la métonymie et la synecdoque par exemple), et au moins un pour le cas de la métaphore. L'idée de base est que, pour comprendre ces cas, un allocutaire procède comme s'il avait à corriger une erreur commise par le locuteur qui utiliserait un nom propre au lieu d'un autre, et, au lieu de lui reprocher son erreur, l'allocutaire normal corrige cette "erreur" en comprenant ce qu'aurait pu normalement vouloir dire le locuteur au lieu de comprendre ce qu'il a dit.

Pour ce faire, il faut construire un plan d'action plausible, avec un acte illocutoire dont on fait "l'hypothèse" qu'il a été accompli par le locuteur en justifiant cette attribution sur la base de la plausibilité du plan d'action qui a pour conclusion l'intention d'accomplir cette action. Et il n'y a pas d'algorithme pour identifier cet acte pour au moins deux raisons. La première est qu'il n'y a pas d'algorithme pour identifier le plan d'action attribué au locuteur comme son plan d'action, en ce sens que plusieurs plans d'action peuvent rétablir la rationalité d'une action et peuvent donc lui être attribués. Le fait que l'on puisse intégrer ce plan dans un plan d'action plus complexe avec lequel il devrait être consistant ne change rien, puisque rien ne nous permet de croire qu'un seul plan d'action pourrait être consistant avec ce plan d'action complexe. La seconde tient au holisme des croyances et des intentions, qu'on ne peut attribuer isolément sans tenir compte d'autres croyances et intentions. En particulier, dans le cas des métaphores – et même dans le cas des métonymies – on ne peut fixer de limites aux croyances d'un locuteur à propos d'un objet, croyances qu'il utilise pour faire son énonciation métaphorique.

On ne peut distinguer les métaphores de toutes les autres figures de style en faisant appel à la forme du plan d'action, qui doit rester stable et est une forme canonique. On ne peut faire appel non plus aux croyances et intentions des locuteurs et obtenir des résultats intéressants. Pour s'en rendre compte, il suffit de remarquer que, peu importe la figure de style utilisée, le locuteur fait appel à ses croyances. C'est le cas, par exemple, de la synecdoque, définie par Fontanier comme "la désignation d'un objet par le

nom d'un autre objet avec lequel il forme un tout, un ensemble, physique ou métaphysique, l'existence ou l'idée de l'un se retrouvant dans l'existence ou l'idée de l'autre". Dans ces cas, il s'agit simplement de considérer l'ensemble des croyances d'un locuteur à propos d'un objet et de supposer qu'il choisit dans cet ensemble une croyance selon laquelle il lui attribue une propriété qui est telle qu'ayant identifié cette propriété, on peut identifier ce qu'a pu signifier le locuteur. La caractérisation de la métonymie par Fontanier est tellement semblable à celle de la synecdoque qu'on peut se demander si on peut faire une différence. La caractérisation des figures de style se fait donc en utilisant les croyances à propos d'un objet qui sont utilisées pour identifier ce qu'aurait pu signifier le locuteur.

Une caractérisation plus précise de ces figures se fait toujours à l'aide de distinctions au sein des croyances d'arrière-fond relativement à cet objet. On croit que par exemple les objets ont un certaine structure ou appartiennent à certains groupes d'objets, et ces croyances sont utilisées pour dire, par exemple, "Ce toit nous a abrités" pour "Cette maison nous a abrités", ou "Cette chair est faible" pour dire "Cette personne est faible". Mais il est évident que si les croyances d'arrière-fond peuvent être segmentées de multiples façons, on ne peut accorder un trop grand intérêt à une segmentation servant de base à une classification des figures de style. On pourrait toujours opposer à une façon de découper les croyances d'arrière-fond une autre façon de le faire, sans que notre connaissance des figures de style ait beaucoup progressé. Une telle classification n'est pas significative dans la mesure où elle ne nous apprend rien sur le fonctionnement des figures de style – sauf dans le cas de l'ironie, bien sûr.

Mais dans ce dernier cas, c'est uniquement parce que les éléments d'arrière-fond sont identifiables à partir de la seule compétence linguistique.

Plus intéressante pour distinguer les figures de style est la contrainte pesant sur ce qu'a pu vouloir signifier le locuteur. Dans toutes les figures de style, il existe au moins et au plus un énoncé exprimant ce qu'a pu signifier le locuteur. Dans le cas de la métaphore, on laisse ouverte la possibilité de signifier non littéralement plusieurs choses en ce sens qu'on laisse la possibilité au locuteur de signifier non littéralement plusieurs actes illocutoires. On n'exige pas du locuteur qu'il ait exprimé non littéralement un et un seul acte illocutoire. Il doit tout de même avoir l'intention de signifier quelque chose de déterminé.

Les actes illocutoires non littéralement accomplis par un locuteur sont toujours des actes illocutoires reconstruits dans un plan d'action et posés en conclusion de ce plan. Pour les reconstruire, on identifie un acte illocutoire rationnel relativement au plan d'action qui nous a permis d'identifier l'acte illocutoire comme non littéral et qu'aurait pu accomplir le locuteur s'il s'était exprimé littéralement. On utilise aussi les croyances et intentions figurant dans ce plan et on identifie un acte illocutoire qui les respecte. Dans le cas d'une énonciation ironique, on doit préciser la dernière condition pour qu'il y ait signification non littérale,

Le locuteur a l'intention que l'allocutaire, afin de construire un plan, identifie une ou des croyance(s) ou intention(s) telle(s) que si on les substitue à une composante de l'énoncé, soit la force, soit le contenu, on obtient un énoncé qu'aurait pu utiliser littéralement le locuteur; il a l'intention que l'allocutaire effectue cette substitution suite à la reconnaissance de ces intentions.

Dans le cas de l'ironie, la procédure est relativement simple puisque c'est seulement une des composantes de l'acte illocutoire accompli qui doit être modifiée, et on peut identifier un acte illocutoire qui diffère au plus du premier par la substitution de la négation d'une composante à cette dernière (voir Vanderveken, 1988a). Les autres figures de style peuvent être traitées suivant le même modèle: l'identification d'un acte illocutoire consistant avec les prémisses du plan d'action permettant d'identifier l'acte illocutoire accompli comme n'étant pas l'acte illocutoire principal. Les métaphores sont plus complexes et sont caractérisables par le fait que non seulement plusieurs actes illocutoires ont pu être accomplis par un locuteur mais, en plus que celui-ci peut avoir accompli une conjonction de ces derniers. On doit préciser la dernière condition pour qu'un locuteur signifie non littéralement quelque chose:

Le locuteur a l'intention que l'allocutaire identifie des croyances relatives à ce qu'il a mentionné et les utilise afin de construire un (ou plusieurs) énoncé(s) qui exprimeraient ce qu'il a l'intention de signifier suite à la reconnaissance de cette intention; il a l'intention de voir reconnue cette intention par l'allocutaire.

Il convient de remarquer que s'il est difficile de donner une procédure par laquelle un allocutaire identifie les croyances du locuteur, il l'est autant de donner une procédure par laquelle un locuteur identifie certaines croyances lui permettant de faire une énonciation métaphorique. Par exemple, comment un locuteur peut-il faire un rapprochement entre ses croyances à propos des araignées, celles à propos des bains turcs et celles à propos de Dieu afin de signifier quelque chose par "Dieu est une araignée dans un bain turc"?

7.2 Les implicitations

On peut rendre compte de la thèse gricéenne que ce qui est implicité conversationnellement vient rendre pertinent ce qui ne l'était apparemment pas en introduisant les implicitations dans un plan d'action:

- (1) Int P
- (2) Bel P \rightarrow Q
- (3) Bel Q = R
- (4) Bel R = S . p
- (5) Int S . p

Le locuteur a une intention, croit qu'il veut utiliser le meilleur moyen de réaliser cette intention, il croit que la meilleure façon de le faire est R et il croit que s'il dit que S et implicite que p, il réalisera son intention. On peut poser en conclusion de ce second plan d'action "Il a l'intention d'accomplir l'acte illocutoire A et d'impliciter que p". Il va sans dire que ce qui est implicite doit rétablir la rationalité de l'énonciation.

8. Les actes illocutoires indirects

Dans notre approche, on doit préciser une condition pour affirmer qu'un locuteur signifie non littéralement indirectement quelque chose

Le locuteur a l'intention que l'allocataire, afin de construire un plan, identifie des croyance(s) ou intention(s) telle(s) que si on la (les) joint à certains traits du contexte et au contenu de l'énoncé, on obtient un énoncé $f(p)$ qu'aurait pu utiliser

littéralement le locuteur, avec l'intention que l'allocutaire effectue cette substitution suite à la reconnaissance de ces intentions.

Pour identifier ce qu'a indirectement signifié un locuteur, l'allocutaire devra reconnaître ces intentions.

Selon Searle, un locuteur accomplissant un acte illocutoire indirect accomplit de fait deux actes illocutoires: l'acte qu'il accomplit littéralement et celui qu'il accomplit non littéralement. Par exemple, quelqu'un posant la question "Pouvez-vous marcher?" pour demander de marcher poserait la question et ferait la demande indirectement (voir aussi Vanderveken, 1988a). Ce sont là les seuls cas où un locuteur accomplit deux actes illocutoires. Je ne crois pas, cependant, que les actes illocutoires constituent une classe de phénomènes homogènes. Je soutiendrai au cours des prochaines pages que l'analyse searlienne est peu plausible et que certains cas peuvent être analysés en termes d'implication et d'autres en termes de non-littéralité ordinaire, avec les autres figures de style. Dans tous les cas, le locuteur n'accomplit qu'un acte illocutoire. Ma critique et mon analyse reposent sur (1) le fait que la notion d'intention est sous-estimée dans l'analyse de l'indirection à la Searle et Vanderveken et par (2) le fait que le recours à des maximes conversationnelles, utilisées aussi par Searle et Vanderveken, rend la thèse searlienne sur l'indirection assez difficile à défendre.

Un premier groupe d'exemples rassemble les cas où un locuteur accomplit un acte illocutoire réussi, sans défaut et satisfait, mais qui se révèle peu pertinent dans le contexte d'énonciation. Searle (1979, chap. 2) présente un bon exemple, soit celui d'un étudiant qui répond à un individu qui lui dit "Allons au cinéma ce soir !", "Je dois étudier".

L'accomplissement de ce dernier acte illocutoire serait indirect et l'allocutaire parviendrait à identifier l'indirection à partir de son apparence non-pertinence. En l'absence d'une caractérisation de la relation de pertinence chez Searle, on peut se questionner sur la valeur de son explication.

Devant cette apparence non-pertinence, deux choix s'ouvrent à Searle: il y a ou implication (dans la théorie de Vanderveken, 1988a, on dira que le locuteur utilise une maxime conversationnelle), ou acte illocutoire principal non littéralement accompli – comme pour l'ironie – (dans la théorie de Vanderveken, on dira que le locuteur exploite une maxime conversationnelle). Searle (1979, chap. 2) opte pour la seconde voie (tout comme Vanderveken), puisqu'il affirme que l'acte principal n'est pas littéral. Mais plutôt que de poursuivre en disant que le locuteur n'a accompli qu'un acte illocutoire, il affirme qu'il en accomplit deux (le principal et le secondaire). Quels sont ses arguments? Je n'en retrouve aucun dans "Indirect Speech Acts" (1979).

Vanderveken (1988a) lie l'exploitation de la maxime de quantité – non de pertinence – à l'indirection. Mais je ne trouve pas plus d'arguments pour soutenir que le locuteur accomplit deux actes illocutoires.

Dans tous les cas, l'acte accompli secondairement est plus faible que celui accompli principalement et concerne des conditions d'accomplissement sans défaut et réussi de ce dernier (voir Searle, 1979, p. 45; aussi Vanderveken, 1988a). Il y a une relative systématicité, comme le fait remarquer Vanderveken, qu'on ne retrouve pas chez les énonciations métaphoriques, mais qui est présente dans les énonciations ironiques. Dans ce dernier cas, l'acte littéral n'est pas l'acte principal et ce pour des raisons évidentes: ces deux actes ne sont pas simultanément performables parce qu'une des composantes du premier est incompatible avec une des composantes du second.

Dans le cas de l'indirection, les deux actes ne sont pas relativement incompatibles et sont simultanément performables. Mais les actes indirects possèdent un autre trait digne de notre attention: dans la mesure où l'acte accompli principalement est plus fort, l'accomplissement de l'acte accompli secondairement est redondant relativement à l'accomplissement de l'acte principal, puisqu'un locuteur est de toute façon fortement engagé à l'accomplissement de cet acte par l'accomplissement de l'acte principal. Un locuteur qui accomplirait simultanément ces deux actes transgresserait réellement au moins une maxime de pertinence (chez Grice) ou de rationalité, l'accomplissement de l'acte secondaire étant superflu dans le contexte. Au nom du rasoir d'Occam, invoqué par Searle dans "Indirect Speech Acts" pour affirmer que de tels actes n'avaient pas deux significations, on pourrait dire "Il ne faut pas multiplier inutilement les actes".

L'indirection peut être analysée en termes de non-littéralité ordinaire (un seul acte accompli) ou comme des implicitations, accomplis, pour les premiers par une transgression de la maxime de littéralité, et pour les seconds, par une apparente transgression d'une maxime de rationalité.

Conclusion

Dans ce chapitre, j'ai formulé des conditions nécessaires et suffisantes pour qu'un locuteur signifie non littéralement quelque chose. J'ai aussi donné un modèle de compréhension par lequel un allocataire pourrait identifier ce qui fut signifié non littéralement. Malheureusement, je n'ai pu spécifier comment un locuteur identifie certaines croyances afin de faire une figure de style, ni comment un allocataire identifie et attribue au locuteur certaines croyances et intentions dans un contexte, même si j'ai pu formuler les contraintes pesant sur ces intentions et croyances – respecter le plan d'action que l'on a déjà attribué au locuteur et l'arrière-fond de croyances dans le contexte d'énonciation. Ce problème est celui, fort général, de l'usage par les locuteurs de certaines croyances dans des plans d'action, et de l'attribution de croyances et d'intentions afin de rationaliser les actions des agents. Et c'est un problème central qui relève de la philosophie de l'action.

Conclusion

Compétence linguistique et compréhension des actions

La théorie de la non-littéralité exposée dans cette thèse a une conséquence heureuse: elle permet de préserver une notion classique de compétence linguistique. Les partisans d'une certaine orthodoxie trouveront ici une raison de se réjouir, tandis que les "hérétiques" devront battre en retraite. Les arguments qui me permettent de conserver certaines thèses orthodoxes ont quelques conséquences qu'il serait trop long de thématiser, mais que je puis esquisser. D'une part, comme on l'a vu, les énonciations se trouvent introduites dans le courant de l'action et leur interprétation introduite dans le domaine de l'interprétation de l'action. D'autre part, je romps avec une conception trop linguistique de l'accomplissement d'actes illocutoires en séquences, conception qui ne tient compte que des actes illocutoires, et non du contexte plus large dans lequel s'insère l'action.

Dans cette conclusion j'aimerais discuter deux problèmes généraux liés à la théorie développée dans les chapitres précédents.

La théorie gricéenne des implicitations a été introduite comme théorie de la conversation et, dans une certaine mesure, une théorie des implicitations est apparemment une théorie de la conversation. J'aimerais prendre mes distances vis-à-vis cette position en arguant que parler de théorie de la conversation est superflu dans le contexte actuel et que, pour diverses raisons, il est peu probable qu'une telle théorie puisse être construite. Je n'ai pas d'arguments contre lesquels il n'est aucun recours. Cependant une conception un peu nuancée de ce qu'est une conversation laisse peu d'espoir à ceux qui croient pouvoir, en théorie du langage, construire une telle théorie. Je sais que ce point peut être controversé. Mais ici la controverse s'impose peut-être.

1. La théorie de la conversation

La notion d'implication a été introduite par Grice (1975) à l'intérieur de ce qui se présentait comme une théorie de la conversation (avec les maximes conversationnelles et les buts conversationnels, etc.). La théorie de la non-littéralité trouvait tout naturellement sa place dans cette théorie de la conversation. Dans les chapitres précédents, je n'ai pas parlé de cette

dernière et on pourrait croire que j'ai esquissé une théorie de la conversation. Mais il n'en est rien. J'ai développé une théorie qui rend superflue la construction d'une théorie de la conversation, à moins de prendre "conversation" dans un sens très large. Et je crois que parler de "théorie de la conversation" n'a pas beaucoup de sens.

Pour des raisons évidentes, les conversations n'ont pas de structure interne comme en ont les actes illocutoires, et les maximes conversationnelles ne sont pas constitutives des conversations. Elles sont bien plutôt normatives, comme on l'a vu.

On ne peut identifier, comme l'a fait Searle pour les forces illocutoires, un nombre fini de composantes qui pourraient définir une conversation. On ne peut, par exemple, retenir la candidature des actes illocutoires pour satisfaire cette fonction, puisqu'on veut caractériser non pas une simple séquence d'actes illocutoires, mais la structure d'une telle séquence. Il faut parler de plus que simplement les actes de discours.

Il est tentant, dans ces conditions, de faire une analogie entre conversations et phrases et de parler d'engendrement de conversations comme on parle d'engendrement de phrases. Les règles d'engendrement des conversations nous donneraient la structure de la conversation de même que les règles d'engendrement des phrases nous donnent la structure des phrases. Là encore, il faut déchanter: on devrait parler d'un vocabulaire infini (puisque il y a un nombre infini d'actes illocutoires possibles), trouver des équivalents aux catégories syntaxiques et formuler des règles d'engendrement de conversations "bien formées". On imagine mal de telles

catégories et de telles règles. Et, en l'absence de précisions supplémentaires, parler de conversations comme de formules bien formées relève de la métaphore.

2. La compétence linguistique

Pour Chomsky, la compétence linguistique est la capacité, sous-jacente à la performance, de produire et de comprendre des phrases ayant une structure syntaxique et une structure sémantique. Dans ce cadre, il n'est pas question de forces illocutoires. Mais si, comme Searle, on définit les énoncés, et non les phrases, comme unités minimales de signification et si on considère que les énoncés sont de forme $F(P)$, il devient évident que l'on doit élargir la notion de compétence linguistique pour faire place à celle de force. Par ailleurs, si tous les énoncés sont de forme $F(P)$, et si la compétence linguistique est la capacité de comprendre et de produire de tels énoncés, il devient évident que l'on doit modifier la notion de compétence linguistique pour y introduire la capacité d'utiliser des forces illocutoires. On dira donc que la compétence linguistique est la capacité de comprendre et de produire des énoncés de forme $F(P)$. Un énoncé peut servir, dans différents contextes, à accomplir différents actes illocutoires. Suivant une telle conception de la compétence linguistique, on ne brouille pas la distinction entre compétence et performance. La performance n'est que l'usage de certains énoncés dans certains contextes, avec les problèmes traditionnellement liés à la performance: répétition, interruption,

agrammaticalité, etc. Mais on écarte certains problèmes qui ne relèvent ni de la compétence ni de la performance. Il s'agit des remarques apparemment irrationnelles. Il ne s'agit pas de problèmes liés à la performance au sens chomskyen, parce que ces cas ne sont pas des problèmes liés à des problèmes linguistiques – il ne s'agit pas de problèmes relatifs à la grammaticalité, à la valeur sémantique ou à des contingences qui empêchent le locuteur d'utiliser un énoncé de la façon définie par un locuteur idéal. Ils sont bien plutôt liés à la valeur, la pertinence ou mieux la rationalité des actions linguistiques relativement à d'autres actions accomplies dans différents contextes. Si on veut parler ici de performance, il faut prendre garde de dire qu'il ne s'agit pas de performance au sens de Chomsky.

Parfois, la force d'un acte illocutoire est évidente, comme lorsqu'on dit "Je promets de venir demain". Mais il n'en est pas toujours ainsi. Une énonciation peut être ambiguë parce que certains énoncés peuvent être utilisés pour accomplir différents actes illocutoires. Par exemple, "Tu vas sortir" peut être un acte illocutoire de type assertif ou de type directif. Les locuteurs font appel aux maximes conversationnelles pour identifier les actes illocutoires accomplis par des locuteurs dans certains contextes, lorsque les énoncés utilisés pour accomplir ces actes ne permettent pas au locuteur d'identifier clairement l'acte illocutoire accompli dans ce contexte. Il en va de même pour la désambiguisation d'énoncés où l'équivocité est lié à un item lexical. La maxime de pertinence permet à un allocataire d'identifier l'acte illocutoire accompli en mettant cet acte dans une séquence d'actions, comme elle sert parfois à identifier quelle action (non linguistique) est accomplie par un agent. Les principes de rationalité permettent d'identifier les actes illocutoires accomplis dans différents

contextes d'énonciation, des occurrences d'actes. En ce sens, le principe de rationalité ne contribue pas à la valeur sémantique d'une expression ("*type*")

La capacité de désambiguer presuppose la compétence linguistique (la compréhension des valeurs sémantiques possibles d'une expression) mais relève moins de la capacité linguistique que de la capacité de voir la pertinence d'une action linguistique dans un contexte d'énonciation.

Il devient évident que la capacité de comprendre ce qu'un locuteur signifie non littéralement ou de signifier non littéralement quelque chose ne fait pas partie de la compétence linguistique, mais de la capacité d'agir et de comprendre les actions accomplies par les individus qui nous entourent, actions qui sont généralement non linguistiques. Les erreurs liées à la pertinence ne sont pas à mettre au compte d'une incompétence linguistique ou d'erreurs de performance au sens de Chomsky, mais d'une ignorance du but de certaines actions, de certaines activités ou des moyens d'atteindre ces buts. Et je crois qu'en montrant comment l'usage de certains énoncés satisfait certaines intentions, non seulement on effectue un retour aux intuitions de base d'Austin, mais on montre aussi comment certains problèmes qui ont été considérés comme sémantiques (la non-littéralité) sont des problèmes de philosophie de l'action.

Bibliographie

- Alston, W., 1964, Philosophy of Language, Englewood Cliffs: Prentice Hall.
- Anscombe, G. E. M., 1957, Intention, Ithaca et New York: Cornell University Press.
- Audi, R., 1973, 'Intending', in The Journal of Philosophy, 70, pp. 387-403.
- 1982, 'A Theory of Practical Reasoning', in American Philosophical Quarterly, vol. 19, no. 1, pp. 25-39.
- Aune, B., 1977, Reason and Action, Dordrecht: Reidel.
- Austin, J. L., 1962, How to Do Things With Words, Oxford: Clarendon Press.
- Bach, K. et R. Harnish, 1979, Linguistic Communication and Speech Acts, Cambridge: The MIT Press.
- Baier, A., 1970, 'Act and Intent', in The Journal of Philosophy, 17, pp. 648-658.
- 1976, 'Mixing Memory and Desire', in American Philosophical Quarterly, vol. 13, no. 3, p. 213-220.
- Beardsley, M., 1962, 'The Metaphorical Twist', in Philosophy and Phenomenological Research, vol. 22, no. 3, pp. 293-307.

- 1978, 'Metaphorical Senses', in Noûs, 12, 1978, pp. 3-16.
- Bennett, J., 1973, 'The Meaning-Nominalist Strategy', in Foundations of Language, 10, pp. 141-168.
- 1976, Linguistic Behavior, Cambridge University Press, 1976.
- Bergmann, M., 1979, 'Metaphor and Formal Semantic Theory', in Poetics 8, pp. 213-230.
- 1982, 'Metaphorical Assertions', in The Philosophical Review, XC1, no. 2, pp. 229-245.
- Biro, J., 1979, 'Intentionalism in the Theory of Meaning', in The Monist, 62, pp. 238-258.
- Black, M., 1962, 'Metaphor' in Models and Metaphors, Ithaca: Cornell University Press
- 1978, 'How Metaphors Work: A Reply to Donald Davidson', in Sacks, S. (éd.) On Metaphor, Chicago et London: University of Chicago Press, 1978, pp. 181-192.
- 1979, 'More about Metaphor' in Ortony, A. (éd.) Metaphor and Thought, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 19-43.
- Blackburn, S., 1984, Spreading the Word, Oxford: Clarendon Press, 1984.
- Brandt, M., 1983, 'Intending and Believing', in Tomberlin, J. (éd.) Agent, Language and the Structure of the World, Indianapolis: Hackett, pp. 171-190.
- 1986, 'Intentional Actions and Plans', French, P., T. Uehling and H. Wettstein, (éd.s.) Midwest Studies in Philosophy, vol. 10, Minneapolis: University of Minnesota, pp. 213-230.

- Bratman, M., 1981, 'Intention and Means-End Reasoning', in The Philosophical Review, 90, no.2, pp. 252-265.
- 1983, 'Taking Plans Seriously', in Social Theory and Practice, 9 no. 2-3, pp. 271-289.
- 1984, 'Two Faces of Intention', in The Philosophical Review, 43, no. 3, pp. 375-405.
- 1985, 'Davidson's Theory of Intentions', in Hintikka, M. et B. Vermazen (éds.) Essays on Davidson Actions and Events, Oxford: Clarendon Press, pp. 13-26.
- 1987, Intention, Plans and Practical Reason, Cambridge: Harvard University Press.
- Burge, T., 1975, 'On Knowledge and Convention', in The Philosophical Review, vol. 84, pp. 249-255.
- Churchland, P., 1970, 'The Logical Character of Action-Explanation', in Philosophical Review, 79, no. 2, pp. 214-236.
- Clarke Jr., D. S., 1985, Practical Inferences, Routledge and Kegan Paul.
- Clark, H. H., 1982, 'The Relevance of Common Ground: Comments on Sperber and Wilson's Paper' in Smith, N.Y. (éd.) pp. 124-127.
- Cohen, L. J. et A. Margalit, 1970, 'The Role of Inductive Inference in the Interpretation of Metaphor', in Synthese 21, pp. 469-487.
- Cohen, T., 1973, 'Illocutions and Perlocutions', in Foundations of Language, 9, pp. 492-503.
- 1975, 'Figurative Speech and Figurative Acts', in The Journal of Philosophy, 72, pp. 669-684.
- Cooper, D., 1984, 'Davies on Recent Theories of Metaphor', in Mind, vol. 93, pp. 433-439

- Crosthwaite, J., 1985, 'The Meaning of Metaphors', in Australasian Journal of Philosophy, pp.320-335.
- Danto, A., 1965, 'Basic Actions', in American Philosophical Quarterly, 2, pp. 141-148.
- Dascal, M., 1979, 'Conversational Relevance', in Margalit,A. (éd.) Meaning and Use, Dordrecht: Reidel.
- Davidson, D., 1963, 'Actions, Reasons and Causes', in The Journal of Philosophy, 60, pp. 685-700. Aussi dans Davidson, D. 1980.
- 1967, 'Truth and Meaning', in Synthese, 17, pp.304-323. Aussi dans Davidson, D. 1984.
- 1978a, 'Intending', in Yirmiaku, Y. (éd.) Philosophy of History and Action, Dordrecht:Reidel and The Magnes Press. Aussi dans Davidson, D. 1980.
- 1978b, 'What Metaphors Mean', In Sacks,S. (éd.) On Metaphor, Chicago et London: University of Chicago Press, 1978, pp. 29-45. Aussi dans Davidson, D.,1984.
- 1980, Essays on Actions and Events, Oxford: Clarendon Press.
- 1981, 'Communication and Convention', in Dascal, M. (éd.) Dialogue, Amsterdam: Benjamins, 1981. pp. Aussi dans Davidson, D. 1984.
- 1984, Inquiries into Truth and Interpretation, Oxford: Clarendon Press.
- 1985, 'Donald Davidson Responds', in Hintikka,M. et Vermazen,B.(éds.) Essays on Davidson Actions and Events, Oxford: Clarendon Press, pp. 195-252.
- 1986, 'A Nice Derangement of Epitaphs', in Grandy, R. et R. Warner (éds.), pp. 157-174. Aussi dans

- Lepore, E. (éd.) Truth and Interpretation, Oxford: Basil Blackwell, pp. 433-446.
- Davies, M., 1982, 'Idiom and Metaphors', in Proceedings of the Aristotelian Society, pp. 67-85.
- Davis, S., 1979a, 'Perlocutions', in Linguistics and Philosophy, 3, pp. 225-243.
- 1979b, 'Speech Acts, Performance and Competence', in Journal of Pragmatics, 3, pp. 497-505.
- 1984, 'Speech Acts and Action Theory', in Journal of Pragmatics, 8, pp. 469-487.
- Donnellan, K., 1966, 'Reference and Definite Descriptions', in Philosophical Review, 75, pp. 281-304.
- 1968, 'Putting Humpty-Dumpty Together Again', in Philosophical Review, 77, pp. 203-215.
- Føllesdal, D., 1982, 'The Status of Rationality Assumption in the Explanation of Action', in Dialectica, 36, no. 4, pp. 301-316.
- Frege, G., 1892, Écrits Logiques et Philosophiques, Paris: Seuil. 1971. Trad. de C. Imbert.
- French, P., Uehling, T. E. et H. Wettstein, (éds.), 1986, Midwest Studies in Philosophy, vol. X, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Gazdar, G., 1979, Pragmatics, N. Y.: Academic Press.
- Goldman, A., 1970, A Theory of Human Action Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall.
- 1971, 'The Individuation of Action', in The Journal of Philosophy, vol. 18pp. 761-774.
- 1979, 'Action, Causation and Unity', in Noûs 13, pp. 261-270.

- Grandy, R. et R. Warner (éds.),
 1986, Philosophical grounds of Rationality, Oxford:
 Clarendon Press.
- Grice, H. P., 1957, 'Meaning', in Philosophical Review, 66, 1957,
 pp.377-388. Aussi dans Strawson, P. F. (éd.)
Philosophical Logic, Oxford University Press,
 1967, pp. 39-48.
- 1968, 'Utterer's Meaning, Sentence-Meaning and Word-
 Meaning', in Foundations of Language 4, pp.1-18.
 Aussi dans Searle, J. R. (éd.), The Philosophy of
 Language, London: Oxford University Press,
 1971, pp. 54-70.
- 1969, 'Utterer's Meaning and Intentions', in
Philosophical Review, 78, pp. 147-177.
- 1972, Intention and Uncertainty, London. Oxford
 University Press.
- 1975, 'Logic and Conversation', in Cole,P. et J. Morgan
 (éds.), Syntax and Semantics vol. 3, New York:
 Academic Press, pp. 41-58.
- 1978, 'Further Notes on Logic and Conversation', in
 Cole,P. (éd.), Syntax and Semantics, vol. 9, New
 York: Academic Press, pp. 113-127.
- 1982, 'Meaning Revisited', in Smith, N.V. (éd.), pp.
 223-243.
- 1986a, 'Reply to Richards', in Grandy, R. et R. Warner
 (éds.), pp. 45-106.
- 1986b, 'Actions and Events", in Pacific Philosophical
 Quarterly, 67, pp. 1-35.
- Hampshire, . et H. L. A. Hart,
 1958, 'Decision, Intention and Uncertainty', in Mind,
 vol. 67, pp. 1-12.

- Hedman, C., 1970, 'Intending the Impossible', in Philosophy, 45, pp. 35-38.
- Henle, P., 1966, 'Metaphor', in Henle, P. (éd.) Language, Thought and Culture, The University of Michigan Press, pp. 173-195.
- Hintikka, M. et Vermazen, B. (éds.),
1985, Essays on Davidson Actions and Events, Oxford: Clarendon Press.
- Holdcroft, D., 1979, 'Speech Acts and Conversation 1', The Philosophical Quarterly, 29, pp. 125-141.
- Hugly, P. et S. Sayward,
1979, 'A Problem bout Conversational Implicature', in Linguistics and Philosophy, 3, pp. 19-25.
- Kasher, A., 1976, 'Conversational Maxims and Rationality', in Kasher, A. (éd.), Language in Focus, Dordrecht: Reidel, pp. 197-216.
- 1977, 'What is a Theory of Use?', in Journal of Pragmatics, 1, pp. 105-122.
- 1982, 'Gricean Inference Revisited', in Philosophica, 29, pp. 25-44.
- Levin, S. R. 1977, The Semantics of Metaphor, Baltimore and London: The John Hopkins University Press
- Lewis, D. 1969, Convention, Cambridge: Harvard University Press.
- 1975, 'Language and Languages', in K. Gunderson, K., Minnesota Studies in the Philosophy of Science 7, University of Minnesota Press, pp. 3-35.
Aussi dans Lewis, D. Philosophical Papers 1, New York et Oxford: Oxford University Press, 1983, pp. 163-188.
- Loewenberg, I., 1973 'Truth and Consequences of Metaphors', in Philosophy and Rhetoric, vol. 6, no. 1, pp. 30-46.

- 1975, 'Identifying Metaphors', In Foundations of Language, 12, pp. 315-338.
- Lombard, L. et G. Stine
1974, 'Grice's Intentions', In Philosophical Studies, 25, pp. 207-212.
- Manor, R.
1979, 'Comments', on Margalit, A. (éd.) Meaning and Use, Dordrecht: Reidel, 1979, pp. 175-180.
- Martinich, A. P.
1984, Communication and Reference, Berlin et New York: Walter de Gruyter.
- Matthews, R. J.
1971, 'Concerning a "Linguistic Theory" of Metaphor', in Foundations of Language, 7, pp. 413-425.
- McCann, H.
1982, 'The Trouble With Level-Generation', in Mind, pp. 481-500.
-
- 1986, 'Rationality and the Range of Intentions', in French, P., Uehling, T. E. et H. Wettstein (éds.), 1986, pp. 191-211.
- Miller, G.
1979, 'Images, Models, Similes and Metaphors', in Ortony, A. (éd.), Metaphor and Thought, Cambridge: Cambridge University Press, 1979, pp. 202-250.
- Nemetz, A.
1958, 'Metaphor: The Daedalus of Discourse', in Thought, 33, pp. 417-458.
- Nordenfelt, L.
1974, Explanation of Human Action, Philosophical Studies Published by the Philosophical Society and the Department of Philosophy, University of Uppsala, Sweden.
- Pfeifer, K.
1982, 'A Problem of Motivation for Multipliers', in Southern Journal of Philosophy, vol. 20, pp. 209-224.
- Rawls, J.
1955, 'Two Concepts of Rules', in Philosophical Review, 64, pp. 3-32.

- Récanati, F., 1979, 'Insinuation et Sous-Entendu', in Communications, no. 30, pp. 95-105.
- Reddy, M., 1969, 'A Semantic Approach to Metaphor', in Papers from the Fifth Regional Meeting, Chicago Linguistic Society, pp. 240-251.
- Richards, N., 1976, 'E Pluribus Unum: A Defense of Davidson's Individuation of Actions', in Philosophical Studies, 29, pp. 191-198.
- Robins, M., 1984, 'Practical Reasoning, Commitment and Rational Action', in American Philosophical Quarterly, vol. 21, no. 1, pp. 55-68.
- Sadock, J., 1974, Toward a Linguistic Theory of Speech Acts, New York: Academic Press.
- 1978, 'On Testing for Conversational Implicatures', in Cole, P. (éd.) Syntax and Semantics vol. 9, New York: Academic Press.
- 1979, 'Figurative Speech and Linguistics', in Ortony, A. (éd.), Metaphor and Thought, Cambridge University Press, 1979, pp. 46-63.
- Sainsbury, M., 1984, 'Saying and Conveying', in Linguistics and Philosophy, 7, pp. 415-432.
- Scheffler, I., 1979, Beyond the Letter, London: Routledge and Kegan Paul.
- Schiffer, S., 1972, Meaning, Oxford: Oxford University Press.
- 1982, 'Intention-Based Semantics', in Notre Dame Journal of Formal Logic, vol. 23, no. 2, pp. 119-156.
- Searle, J. R., 1968, 'Austin on Locutionary and Illocutionary Acts', in Philosophical Review, 77, no. 4, pp. 405-424.

- 1969, Speech Acts, Cambridge: Cambridge University Press.
- 1979, Expression and Meaning, Cambridge: Cambridge University Press.
- 1983, Intentionality, Cambridge: Cambridge University Press.
- 1986, 'Meaning, Communication and Representation', in Grandy, R. et R. Warner (éds.) 1986, pp. 209-226.
- 'The Intentionality of Practical Reason', inédit non daté.
- 'The Philosophy of Language: Some Basic Principles', inédit non daté.
- Searle, J. R. et D. Vanderveken,
- 1985, Foundations of illocutionary Logic, Cambridge: Cambridge University Press.
- Skulsky, H. 1986, 'Metaphorose', in Noûs, pp. 351-369.
- Smith, N. V. (éd.), 1982, Mutual Knowledge, London: Academic Press.
- Sperber, D. et D. Wilson,
- 1981a, 'On Grice's Theory of Conversation', in Werth, P. (éd.) Conversation and Discourse, New-York: St Martin's Press, 1981, pp. 155-178
- 1981b, 'Irony and the Use-Mention Distinction', in Cole, P. (éd.), Radical Pragmatics, New York: Academic Press, pp. 295-316.
- 1982a, 'Mutual Knowledge and Relevance in Theories of Comprehension' in Smith, N. V. (éd.), pp. 61-85.
- 1982b, 'Reply to Clark' in Smith, N. V. (éd.) 1982 pp. 126-131.

- 1986a, Relevance, Cambridge: Harvard University Press.
- 1986b 'Inference and Implicature', in Travis, C. (ed.) Meaning and Interpretation, Oxford: Basil Blackwell, pp. 45-76
- Stevenson, C. 1944, Ethics and Language, New Haven and London: Yale University Press.
- Stoutland, F. 1976, 'The Causal Theory of Action', in Tuomela, R. et J. Manninen (éds.), Essays on Explanation and Understanding, Dordrecht: Reidel, 1976, pp. 271-304.
- 1980, 'Oblique Causation and Reasons for Action', in Synthese, 43, pp. 351-367.
- Suppe, F. 1986, 'The Primacy of Utterer's Meaning', in Grandy, R. et R. Warner (éds.), pp. 109-129
- Thaïberg, I. 1962, 'Intending the Impossible', in Australasian Journal of Philosophy, 40, pp. 49-56.
- Thurston, B. 1981, 'Against Meaning-Nominalism', in Mind, vol. 90, pp. 164-200.
- Vanderveken, D. 1981, 'Pragmatique, Sémantique et Force Illocutoire', in Philosophica, 27, pp. 107-126.
- 1985, Non Literal Speech Acts, Cahiers d'épistémologie, U.Q.A.M.
- 1988a, 'Non Literal Speech Acts and Conversational Maxims', in Lepore, E. et R. Van Gulik (éds.) John Searle and His Critics, Basil Blackwell, 1988.
- 1988b, Les Actes de discours, Bruxelles: Mardaga
- Vlach, F. 1981, 'Speaker's Meaning', in Linguistics and Philosophy, 4, pp. 359-391.

- von Wright, G.H. 1963, 'Practical Inference', in Philosophical Review, 72, pp. 159-179. Aussi dans von Wright, G.H. 1983, pp. 1-17.
- 1972, 'On So-Called Practical Inference', in Acta Sociologica, 15, pp.39-53. Aussi dans von Wright, G. H. 1983, pp. 18-33.
- 1981, 'Explanation and Understanding of Action', in Revue Internationale de Philosophie, 35, pp. 127-142.
- 1983, Practical Reason, Ithaca: Cornell University Press, pp.1-17.
- Walker, G. 1975, 'Conversational implicatures', in Blackburn, S. (éd.) Meaning, Reference and Necessity, Cambridge: Cambridge University Press, 1975, pp. 133-181.
- Wilson, N. 1970, 'Grice on Meaning: The Ultimate Counter-example', in Nous, vol. 4, no. 3, pp. 295-302.
- Wittgenstein, L. 1953, Philosophical Investigations, Oxford: Basil Blackwell.
- Ziff, P. 1967, 'On Grice's Account of Meaning', in Analysis, 28.